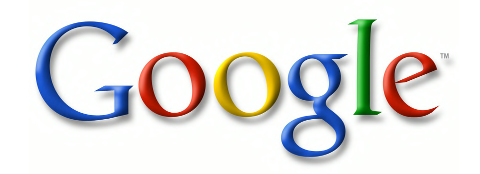





600037147S

HISTOIRE DE FRANCE

PAR

GRANDES ÉPOQUES

I

CLOVIS

10391. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris

HISTOIRE DE FRANCE

PAR GRANDES ÉPOQUES

PAR

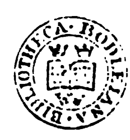
M. CAPEFIGUE

CLOVIS

ET

LES MÉROVINGIENS

(PREMIÈRE RACE)



PARIS

AMYOT, ÉDITEUR, RUE DE LA PAIX, 8

MDCCCLXIX

La pensée d'écrire une Histoire de France par Grandes Époques, d'après les *Chroniques* et les *Chartes*, n'est point de moi; elle me fut inspirée, il y a de longues années, par un des derniers bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, dom Brial.

J'étais alors élève de l'École des Chartes : l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres venait de couronner mon Mémoire sur *Philippe-Auguste*, et parmi mes juges se trouvait dom Brial. Il était de mon devoir de lui faire ma visite de remercîments. Au fond d'un

jardinet du quartier Saint-Jacques était une petite maisonnette retirée. Un vieillard, à la figure austère, mais douce et bonne, m'accueillit avec une bienveillance particulière: « Votre Mémoire est bien travaillé, mon enfant, me dit-il; je lui ai donné volontiers ma voix, parce qu'il contient une étude sérieuse des Chroniques, Chartes, Diplômes, les vrais éléments de l'histoire. Jusqu'à présent on les a trop négligés; on a fait des histoires de fantaisie avec l'esprit de système. Si jamais vous écrivez sur le Moyen Age, prenez pour éternel modèle l'*Histoire du Languedoc* par deux de nos anciens membres de la congrégation de Saint-Maur, dom Levic et dom Vaissette. »

Ces paroles restèrent gravées dans mon esprit, et ma vie historique, depuis, s'est consacrée à ce travail que je vais publier successivement. Le public a fait bon accueil à *Charlemagne*, *Hugues-Capet* et *Philippe-Auguste :* je me propose de réimprimer et reproduire tous ces travaux, les lier entre eux, tout en les conservant séparés, de manière à former un tout sous ce titre : l'*Histoire de France par Grandes Époques* Un heureux hasard veut que chacune de ces époques ait son

caractère déterminé; de sorte qu'il n'y aura rien d'arbitraire et de systématique dans le récit.

L'œuvre, la seule encore inédite que je publie aujourd'hui, une des premières que j'ai écrites, car elle remonte à l'époque à laquelle j'étais élève de l'école des Chartes, porte ce titre : *Clovis et la Première Race*. Si j'ai réservé pour la fin de ces travaux d'érudition les recherches sur l'origine de notre Histoire, c'est qu'elles demandent plus d'études et surtout qu'elles ont été souvent défigurées. Quand on lit les compilations prétentieuses des auteurs modernes, on dirait qu'ils veulent retrouver et retracer l'histoire d'un gouvernement régulier, écrire la vie des rois sur le modèle de Louis XIV : on est allé même jusqu'à orner ces histoires de portraits, de façonner des hommes à barbe, avec des manteaux de velours et de soie. Où a-t-on trouvé toutes ces belles choses? Quel monument a gardé la figure, l'empreinte de Clovis et de Dagobert? Il reste à peine quelques médailles défigurées, quelques scels moitié poussière : le P. Montfaucon a fait graver deux ou trois armures, haches d'armes, glaives grossiers : pas d'autres débris de cette époque. Pourquoi en

donner d'invention ? Qui peut admettre qu'on représente avec sa robe et sa couronne Pharamond, dont l'existence même est douteuse? Les historiens modernes qui ont osé tout cela ressemblent infiniment aux enlumineurs du moyen âge, peignant le roi David avec les attributs de Charles VII, tel qu'on le voit sur les cartes à jouer.

La Première Race fut un temps de confusion et de désordre; il n'y avait ni droit, ni devoir, ni autorité. Ceux qu'on appelait Rois (*reges*) étaient des chefs de tribus sauvages, à la manière des naturels de l'Amérique ou de la Calédonie. On ne peut trouver un gouvernement, une politique dans ce chaos. Aussi, tout à l'aise, il a été facile à chacun de créer un système, d'étaler une théorie sur l'état des personnes : leudes, colons, esclaves; sur les codes barbares, sur l'autorité des rois, sur les assemblées politiques. Dans ce champ vaste et libre, chacun a pu développer son idée : Montesquieu, Mably, Boulainvilliers ont écrit des volumes contradictoires, pleins d'esprit et d'éclat : nul n'avait précisément raison, nul n'avait tort dans cette lutte stérile pour l'histoire.

Le volume que je publie sur Clovis et les Mérovingiens n'a pas la prétention de discuter les systèmes ; il raconte les faits, et, à l'aide des chroniques et des chartes, il peint cette société barbare pleine de drames, cette vie des forêts, de batailles, de chasses : curieuses, légendes recueillies par les monuments contemporains. Les Francs, Neustriens et Austrasiens n'établirent un gouvernement régulier que lorsqu'ils eurent adopté les institutions gallo-romaines, les provinces, les municipes. Le titre de Roi même était un souvenir de Rome, et Clovis reçut le *pallium* des Empereurs de Constantinople.

Dans cette organisation, les Évêques jouèrent un rôle très-actif; expression du vieux monde gaulois, ils eurent plus d'influence sur la société que les chefs ou rois, comtes ou leudes avec lesquels souvent ils étaient en lutte; les Évêques domptèrent avec peine la barbarie : ils furent les premiers citoyens des municipes, chanceliers des rois : saint Martin de Tours, saint Rémi, saint Germain d'Auxerre, saint Germain de Paris[1], sont des hommes politiques de premier ordre

1. Saint Martin de Tours vivait antérieurement à l'arrivée des Francs

placés entre les rois et la multitude; s'ils succombèrent quelquefois dans leur lutte; en définitive, ils restèrent maîtres de la société.

Les documents ecclésiastiques sont très-précieux pour l'histoire de la Première Race; les chroniques sont écrites par les clercs. On ne saurait rien sur ces temps, si les évêques, les abbés, les moines n'avaient pas recueilli les événements avec patience. Nous avons fait entrer dans le cadre de nos recherches la vie des Saints, recueillie par les Bollandistes, peinture de la société tout entière. La vie de saint Éloi, par exemple, n'est-elle pas la chronique des ouvriers, des travailleurs sous la Première Race? La vie de sainte Geneviève fait connaître Paris au temps d'Attila; les mœurs, les usages, la vie publique et privée se trouvent dans les Bollandistes. Il n'est pas jusqu'aux miracles qui ne soient de curieuses révélations sur l'esprit d'une époque; les miracles étaient une arme de défense pour le faible contre le fort; Dieu intervenait en faveur de

dans les Gaules : son nom et son tombeau furent pour les rois francs l'objet d'une grande vénération. Comme chanceliers, il y eut saint Éloi, saint Ouen, saint Arnould, saint Légers, etc. : on peut tous les considérer comme ministres de rois.

l'innocence et arrêtait les violences des méchants. L'enfer, le purgatoire, étaient la pénalité céleste des codes barbares.

Il résulte des documents publiés dans ce volume qu'il n'existait pas en réalité de Monarchie Française une et agissante sous la Première Race, mais un groupe de chefs, rois de Paris, de Soissons, d'Orléans et de Metz : rarement un seul portait le titre de roi des Francs; le territoire était déchiré en lambeaux. Les tribus se portaient sur un point ou sur un autre, attirées par le butin ou par la conquête. Aucune stabilité dans les principes, jusqu'à ce que la hiérarchie romaine se fût incrustée dans les lois. Le Code théodosien créa la Monarchie Française : les institutions monastiques, en stabilisant la propriété du sol, développèrent le goût des études et la pureté des mœurs. Chez les Francs primitifs, il n'était aucun respect de la vie de l'homme, aucune chasteté : on prenait, on quittait une femme; les rois, les leudes en avaient deux ou trois à la fois, et ce fut la lutte la plus difficile, engagée par les Évêques contre les Rois, que le triomphe de l'unité et de la fidélité dans le mariage.

Il m'a paru important de diviser l'histoire de France par époques, chacune marquée d'un caractère particulier : Clovis, Charlemagne, Hugues-Capet, Philippe-Auguste. En observant la chronologie, j'ai cherché à retracer l'esprit de la société et les mœurs générales qui sont la couleur de l'Histoire. Clovis et les Mérovingiens présentent la lutte engagée entre les rois énervés de la race sacrée des Mérovées, et les maires du palais qui se retrempent dans l'esprit fort de la conquête, les rivalités entre les races neustriennes et austrasiennes, l'invasion des Goths, des Visigoths, des Lombards qui s'agitent jusqu'à ce qu'ils forment des gouvernements réguliers.

Charlemagne fonda l'autorité suprême, en mêlant l'esprit austrasien au droit romain. L'idée de son empire, de sa couronne d'or et ses ornements de pourpre fut empruntée à Byzance. Charlemagne, en s'appuyant sur le Pape, savait qu'à Rome étaient les vestiges de l'Empire Romain.

Hugues-Capet fut la source de la féodalité qui prit le sol pour base. Le Roi organisa les services et la dignité des fiefs par la hiérarchie de la terre; s'il

y a un peu de désordre encore, la royauté est admise et saluée.

Philippe-Auguste, le premier, institua une forte et vaste monarchie, en imposant l'ordre, même dans les grands fiefs de Normandie, de Flandres, de Champagne, de Guyenne, de Bourgogne. La bataille de Bouvines consacra le pouvoir royal.

La tâche que je m'impose est suprême, je ne l'ignore pas; je dois dire toutefois que la plupart de ces époques ont été déjà étudiées et publiées dans mes ouvrages spéciaux qui furent comme des études préliminaires : il ne me reste plus qu'à les coordonner et à les perfectionner, en y ajoutant une chronologie détaillée des Rois, l'histoire des mœurs, des costumes et des armes; l'esprit public et privé; la chronique des arts, la fondation des cathédrales, des abbayes et des monastères. Si les institutions monastiques ne tiennent qu'une faible place dans la société moderne, elles étaient tout au moyen âge : il faut donc en tenir compte. Il eût été facile d'imiter la prétentieuse et facile érudition qui adopte l'orthographe barbare pour les noms propres; il y a déjà assez d'obscurité dans

le texte sans y mêler ces noms difficiles à écrire, impossibles à prononcer. J'écris donc Clovis, Clotilde et Clotaire, comme l'ont écrit les bénédictins.

Dans un pèlerinage historique, je viens de parcourir les lieux où se passèrent les scènes les plus émouvantes de la Première Race : Soissons, Reims, Laon, Noyon, Tournay. Assurément tout y est bien changé. Aucunes des ruines, aucuns des monastères, abbayes ou églises ne remontent aux cinquième et septième siècles. Que sont devenues ces profondes forêts hercyniennes et des Ardennes, où s'accomplirent les drames sauvages des Rois Francs? l'urus ne parcourt plus ces solitudes, et les molosses n'attaquent plus les taureaux. Les chasses merveilleuses ont cessé d'entendre retentir les cors enchantés ; la biche timide ne se réfugie plus sur le tombeau de saint Martin de Tours, et dans le monastère de Jumiéges. Où sont les Rois qui voyagent suivis de leurs meutes, de métairies en métairies, aujourd'hui transformées en châteaux? Deux forêts seules, Compiègne et Fontainebleau, restent pour nous donner une idée de la vie des premiers Rois Francs.

Pourtant du milieu de ces ruines semées dans les

campagnes, il s'élève pour l'érudit une poussière de haches d'armes, de casques de fer, de sceptres vermoulus qui inspire et colore les études historiques. Je ne puis oublier qu'à l'*École des Chartes*, la vue d'un diplôme avec le scel pendant, jaune et brisé, ou d'un papyrus mérovingien presque en débris, me faisait tressaillir, et c'est en cherchant à les lire, à les expliquer, que je suis arrivé à composer sur les documents mêmes, cette Histoire de la Première Race. Dans la ville où j'écris ces lignes, le hasard fit découvrir le tombeau de Childeric, le père de Clovis. Tout y était barbare et païen : des haches d'armes, des javelots d'os, de pierre et de fer, une tête de bœuf grossièrement travaillée, symbole religieux des Germains. Là était le Franc primitif. Avec le chef valeureux, on enterrait tout ce qu'il avait aimé, sa framée et son coursier[1].

Maintenant que l'on s'est bien pénétré du but et du caractère de cette œuvre historique, je crois essentiel

1. Quelques objets trouvés dans le tombeau ont été réunis au musée du Louvre (salle des Mérovingiens). Les boucles d'oreilles épaisses nous paraissent appartenir à l'époque romaine : le fourreau du glaive est byzantin, ainsi que les deux figures mitrées des médailles. Les abeilles ont été l'objet d'une longue controverse. Ce qui est véritablement franc barbare, c'est la hache d'arme et le reste d'un glaive rouillés.

de faire connaître les sources où elle est puisée, et l'esprit de sa rédaction. J'aime les vieilles chroniques, témoignages émouvants de l'esprit du passé, souvenir des générations mortes; et cependant ces chroniques sont dédaignées par les écrivains comme étant au-dessous de la philosophie critique. Dans les colléges, tandis qu'on célèbre jusqu'à satiété les pères de l'histoire grecque et romaine : Hérodote, Tite-Live, à peine parle-t-on des pères de l'histoire de France qui ont préservé la pureté de notre renommée nationale, comme les supports des armoiries, les griffons, les licornes, défendaient le blason des ancêtres. C'est triste à voir que les livres classiques sur l'histoire de France, chronologie pâle, sèche, épitome prétentieux de dates et d'événements, comme s'il n'y avait rien de neuf, de poétique dans les annales du pays.

Il me paraît donc juste, essentiel de faire connaître les grands érudits qui ont recherché, conservé les documents primitifs de notre histoire. Voici d'abord le précieux Recueil de dom Bouquet, collection exacte et complète de toutes les chroniques, œuvre des religieux de la Congrégation de Saint-Maur. Pour les Bé-

nédictins, dans leur paisible retraite, tout était travail, recherches; ils avaient une riche bibliothèque, des manuscrits précieux, missels ornés de miniatures, cartulaires exacts des Chartes et des Chroniques. Les Bénédictins avaient commencé à préparer[1] leur Collection sur l'initiative d'un homme d'État, le chancelier Le Tellier, fier et amoureux des annales de France. Ce fut le chancelier d'Aguesseau qui donna au recueil le titre de *Rerum Gallicarum et Francicarum scriptores* (les écrivains des choses gauloises et franques)[2]. Dom Bouquet, esprit calme, sérieux, aidé de jeunes religieux, continua ses travaux pendant plus de cinquante années : non-seulement il publiait dans son recueil les Chroniques, mais chaque volume était orné d'une admirable préface qui résumait les événements contemporains. Pieuse et grande congrégation que les Bénédictins et les Génovéfains ! Les membres de la Communauté de Saint-Maur étaient marqués d'un caractère si indélébile, qu'ils le gardaient encore à

1. Les recherches préparatoires durèrent quarante ans avant que les premiers volumes fussent publiés.

2. Dom Bouquet publia, en 1738, les deux premiers volumes : puis successivement six autres volumes in-folio.

travers les révolutions. Près de dom Brial, assis et méditatif à l'Institut, on pouvait remarquer le conventionnel M. Daunou : s'il avait secoué la robe monacale, il gardait sur son front un calme religieux qui respirait l'étude; tout dans sa démarche rappelait les solitaires des vieux cloîtres de Sainte-Geneviève, de Saint-Germain-des-Prés et des Blancs-Manteaux.

La collection des historiens de France bientôt se compléta par le Recueil des Chartes et Diplômes de M. de Brequigny[1]. C'était l'époque où Montesquieu publiait l'*Esprit des lois*. Louis XV, épris des vieilles institutions de la monarchie, ordonna de former le recueil des Ordonnances des Rois de France, qui dut être précédé d'un travail spécial sur les Chartes de la première et de la deuxième race, pour éclairer les Capitulaires de Charlemagne commentés par Baluze.

Un gentilhomme dauphinois, du nom de Leblanc, avait commencé sous Louis XIV son Traité sur les Monnaies et les Médailles, si précieux pour expliquer les règnes, fixer les dates, et régler la chronologie

1. « Diplomata, chartæ, epistolæ et alia monumenta ad res Francicas spectantia, » 3 vol. in-fol. 1791.

des événements [1]. Né sans fortune, sans protecteur, Leblanc n'aurait pu accomplir sa vocation s'il n'avait trouvé le duc de Montausier, âme sereine qui protégeait tout ce qui était utile et national. C'était un enthousiaste d'érudition que Leblanc : « Un jour au Vatican, dit M. de Crussol, son compagnon de voyage en Italie, il découvrit une médaille de Louis le Débonnaire, gravée à Rome; transporté de joie, Leblanc rédigea un Mémoire pour prouver que les rois de France avaient une antique suzeraineté sur Rome. »

Montfaucon, soldat d'abord, prit la robe de Bénédictin pour se vouer à sa belle Collection des Monuments de la Monarchie française [2] : armures, blasons, statues couchées sur les tombeaux ou placées sous les porches des cathédrales. Ce Recueil, publié à l'origine du règne de Louis XV, fut plus tard protégé par Mme de Pompadour, si bonne artiste elle-même, qui gravait admirablement : la Marquise avait pris un grand goût pour les vignettes et les ornements des

1. *Traité historique des Monnaies de France depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à présent*, 1690, in-4°.
2. *Les Monuments de la Monarchie française*, 1729-33, 5 vol. in-fol.

manuscrits. Les cinq volumes in-folio de Montfaucon furent dédiés à Louis XV. La lettre de Maufaucon au Roi est en tête du premier volume. Il est à remarquer que presque toutes les collections sérieuses d'érudition datent de ce règne qu'on a dit frivole.

Dom Clément entreprit avec les religieux de la Congrégation de Saint-Maur l'œuvre colossale d'une Histoire littéraire des Gaules et de la France primitive[1] : il fallait rapprocher, analyser les monuments, comparer, traduire les textes, faire connaître l'esprit des manuscrits, suivre les progrès de la langue, de la poésie. Les Bénédictins ne reculaient devant aucune peine, aucun labeur : tant de beaux travaux s'achevaient par l'esprit d'association et la solitude, la plus grande force à toutes les époques.

Sur le sommet de cette colline où maintenant s'élève le froid Panthéon, dans ses formes grecques et romaines, ses murailles nues, ses autels païens, s'éten-

1. Dom Clément ne fit que rédiger le XI[e] volume de l'Histoire littéraire (XII[e] siècle). Son travail principal fut l'œuvre considérable de l'*Art de vérifier les dates*, la troisième édition, plus complète que les précédentes. Il publia le premier volume en 1783, le second en 1784 et le troisième en 1787, in-fol. Dom Clément, aidé de dom Brial, publia aussi le XII[e] et le XIII[e] volume des *Historiens de France*.

dait alors le couvent des Génovéfains, admirable retraite avec ses vergers de poiriers, de cerisiers, le puits commun sous l'amandier, les vignes en treille. Au fond était un vaste bâtiment, composé de cellules, les dortoirs propres et récrépis : là vivaient les laborieux Génovéfains. Il y a quelques années, la bibliothèque Sainte-Geneviève occupait encore ce bâtiment; l'érudit éprouvait une sorte de tressaillement à la vue de ces masses d'in-folio, rangés sur des tablettes en longues lignes; tout portait le monogramme de Sainte-Geneviève. Un silence profond régnait dans la galerie, à peine troublé par le pas lointain de quelques rares visiteurs; là s'étaient achevées les plus belles œuvres de l'érudition.

Une plus riche bibliothèque encore était celle de Saint-Germain-des-Prés, autre abbaye de l'ordre des Bénédictins : « Les religieux, comme les abeilles dans leur ruche, dit Mabillon, travaillaient incessamment. » Les plus rares, les plus belles collections grecques, latines sortaient des presses de son imprimerie; les religieux en étaient les ouvriers; le cloître s'étendait depuis la Seine jusqu'au Luxembourg, comme l'ab-

baye de Saint-Germain-l'Auxerrois, de la rue du Temple jusqu'au Marais ; les vieilles tours s'éclairaient du même soleil : sous Charles le Chauve, elles avaient défendu Paris contre les Normands ; le poëme du moine Abbon constate les héroïques exploits des moines contre les pirates scandinaves.

Au centre des deux abbayes était le grand dépôt de science pour l'histoire, le couvent des Blancs-Manteaux[1], où avait vécu le père Mabillon, qui fut pour la France ce que Muratori avait été pour l'Italie. Dom Bouquet y avait aussi préparé son recueil ; plein de modestie, souvent Bouquet reculait devant son œuvre immense ; il fallait les visites répétées du chancelier d'Aguesseau et du supérieur de la Congrégation pour vaincre sa timidité. La simarre violette du Chancelier se mêla plus d'une fois aux manteaux blancs des religieux.

Sur les rayons poudreux des bibliothèques monastiques brillait la collection des *Bollandistes*[2], œuvre

1. Ce fut dans ce couvent que se rédigèrent et s'imprimèrent les volumes de l'*Histoire littéraire de France*.

2. « Acta sanctorum quotquot toto orbe coluntur, » in-fol. Les deux premiers volumes parurent à Anvers en 1643.

immense[1]. Assurément Bollandus et les révérends Pères des provinces d'Anvers et de Malines ne croyaient pas travailler pour l'histoire civile et politique. Quand ils recueillaient les légendes de la vie des Saints, ils faisaient un acte de piété et de vénération; et il se trouva que cette collection était la plus précieuse de toutes pour la vie privée et l'histoire des mœurs du Moyen Age. Les Saints s'étaient mêlés au peuple, aux métiers, au gouvernement; l'hagiographe vous initiait ainsi à la vie publique et privée de la société dans laquelle ils avaient vécu. Avec un soin particulier dans son Recueil des historiens de France, dom Bouquet insérait des extraits des Bollandistes, d'un attrait immense. Dans les temps modernes, un érudit très-sceptique s'était enthousiasmé à tel point des Bollandistes qu'il disait avec sincérité : « Donnez-moi ces gros volumes, enfermez-moi dans une cellule, et je me trouverai heureux et satisfait. » La collection des Bollandistes est d'autant plus curieuse qu'on a laissé intacts les incidents merveilleux des miracles;

1. Les Bollandistes sont tellement recherchés qu'on paye aujourd'hui les beaux exemplaires jusqu'à 15 000 fr.

on était coloriste dans le pays qui a produit Rubens; les Bollandistes firent oublier les *Acta sanctorum* de Mabillon, œuvre de critique froide et presque philosophique.

La méthode de découper par extrait Grégoire de Tours, Frédégaire, assurément imparfaite, dom Bouquet l'a suivie également pour la *Chronique de Saint-Denis,* déchiquetée par époque : la Chronique de Saint-Denis est l'histoire de France colorée par les chansons de gestes. Elle a été recueillie sous le règne de Charles V ou Charles VII avec un grand soin; les plus vieux manuscrits ne vont pas au delà du quatorzième siècle; on la considérait comme la précieuse Chronique de France, avec un tel caractère d'authenticité qu'elle était admise par les prudhommes et le Parlement. A quoi attribuer son grand succès aux quatorzième et quinzième siècles? c'est que ces Chroniques étaient nationales et enthousiastes de la France; on les recueillait à une époque néfaste, quand l'occupation anglaise grandissait par nos malheurs et par nos guerres civiles : les moines de Saint-Denis, l'abbaye essentiellement française, gardienne de l'ori-

flamme, recueillaient tous les faits, tous les gestes qui exaltaient la gloire de la patrie abattue, en rappelant le glorieux souvenir du règne de Charlemagne, de Roland et ses paladins. Quand Dunois, Tanneguy-Duchâtel voulaient délivrer la France de l'occupation anglaise, le soir près du foyer des vieux castels, ils lisaient quelques héroïques exploits des barons et des chevaliers, en s'écriant : « Ceci se lit dans les Chroniques de Saint-Denis. »

Pour le récit du règne de Clovis, les Chroniques ont suivi et traduit les livres d'Aimoin, écrits sous Charles le Chauve. Aimoin était moins un chroniqueur sec, stérile, qu'un traducteur des Chansons de gestes, qui faisait revivre le règne de Clovis : les moines de Saint-Denis le préféraient à tous autres ; la forme des chroniques se prêtait à ces enluminures ; le langage était naïf, sincère, charmant : on s'explique très-bien comment les Lacurne Sainte-Palaye, le comte de Caylus, s'étaient épris de cette langue des quatorzième et quinzième siècles, si souple, et des Chroniques de Saint-Denis avec leurs *incidences*. Les deux frères Sainte-Palaye, nés le même jour, jumeaux

de cœur et d'érudition, avaient vécu de la même vie; ils s'étaient voués aux monuments de la langue française; le comte de Caylus adorait les romans de chevalerie. Leurs travaux étaient facilités par l'œuvre gigantesque de Du Cange et son inimitable Glossaire[1]. Chaque mot du Moyen Age y était expliqué, commenté avec une dissertation spéciale; immense travail que complétèrent Baluze, Mabillon[2] et le père d'Achery dans son Spicilége[3]. Tous ces savants hors ligne travaillaient par devoir, sans vanité, sans goût du monde, comme ces artistes du seizième siècle, qui n'étaient soutenus que par la foi dans leurs œuvres. Tels sont les principaux monuments que nous avons consultés pour écrire l'histoire de Clovis et de la Première Race.

Mais cette préface ne doit pas se limiter au règne de

1. *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*; la première édition est de Paris 1678, 3 vol. in-fol. : il a été réimprimé à Francfort, même format; puis en 1710. Dom Carpentier, membre de la congrégation de Saint-Maur, publia une autre édition, de 1733 à 1736, 6 vol. in-4°; il en rédigea la préface et fit de nombreuses additions.

2. *Acta sanctorum ordinis S. Benedicti in sæc. distributa*, Paris, 1668-1702, 9 volumes in-fol.

3. *Veterum aliquot scriptorum qui in Galliæ bibliothecis, maxime Benedictinorum latuerant, Spicilegium*, Paris, 1633-1677, 13 vol. in-4°.

Clovis (l'objet spécial du présent volume) : elle doit aussi faire connaître l'ensemble de l'œuvre et le but que l'auteur se propose : il faut donner le programme général d'une Histoire de France qui s'étendra du quatrième siècle jusqu'aux temps modernes. Après Clovis et les Mérovingiens, commence le cycle carlovingien qui s'ouvre avec une magnificence particulière : il y a deux Charlemagne, l'un purement historique, l'autre pour ainsi dire enfanté par les Chansons de Gestes. La chronique-légende d'Éginhard est comme la biographie du vieil Empereur à barbe grise, la couronne au front et le sceptre en main. Éginhard, son secrétaire, a écrit sa vie; épris de la fille de l'Empereur, le doux Éginhard la transportait sur ses épaules dans les jardins du palais d'Aix-la-Chapelle, par les plus durs frimas, afin que son petit pied ne marquât pas sur la neige. Après le récit d'Éginhard, la chronique de Turpin fut longtemps acceptée comme la vérité même : la France a toujours aimé à poétiser sa gloire. Turpin racontait les hauts faits des paladins, la triste et gigantesque expédition de Roncevaux où périrent Roland, Otgier le Danois. Les Chansons de

Gestes disent l'histoire des quatre fils Aymond, montés sur le cheval Bayard. On ne doit pas dédaigner ces chroniques, la partie héroïque du règne de Charlemagne. Pour l'administration de ce grand Empire, il faut incessamment consulter les Capitulaires, œuvre de législation complète, publiée par Baluze, un grand érudit encore[1]. Baluze s'était consacré à l'étude du droit public; ses notes sur les Capitulaires de Charlemagne supposent un esprit supérieur tout rempli des études sur les Codes romains.

La nuit se fait encore après ce jour merveilleux de Charlemagne. On arrive à la sécheresse barbare des chroniques de Raoul Glaber, si crédule qu'il voit partout des phénomènes, des prodiges après la funèbre terreur de l'an mille. Ce qui alors supplée aux récits de l'histoire ce sont les Chartes, les Cartulaires des abbayes jusqu'à ce que le Moyen Age pousse le grand cri : *Croisade, Dieu le veut!* A cet appel retentissant, les barons, les chevaliers partent, la croix sur la poitrine. Dans ce pèlerinage, les Croisés voient les bril-

1. *Regum Francorum capitularia*, 1677, 2 vol. in-fol. La meilleure édition a été donnée par M. de Chiniac; elle est de 1780, même format.

lantes cités de la Grèce et de l'Asie-Mineure, Constantinople, Nicée, la Palestine : le soleil d'Orient inspire les chroniqueurs. Il y a une certaine poésie dans Robert de Nogent, Raymond d'Agiles, enfant de la langue d'oc, qui créa le poëme de la lance sacrée, l'initiateur du Tasse. Guillaume de Tyr, l'oriental, est le pieux chroniqueur des Croisades. Les récits de Villehardouin, de Joinville, colorés comme les vitraux, marquent une transition, le passage de la Chronique simple aux Mémoires : puis viennent les Chansons de Thibaut, comte de Champagne, l'idéal trouvère de la reine Blanche de Castille, mère de saint Louis ; les troubadours chantent les expéditions lointaines. Rien n'éclaire mieux la société féodale que ces œuvres des poëtes, témoins oculaires, pénétrés de l'esprit du temps. Pour les choses sérieuses de l'histoire, saint Louis dicte ses *Établissements*, et Étienne Boisleve, prévôt de Paris, les complète par son livre des *Métiers*.

Nous sommes déjà bien loin du règne de Clovis ; mais l'histoire est une : le genre humain ne subit que des modifications, il se transforme et ne meurt pas ; c'est le serpent qui se mord la queue. Les chants joyeux

des trouvères et des troubadours si pleins d'attraits préparent Froissard dont les récits nous font connaître la vie des castels, les fêtes, les tournois ; joyeux écuyer, il a tout vu, tout entendu. Monstrelet complète Froissard : s'il est moins pittoresque et moins brillant, il encadre ses récits dans des pièces officielles recueillies aux librairies et aux archives. On approche de l'époque judiciaire des Ordonnances de Charles V : on sent venir le Parlement. Quand les Anglais règnent à Paris après nos guerres civiles, les dépôts se remplissent de pièces historiques, car le prince Noir était très-formaliste comme les châtelains de la Guyenne. Si l'on excepte Juvénal des Ursins, les chroniques sont fort vides. Pour faire connaître le gouvernement des rois anglais en France, un savant dont nous avons déjà parlé, M. de Brequigny, publia de savantes dissertations. Louis XV, vainqueur à Fontenoy, vivement intéressé à ces études, ordonna de recueillir tous les faits, toutes les circonstances de la lutte, depuis des siècles engagée contre les Anglais. A la Tour de Londres, on conservait une multitude de pièces et de documents curieux sur les règnes de Charles VI et de

Charles VII. M. de Brequigny fut désigné par le Roi avec la mission de fouiller ce précieux dépôt qui avait servi aux travaux de Rimer. On peut lire dans les Mémoires de M. de Brequigny le tremblement qui le saisit en présence de ce fouilli de pièces si considérables, « qu'elles formaient un tas de dix pieds de haut et de dix-huit de large. » Le savant se mit à l'œuvre, et de ce chaos sortit la belle collection, imprimée au Louvre et si précieuse pour l'histoire.

Sous le règne de Louis XI, les Ordonnances deviennent très-abondantes ; elles forment quatre volumes in-folio, commentés par le marquis de Pastoret. Louis XI s'occupe spécialement de la bourgeoisie, des corporations de métiers ; quant à la partie pittoresque du règne, elle est tout entière dans Philippe de Comines racontant les mystères du château de Plessis-lès-Tours avec une naïveté et une tranquillité telles, qu'on le dirait complice du roi.

Les Valois sont une race vaillante, chevaleresque : leur règne se mêle à la réformation, temps de dissertation et de luttes armées : l'impartialité est impossible. La Réforme attaque l'Église, les catholiques se

défendent. Les lettres de Luther et de Calvin éclairent la guerre civile ; il n'y a pas de vérité absolue ; on n'écrit qu'avec passion ; véritable débat entre des âmes enflammées, ce n'est plus de la chronique, mais de la controverse et des entre-chocs d'armes.

A la Réforme finit le Moyen Age et commence l'Histoire moderne. Dans la réimpression de nos travaux sur cette époque nous essayerons une innovation. Comme pour l'histoire du Moyen Age, nous joindrons les pièces diplomatiques à nos simples récits pour leur assurer un caractère authentique et officiel. Les preuves sont le grand élément de l'histoire : c'est ainsi que travaillaient les Bénédictins. Une œuvre de fantaisie passe, un travail écrit sur les documents reste par la force de l'érudition puisée aux Chartes, aux Diplômes, aux Médailles. Je me suis toujours demandé comment la main ne tremble pas aux historiens ennemis des Ordres religieux en ouvrant les manuscrits que ceux-ci ont découverts, conservés et qui seuls leur permettent d'accomplir leurs travaux.

Loin de les imiter, j'invoquerai les grands noms des érudits. Soutenez mes efforts, pères de notre his-

toire : dom Mabillon, si modeste ; Du Cange qui avez donné la vie à notre vieille langue par les glossaires ; laborieux dom Bouquet, le collectionneur des chroniques ; Bongars, gentilhomme de Henri IV, grand érudit qui écrivit avec fierté : Gestes de Dieu par les Francs[1], en recueillant les chroniques des croisades ; dom Brial qui m'indiquiez comme éternel modèle l'*Histoire du Languedoc* de dom Levic et dom Vaissette. Autrefois, quand il existait des provinces, vastes circonscriptions, véritables nationalités, les États votaient des fonds pour de beaux livres sur la Province, d'où sont venues les Histoires du Languedoc, de Bretagne et de Bourgogne.

Toutes ces choses sont assurément bien passées ; les générations présentes n'aiment pas à remuer les ombres ; mais les légendes du Moyen Age nous charment encore. La chronique de Turpin sur le désastre de Ronceveaux est le bulletin de Waterloo de l'épopée carlovingienne. La nation française a une belle histoire ; il ne faut pas abaisser le passé pour trop glorifier le présent. On me pardonnera, si je suis épris

1. *Gesta Dei per Francos*, Hanau, 1611, 2 tomes en 1 vol. in-fol.

des vieilles chroniques, des paladins, des cours plénières, des tournois, des reliquaires, autour desquels se développa notre histoire nationale. N'oublions pas que le tombeau de saint Martin de Tours fut le palladium de notre gloire et le refuge des serfs poursuivis par le féodal.

Ce tombeau, principe de notre nationalité, j'ai voulu le toucher et le voir. A Tours, la cathédrale antique a été détruite : il n'existe plus que deux larges et vieilles tours, et l'une porte encore le nom de Charlemagne. Une rue a été percée à travers ces ruines : sur une petite place est une modeste chapelle en bois, construite autour des vestiges du tombeau de saint Martin : la dévotion au Saint est encore vive, ardente; les murs recrépis de blanc sont pleins d'*ex-voto* suspendus : on descend dans une crypte qui rappelle les catacombes de Rome. Un flambeau à la main on peut voir les traces du tombeau national du civilisateur des Gaules[1].

1. Une œuvre pieuse a été fondée pour la reconstruction de la cathédrale de Tours. Un million a été déjà recueilli par souscription. Le savant directeur de l'œuvre, un jeune et modeste oblat, l'abbé Rey, m'expliqua dans les

Il y a quelques mois j'étais à Reims sous le porche de la cathédrale où tant de figures de rois s'étalent dans leurs longs vêtements. En les contemplant, il me semblait voir toute l'histoire de France se dérouler sur des tablettes de pierres. On me montra dans le trésor la croix épiscopale de saint Rémi donnée, disait-on, par Clovis. On célébrait un grand office : il me semblait entendre l'archevêque Hincmar chantant le *Te Deum* pour Charlemagne : il avait sa mitre d'or, sa chape grecque, sa crosse antique. L'encens répandait ce parfum qui, selon Grégoire de Tours, avait attiré les compagnons de Clovis dans le baptistère. A Soissons, je cherchai la ruine de saint Médard et la statue couchée de la reine Frédégonde, la contemporaine de Brunehaut. A travers les villes et les villages, théâtre des événements de la Première Race, sur les hauteurs de Laon, au milieu de la vieille cathédrale ébréchée

plus grands détails les curiosités du tombeau. Comme je m'étonnais de la merveilleuse foi dans les miracles de saint Martin de Tours, il me montra un *ex-voto* : c'était celui d'un médecin sceptique qui n'ayant pu lui-même opérer la guérison de son enfant s'était adressé à saint Martin de Tours et avait obtenu par la foi ce que la science n'avait pu accomplir; la foi est une si grande force même dans l'histoire civile : que de miracles n'a pas opérés la foi en la République et en Napoléon : la Marseillaise n'est-elle pas un grand cantique qui a opéré ses miracles?

par le temps, je suivais les Francs de Clovis, la framée au poing. En traversant les forêts de Villers-Cotterets et de Fontainebleau, je me rappelai le récit des chroniques, les aboiements des molosses qui poursuivaient l'urus et les monstrueux sangliers. Ainsi l'imagination colore l'histoire ; elle nous fait vivre dans le passé, et c'est le plus grand bonheur pour l'érudit.

Reims, août 1868.
Tours, mars 1869.

CLOVIS

ET

LES MÉROVINGIENS

CLOVIS

ET

LES MÉROVINGIENS

LIVRE I

L'EUROPE BARBARE. — LES GAULES CELTIQUES ET ROMAINES

Aspect du territoire primitif des Celtes. — Les diverses tribus.— 1° Les Germains; 2° les Scandinaves; 3° les Bretons; 4° les Gaulois; 5° les Goths. — Les premières émigrations celtiques. — Italie. — Grèce. — Asie Mineure. — La civilisation de l'Asie. — Voyage des Phéniciens. — Les Carthaginois en Espagne. — Colonie de Marseille. — D'Antibes. — Alliance de Rome et des Phocéens. — La première province gallo-romaine. — Véritable caractère des guerres de César. — Ses fautes stratégiques. — Ses défaites en Germanie; dans les îles bretonnes. — Capacité de ses lieutenants. — Galba. — Crassus. — Brutus. — Ils réparent ses fautes. — Rectification de la géographie des Gaules.—Examen des *Commentaires* de César. — L'expédition des Gaules fut une campagne toute politique pour préparer la dictature. — Le gouvernement de la Gaule avant la conquête. — Mœurs. — Habitudes. — Le Druidisme.

L'immense territoire qui s'étendait depuis le Palus-Méotique jusqu'à la Germanie, le Jutdland scandinave, la Batavie, la Gaule, était habité par une multitude de tribus

désignées sous le nom générique de Celtes[1]. Était-ce une corruption du mot *Scythe*, lequel en passant dans la langue gutturale se serait prononcé *Kelte* (Celte) : peut-être faut-il voir une de ces désignations générales que les Romains donnaient aux groupes de nations barbares : Strabon, le géographe exact, dit : « Les nations connues vers le septentrion et d'abord appelées *Scytes* ou nomades, comme on le voit dans Homère, commencèrent dans la suite et quand on connut les pays occidentaux à être appelés Celtes[2]. »

Ces peuples habitaient des solitudes immenses, couvertes de chênes et de sapins : (ainsi était la forêt Hercynienne[3]). Les hommes étaient à l'état primitif, les cheveux longs, la barbe inculte, armés de haches en os ou de javelots en bois grossier : point de culture de terre, la chasse qui maintenait les habitudes nomades, les exercices violents ; aucun amour du sol, la guerre continuelle, caractère naturel de toutes les familles aborigènes ; et dans ces forêts, des races d'animaux entièrement perdues : un bœuf de la forme d'un cerf à une seule corne, les élans noirs, si farouches qu'ils ne se couchaient jamais, l'urus, sorte de taureau de la taille de l'éléphant, terrible adversaire de l'homme ; le molosse, chien énorme qui ne craignait pas le combat avec le lion[4].

1. Dom Bouquet, dans son admirable préface en tête du grand recueil : *Hist. rer. Gallic.*, a donné tous les textes qui se rattachent à l'origine des Gaulois.

2. Strabon, lib. Ier.

3. César dit qu'il fallait neuf jours pour traverser la forêt Hercynienne : « Hujus Hercyniæ silvæ.... latitudo novem dierum iter expedito patet. » *Comment.*, liv. VI, cap. xxv.

4. « Est bos cervi figura.... Tertium est genus eorum, qui Uri appellantur.

Le sol abrupte avait dû subir des cataclysmes récents : aux petites îles du Belt-Danois, les terres s'étaient déchirées par un volcan; dans la Frise du sol avait été inondé par la mer : le Danube et le Rhin avaient déplacé leur lit; les Alpes contenaient une ceinture de cratères encore en feu, les montagnes de l'Auvergne jetaient leurs laves : partout des sources d'eaux chaudes et minérales. Sur les côtes de Bretagne on avait vu les créations spontanées d'îles surgissant au milieu des tempêtes : le mont Belen [1], selon les traditions, était sorti de la mer avec ses rochers escarpés; des continents avaient disparu comme la fameuse Atlantique si célèbre chez les anciens : l'île des Bretons et des Pictes était frangée avec une telle régularité qu'elle pouvait adapter ses golfes, ses caps aux côtes de la Gaule et de la Bretagne comme deux moitiés du même continent.

Tacite, dans son admirable livre *De moribus Germanorum* composé au temps de la Rome des Césars, a écrit une satire pleine d'allusion au peuple romain dégénéré. L'historien, élevé à l'école stoïque, exalte les habitudes austères et fortes des barbares pour les opposer, comme contraste, aux coutumes avilies de Rome en décadence. Les Germains étaient une branche du grand arbre celtique dont les vastes rameaux s'étendaient au nord et au centre de l'Europe. Avec de légères nuances on trouve chez tous, les légendes primitives sur Odin, Thorn, Freya de la Scandinavie ; la différence des territoires seule avait créé des habitudes par-

Hi sunt magnitudine infra elephantos. » *Comment.*, cap. XXVIII. Les molosses paulo existaient encore du temps de Charlemagne.

1. Aujourd'hui le mont Saint-Michel.

ticulières à chaque tribu. Les Germains nomades s'occupaient de chasse, de pâturage, de troupeaux; les Scandinaves, entourés de mers, s'étaient passionnés pour les expéditions maritimes et la piraterie : la mer, soulevée par la tempête, grondait incessamment sous un ciel assombri de neige; les monstres marins venaient se jouer sur les côtes; de fortes pirogues naviguaient dans les mers hyperboréennes, les scandinaves connaissaient l'Islande : des traditions mêmes racontent qu'ils avaient touché le Groënland et l'extrême Amérique du Nord[1].

Dans le déplacement continuel des tribus, il serait bien difficile de préciser le territoire occupé spécialement par les Gaulois[2], mais à l'époque où les Romains commencèrent à s'inquiéter de leur migration, ce qu'on appelait la Gaule embrassait à peu près les provinces qui forment aujourd'hui la France, plus une partie de la Belgique jusqu'au Rhin, la Suisse jusqu'aux Hautes-Alpes. Ce territoire inculte comme la Germanie était tout couvert de forêts sombres, traversée par de nombreuses rivières, inondé par des marais; quelques huttes groupées formaient des bourgs, laissés, repris, abandonnés dans d'incessantes migrations. Le culte était sombre, les victimes humaines sacrifiées sur des autels de pierre : le sang coulait à travers une noire rigole. Les Druides possédaient quelques traditions fabuleuses qu'ils

1. Malte-Brun, qui avait profondément étudié la question, a recueilli les preuves dans sa Géographie (liv. XIV) : Notes sur la découverte de l'Amérique.

2. Le nom de Gaulois ne fut entièrement accepté que lorsque celui de Celte fut abandonné : « Verum ut Galli appellarentur, non nisi serò usus obtinuit. Celtas cum ipsi se antiquitùs, tum alii eos nominabant. » (Pausan., lib. I.) Les vrais Gaulois étaient appelés par les Grecs : *Galates*.

chantaient ou enseignaient dans les forêts de chênes où le gui sacré se mêlait à la verveine odorante.

L'école d'Alexandrie qui colorait toujours de son mysticisme, les traditions religieuses des peuples, élevait le druidisme à l'honneur d'un système de philosophie et de sagesse parfaite comme chez les prêtres de l'Égypte, de la Syrie, de la Perse et les initiés au culte de Mithra. Diodore de Sicile mêle le nom d'Hercule à l'histoire de la Gaule : « On raconte, dit-il, qu'Hercule fut aimé d'une fille d'un roi de la Celtique, il en eut un fils du nom de Galatès ; il donna à ses sujets le nom de *Galates* et au pays de sa domination le nom de Galatie ou des Gaules. » Partout se retrouve le mythe d'Hercule, dompteur et civilisateur. La fable du centaure Chiron, des écuries d'Augias, de l'hydre de Lerne sont différentes faces de la lutte antique de quelques héros contre la barbarie[1].

Les traces vivantes du culte des Druides se retrouvent surtout dans la Bretagne. Aux plaines de Carnac sont encore debout des blocs de pierres rangés sur des lignes parallèles loin de toute carrière connue[2] ; cette gigantesque merveille n'est pas le résultat d'une convulsion de la nature ; un volcan n'a pu produire cette régulière construction. Quelle troupe de géants a donc remué ces pierres pour en former des autels couverts de fissures d'où le sang des victimes humaines coulait à flots? Les monuments de la plaine Lockmariaker gardent plus profondément encore les traces de la main de l'homme. Terre étrange que la Breta-

1. Diodore de Sicile, liv. V.
2. Cambry compte quatre mille de ces dolmens. M. de La Sauvagere, dans son *Recueil des Antiquités de la Gaule*, en a fait une description exacte.

gne, où le culte des druides était dans sa sauvage puissance ! l'île de Sein était le séjour des divinités fatidiques, maîtresses des tempêtes. Le mont Belen, consacré à Belénus, était habité par la fée des écueils ; les noms les plus lamentables, les plus tristes étaient murmurés dans la forêt des pleurs, bois touffus où s'accomplissaient les sacrifices. Ceux qui ont cherché dans les druides, des penseurs et des civilisateurs n'ont jamais parcouru ces sombres contrées semées d'abominables autels[1] trempés du sang des victimes humaines.

Cette barbarie régnait aussi profonde parmi les tribus de la grande île des Bretons et des Pictes, en face des Gaules; la plus puissante de ces tribus s'appelait Breit (en langue primitive *peint*); ces insulaires se teignaient le visage et le corps. Les hardis navigateurs carthaginois et tyriens connaissaient les îles Baratanac (en langue punique terre d'étain), parce que l'étain recueilli jusqu'à fleur de terre[2] était l'objet d'un grand commerce; s'il y avait quelque civilisation sur les côtes, au-delà de ces limites l'esprit aborigène se maintenait dans l'état sauvage; selon Pline et Strabon, l'aspect des naturels était effrayant : de longs cheveux incultes pendaient jusqu'à la ceinture; quelques-uns les faisaient revenir sur leur tête (comme les Comanches de l'Amérique); ils ne portaient pas la barbe; couverts de peaux arrachées aux buffles et aux loups de mer, ils étaient tatoués de bleu. Dans des champs incultes ils gardaient les trou-

1. Nous reparlerons plus tard de cette école qui a voulu faire honneur aux Druides de la civilisation des Gaules pour nier les bienfaits des Evêques chrétiens.

2. Les Grecs donnaient aux îles des Bretons le nom de *Casseteri* (étain).

peaux, en s'exterminant dans des combats acharnés. Ainsi étaient les Bretons.

Les Carthaginois, maîtres du commerce de l'Espagne, avaient porté un peu de civilisation parmi les tribus campées entre les Pyrénées et les colonnes d'Hercule; le hardi navigateur Hannon, après avoir côtoyé l'Afrique, avait visité les rivages de la Bretagne et de la Frise. L'Espagne possédait le sol le plus riche en métaux précieux, les mines d'argent d'une exploitation facile en faisaient comme le riche pays des Hespérides[1]. On doit croire même que la fable de Jason et de la conquête de la Toison d'or n'étaient que le récit du premier voyage de découvertes aux colonnes d'Hercule; les véritables Argonautes étaient les Tyriens et les Carthaginois; les Hespérides devaient être le Portugal (Portus-Galiæ, la porte des Gaules).

Les Gaulois, parmi les Celtes, étaient les tribus essentiellement émigrantes. L'abréviateur si exact des fastes romains, Justin, raconte que déjà sous les Tarquins une multitude de trois cent mille Gaulois[2] vint comme un torrent se jeter, l'une sur la Pannonie, l'autre sur l'Italie. Plutarque ajoute que ces barbares étaient d'une forte stature, belliqueux et capables de porter leurs armes aux extrémités du monde[3]. Avec eux marchaient leurs femmes, leurs enfants (il n'était jamais question des vieillards chez les barbares). Les Gaulois se fixèrent d'abord aux extrémités des Alpes-Maritimes,

1. Pline dit que les Phéniciens, les Carthaginois avaient fondé de nombreuses colonies en Espagne.... « In universam Hispaniam M. Varo pervenisse Iberos, Phœnices et Pœnos tradit. » Pline, lib. III, cap. III.

2. *Trecenta millia*.... Justin., lib. XIV, cap. I.

3. Plutarque, *in Camill.*

mais les chauds rayons du soleil devenant insupportables, ils cherchèrent un nouveau campement sur le territoire des Clusiniens (la Toscane) aux pieds des Apennins; leurs deux chefs s'appelaient Sigovèse, Bellovèse[1].

L'an 363 de Rome, s'éleva Brennus, grand parmi les Gaulois; originaire de la tribu soissonnaise, établie au nord des Gaules où, plus tard, furent bâtis Lutèce et Soissons (Soissons, la plus antique des cités); à la tête d'une nouvelle colonie gauloise, Brennus vint jusque sur les bords de l'Adriatique, entre le Metaure et le Rubicon; sans hésiter il envahit les terres des Romains; et, lorsque le Sénat leur fit demander de quel droit ils s'emparaient de Ravenne et du Picènum, Brennus fièrement répondit : « Que ce droit, il le portait à la pointe de son glaive et sur le tranchant de sa hache[2]. » Brennus, avec ses Gaulois, marcha sur Rome, le Sénat lui opposa en vain une armée; ses débris dispersés portèrent l'effroi jusqu'au Capitole. Le Sénat voulut arrêter les conquérants en déployant la majesté de ses pompes : quatre-vingts vieillards, à la barbe blanche, assis sur les chaises curules attendirent les barbares autour du temple de Jupiter. Un Gaulois, à l'esprit railleur (ainsi était la tribu entière), prit la barbe d'un de ces vieillards immobiles comme des statues; le sénateur le frappa de son bâton d'ivoire : ce fut le signal du massacre[3].

1. C'est Tite-Live qui donne aux chefs gaulois ces noms de Sigovèse et Bellovèse. Il les a évidemment latinisés.

2. Cette mise en scène est écrite avec beaucoup d'art par Tite-Live, lib. V, cap. XLVIII.

3. Polien ajoute que les Gaulois étaient un peu enclins au vin : « Naturâ autem celtica gens ad vinum proclivis est. » (Lib. VIII, cap. XXV.

Sur une des hauteurs de Rome s'élevait le Capitole, temple et forteresse à la fois, comme le Parthénon d'Athène; les plus braves d'entre les jeunes Romains s'y étaient renfermés. Rome réduite en cendre, les Gaulois tentèrent de surprendre le Capitole; par une nuit profonde, ils essayèrent d'escalader les rochers amoncelés autour du temple. Le dictateur Manlius, éveillé par le cri des oies sacrées, s'élança sur les murailles et le Capitole fut pour quelque temps préservé; enfin, exténués de faim et de besoin, les Romains demandèrent à se racheter; moyennant mille livres d'or, Brennus consentit à évacuer les terres conquises. Tite-Live, le spirituel légendaire des premiers temps de Rome, raconte que les Gaulois apportèrent de faux poids, et comme le tribun Sulpicius s'en plaignait, Brennus mit avec insolence son glaive dans la balance en s'écriant : « Malheur aux vaincus[1] ! »

Ainsi étaient les Gaulois, nos pères, victorieux de la race latine et grecque. Un autre Brennus envahit la Macédoine à travers les précipices et les montagnes[2]. Delphe fut sauvée par un de ces miracles des dieux que multipliait l'ingénieuse mythologie : un tremblement de terre, une tempête furieuse couvrit les combattants d'un voile obscur : les Gaulois revinrent en désordre dans la Pannonie; vingt mille de ces conquérants sous la conduite de Lutacius (originaire de Lutèce) descendirent jusqu'à Bysance. Appelé par Nico-

1. « Pondera ab Gallis allata iniqua, et, tribuno recusante, additus ab insolente Gallo ponderi gladius; auditaque intoleranda Romanis vox : *Væ victis esse.* » (Lib. VIII, cap. xxv.)

2. Telle était la fierté courageuse des Gaulois que, selon le récit de Strabon, ils ne craignaient rien que la chute du ciel : « Nihil sane, nisi forte cœli casus obruarentur. » (Liv. VII.)

mède roi de Bithynie, Lutacius colonisa le pays fertile qui prit le nom de Galatie ou Gallo-Grèce[1].

L'histoire de la colonie phocéenne est surtout curieuse parce que Marseille fut la porte par laquelle les Romains s'introduisirent dans les Gaules. L'an 530 avant Jésus-Christ (cinquante-septième olympiade), sous Servius Tullius, des navigateurs phocéens[2] vinrent débarquer entre le Rhône et le Var; bien accueillis de la tribu gauloise du littoral, les Phocéens s'unirent par des mariages : ils eurent bientôt à combattre les Liguriens, leurs voisins et les Allobroges, tribu des Alpes; les Phocéens fondèrent d'autres colonies à Nice, à Antibes et à Agde jusqu'à Arles et Montpellier[3]. Rome, l'alliée de la république des Phocéens, loua ses mœurs, ses institutions, la fécondité de ses terres, ses raisins suspendus aux vignes, ses bonnes figues, ses bois d'oliviers[4] : Marseille resta la fidèle alliée de Rome dans la lutte contre Carthage. L'historien Justin dit : « Les Marseillais ayant fait alliance dès le commencement avec les Romains en remplirent les devoirs avec une extrême fidélité[5]. Des députés de Marseille revenant de Delphe où ils avaient été envoyés pour porter des présents à Apollon, ap-

1. Les Phéniciens occupaient déjà le littoral ainsi que le constatent des inscriptions découvertes récemment.

2. Aristote dit que c'étaient des marchands de Phocée, ville d'Ionie. Sénèque ajoute : « Phocide relictâ, Graii qui nunc Massiliam colunt. »

3. Strabon, liv. IV, p. 180.

4. Cicéron surtout ne tarit pas d'éloges sur Marseille : « Sic optimatum consilio gubernatur, ut omnes ejus instituta laudare faciliùs possint quam imitari. » (Cicer., *Orat. pro Flacco.*)

5. Justin dit : « Cum Romanis prope ab initio conditæ urbis fœdus summa fide custodierunt auxiliisque in omnibus bellis industriè socios juverunt. » (Liv. XLIII, cap. III.)

prirent que Rome avait été incendiée par les Gaulois; cette nouvelle plongea les Marseillais dans un deuil profond; ils s'empressèrent de recueillir, tant du trésor public que des libéralités privées, tout l'or et tout l'argent nécessaires aux Romains pour payer aux Gaulois la somme exigée par eux comme prix de la paix. »

Les expéditions d'Annibal furent secondées par les Gaulois. Cet appui explique sa marche osée des Pyrénées aux Alpes : Annibal menait à sa suite presque toutes les tribus gauloises: la république de Marseille seule prit parti contre Carthage. Le Sénat de Rome lui décerna le titre de sœur[1]. Elle lui fournit des secours pour repousser les Liguriens, campés sur le territoire de Gênes, de Nice et de la Provence. Le consul Quintus[2] Opimius distribua les terres des Liguriens aux Marseillais : deux légions s'établirent sur le Var pour les protéger[3], tandis que le pro-consul Sextius, à quelque distance de Marseille dans un pays tout trempé de sources d'eau chaude, établissait une colonie sous le nom d'*Aquæ Sextiæ* (Aix)[4]. Il fallait appuyer cette colonie sur l'Italie : Rome commença la guerre contre les Allobroges réunis entre le Rhône, l'Isère jusqu'au lac Léman.

Les Allobroges avaient des alliés parmi les Gaulois du centre : les Averniens (Auvergnats). Le consul Q. Fabius les rejeta au bord de l'Isère après un grand carnage. Rome

1. Polybe, liv. III, chap. VIII, traduction de D. Thuillier.

2. An de Rome 599.

3. Polybe, *Ambassades*, 194 : « Quintus Opimius consul Transalpinos Ligures, qui Massiliensium oppida Antipolim et Nicæam vastabant, subegit. » (Tit Liv., lib. XLVII.) Les légions s'établirent sur le beau territoire où se trouvent aujourd'hui Grasse et Fréjus.

4. « C. Sextius proconsul, victa Salviorum gente, coloniam Aquas Sextias

n'incorpora pas d'abord l'Auvergne à son territoire, il fallait marcher progressivement. Quant aux Allobroges, leur sol touchait aux Alpes et à l'Italie; il fut réuni à ce que les Romains commençaient à nommer la *Province* (depuis la Provence). Des bords du Rhône partit le consul Marcius-Narbo, pour fonder une nouvelle colonie romaine sous le nom de Narbonne.

L'an 651 de Rome fut marqué par la grande invasion des Cimbres et des Teutons (les Celtes Germains). Ces barbares trouvèrent des alliés parmi les Gaulois : les plus ardents, les Tectosages, avaient pour cité principale Toulouse. Marius les attaqua dans les plaines de la Crau, ou au pied de la montagne Sainte-Victoire[1] : leurs os blanchirent le sol à plusieurs lieues. Les Tectosages firent leur soumission, de sorte que *la Province* agrandie comprit le territoire qui s'étend du lac Léman jusqu'à l'Isère, avec la colonie d'Aix, le haut et le bas Languedoc, Narbonne et Toulouse; l'Auvergne resta seulement tributaire sans jamais se séparer de Rome. L'organisation ferme et vigoureuse des Romains avait porté l'ordre, la force, la civilisation, l'obéissance dans la Gaule conquise. Marius mit la dernière main à l'organisation de la *Province* romaine.

Il était important de bien préciser l'état des possessions gallo-romaines pour justement apprécier les campagnes de

condidit, aquarum copia, et callidis et frigidis fontibus, atque a nomine suo ita appellatas. » (Tit. Liv., *Epitom.*, lib. LXI.)

1. Tite-Live avoue que c'en était fait de Rome, si le siècle n'avait pas produit un Marius : « Actum erat nisi Marius illi sæculo contigisset. » Il existe de nombreuses dissertations sur le lieu où fut donnée la grande bataille de Marius contre les Cimbres. J'ai visité le champ de la Crau couvert de cailloux.

César dans les Gaules. Marius proscrit, personne ne parla plus de sa victoire sur les Cimbres qui avait sauvé les colonies romaines : le Sénat abaissé décernait à César tous les honneurs du triomphe après ses expéditions si faiblement conduites, entremêlées d'échecs, deux fois impuissantes dans la Germanie et la Bretagne, et qui avaient dévoré douze légions. César écrivant ses *Commentaires*, n'eut pas de contradicteurs, ni de critique : quand le Sénat le plaçait parmi les constellations célestes, qui aurait osé contredire César? Jules César, l'émule de Catilina, perdu d'honneur et de dettes à la fin de son triumvirat avec Pompée et Crassus reçut le gouvernement des Gaules[1]. Il était à Rome au milieu des intrigues de ses amis dans le Sénat, lorsque les Helvétiens (les Suisses) quittèrent leurs montagnes pour chercher un établissement dans les Gaules centrales : César accourut pour les protéger. Cette expédition au milieu des Alpes rencontra des obstacles : les Helvétiens se défendirent avec désespoir; les jeunes, les forts descendirent le Haut-Rhin pour se réfugier en Germanie[2].

César suivit les Helvétiens dans leur retraite jusque chez les Germains, vaillantes tribus qui sous leur chef Arioviste étaient venues sur le Rhin. César temporisa, négocia pour attendre ses légions dispersées; dès qu'il put disposer de ses forces, il livra bataille près de Béfort. A l'exemple des Germains, les Belges, les plus intrépides parmi les Gaulois,

1. Après son premier consulat, l'an 693 de Rome.

2. *Commentaires de César*, liv. Ier, ch. II : l'empereur Napoléon Ier a commenté lui-même les campagnes de César et les juge avec une grande sévérité. Les notes sur les *Commentaires* sont un travail bien supérieur à la *Vie de César*.

passèrent la Sambre, et avec eux les Frisons, peuple étrange et féroce fort redouté des Soissonnais, et des tribus de la Marne et de la Seine, un peu civilisées par le contact de la *Province* romaine ; auxiliaires de César, ils marchèrent contre les Belges. Les dispositions furent lentes et tardives ; sur la Sambre, l'armée romaine, surprise, se défendit héroïquement avec des pertes énormes ; la discipline, la persévérance, le courage des légions enfin assurèrent la victoire.

Après ces pacifications timides, César revint à Rome où l'attendaient des arcs de triomphe, les actions de grâces aux dieux immortels. On soutenait sa dictature ; ses lieutenants continuaient des expéditions plus heureuses contre les Gaulois divisés ; ces tribus combattaient seules, l'une après l'autre et quelquefois même l'une contre l'autre. Galba[1] s'assura une libre route sur les Alpes au milieu des Helvétiens et Crassus s'empara du pays des Nannêtes (Nantes, la Bretagne). Les Bretons, navigateurs intrépides, accoutumés aux tempêtes étaient plus inconnus encore aux Romains que les Gaulois. César, retenu à Rome par ses intrigues politiques, écrivit au jeune Crassus de préparer dans la Loire la construction de navires longs[2] et des galères à la rame, capables de prendre aussitôt la mer. Les barques des Bretons étaient éperonnées, fortement charpentées ; leurs voiles de peau de mouton tannée résistaient aux grands vents du Nord et aux tempêtes du golfe de Gas-

1. C'est le Galba qui, vieillard, fut élu à l'empire.

2. « .... Naves interim longas ædificari in flumine Ligere quod influit in Oceanum, remiges ex Provincia institui, nautas gubernatoresque comparari jubet. » (Cæsar, lib. III, cap. IX.)

cogne. Pour les aborder, les Romains se servirent de crocs en fer qui déchiraient ces voiles; comme les Bretons n'étaient pas accoutumés à la rame, les galères prirent la supériorité. César ne vint au camp que lorsque ces travaux furent achevés; il en laissa le soin à Brutus, le jeune patricien qui devait le frapper au pied de la statue de Pompée[1]. Dans l'opinion de César, la Bretagne gauloise ne pourrait être soumise que lorsqu'elle ne recevrait plus les secours de cette grande île qui se déployait en face comme un monstre de mer. Il croyait également que les provinces du centre des Gaules resteraient effervescentes, tant que les Germains ne seraient pas domptés : deux expéditions furent donc simultanément résolues. Les légions jetèrent en quelques jours un vaste pont sur le Rhin en face de Cologne. Ces vétérans étaient à la fois pontoniers, marins, constructeurs. César passa le Rhin en face des forêts profondes et des marais pestilentiels. Les députés germains accourus à sa rencontre lui dirent : « Pourquoi passes-tu le Rhin? Cette terre est à nous comme la Gaule est à toi. » Ainsi averti, César, presque sans combattre, se hâta de traiter avec les Germains.

L'expédition contre l'Angleterre appela César sur la Loire où ses lieutenants avaient préparé la flotte : deux légions seulement furent embarquées sur soixante-dix galères à rames. Les Romains connaissaient mal le flux et le reflux des marées, les courants, ou les tempêtes de la Manche, derrière les populations un peu civilisées des côtes, campaient des multitudes aborigènes : surprises dans les ma-

1. Les lieutenants de César dans les Gaules : Crassus, Galba, Brutus, Cassius se dessinèrent plus tard contre ses projets ambitieux.

rées de la Tamise, les légions furent déchirées par le choc des chariots. César, forcé d'abandonner l'île des Bretons comme il avait évacué la Germanie, revint à Nantes pour accomplir un second voyage à Rome où l'attendaient les brigues populaires[1]. Au milieu de Rome agitée, César ne cessait d'écrire à Brutus, à Cassius, à Cicéron pour leur recommander de construire de nouveaux navires capables de lutter contre la haute mer et les marées. Arrivé au camp, tout était prêt pour l'embarquement de cinq légions et quinze cohortes[2]. Elles abordèrent vers la Tamise : à mesure que les Romains s'avançaient, les barbares se retiraient au milieu des bois, enlevant les vivres, coupant les communications; la tempête vint à leur secours et César dut encore renoncer à son expédition. Ces disgrâces des Romains dans l'île des Bretons favorisèrent l'insurrection générale des Gaules. La légion de Sabinus fut tout entière massacrée[3]. Cicéron, le lieutenant de César environné par les tribus soulevées, s'abrita derrière de forts retranchements comme savaient en faire les légions. César accourut encore de Rome au bruit de cette insurrection qui gagnait des extrémités au centre : de Liége et de Trèves jusqu'au pays

1. Les deux expéditions de Germanie et d'Angleterre forment le IVe livre des *Commentaires*. L'empereur Napoléon Ier dit : « César n'avait pas assez réfléchi sur les forces nécessaires à une expédition de cette importance; elle tourna à sa confusion. »

2. D'après l'empereur Napoléon Ier, cinq légions complètes formaient un effectif de 40 000 hommes. Ne pas confondre ces *Commentaires* si remarquable écrits á St-Hélène avec la *Vie de César*.

3. « Paucis ex prælio elapsi, incertis itineribus per silvas ad Labienum legatum in hiberna, perveniunt.... » (Cæsar, lib. V, cap XXXVII.) « Le massacre de la légion de Sabinus, dit Napoléon Ier, est le premier échec sérieux que César ait reçu dans les Gaules. »

de Sens, de Chartres et d'Orléans ; ces populations concentrées autour de Lutèce, César les calma par des paroles et des engagements. Il promit l'assemblée générale des Gaules, témoignage public de liberté et de nationalité; dès lors il put se porter sur le Rhin ; partout il trouva une résistance ferme, obstinée. L'expédition de Germanie échoua comme l'expédition d'Angleterre : « César avait plus d'ambition, de témérité, que de génie. » Alors circulèrent parmi les Gaulois mille rumeurs sur les impuissances de Rome et les déchirements de la République. Une nouvelle insurrection éclata : les Carnutes (les Gaulois du pays de Chartres) furent entraînés par les Avernes (Auvergnats) et de cette race vigoureuse s'éleva Vercingétorix (le grand chef)[1] : les Senonais (Sens), les Pictones (Poitevins), les Cadurques (Quercy), les Turons (Tours), Aulerques (Évreux), Lemoviques (Limousins), Andes (Anjou), l'acclamèrent. Vercingétorix prit les mesures les plus énergiques pour réunir dans ses mains tous les pouvoirs : aux villes incertaines, il demanda des otages, aux fidèles des sacrifices. L'enthousiasme, il faut le reconnaître, ne fut pas général et la levée des Gaules incomplète : César avait divisé, énervé les résistances ; des villes envoyaient leur soumission aux Romains[2]. Bien des Gaulois à une liberté barbare, préféraient la civilisation romaine avec ses attraits de douceur

1. Tous les noms gaulois donnés dans les *Commentaires* de César sont plutôt des titres de dignités que des noms propres. Ainsi, dans la langue celtique : *ver-cinn-cedo-righ* dont César a fait Vercingetorix signifie grand chef, et *cinn-cedo-righ* (*Cingétorix*), chef de cent têtes.

2. Les *Commentaires* indiquent les noms des populations qui firent leur soumission et se lièrent à César. (Liv. III.)

et de repos qui pénétrait par la *Province* (Narbonne, Toulouse). D'après le récit de César, ces pays étaient déjà couverts de villes commerçantes. Autour de la boueuse Lutèce étaient bâties les villes de Melun, Autun, Sens, Orléans : dans les rangs de l'armée de César et sous le titre d'alliés se trouvaient des Gaulois et des Germains[1]. L'armée de Vercingétorix compta bien des faibles et des découragés : l'habileté de César fut de s'attirer des alliés, de leur acheter des vivres, des chevaux et d'imprimer partout à ses légions, à ses cohortes cette persévérance, cette énergie qui ne se décourageaient devant rien; les soldats romains, ingénieux ouvriers, inventaient des machines de guerre; au milieu des marais, ils construisaient des routes mobiles en bois; une seule nuit suffisait pour abattre une forêt; mille légionnaires se mettaient à l'abri des traits sous une toiture d'osier.

Les opérations de cette dernière campagne de César se renfermèrent dans un cercle étroit entre Paris, Sens, Bourges, Orléans. Ici pour la première fois il est question d'Alise[2], ville mystérieuse, comme ces cités des Astèques qu'on trouve dans les pampas du Mexique. Alise devait être considérable, puisque Vercingétorix y abrita une armée de quatre-vingt mille hommes : aujourd'hui tous les débris sont disparus sous les champs cultivés : quelques colliers

1. Les cohortes germaines prêtèrent un grand concours à César : « Laborantibus nostris Cæsar Germanos submittit.... tum Germani acrius usque ad munitiones sequantur. »

2. Alise, d'après le récit de Diodore de Sicile, était une cité fort ancienne, qui devait sa fondation à Hercule : les travaux de d'Anville, Malte-Brun, Walkenær, la placent sur le mont Auxori, près de Semur. L'esprit courtisan a récemment multiplié les recherches sur la ville d'Alise.

d'or, des chaînes, des armures indiquent seulement qu'autrefois une ville célèbre, la cité gauloise existait là, vivante, animée. Vercingétorix restait isolé avec une armée sans discipline, composée de désespérés et de fatigués : il livra bataille; il fit des prodiges et la perdit. César, implacable contre ceux qui résistaient, se montra généreux envers les Gaulois qui revenaient librement se placer sous la domination romaine. Vercingétorix crut à cette clémence : César avait trop d'intérêt à finir la guerre des Gaules pour ne point accepter la soumission du grand chef. Placé sur son tribunal, entouré de ses licteurs et de la cohorte germaine, il reçut les Gaulois vaincus, le saluant de leurs acclamations. Vercingétorix, fier même encore dans sa défaite, à la manière des barbares fit caracoler d'une façon très-audacieuse son cheval autour du prétoire et déposa son javelot, son glaive aux pieds de César. Vercingétorix fut traité en vaincu; Rome n'était généreuse qn'avec ceux qu'elle ne redoutait plus.

Tout fut environné d'un grand éclat; César préparait son triomphe au Capitole; homme politique, il voulait accomplir ses projets de dictature. Les mille trompettes retentirent pour acclamer le vainqueur et le pacificateur des Gaules[1]; on exagéra l'importance du service pour en obtenir un plus grand prix. Vercingétorix, attaché au char de la victoire parmi les esclaves et les vaincus, fut livré à la

1. César se hâta de donner avis au Sénat de Rome de cette pacification; des actions de grâce, des fêtes, qui durèrent plus d'un mois, furent célébrées à Rome : « His rebus, litteris Cæsaris cognitis Romæ, dierum xx supplicatio redditur. » C'est par ces mots que se terminent les *Commentaires* de César.

hache des licteurs. Ce n'étaient pas seulement les divisions intestines des Gaulois qui avaient aidé César dans sa pacification et ses conquêtes, mais encore les charmes de la civilisation romaine qui pénétrait les Gaules de toute part ; ces municipes de la *Province* ne songeaient qu'au repos, les temps d'énergie étaient finis. Si les campagnes de César furent tant exaltées, c'est que lui et ses amis voulaient réaliser son triomphe politique. Cicéron, Brutus, Crassus qui avaient préparé la soumission des Gaules, appartenaient au parti hostile à César, il en fut à peine parlé dans le Sénat. Le véritable sauveur des Gaules, Marius, le vainqueur des Cimbres, avait préservé la Province (*Provincia*). Mais la gloire de Marius aurait obscurci celle de César. En politique on n'exalte que les amis qui peuvent vous servir[1]. Notre histoire moderne a tant vu de ces victoires qui donnent le pouvoir : témoin Marengo.

Les *Commentaires* de César, œuvre toute personnelle ont néanmoins ce grand intérêt de nous faire connaître les habitudes, la topographie des Gaules; on se tromperait toutefois en acceptant comme le tableau des primitives mœurs les récits de César ; il s'était opéré une notable modification depuis l'organisation de la *Province* romaine. A l'époque de leur pacification absolue, les Gaules avaient accepté des Romains un mélange d'idées religieuses et municipales ; des villes avaient été construites, là où n'existaient naguère que des huttes de terre, des cabanes de bois ou de roseau.

1. Crassus, le véritable vainqueur des Gaules, périt dans l'expédition des Parthes : Cicéron s'était un moment rallié à César; Brutus, tout jeune encore, prit parti dans la conjuration.

Les *Commentaires* de César[1] développent même à l'occasion du druidisme un système de religion et de philosophie. Comme les Gaulois n'écrivaient rien sur les dogmes et les traditions, il serait difficile de recueillir précisément leur théogonie et leurs mystères César n'a pas même laissé aux divinités Celtes les noms Teutoniques de Teutatès, Taranis, Hèsus, Belenus; il les appelait Jupiter, Mercure, Esculape : l'école d'Alexandrie avec son mysticisme, prêtait aux druides les théories enseignées par les prêtres égyptiens, la métempsycose, comme l'enseignait Pythagore. Les druides sous les vieux chênes, formaient un collége de prêtres sombres et inflexibles. Avec les bardes ou poëtes étaient les eubages ou sacrificateurs, les victimes humaines tombaient sous leur couteau : « Qui ne sait, s'écrie Cicéron que les Gaulois ont conservé jusqu'à ce jour, l'horrible coutume d'immoler des victimes humaines[2]. » — « Les Druides pensent, ajoute César, que les victimes les plus agréables aux dieux sont les hommes qui ont commis des vols, des larcins ou autres actions horribles, mais lorsque ceux-ci manquent, ils immolent même les innocents[3]. » Comme chez toutes les nations sauvages, les prêtres ou devins exerçaient un prestige illimité. Dans les forêts sombres, le tonnerre, la tempête étaient des présages sinistres que les conjurations et les sacrifices détournaient. Où donc trouver ces

1. L'édition princeps des *Commentaires* est celle-ci : *Caii Julii Cæsaris opera*, Rome, 1469.

2. « Quis ignorat cos usquè ad hunc diem, retinere illam immanem ac barbaram consuetudinem hominum immolandorum. (Cicero, *Orat. pro Fonteio.*)

3. Cæsar., *Comment.*, lib. VI, cap. XVI. L'étymologie celtique du mot Druide, est homme des forêts ou de chêne.

colléges de Druides d'une sagesse suprême qui selon une école de fantaisie, ont civilisé les Gaules avant l'action salutaire des évêques, les grands citoyens après la conquête romaine. Les Gaulois formaient plutôt une association de tribus qu'une nation : toutes ces tribus au nombre de quatre-vingts ou cent avaient un nom distinct sous un chef élu ou héréditaire ; César donne le titre de sénat à des assemblées qui délibéraient sur la paix et la guerre. Les véritables municipes appartiennent à la domination romaine.

La stature des Gaulois était haute, leur teint blanc et leurs cheveux d'un blond ardent. Virgile, qui écrivait sous Auguste à l'époque où les Gaulois formaient déjà une légion autour de l'empereur, en parle ainsi : « Ils ont une chevelure couleur d'or ; ils brillent sous leurs saies bariolées et leur cou, blanc comme le cygne, est chargé d'un collier[1]. » Les bijoux, les vives couleurs plaisaient aux Gaulois : la saye, ce vêtement national, d'abord de laine grossière, puis de riches étoffes tombait comme une tunique jusqu'aux genoux. Dans les bas-reliefs des arcs de triomphes on reconnaît les Gaulois à ce vêtement; quelquefois une peau de bête fauve pend derrière leur dos à la manière des Germains. Dans les rares tombeaux primitifs avant la fusion romaine, à côté des ossements gigantesques, on trouve des haches faites en os, peu en fer, quelques anneaux, de petites statuettes des dieux grossièrement travaillées.

L'industrie des Gaulois se réduisait aux choses nécessaires à la vie ; les débris de maisons gauloises ressemblent

1. « Aurea cæsaries ollis, atque aurea vestis ;
« Virgatis lucent sagulis ; tum lactea colla
« Auro innectuntur........ » (*Enéide*, lib. VIII, v. 655.)

aux huttes de la Nouvelle-Zélande ou des Esquimaux. Pour se vêtir, on tissait la laine grossière et l'on découpait la peau des bêtes fauves; les murailles et les retranchements pour la défense des cités étaient construits avec des abatis de bois et des terres argileuses; on a trouvé quelques instruments de combat, des massues, des pieux, des crocs en fer. Dans les Gaules couvertes de mines, les ouvriers durent connaître l'art d'en extraire les métaux : depuis les Pyrénées jusqu'aux Cévennes, l'or, l'argent, était à fleur de terre; les rivières en roulaient des parcelles. Il existe peu de monnaie de cette primitive époque: toutes appartiennent à la domination gallo-romaine. On a conservé quelques médailles authentiques de la république de Marseille et des deux colonies d'Aix et de Narbonne, mais le caractère grec et romain domine[1]. Quand les quarante peuples des Gaules élevèrent un autel à Auguste, ils étaient déjà sous sa domination.

Tacite indigné du scandaleux spectacle donné à Rome par les matrones et les prêtresses de la bonne déesse[2], a exalté avec enthousiasme la chasteté des femmes de la Germanie, la puissance qu'elles exerçaient dans la famille et même dans les conseils de la nation; les *sagas*, les chants des *scaldes* célébraient aussi la puissance des vierges de l'Edda, mais la condition de la femme chez les barbares était généralement la servitude. Tandis que l'homme vigoureux parcou-

1. Voyez Le Blanc, *Traité des Monnaies*; il donne toutes les médailles franco-gauloises. Plusieurs mémoires de l'ancienne Académie des inscriptions sont consacrés aux mœurs, aux habitudes des Gaulois. Dom Bouquet a tout réuni dans son admirable préface *Hist. Gallic.* La prétentieuse et bruyante érudition moderne n'a rien ajouté à ces matériaux.

2. Tacite écrivit son livre *de Moribus Germanorum*.

rait les terres pour la conquête et la chasse, la femme assise au foyer préparait la nourriture, filait la laine, tissait les vêtements. Lorsqu'une émigration était décidée, la femme suivait, portant l'enfant sur son dos ou le tenant par la main durant les longues et pénibles routes (les bas-reliefs le constatent). La superstition attachait un caractère vénéré à certaines prêtresses d'un culte secret, la devination de l'avenir. Selon César, Diodore de Sicile, Pline le jeune, historiens de l'époque augustale, le vêtement des femmes gauloises était une tunique blanche qui descendait jusqu'aux pieds et laissait la poitrine découverte; elles mettaient une certaine coquetterie dans l'ajustement de leurs cheveux, dans les ornements de leur cou, de leurs bras; ce luxe devint même effronté sous la domination romaine et l'on citait des matrones d'Autun, de Narbonne, de Lyon pour la finesse de leur *peplum*, la richesse de leur collier, de leurs bracelets de corail.

De cette étude sur les Gaules, il résulte pour nous la conviction qu'il n'existe aucun document primitif sur l'histoire, les croyances des anciens Gaulois (nos ancêtres) avant les Romains : tout se borne à des conjectures systématiques sur le culte et la civilisation des Gaules. On a pris les visions des Alexandrins, ces rêveurs du polythéisme, pour les enseignements du Druidisme? Contemplez plutôt les pierres monstrueuses, les blocs de Lockmaria, les autels druidiques. Là se voient encore les fissures d'où s'écoulaient les gouttelettes de sang des victimes humaines : la civilisation est-elle venue jamais de ces horribles mystères qui s'effacèrent lentement sous l'influence du christianisme?

LIVRE II

LA GAULE ROMAINE ET CHRÉTIENNE.

§ I. La Gaule polythéiste.

La Provincia. — Les colonies militaires. — Les municipes. — Dévouement des Gaules aux empereurs. — Les temples. — Les cirques. — Les autels votifs. — La littérature. — Les arts. — Expédition en Germanie. — Conquête des îles Britanniques. — Ruine du druidisme.

§ II. La Gaule chrétienne.

Les deux origines de la prédication. — L'Orient. — L'Italie. — Tradition sur sainte Marthe et saint Lazare. — Les martyrs de Lyon. — Fondation des premiers évêchés. — Les persécutions. — Développement du christianisme dans les Gaules. — Les municipes au quatrième siècle. — État de la société gallo-romaine.

(An 1er de J. C. à 300.)

Après les longues campagnes de César et la soumission de Vercingétorix, les Gaules furent soumises à la domination romaine. Sous l'empereur Auguste, on les divisa en quatre provinces : la Belgique, la Lyonnaise, l'Aquitanique, la Narbonnaise. Sur le revers d'une médaille antique de Galba, on voit trois belles têtes de femmes liées entre elles avec cette inscription : *les trois Gaules*[1]. Au siècle suivant,

1. « Serg. Galba Imperat. August. tres Galliæ. »

elles furent subdivisées en sept provinces : la Germanique, la Belgique, la Lyonnaise, l'Aquitanique, la Narbonnaise, la Viennoise, les Alpes. Enfin dans la Notice des Gaules publiée par les Bénédictins on trouve la désignation de dix-sept provinces, de cent treize villes, cités ou municipes des Gaules[1]. Déjà sous Auguste, rien n'était plus profondément romain que la Province (*Provincia*), c'est-à-dire la Gaule méridionale ; elle avait bien plus contribué que les expéditions de César à la pacification de la Gaule chevelue.

Rome victorieuse laissait à chaque peuple ses lois, sa religion, ses coutumes pourvu qu'on obéît à la puissance suprême de l'empire. Mais, ce qui ne s'explique que par la séve vigoureuse de ses institutions, c'est qu'immédiatement les peuples conquis adoptaient les habitudes romaines et s'assimilaient à sa civilisation : ainsi la langue latine se substitua à l'idiome celte, et les dieux de l'Olympe au Panthéon gaulois. Marseille n'échappait même pas à cette influence générale de Rome. La République tant vantée par Cicéron, cette sœur bien-aimée où les Romains allaient puiser la sagesse grecque et goûter la figue et le raisin suspendu à la vigne, était réunie à la *Provincia* et abdiquait sa liberté[2].

Cette substitution de formes et d'idées tenait surtout au

1. « Notitiæ veteres provinciarum et civitatum Galliæ. (Dom Bouquet, tome I, p. 122 ; tome II, p. 1 et 2.)

2. La renommée de Marseille était immense chez les Romains et mon patriotisme aime à le constater. Strabon dit : « Ut dicendi studio pro atheniensi peregrinatione Massiliam amplecterentur. » (Strab., lib. IV, p. 81.) Tacite en parlant d'Agricola :... « quod statim parvulus sedem ac magistram studiorum Massiliam habuerit, locum græca comitate et provinciali parcimonia mistum ac bene compositum. » (Tacit., *in Agricol.*, cap. IV.)

système des colonies militaires que Rome envoyait dans tous les pays de sa domination. Ainsi Arles était une colonie de la sixième légion (*Colonia Arelate Sextanorum*), Fréjus une colonie de la huitième légion : la deuxième légion avait fondé Orange (*Colonia Arausio Secundanorum*). Cicéron disait de Narbonne : « C'est une colonie de nos citoyens, la sentinelle du peuple romain, une citadelle qui arrête et repousse les nations voisines[1]. » Les colonies se formaient à l'image de la métropole : Sénat, consuls, tribuns, juges, lois, système municipal, temple, spectacles. César avait la passion des colonies ; il en peuplait, pour ainsi dire, les Gaules et l'Espagne, où quatre-vingt mille légionnaires furent répartis comme cultivateurs ; il avait même formé le dessein d'en établir partout dans les provinces conquises. A la fin du premier siècle, il était peu de cités, de bourgs même qui ne s'honorât du titre de *municipes*, avec une magistrature élue : les décurions nommés par le peuple, un trésor particulier, des formes réglées par les lois[2]. Les *municipes* étaient gouvernés par la *curie* composée du corps entier des curiales ou décurions élus parmi les citoyens qui possédaient vingt-cinq *jugerium* (journaux) de terre. Les décurions nommaient les magistrats de la cité, les duumvirs les principaux curateurs et défenseurs chargés du gouvernement, de la perception de l'impôt, dignités qui devinrent ensuite de vaines ombres[3],

1. « Est in eadem provincia Narbo Marcius, colonia nostrorum civium, specula populi romani ac propugnaculum istis ipsis nationibus oppositum et objectum. » (Cicero, *pro Fonteio.*)

2. Voyez Valesius : *Notitia Galliar.*, p. 446.

3. « Inanes vero umbras et cassas imagines dignitatum. »

car les préfets réprésentants des Césars absorbaient tous les pouvoirs.

Chaque ville fut placée sous le patronage d'un sénateur ou de la famille de Jules. Les Gaulois aimaient les spectacles avec passion : les citoyens assistaient aux jeux dans les amphithéâtres où les animaux féroces luttaient avec les gladiateurs. A Nîmes on trouvait des arènes, à Lyon des théâtres et des académies, à Arles des temples et des cirques où vingt mille spectateurs pouvaient s'asseoir. Vienne était le séjour du préfet, et telle était cette puissance des institutions romaines que les divinités druidiques n'eurent pour réfuge que les forêts de la Bretagne, à l'abri des dunes et des rochers : l'Hésus, le Teutatès et le Brennus des Gaulois devinrent le Jupiter, le Mercure, l'Apollon[1] ; les processions de la Cybèle tourellée[2] et de Bacchus tout couvert de pampre se déployèrent dans les villes des Gaules comme dans l'Italie au bruit des cymbales. L'art grec arrivait à son apogée à Nîmes, et la magnifique Vénus d'Arles, recueillie dans les ruines d'un temple, constate que les artistes gaulois reproduisaient les formes divines avec la perfection grecque[3]. Cet amour des arts avait énervé les âmes ; l'usage extrême des bains, la frénésie des pompes et des fêtes, la célébration des cultes mystérieux effaçant la pudeur de la femme gauloise, on disait en pro-

1. Pline, liv. XVI *in fin.*

2. A Autun surtout, Cybèle était honorée. (Greg. Turonens), *De Glor. confess.*

3. Il faut visiter Arles si l'on veut se faire une juste idée de la vieille cité romaine : Arles du moyen âge est construite sur les ruines de la ville romaine.

verbe « que rien n'était plus licencieux que la Gaule, » riche de ses mines d'or longtemps exploitées par les Carthaginois.

Devant cette soumission générale, l'Armorique ou Bretagne seule résista. Lorsque Auguste divisa les Gaules en provinces, l'Armorique fut comprise dans la Lyonnaise, qu'Adrien fractionna en deux provinces, puis en trois afin de faciliter l'administration publique. La troisième Lyonnaise comprenait la Touraine, l'Anjou et la Bretagne frémissante; les Bretons se révoltèrent sous Tibère et Néron: le druidisme fut relégué dans les forêts profondes; Auguste avait proscrit solennellement les sacrifices humains. Mais l'Armorique ne fut définitivement apaisée qu'après la conquête de la grande île des Bretons (l'Angleterre) : Auguste en avait eu la pensée[1], mais le temple de Janus fermé, l'empereur heureux de la paix ne voulait plus troubler le monde : Tibère, politique fatigué, avait résolu plutôt de restreindre l'empire que de l'agrandir; Caligula se contenta de prendre possession de l'Océan en recueillant des coquillages sur les rochers[2] : il s'arrêta devant les périls de la mer; l'aspect des îles de Bretagne inspirait une sorte de terreur aux légions les plus braves. Sous Claude elles hésitaient encore : l'heureux présage d'un météore qui traça un sillon de feu depuis Calais jusqu'aux côtes d'Angleterre entraîna les vétérans : l'empereur prit lui-

1. Auguste n'imposa aux Bretons qu'un simple tribut : cependant la flatterie d'Horace fait d'Auguste le conquérant de la Grande-Bretagne.

« Præsens divus habetitur
« Augustus, adjectis Britannis
« Imperio................. » (Horace, III, 5.)

2. Suétone, *In Caligula*, 46-47.

même le commandement de quatre légions avec Aulius Plautius et Vespasien pour lieutenants.

La guerre dura près de sept années au milieu des plus graves accidents et des plus sauvages épisodes. Les Romains avaient trouvé une résistance opiniâtre. Les femmes, les enfants des Bretons combattaient avec une fureur infernale. Les chants des Druides, les cérémonies sacrées les excitaient à la lutte. Sueton Paulinus, le successeur de Vespasien, comprit qu'il n'y aurait de pacification possible que lorsque le druidisme disparaîtrait du sol : le principal foyer de la religion sacrée était l'île d'Anglesey, couverte de forêts de chênes et d'antres profonds et de pierres gigantesques. Les Druides s'y étaient réfugiés comme dans un asile impénétrable. Paulinus ordonna à la cavalerie germaine de traverser le petit détroit[1]. Un spectacle à la fois sombre et grandiose s'offrit à leurs yeux étonnés. Les Druides groupés sur le rivage, les mains levées vers le ciel, invoquaient le Dieu des batailles pour repousser l'ennemi; leurs femmes échevelées, vêtues de deuil, promenaient des flambeaux allumés pour invoquer les divinités infernales. A ce spectacle, les cohortes romaines hésitèrent un moment. Paulinus leur fit honte en poussant lui-même son cheval jusque dans les flots : les vétérans alors abordèrent le rivage : ce fut un massacre sans pitié; les Romains avaient compris que de ce foyer sacré venait la résistance des Bretons; ils voulurent l'anéantir en une

1. On trouve dans la vie d'Agricola, par Tacite, les plus curieux détails sur cette expédition dans la Grande-Bretagne. (*Agricola*, 18-24.) Tacite dit que Londres, à cette époque était, déjà une ville célèbre par son négoce : « Copia negociatorum et commeatuum maxime celebre. »

seule fois : la forêt de chênes antiques fut abattue à coups de hache, les autels de pierres brisés; les Druides et les Druidesses livrés au licteur. Par un acte du Sénat, les îles bretonnes furent réunies à l'Empire romain[1]. Désormais la province de Bretagne resta paisible : si le druidisme ne disparut pas entièrement, il dut se cacher comme un culte proscrit.

Ainsi du côté de la Bretagne, les frontières de la Gaule romaine assuraient leur repos par la conquête de l'île des Bretons ; mais sur la Meuse, le Rhin, les Germains s'agitaient toujours. Les empereurs n'avaient jamais essayé de conquérir la Germanie qui leur inspirait une certaine terreur et de la réunir à l'Empire ; des forêts profondes, des lacs glacés, des marais immenses, des populations pleines d'énergie et de courage, leur semblaient des obstacles insurmontables, devant lesquels Germanicus même avait hésité. La politique des empereurs dès lors fut de fonder sur le Rhin des colonies militaires, des postes de vétérans avec des têtes de pont assez fortes pour préserver les Gaules de toutes les tentatives d'invasion. La colonie militaire de Cologne fut destinée à protéger le Rhin[2] : Galba pouvait dire sans forfanterie que les Gaules étaient aussi paisibles, aussi assurées que l'Italie. Le génie des Gaulois se développait; la langue latine était aussi bien

1. Aussi les poëtes disent que Claude avait réuni les deux mondes et placé l'Océan dans l'empire romain :

« Atnunc Oceanus geminos interluit orbes.
« Pars est imperii; terminus ante fuit. »

2. Les Romains ne possédèrent jamais que la Basse-Germanie : c'est à Cologne que Vitellius fut proclamé.

parlée à Lyon, à Vienne, Autun, Nîmes[1], Arles, Marseille que dans Rome ou le Tusculum. Les monuments qui restent debout constatent l'élégance des arts dans les Gaules : à Nîmes, les temples consacrés à Jupiter, à César, à Diane, à Vénus le disputaient à tout ce que l'art grec et romain avait produit de plus parfait ; l'amour du paganisme était ardent comme les dévouements aux Augustes : sous les arcs de triomphes d'Orange, de Vienne on se serait cru à Rome; les dédicaces étaient nombreuses ; les tombeaux semés sur le sol comme dans la *voie sacrée ;* Vienne conserve encore les vestiges d'un hippodrome.

Les théâtres étaient remplis d'une foule applaudissant aux mimes, aux histrions : les cirques donnaient le spectacle des gladiateurs. Les arènes d'Arles, de Nîmes, d'Orange le disputaient au cirque de Titus. Autour des autels, mille victimes tombaient immolées en l'honneur des dieux. Les jeux, les pantomimes répondaient à la richesse publique : à Autun, les repas publics durèrent huit jours lors du triomphe d'Auguste. Les vêtements des citoyens n'avaient plus rien de cette simplicité primitive des antiques Gaulois ; les mœurs étaient légères comme le caractère national[2]. Marseille, Antibes, Fréjus, les ports des Gaules, étaient remplis de marchandises venues de l'Asie. Marseille avait consacré sa vive foi pour le culte de Diane, dans un temple élevé sur les bords de la mer ; les flots venaient se briser contre ses murailles de marbre. Le luxe des Mar-

1. Les Bénédictins, dans l'*Histoire littéraire de la France*, ont consacré tout un volume à la littérature des Gaules.

2. Comparez toujours Valésius, *Notitia Galliæ*, avec la belle préface des Bénédictins dans *Hist. rerum gallicar.*, tome I.

seillais était en proverbe. Une loi d'Auguste proscrivait les sacrifices des victimes humaines que les Carthaginois avaient légués à Marseille et que les prêtres continuaient dans la forêt de chênes sur la colline sacrée (depuis consacrée à la Vierge de la Garde).

Ce que l'Italie avait perdu en politesse, en civilisation après le siècle d'Auguste, la Gaule semblait l'avoir gagné. Les sénateurs, les patriciens, les poëtes abandonnaient Rome pour s'établir au milieu de la *Province*, et même dans le centre des Gaules, à Lyon si lettrée, à Vienne le séjour du préfet, à Autun la ville savante, et même à *Lutetia* parée de ses jardins en espaliers qui plus tard fut tant aimée par le César Julien.

Au milieu de cette société si remarquable par les arts, si forte par l'administration retentit tout à coup une doctrine nouvelle qui apparut simultanément dans la république grecque de Marseille, dans la cité impériale d'Arles et à Lyon, le centre de la science des idées académiques. Marseille avait des rapports avec l'Orient, ses navires parcouraient toutes les mers; on s'explique comment la prédication chrétienne put s'introduire sans bruit, sans éclat[1]. Arles, située presque à l'embouchure du Rhône, ville de luxe et de plaisir, avait, elle aussi, des rapports réguliers avec Rome; et Lyon n'était-elle pas la première municipe des Gaules? Une légende vénérée par les peuples méridio-

1. Saint Épiphane dit que saint Luc, disciple de saint Paul, vint prêcher le christianisme dans les Gaules (saint Epiph., *hæres.* 51, dans l'édition de Petav., p. 439; *Concil. Gall.*, tome I, p. 148). Cependant Sulpice Sévère dit que la prédication commença plus tard : « Tum primum intra Gallias martyria visa, serius, trans Alpes Dei religione suscepta. » (Liv. II.)

naux raconte que saint Lazare, le ressuscité du tombeau; Madeleine et Marthe, les saintes femmes du Christ, débarquèrent à Marseille. Lazare en fut le premier évêque; il est ainsi indiqué par la *Gallia christiana* et accepté par les traditions de l'Église. Sainte Marthe vint à Arles en suivant le Rhône jusqu'à Tarascon : une pieuse chronique raconte encore que de ses pieds meurtris, Marthe foula un monstre hideux qui désolait la contrée. Ce dragon aux écailles verdâtres, aux ailes horribles était-ce le symbole du paganisme vaincu? ou bien un fléau dissipé par la prière? Madeleine la pénitente se retira dans une solitude que les pèlerins visitent encore. Au pied des Petites-Alpes, après avoir contemplé Saint-Maximin, la colonie romaine, on trouve une forêt de chênes touffus; à travers les sentiers creusés par les torrents, on s'élève jusqu'à une grotte façonnée dans le roc : l'eau filtre à travers les crevasses et le vent agite les vieux arbres : la tradition veut que Madeleine soit restée là jusqu'à sa mort, couchée sur la mousse[1], une croix dans ses mains et le corps couvert par sa chevelure.

La prédication du christianisme au midi des Gaules n'avait pas été jusque-là assez éclatante pour exciter l'attention des magistrats. Les premiers chrétiens de Marseille se réunissaient aux grottes du bord de la mer non loin du temple de Diane. Dans la province Lyonnaise, apparaît un

1. J'ai visité la basilique de Saint-Maximin, un des grands monuments de l'art au moyen âge : il y existe des tombes romaines. Je suis monté plusieurs fois à la grotte de Sainte-Madeleine. Notre Provence est pleine de r chesses antiques.

disciple de saint Polycarpe[1] du nom de Pothin, élevé au titre d'évêque de Lyon. Saint Pothin accourait de l'Asie avec une troupe de disciples qui s'établirent dans le lieu élevé qu'on appelle Fourvière (*Forum-Vetus*). Lyon avait dédié à Auguste un vaste temple, monument de gratitude des cités de la Gaule[2]. Tous les ans des jeux solennels étaient célébrés en l'honneur du prince.

Tandis que les libations se multipliaient parmi les magistrats et le peuple on entendit ce cri poussé par la multitude, « Les chrétiens aux bêtes. » Il nous reste un témoignage contemporain sur une scène sanglante du prétoire de Lyon : à cette époque, les fidèles s'envoyaient les uns aux autres la confession de leurs actes pour s'encourager dans la persécution. Les chrétiens de Vienne écrivaient à leurs frères d'Asie et de Phrygie[3] les détails d'un grand martyr : Symphorien, citoyen romain, fils de Faustus d'une race de patriciens, avait été entraîné vers les doctrines chrétiennes, et les professait hautement dans la ville d'Autun, puis à Lyon[4] si fervente pour le culte d'Apollon, de Cybèle et de Diane. Une procession bruyante saluait de ses acclamations le char de la mère des Dieux, et Symphorien ne voulut point brûler l'encens sur le trépied sacré : à tous il répondait « Je suis chrétien. » Traduit

1. Saint Polycarpe vint à Rome l'année 158 de J. C. (*Chron. Alexand. ad ann.* 158.)

2. La modeste église d'Aijsnai est bâtie sur les ruines de ce temple : la tradition veut que ces martyrs y aient été enterrés. Je me trouvais là seul curieux à visiter ces cryptes comme à Saint-Victor de Marseille.

3. Le père Longueval, dans son *Histoire de l'Église gallicane*, l'a donnée tout entière ; Tillemont l'a annotée.

4. Autun devait son nom à Auguste : *Augustodunum*.

au prétoire de Lyon, il fut interrogé. « Tu es chrétien et c'est pour cela que tu as refusé avec mépris d'adorer la mère des Dieux? — Je vous le dis, répondit Symphorien, j'adore le Dieu vivant qui règne au ciel. — Symphorien, tu es citoyen romain, continua le préteur, ne crains-tu pas d'être frappé pour le crime de rébellion aux ordres de l'empereur : voici la statue de Cybèle, offre de l'encens sur l'autel d'Apollon et de Diane ornés de fleurs. » Symphorien répondit avec audace : Voyez la fureur fanatique et la folie de ces corybantes qui frappent des cymbales et qui jouent de la flûte dans leurs fêtes. Qui ne sait que votre Apollon a conduit les troupeaux du roi Admète, qu'il a su contrefaire dans l'antre de Delphe la voix et la forme des démons et le mugissement des bœufs pour mieux séduire par ses oracles. Pour Diane, n'est-elle pas le démon du midi : elle court dans les rues, dans les forêts pour dresser ses embûches et c'est de là qu'on la nomme *Trévia.* » En écoutant ces audacieuses paroles, la multitude demanda le supplice de Symphorien qui eut la tête tranchée hors les murs de la ville[1].

A quelques années de cette persécution, on vit briller l'école scientifique du christianisme personnifiée dans saint Irénée qui appartenait par son origine à la philosophie orientale; la renommée de l'académie de Lyon l'avait attiré, car les jeux littéraires de la cité en faisaient la rivale d'Alexandrie[2]. Saint Irénée eut la dignité d'évêque : ses

1. Autun. Le martyr de saint Symphorien est placé par les Bollandistes le 22 août. D. Ruinart, *Sincer. martyr. Bollandin.*, 22 *Aug.*

2. Juvénal parle des jeux littéraires de Lyon, un peu périlleux pour les vaincus :

« Palleat ut nudis pressit qui calcibus anguem,
« Aut Lugdunensem rethor dicturus ad aram. »

écrits en résumant la philosophie chrétienne des premiers siècles sont particulièrement destinés à combattre les doctrines transcendantes des gnostiques. Comme les gnostiques se donnaient une perfection particulière et une science d'illumination, ils auraient pu corrompre l'enseignement sérieux et pratique du christianisme[1]. Après saint Irénée commence la mission épiscopale de sept diacres dont les noms sont restés comme une tradition nationale : Denis, Gatien, Trophime, Sergius-Paulin, Saturnin, Austremoine et Martial; tous très-avancés dans les sciences et dans les études des écoles d'Asie, ils se chargèrent d'éclairer l'Occident. Le diacre Denis vint à Lutèce, groupe de maisons en pierre et en bois; ses habitants adoraient la déesse Isis avec ferveur. Denis prêcha deux années : il établit des évêques, ses disciples depuis la Seine jusqu'à la Belgique; il fut martyrisé[2].

Au midi Sergius-Paulin, le fondateur des églises de Nîmes, de Béziers, d'Avignon se consacra surtout à Narbonne, la colonie romaine déjà distinguée entre les municipes. Austremoine porta sa prédication parmi les villes d'Auvergne, population si profondément empreinte du sang romain[3]. Martial choisit Limoges pour entreprendre une lutte contre les idoles et les temples : Gatien vint à Tours, lieu de délices, de pompes et de fêtes; la beauté du climat avait favorisé tous les sensualismes. Saturnin habita Tou-

1. Saint Irénée était à la tête de l'église des Gaules : « Parœciarum per Galliam quibus præerat Irenæus. »

2. Deux premières basiliques furent bâties à Paris en son honneur : Saint-Denis de la *chartre* (*de carcere*), Saint-Denis *de passu* (passu, souffrance).

3. Clermont s'appelait *Civitas Arvernorum* et, plus tard, *Augusto Nemetum*. Le nom de Clermont, *Clarus mons*, lui fut donné au moyen âge.

louse sous le consulat de Dèce. La cité avait ses temples vénérés par la multitude et le plus brillant de tous, le Capitole : Jupiter y rendait des oracles. Ce fut contre son image que l'apôtre s'éleva avec une ferveur téméraire. Tandis que la multitude courait au pied de l'autel pour sacrifier un taureau à Jupiter, Saturnin apostropha le sacrificateur. Alors la multitude soulevée le signala comme l'ennemi des Dieux, en s'écriant : « Saturnin aux bêtes. » Par l'ordre du préteur, l'évêque fut attaché à la queue d'un taureau furieux qui s'élança dans l'arène, bientôt ensanglantée de ses chairs en lambeaux. Saturnin expira au pied du Capitole[1]. Le dernier de ces missionnaires, Trophime, se réserva l'impériale cité d'Arles[2] : il prêcha au milieu des temples consacrés à Vénus dont les statues admirables ornaient les places publiques, les arènes et les temples.

Les idées chrétiennes firent de rapides progrès dès le premier siècle parmi les populations gauloises et la foi grandit au milieu des obstacles. Alors s'élevèrent les premières églises; longtemps les chrétiens n'osaient se réunir à la face du ciel. La Gaule eut aussi ses cryptes, ses catacombes, ses mystères; quelques ruines de ces antres pieux subsistent encore, la plupart sont taillés dans le roc[3] et soutenus par de grossières colonnes; la lumière n'y pénètre

1. « Acta Saturnini (Bollandistes). Saint Saturnin est vénéré à Toulouse sous le nom de saint Sernin, et dans beaucoup d'autres églises sous le nom de saint Savournin. Au Capitole on montre encore le lieu où le taureau s'arrêta.

2. A Arles, il existe de magnifiques débris de cloîtres sous l'invocation de saint Trophime.

3. Les plus anciennes de ces cryptes sont celles de Saint-Victor de Marseille, d'Aisnay, à Lyon, d'Agen et de Saint-Gervais, à Caen.

point. Le baptistère est à côté de l'autel et l'autel près de la tombe; quelques figures grossièrement taillées indiquent les mystères : le poisson symbole et anagramme en grec de *Christ, Fils de Dieu*, le bon pasteur qui porte l'agneau sur ses épaules : la tombe du martyr est souvent l'autel lui-même; quelques bancs de pierre sont comme le lieu de repos pour les fidèles réunis. Les chrétiens se donnaient le baiser de paix en célébrant leurs charitables agapes. Comme toutes le sociétés secrètes qui aspirent à renverser un pouvoir, le christianisme avait sa langue symbolique : chaque parole avait son sens caché, chaque sacrement, son but; la communion constatait la fraternité des hommes, tous appelés à une même table, le maître et le serf; la messe rappelait l'abolition des sacrifices humains par l'offrande perpétuelle d'un Dieu victime. Les premiers fidèles se cachaient sous le manteau d'un symbolisme impénétrable, se dérobant ainsi aux épouvantables édits de persécution; les chrétiens des Gaules bravaient la mort avec hardiesse A Marseille, si dévote à Diane, un centurion du nom de Victor (le victorieux) renversa d'un coup de pied la statue de Jupiter; il fut décapité au nom de l'Empereur. Aujourd'hui son buste antique, comme celui de Lazare, est porté en triomphe. La crypte de l'abbaye de Saint-Victor est taillée dans le roc où s'abritaient les fidèles persécutés.

Cependant les idées chrétiennes dans les Gaules ne se développèrent publiquement qu'après l'avénement de Constantin. L'église se trouvait déjà complétement organisée lors-

1. Les cryptes de Saint-Victor formaient un tunnel sous le port et allaient à la basilique (*Major*), alors le temple de Diane.

qu'elle reçut la liberté. Elle fut assez forte déjà pour résister à la plus grande des crises, le gouvernement du César Julien dans les Gaules. Julien aimait sa Lutèce, son palais des Thermes, ses jardins qui s'étendaient jusqu'à la Bièvre : il la chérissait surtout parce qu'elle avait un grand respect pour les dieux et la déesse Isis, sa protectrice, et telle était déjà la puissante organisation chrétienne, que Julien n'osa toucher à l'autorité des évêques, placés à la tête des municipes[1]. L'évêque, choisi parmi les grandes familles gauloises, fut presque partout le magistrat suprême, le chef de la curie, il dirigeait les élections publiques, poursuivant avec énergie les idées païennes, les temples, les fêtes, les sacrifices. Des basiliques s'élevèrent, non point ornées d'ogives, mais simples comme les murailles que le ciment romain avait durcies. Les rares basiliques du quatrième siècle échappées aux ravages du temps, gardent les formes du style latin, la chaire, le baptistère ne sont point dans l'enceinte de l'église[2]. Avant d'être admis dans la société chrétienne, le catéchumène était purifié, baptisé, et alors seulement il pouvait franchir le seuil de l'église. Il y avait un tel mélange d'art, les époques étaient si rapprochées qu'un évêque était quelquefois enseveli sous une pierre antique qui représentait les fêtes et les jeux païens : la figure du Christ, de la Vierge et des Apôtres, ou bien quelques scènes du vieux ou du nouveau Testament étaient sculptées à la manière grecque avec les ornements des autels païens.

1. « Tam clerus quam populus sibi statuerunt Episcopum. »

2. Il existe encore quelques basiliques où le baptistère est en dehors. La plus remarquable que j'aie visitée est celle de Santo-Ambrosio de Milan, toute parée de ses vieux sépulcres.

On trouve encore ce mélange d'attributs dans les tombes antiques du quatrième au cinquième siècle[1].

A cette époque un grand danger menaça l'église des Gaules qui se formait à peine, ce fut l'arianisme, système de philosophie déiste fort séduisant par sa simplicité : les Ariens, tout en se proclamant chrétiens, niaient la divinité du Christ et les dogmes proclamés par l'Église, la Trinité surtout. Les progrès de l'arianisme furent considérables dans les Gaules[2], parmi les barbares; les évêques sortaient à peine du terrible combat contre l'idolâtrie; les dieux du paganisme conservaient encore leurs autels dans les grandes cités : Vienne, Autun, Orléans, Tours et déjà la division éclatait au sein du catholicisme. La lutte contre l'arianisme fut aussi sérieuse, aussi pleine de danger que le combat livré aux païens. Parmi les évêques militants, s'élevèrent saint Hilaire de Poitiers et saint Martin de Tours. L'arianisme dominait dans les Gaules protégé par l'empereur Constance; la persécution avait recommencé et les magistrats disaient aux évêques : « Quittez vos églises, car l'Empereur a ordonné qu'elles soient remises aux Ariens. » Saint Hilaire, jusque dans le palais de Constance, demanda la liberté pour le peuple et l'indépendance pour les prêtres. Au milieu des troubles de l'hérésie, il écrivit son livre sur la *Trinité*[3] destiné à réfuter les erreurs des

1. La collection du Vatican contient plusieurs de ces tombes très-remarquables.

2. L'Italie compte une basilique arienne, c'est Saint-Michel de Pavie, le Christ y est représenté dans les formes de l'arianisme. Saint Athanase a écrit contre l'arianisme : *Hist. Arian. ad monachos.*

3. Hilar., *de Trinit.*

Ariens. Ce livre, d'un beau style, fait dire à saint Jérôme, « qu'il est écrit sur un cothurne gaulois. » Saint Hilaire triompha; les citoyens de Poitiers conservèrent de lui un culte traditionnel; la première basilique lui fut consacrée, témoignage de reconnaissance pour les services rendus au peuple.

Saint Martin, évêque de Tours, n'était point citoyen des Gaules. Né en Pannonie, fils d'un tribun des légions, il étudia aux écoles de Pavie; la prédication chrétienne le toucha avec une si vive ardeur qu'il courut se ranger parmi les catéchumènes. Presque adolescent, il entra dans la milice impériale et fut centurion sous son père tribun. La légion se cantonna dans Amiens, le froid était vif et Martin aperçut dans le coin d'une rue un pauvre mendiant nu et transi. Pour le couvrir, le pieux centurion coupa son manteau en deux et en donna la moitié au mendiant[1]. La nuit suivante, selon la légende, Martin vit en songe le Christ vêtu de la moitié de son manteau et les anges s'écriaient : « Martin encore catéchumène m'a revêtu de ce manteau[2]. » Cette vision frappa son esprit et toucha son cœur; il servit deux ans encore, avec éclat, sous Julien, dans l'expédition des Gaules. Retiré à Tours, il fut élu par le peuple évêque comme un des grands citoyens : Martin apporta dans ses devoirs la force et la constance que donne l'état militaire. Il

1. Autrefois on conservait à Amiens une pierre qui rappelait la charité de saint Martin :

> « Hic quondam vestem Martinus dimidiavit,
> « Ut faceremus idem nobis exemplificavit. »

2. *Sulp. Sev., vita Martini.*

popularisa les idées de travail et de retraite dans la Gaule chevelue, comme Cassien l'avait fondé dans la Narbonnaise, il rédigea la règle de solitaires, lui qui avait dirigé la discipline des soldats. Ardent contre les idoles, Martin parcourut la Touraine pour abattre les temples, briser les simulacres des dieux n'épargnant rien, pas même le temple d'Amboise consacré à l'Apollon gaulois. Nulle renommée ne fut égale à celle de Martin de Tours, qui moralisa toute cette contrée abolit l'esclavage, éleva l'homme à toute sa dignité. Aussi son tombeau conservé à travers les âges comme le palladium des Gaules devint le lieu de refuge du serf, l'abri du pauvre, du malheureux, un frein contre la sauvagerie des Rois francs. Quel chrétien aurait osé porter une main sacrilége sur cette pierre sépulcrale? Mille légendes lui assuraient l'inviolabilité[1].

A cette époque furent publiés les actes du martyr de saint Denis, diacre, d'origine orientale, qui vint prêcher dans la *Lutetia Parisii*[2]. On était en pleine persécution sous le règne de Valérien, et Denis fut saisi avec le prêtre Rustique et le diacre Éleuthère. En face du préfet Tercennius, tous trois confessèrent la foi chrétienne; ils eurent la tête tranchée sur le *Mons Martii* où l'on voyait un temple consacré au dieu Mars, si cher aux Celtes. Une tradition populaire sur saint Denis raconte qu'il porta sa tête sur ses mains jusqu'au lieu où depuis fut construite la chapelle : cette tradition s'explique peut-être par l'histoire idéale de l'archi-

1. Louis XI, qui aimait beaucoup Tours, avait fait une fondation royale dans la collégiale en faveur d'un pauvre qui devait porter un manteau divisé en deux.

2. *Gallia Christiana*, et Ruinart : *Hist. critique des martyrs*.

tecture. Sous le porche des cathédrales, lorsque l'artiste voulait reproduire un martyr en image parlante, il lui mettant la tête dans les mains, symbolisme naïf; et cette image, le pieux légendaire la traduisait dans son récit des miracles de saint Denis. Bien des choses du moyen âge s'expliquent ainsi par l'idéalisme.

Au sixième siècle, la géographie de la Gaule prit un caractère tout ecclésiastique : la première Lyonnaise des Romains devint la métropole chrétienne de Lyon avec les évêchés suffragants d'Autun, de Langres, de Châlon-sur-Saône. La seconde Lyonnaise eut Rouen pour métropole avec les évêchés de Bayeux, Avranche, Evreux, Lisieux, Coutances. La troisième Lyonnaise se transforma en l'église de Tours : la province Senonienne devint la métropole de Sens, et la première Belgique celle de Trèves : la seconde Belgique eut pour métropole Reims; la première Germanie Mayence, avec les suffragances de Strasbourg, de Spire et de Worms : la seconde Germanie se glorifia d'avoir Cologne pour métropole; la province des Seguniens, Besançon, la Viennoise, Vienne; la première Aquitaine, Bourges; la seconde, Bordeaux; la Novempopulanie eut pour métropole une ville aujourd'hui détruite, Eause[1]; la première Narbonnaise, Narbonne; la seconde, Aix, les Alpes, Embrun[2].

Cette administration métropolitaine se formula dans l'origine sur les divisions administratives de la Gaule romaine : l'Église avait trouvé toutes les provinces formées

1. La ville d'Eause fut sans doute détruite lors de l'invasion des barbares: les droits de son évêché ont été transportés à l'évêché d'Auch.

2. Voyez les travaux de d'Anville pour la géographie de la Gaule, ils sont complets et très-étudiés.

par la loi civile ; elle les accepta, et partout où elle vit le siége d'un gouvernement, elle établit une métropole ; chaque ville principale eut son évêque, chef de la curie, le défenseur de la cité. Sur les débris de l'administration impériale, l'Église fonda sa propre hiérarchie[1].

Telle fut l'Église des Gaules qui va jouer un si grand rôle de force et de protection au milieu de l'invasion des barbares. L'origine première de cette Église avait été l'Orient, et Rome source de toute lumière. L'école historique, qui a vu dans les évêques les continuateurs des druides, a menti aux monuments : le Druidisme sanglant avait presque entièrement disparu à la fin du troisième siècle, même dans l'Angleterre et l'Armorique ; on en poursuivait avec acharnement les derniers débris. Les ruines du Druidisme gardèrent une couleur de magie et de féerie ; l'archidruide Merlin devint l'enchanteur si célèbre dans les *chansons de geste ;* la fée Morgane fut la magicienne des bords de l'Océan, qui soulevait ou apaisait les tempêtes. L'école des évêques chrétiens n'avait aucun rapport avec ces doctrines ; les Druides devinrent les démons des légendes, le Diable et l'Enfer dans la Bretagne.

1. Voyez sur cette division de l'église des Gaules l'admirable recueil de la *Gallia christiana*, une des belles œuvres de l'érudition

---

LIVRE III

LES IRRUPTIONS DES BARBARES. — LES ORIGINES DES FRANCS. — LEURS PREMIERS ROIS OU CHEFS

Trois causes de la chute de l'empire. — 1° Tributs payés aux barbares. — 2° Concessions de terres. — 3° Association à la milice. — Les All-man dans les Gaules. — Les Goths. — Les Vandales. — Les Saxons. — Les Huns. — Poëme de Salvien. — Lettre de saint Jérôme. — Caractère particulier des Bourguignons. — Les Visigoths. — Esprit de solitude produit par l'invasion. — Saint Germain et Cassien. — Aspect de la société. — Géographie de la conquête. — Les Francs. — Leur apparition dans les Gaules. — Leurs rapports avec les empereurs. — Les chefs francs à leur service. — Arbogaste. — Marcomer. — Clodion. — Établissement sur le Rhin et la Meuse. — Mérovée. — Ligue des Romains, des Goths et des Francs contre Attila. — Les premiers rois légendaires. — Théodemer. — Pharamond. — Clodion. — Mérovée. — Childéric Ier.

(IV et Ve siècles.)

Depuis Vespasien, la conquête romaine s'était étendue plus spécialement vers l'Asie et l'Afrique, la Syrie, la Mésopotamie, les frontières de la Perse et de l'Égypte, où se trouvaient les campements militaires ; l'obéissance de toutes les Gaules était aussi assurée que celle de l'Italie heureuse et soumise : les villes, les colonies consacraient des temples, des arcs de triomphes, des cirques aux Césars ; à peine deux légions et huit cohortes restaient dans les Gaules, libres sous leurs magistrats. Ces provinces assurément paisibles étaient néanmoins environnées de barbares, toujours

prêts à franchir les limites. Auguste avait prudemment fixé les frontières nord de l'empire: ses successeurs moins réfléchis avaient refoulé les Germains dans les montagnes et les marais, et, à leur tour, ceux-ci avaient poussé leurs expéditions jusque dans les Gaules. Les colonies militaires de Cologne, Trèves, Mayence n'avaient pu toujours les arrêter[1]. Plus l'empire était vaste, plus il était difficile de le protéger également sur tous les points, du Rhin au Danube et au Pont-Euxin.

Il s'était alors opéré un changement notable dans le gouvernement des empereurs. Dioclétien, en plaçant le siége de l'État à Nicomédie, préparait le partage du monde romain en deux empires, l'Orient et l'Occident. Constance habitait Arles, tandis que Constantin restait à Byzance. La politique des empereurs fut désormais celle-ci : quand ils ne pouvaient parvenir à vaincre les barbares, à les arrêter dans leur marche, ils se contentaient de leur payer un tribut[2]. Les empereurs de la dernière époque placèrent même dans les légions romaines des corps tout entiers de ces hommes vigoureux au teint blond, aux cheveux flottants, qui naguère combattaient contre l'empire. Les légions perdirent ainsi leur caractère purement romain : le principe militaire qui avait fait la force des empereurs fut dénaturé.

Enfin, pour civiliser et soumettre les barbares, on essaya de les coloniser en leur distribuant des terres sur les frontières, au cœur de l'empire même, de sorte qu'ils devinrent

1. Les colonies frontières étaient Cologne, Trèves, Metz, Liége, Tournay.
2. Le premier des empereurs qui paya ce tribut avec régularité fut Aurélien.

maîtres d'une portion de territoire soumis à l'administration de Rome; quand ils avaient dépeuplé une contrée, on les acceptait comme colons[1]; il en résultait encore un affaiblissement de la puissance des empereurs. Que pouvaient désormais les légions romaines contre l'invasion des barbares, quand elles avaient dans leurs rangs des chefs et des soldats qui appartenaient à ces tribus? Les envahisseurs devaient trouver aussi des appuis, des auxiliaires naturels parmi les colons d'une même origine qui déjà peuplaient les territoires frontières avec leurs troupeaux, leurs familles. Ces causes expliquent la facilité des invasions dans l'empire romain.

La première irruption, celle des Allemans, fut une réaction, comme l'histoire en présente à toutes les époques. Refoulées jusqu'au Danube, les tribus germaniques revinrent sur la Meuse et le Rhin, lorsque l'empire affaibli n'offrait plus la même résistance[2]. Les Allemans formaient moins un peuple que la réunion de plusieurs tribus, comme semble le dire le mot *all man* (tous les hommes); ils s'avancèrent jusqu'à Reims et Soissons[3].

En présence d'un péril si pressant, le César Julien, récemment associé à l'empire, fut envoyé dans les Gaules. Les cités, les municipes le reçurent avec enthousiasme. Julien fixa sa résidence à Lutèce, point central parfaitement choisi pour la défense commune; il y fit dresser un vaste

1. On a deaucoup écrit sur l'origine et la colonisation des barbares dans l'empire romain : les travaux les plus sérieux, les plus achevés sont encore les *Mémoires* de l'ancienne *Académie des inscriptions*, tome IV à VIII.

2. Voyez Asinius Quadratus dans *Agathias*, liv. I, cap. VI.

3. Zozime (liv. III) dit que c'était une multitude de barbares.

camp militaire[1] près du palais des Thermes. Dans ses épîtres, le César fait l'éloge de Lutèce ; s'il blâme en philosophe austère, la légèreté des mœurs des Gaulois, il célèbre en même temps leur piété envers Diane, Mars et Apollon ; il gémit des progrès du christianisme. Ce fut avec l'appui de quelques légions recrutées parmi les Gaulois que Julien résolut sa campagne en Germanie : victorieux, la Gaule reconnaissante lui dressa des arcs de triomphes, les légionnaires le proclamèrent l'empereur.

Dans ce terrible quatrième siècle, il semble que la terre enfante des myriades de peuples qui se heurtent les uns les autres. Les Goths étaient-ils originaires de la Scandinavie[2], de cette grande presqu'île que Procope appelle la matrice du genre humain, *vaginam generis humani?* Venaient-ils de l'Asie, de ces vastes plateaux d'où partirent toutes les migrations ? Sans rechercher les origines dans les traditions fabuleuses, les Goths ne furent peut-être que les vieux Gètes, habitant les bords du Danube et du Borysthène et qui, poussés par d'autres barbares, couvrirent d'abord la Scandinavie et se jetèrent ensuite vers le midi ; les Vandales, les Gerulles, les Lombards ne furent que les branches diverses de la grande famille des Goths. A mesure qu'ils se fixaient sur un territoire, ils prenaient une dénomination particulière pour se distinguer les uns des autres ; si par les traits de leur visage, par leurs coutumes ils ap-

1. On a trouvé des vestiges de ce camp dans le jardin du Luxembourg. Quelques ruines du palais des Thermes sont conservés.

2. Comparez sur l'origine et l'histoire des Goths, Jornandès, *de reb. Goth.*, cap. III, IV et XVII, avec Isidor. *Chronic. Goth.* — Procope, *de bello Gothar.*, surtout l'immense érudit Grotius *in Prolegom. ad Hist. Goth.*

partenaient à une vaste et même origine, tous se distinguaient par les dénominations d'Ostrogoths et de Visigoths, en raison qu'ils habitaient l'orient ou l'occident ; c'était toujours les enfants des anciens Celtes. Les empereurs cherchèrent souvent à les apaiser par des tributs : les vieilles sociétés achètent ainsi le repos. Par leur contact avec la race grecque et latine, les Goths acquirent un certain degré de civilisation. La prédication chrétienne avait même pénétré parmi eux ; ils avaient déjà un code de lois, des principes d'organisation politique, lorsqu'ils furent refoulés par une autre irruption soudaine et terrible qui partout sema la désolation.

Dans les immenses déserts de la Tartarie asiatique vivaient de toute antiquité des peuplades guerrières à l'aspect sinistre ; elles n'avaient aucun des caractères particuliers des Goths ou des Vandales, ni les traits de leur physionomie, ni leur chevelure blonde, ni leur teint blanc et coloré. Ces peuples appartenaient à la race mongole ou mantchoue : trapus de taille, au nez épaté, au teint jaunâtre, ils campaient sous la tente au Borysthène. Ils portaient suspendus à leur épaule l'arc et les flèches ; montés sur des petits chevaux, ils lançaient leurs traits, puis fuyaient comme les Scythes de l'histoire antique ; ils n'avaient aucune trace de la civilisation des Ostrogoths, des Visigoths, des Bourguignons devenus chrétiens.

Devant leur invasion, il se fit comme une grande et horrible cascade de peuples : les Huns se jettent sur les Alains, les Alains sur les Goths, les Goths sur les Sarmates, et tous marchent ou fuient par la terreur qu'ils s'inspirent mutuellement. « Petits, hideux de traits et de forme, dit

Claudien, les Huns ne combattent jamais à pied quand ils quittent la tente, ils sont à cheval[1] : ils y dorment, ils y mangent ; dans les batailles, ils se servent de la flèche armée d'os pointus aussi durs que le fer, lancée d'une main vigoureuse par l'arc bandé[2]. » Ce fut un terrible spectacle que ce mouvement des peuples accourant depuis les sources du Gange jusque sur le Danube et le Rhin ; en vain les Alains et les Visigoths veulent arrêter les Huns : vaincus et refoulés, les Goths demandèrent aux empereurs de passer en Thrace pour échapper aux barbares. Les Vandales et les Alains réfugiés dans les Gaules ravagèrent toute la première Germanie : les cités de Strasbourg, de Mayence, de Worms et de Spire tombèrent dans cette destruction, puis les provinces de l'Aquitaine, la Lyonnaise, la Narbonnaise. Les Bourguignons, les Hérules, les Gépides eurent leur part dans ce ravage des Gaules. On aurait dit des nuées de gigantesques sauterelles aux ailes de feu s'abattant sur les campagnes pour les dévorer. Dans moins de dix années, cette Gaule naguère si florissante sous la domination romaine, remplie de monuments, d'arcs de triomphes, d'aqueducs, fut dévastée jusqu'au dernier brin d'herbe. Tous ces barbares se plaisaient à la destruction des villes ; campés habituellement sous le ciel, ils n'aimaient pas les

1. Zozime, lib. IV, cap. xx, dit : « que les Huns ne savaient pas se tenir à pied, mais toujours à cheval. »

2. Voici le portrait que Claudien trace des Huns dans son latin incorrect :

« Turpes habitus, obscæna que visu
« Corpora mens duro numquam cessura labori
« Præda libus vitanda Ceres frontemque sicari
« Ludus et occisos pulchram juvare parentes, etc. »

cités, pour eux comme des vêtements de pierre lourds et importuns, ils y respiraient à peine ; seuls quelques débris de villes furent sauvés. Enfin, quand un peu de régularité se mit dans l'invasion, quelques-uns de ces peuples s'arrêtèrent dans de grands campements, parce qu'il n'est pas dans la nature même des peuples primitifs de toujours marcher sans repos ni halte : il vient un moment de fatigue et, par conséquent, de stabilité [1].

Il faut lire dans les auteurs contemporains la description des maux horribles que subit la Gaule à cette fatale époque considérés par les évêques comme un fléau et un châtiment de Dieu. Il existe un poëme anonyme sur la *Providence* [2], attribué à saint Prosper, d'une expression lamentable; on le dirait écrit à la lueur d'un terrible incendie : « Les temples du Seigneur ont été brûlés, les vases sacrés profanés, les vierges et les veuves déshonorées, les enfants égorgés dans l'âge le plus tendre, les solitaires massacrés dans leurs grottes, les évêques et les autres pasteurs enlevés, chargés de chaînes, frappés à coups de fouet et jetés dans le feu : si l'Océan eût inondé toutes les Gaules, il y eût fait de moindres maux. » Prosper avait été lui-même emmené captif de compagnie avec son évêque, vénérable vieillard qui accompagnait dans la captivité les misérables restes de son troupeau.

Saint Jérôme n'habitait point les Gaules, mais son génie littéraire le mettait incessamment en rapport avec les cités

1. Grotius est très-important à consulter.

2. Les Bénédictins ont placé ce poëme dans les œuvres de saint Prosper; *Carmen de Providentia*, *inter opera sancti Prosperii.*

gauloises et leurs hommes d'intelligence. Dans une lettre écrite à une dame d'Autun, saint Jérôme fait le tableau des grandes calamités de l'Occident.... « Des nations féroces et innombrables ont envahi les Gaules. Toute l'étendue de pays qui est entre les Alpes et les Pyrénées, entre l'Océan et le Rhin a été ravagée par les Quades, les Vandales, les Sarmates, les Alains, les Gépides, les Hérules, les Saxons, les Bourguignons, les Allemands et même, ô malheureuse république! par les Pannoniens.... Mayence, cette ville autrefois si illustre, a été saccagée et plusieurs milliers de ses habitants ont été égorgés dans l'église. Worms a été détruite après un long siége, Reims, autrefois si illustre, Amiens, Arras, Tournay, Spire, Strasbourg, toutes ces places ont été prises et leurs chefs menés captifs dans la Germanie. Tout est devenu la proie du soldat barbare dans l'Aquitaine, la province Lyonnaise et dans la Narbonnaise, à l'exception de quelques villes qui ont échappé; encore la faim les tourmente-t-elle au dedans tandis que le glaive les menace au dehors[1]. »

Salvien, l'orateur si hardi dans la peinture des vices de son temps, attribue aux mauvaises mœurs le châtiment fatal que subit la Gaule : « C'est sa faute si la *Province* a péri; les vices des cités, les abominations de leurs citoyens ont préparé leur ruine! Leurs crimes les avaient tellement aveuglés qu'ils ne pensaient pas même au péril. On voyait la captivité et on ne la craignait pas. Les barbares étaient à la vue des cités et l'on n'y prenait garde. Personne ne voulait périr et personne ne cherchait les moyens de ne

1. Hieronymi, *Epist. ad Ageruchiam.*

pas périr, tout était dans l'inaction et dans une folle sécurité; on ne songeait qu'à se livrer à la gourmandise, à l'ivrognerie, au sommeil : un assoupissement s'était répandu sur eux. » Trèves venait à peine d'échapper aux fureurs des barbares qu'elle demandait le rétablissement des jeux publics : « Vous voulez des jeux publics! s'écrie Salvien; mais où les représenterez-vous? sera-ce sur le bûcher, sur les cendres, sur les ossements, sur le sang de vos concitoyens massacrés ? Quel endroit de la cité ne vous offre-t-il pas ces lugubres spectacles?... Ville infortunée! je ne suis plus surpris des maux que tu as soufferts; parce que tes premiers malheurs ne t'ont pas corrigée, tu as mérité de périr pour la quatrième fois[1]! »

Ainsi les évêques des Gaules, génies ardents, en rappelant les malheurs publics, cherchaient à corriger les âmes et à préparer la résistance des cités. La plupart issus des grandes familles gallo-romaines, chefs des municipes et des curies, les évêques donnaient l'exemple du dévouement : ils exhortaient le peuple à une défense nationale et leur patriotisme partout éclatait. Quand ils ne pouvaient repousser les barbares, ils cherchaient à les apaiser[2], à les attirer vers la civilisation chrétienne. Les premiers de ces nomades qui donnèrent l'exemple d'une transaction avec les citoyens ce furent les Bourguignons et les Visigoths. Les Bourguignons[2] s'étaient établis dans les terres qui s'étendaient depuis Autun jusqu'à Genève en face de

1. Le livre de Salvien porte le titre de *Providentia* (lib. VI, p. 233). La meilleure édition est celle de Paris 1594.

2. Une grande fraction des Bourguignons avait embrassé la foi catholique mêlée à l'arianisme.

l'Italie : les Visigoths dominèrent l'ancienne Province romaine jusqu'à Narbonne, les Pyrénées et même en Espagne[1].

L'époque de ces troubles profonds, comme contraste, vit l'amour de la solitude. Jamais siècle n'avait présenté une convulsion plus étrange des multitudes; et de ces agitations naquit la vie monastique. Pour les âmes fatiguées le bruit est importun; on cherche le repos lorsque partout le heurtement des armes se fait entendre. Les églises devinrent des asiles pour les faibles : autour de la châsse d'un saint, on se groupa pour se préserver! Les hommes éminents du monde romain fuirent jusque dans le désert : aux agitations incessantes ils opposaient le repos silencieux; à la destruction un certain esprit de conservation : il n'y eut plus de sentiment moral qu'à l'abri des cellules. Tout grand fait social a sa cause : nulle idée nouvelle ne surgit et ne se propage si elle n'a son principe et sa justification dans l'utilité ou la nécessité; quand les nations marchaient errantes, à l'aventure, les âmes d'élite cherchaient le repos et l'ordre; il n'y avait plus de frein par les lois, on s'imposait des règles volontaires et ici se révèlent trois hommes d'une rare distinction, saint Martin de Tours, saint Germain d'Auxerre et Cassien, l'organisateur véritable de la règle monastique en Occident[2].

Dans la primitive société gallo-romaine un ordre régulier existait par la triple action des magistrats, des municipes et des évêques. Quand cet ordre disparut sous l'inva-

1. La loi des Visigoths fut tout entière rédigée sous l'influence des évêques.

2. La vie de Cassien et ses règles sont du plus grand intérêt.

sion, il fallut chercher à restaurer la règle. A la fin du quatrième siècle, quelques rares monastères florissaient dans les Gaules et saint Martin fonda celui de Tours, type d'organisation : la vie commune, la modestie, la résignation. Mais les véritables fondateurs des ordres monastiques furent Cassien de Marseille et Germain d'Auxerre. Cassien, moine de Saint-Lerins[1], n'était point gaulois. Un vieux livre, d'office de saint Victor de Marseille le fait naître à Athènes la ville policée : tout jeune il quitta la Grèce pour le monastère de Bethléem ; à pied, un bâton blanc à la main, il visita les anachorètes de l'Égypte et de la Thébaïde ; ordonné diacre par saint Chrysostome (la bouche d'or), il habita Rome un moment ; enfin pour fuir les barbares qui envahissaient l'Italie, Cassien vint chercher un refuge à Marseille, où il fonda deux monastères en l'honneur de saint Victor[2] et de saint Pierre. Ses disciples s'élevèrent bientôt au nombre de cinq mille. Entouré de vieillards, Cassien écrivit son livre des *Institutions monastiques*[3], œuvre tout à la fois d'histoire, d'ordre et d'obéissance, à l'instar de la *République* de Platon ; tout y est réglé : le vêtement des moines, la nourriture, le travail, les offices. Cassien n'ordonna pas les macérations, pas même les jeûnes quand ils n'étaient pas utiles. Le fondateur poussa si loin l'amour de l'égalité et de la fraternité que dans son institution les

1. Il était placé dans l'île qu'on appelle aujourd'hui Saint-Honorat, près de Fréjus. Il faut la distinguer des îles Sainte-Marguerite : elle est appelée par Strabon *Planesia* et par Sidoine Apollinaire, *Insula plana*.

2. De l'antique abbaye de Saint-Victor, il ne reste aujourd'hui que l'église et la crypte.

3. C'est un beau livre de gouvernement (*Institutio monastic.*, lib. I,

plus riches devaient servir les pauvres : « nul bien appartient à un seul, pas même la corbeille d'osier qui sert à la distribution du pain; » la pénitence était imposée à celui qui disait : « mon livre, mes tablettes, ma tunique. » Avec le travail, il ordonna la science et la lecture; les huit vices capitaux furent : la gourmandise, l'impureté, la colère, l'avarice, la tristesse, la paresse ou l'ennui, la vaine gloire ou l'orgueil : « l'homme qui travaille n'a qu'un démon qui le tente; celui qui demeure oisif en a une infinité. » Cette admirable règle fut bientôt appliquée à un grand nombre de monastères dans les Gaules par saint Germain, disciple de Cassien, depuis acclamé évêque par les Auxerrois. Il était impossible que les peuples ne fussent vivement frappés par ces idées et ces règles.

Ainsi, sur les débris de l'administration romaine s'élevait l'organisation ecclésiastique : métropole, succursale, abbaye, paroisse. Les évêques interviennent seuls pour défendre la cité, les barbares étaient pénétrés de respect en présence de ces hommes vénérables sous leur mitre d'or et leur vêtement de lin. Quand une ville était menacée, qui faisait entendre la voix d'une courageuse défense ? l'évêque. Le tombeau du martyr devenait le palladium autour duquel se groupait le peuple[1]. L'église donc s'emparait de cette société abandonnée, et rien de plus légitime que l'autorité qui naît des grands services.

Au commencement du cinquième siècle, époque où les Francs apparaissaient, la géographie des Gaules s'était sen-

1. On peut s'en convaincre par la lecture des fragments publiés par Dom Bouquet, dans le Ier volume du *Hist. gallic.*, la si précieuse collection.

siblement modifiée. Indépendamment de la classification gallo-romaine, l'invasion des barbares avait déterminé d'autres limites, groupé d'autres nationalités. Le peuple qui avait poussé le plus loin ses conquêtes, surtout vers l'extrémité méridionale des Gaules, c'étaient les Visigoths; leurs établissements s'étendaient au delà des Pyrénées, sur une fraction de l'Espagne; ces peuples avaient apporté avec eux-mêmes de certains principes de civilisation; les Goths n'étaient plus des barbares[1] dans l'acception du mot. Depuis deux siècles en rapport avec les Byzantins, sur le bas du Danube et le Pont-Euxin, ils en avaient gardé l'empreinte; chrétiens déjà, les évêques, profondément versés dans le droit romain, formulaient un code de lois; la plupart des cités restées municipes gardaient la magistrature civile; les possessions territoriales des Goths s'étendaient depuis les Pyrénées presque jusqu'à la Loire; ils créèrent des ducs pour les sept cités, dans la première Narbonnaise, Toulouse, Béziers, Arles, Nîmes, Mende, Montpellier et Lodève. Les Visigoths, sous un roi élu, obéissaient à des comtes; les lois étaient discutées et proclamées par un conseil ou concile, composé de comtes, d'évêques plus versés que les leudes dans la connaissance des institutions gallo-romaines.

A côté des Visigoths, et pour ainsi dire sur leur flanc, les Bourguignons s'étaient groupés depuis Mâcon jusqu'à

1. Déjà nous l'avons dit, sous Valens, lors de l'invasion des Huns, les Goths avaient demandé à l'Empereur un asile : « Ut partem Thraciæ sive Mœsiæ, si illis traderet ad colendum, ejus legibus viverent; » ils avaient même promis de se faire chrétiens : « promittunt se si doctores linguæ suæ donaverit, fieri christianos. » (Jornandès, chap. xxv.)

Genève et aux Alpes. Un moment même, ils prolongèrent tellement leur pointe vers le Midi que Marseille reconnut leur souveraineté[1]. De cette manière leur territoire était placé entre les Visigoths et les Lombards, maîtres de l'Italie. Les chefs des Bourguignons, également sous le titre de rois, résidaient à Lyon (cité bien déchue de sa splendeur), à Dijon ou à Genève. Les Lombards, moins avancés dans la civilisation que les Visigoths, étaient la plupart dévoués à l'arianisme[2], dogme qui paraissait plaire aux barbares par sa simplicité; tous d'origine vandale, ils avaient conservé profondément l'empreinte du nord de l'Europe (la Vandalie ou Suède). Comme le souvenir de l'empire des Césars était encore puissant sur les imaginations, les Bourguignons ainsi que les Visigoths n'étaient point complétement affranchis de la suprématie byzantine; les chefs recevaient le pallium de pourpre avec un titre consulaire[3], comme une reconnaissance de leur souveraineté légale.

La domination suprême des empereurs, considérée dans l'exercice réel du pouvoir, n'était même pas toute effacée de la Gaule. Il existait encore des comtes, des préfets romains à qui les chroniques donnent souvent le titre de roi; tels qu'Aëtius ou Syagrius; leur puissance était réelle; esprits d'élite souvent consultés ou appelés en aide par les princes barbares. Ainsi, l'autorité impériale s'était con-

1. Orose (lib. VII, cap. XXII).

2. Quelques-uns des rois étaient catholiques.

3. Plusieurs même furent consuls. Je les ai indiqués dans mes *Fastes consulaires*, mémoire couronné par l'Institut.

servée de plusieurs manières sur les Gaules; en Auvergne elle était réelle, comme le constatent les médailles; sur les Lombards, les Goths, les Bourguignons elle n'était que nominale. Les chefs barbares s'honoraient souvent du titre de consul ou de patrice, dignités byzantines De là résulte une certaine confusion dans les actes publics et la langue des diplômes. Les rares médailles des rois bourguignons ou lombards portent des légendes grecques ou latines, la société gallo-romaine seule avait ses chroniques et ses écrivains. Nous connaissons les mœurs des peuples, par saint Prosper, Prudence, Jérôme et Grégoire de Tours. Jornandès seul appartient à la nationalité lombarde et celtique. La société gallo-romaine est encore la force et l'éclat du pays. Les barbares *campent*, les romains *demeurent*. Ainsi saint Germain définit la situation des Gaules, au quatrième siècle[1].

Sur l'extrême territoire, vers les rives de l'Océan, les Bretons s'étaient maintenus[2]. Les invasions des barbares les avaient à peine atteints; ils formaient un peuple à part, dont Angers était la limite. Le christianisme pénétrait lentement; on peut voir dans la *Vie des Saints* quelles peines, quels soucis les évêques prenaient pour détruire les vestiges du druidisme. Têtus et durs comme leurs rochers, les Bretons défendaient leurs légendes et coutumes religieuses.

1. Les médailles de cette époque confuse sont bien rares : sur la langue et la litterature des Gaules il n'y a rien de plus parfait que l'*Histoire littéraire* des Bénédictins, in-4°.

2. Les limites de la Bretagne sont fixées dans la *Notitia imperii :* « Extenditur tamen tractus Armoricani et Nerviniani limites per provincias quinque per Aquitaniam primam et secundam. »

Ce fut l'époque de l'archi-druide Merlin qui remplit la Bretagne de ses prophéties, qui plus tard retentirent dans le cycle des chansons et gestes carlovingiens. Semées au milieu de ces grands groupes de peuples, il y avait des colonies dispersées sur le sol : ainsi, à l'extrémité de la Seine et de la Loire, on trouvait des Saxons, des Vandales, restés comme un limon après le reflux des expéditions qui avaient ravagé les Gaules. Les Saxons, pirates du Nord, fondaient aussi des colonies sur les côtes [1], dans des territoires sans culture, en vertu du simple droit d'occupation. Une grande partie de la Flandre et des côtes de la Normandie étaient déjà peuplées de Saxons, de Frisons, qui cultivaient la terre de leurs mains.

Ainsi, en résumant les faits : le territoire de la Gaule romaine avait été partagé entre divers groupes de peuples envahisseurs. Les Bourguignons s'étendaient des Alpes jusjusqu'à la Saône; les Visigoths des Pyrénées à la Loire. Les Romains gardaient le centre avec les cités des Auvergnats; les Bretons occupaient les terres d'Angers jusqu'à la mer; les Saxons et les Frisons colonisaient le Nord : c'est alors que parut une vaillante tribu sous le nom particulier de *Francs*. Nous devons précieusement en recueillir les origines, car nous lui devons le plus pur de notre sang, l'énergie de notre caractère, la puissance de notre nationalité. Les autres monarchies, fondées par les barbares, n'ont duré qu'un temps. Que reste-t-il des lois bourguignonnes?

1. « Quin et Armoricus piratam Saxona tractus
« Sperabat; impelle salun sulcare Britannum
« Ludus et assisto glaucum mare, frindere lembo. »

Ainsi s'exprime Sidoine Apollinaire dans son latin corrompu. (*Arit.* 369.)

Que sont devenus leurs monuments, leurs actes, leurs écrits? A la Monza de Milan, une couronne de fer est le seul débris du règne des Lombards en Italie, tandis que les *Gesta Dei per Francos* et les *Chansons de Gestes* retentissent encore dans notre histoire.

Les antiquités nationales sont un patrimoine si sacré pour la France, qu'on s'explique l'intérêt vif et soutenu qu'elles ont toujours inspiré[1]. Il est impossible d'admettre la tradition romanesque qui rattache les Francs aux Troyens, croyance du moyen âge. L'érudition la plus pure, la plus sérieuse n'a-t-elle pas ses imaginations colorées et ses légendes? Il fut un temps où l'on faisait descendre les rois de France d'Hector[2]; rien ne justifie cette filiation fabuleuse, si ce n'est l'opinion moderne des savants de Suède et du Danemark : ils disent qu'aux siècles les plus reculés une immense émigration asiatique s'était jetée sur le Nord de l'Europe. Les Francs étaient-ils un vaste rameau du vieil arbre germanique? Formaient-ils une nation à part ou une réunion de peuples qui, en vertu de leur liberté généreuse, prenaient le nom de Francs? La lecture attentive des monuments, des chroniques et des actes peut expliquer d'une manière plus naturelle cette origine; l'expression de *Franc* ne désigne pas une nation groupée sur un territoire fixe et limité. Les guerriers de cette tribu belliqueuse portaient à la fois les noms de Sicambres, de Saliens, de Teutons ou de Suèves. Le mot de *Franc* ne

1. Comparez les ingénieux systèmes de Freret, Dubos, Mabli, sur l'origine des Francs. Montesquieu s'est laissé entraîner à beaucoup d'antithèses et de discussions passionnées. Consultez surtout les premiers volumes des *Mémoires* de l'ancienne *Académie des inscriptions*.

2. Cette origine est acceptée par tous les historiens du dix-septième siècle.

serait donc qu'un surnom, une qualité donnée d'une manière générique et commune à des peuples confédérés pour la défense, l'invasion ou la conquête, en un mot, l'élite de plusieurs fractions de la grande famille germanique. Le caractère fédératif était essentiellement allemand ; en partant donc de ce fait d'une confédération militaire, tout s'explique dans l'histoire des origines, surtout cette invasion confuse, par bandes, qui fait qu'on trouve les Francs partout avec des rois ou des chefs élus ; ici colons, là auxiliaires, et toujours d'une bravoure singulière, d'une intelligence active. L'orateur Libanius, parlant des nations innombrables de Celtes établies sur le Rhin, s'exprime ainsi sur les Francs : « Cette nation, si exercée à la guerre et si vaillante par ses exploits, avait mérité le nom de Francs[1]. » Libanius, l'ami, le panégyriste de l'empereur Julien, qui avait fait ses plus belles campagnes sur le Rhin, devait bien connaître les diverses tribus germaniques. Refoulés par les invasions des Suèves, des Bourguignons, des Vandales, des Alains, les Francs s'étaient campés à l'extrémité des Gaules, sur la frontière de la Belgique et du Rhin. Après une victoire du césar Aurélien, près de Mayence, les soldats des vieilles légions, prêts à quitter les Gaules pour une expédition en Perse, chantèrent leurs triomphes militaires sur les Francs : « Nous avons tué plusieurs milliers de Sarmates (nom primitif que les Romains donnaient aux Francs) comme nous tuerons plusieurs milliers de Perses[2]. »

1. Les Bénédictins en ont recueilli le texte grec.

2. Le vieux chant des légions a été conservé dans son texte : « Mille Sarmatas semel, semel occidimus mille, mille Persas quærimus. »

Quelques années plus tard, des tribus franques traversèrent les Gaules pour transmigrer en Italie et en Espagne. Elles obtinrent de l'empereur Probus de grandes terres en Belgique moyennant le cens payé au fisc romain. Les Francs bientôt reprirent les armes, et, à l'exemple des antiques Gaulois, ils vinrent jusque dans la Grèce ; quelques chefs s'établirent à Syracuse[1]. Dans les historiens grecs et latins, on trouve certains noms francs mêlés aux invasions si nombreuses qui désolaient les Gaules. L'empereur Maximilien Hercule marcha contre eux, les força à demander la paix, leur accordant en échange des champs incultes aux environs de Trèves, et les cités de Langres, de Beauvais et d'Amiens, comme colons soumis au service militaire. En l'an 291, des priviléges furent accordés par Constance Chlore à ces nouveaux colons[2].

Ainsi, l'établissement des Francs dans les Gaules ne se fit pas à la suite d'une irruption soudaine, comme le dit l'histoire vulgaire, mais lentement, peu à peu, comme pour des colonies régulières. Deux ans après, l'empereur Constance attaque les Francs réfugiés dans la Batavie (Hollande), et en vertu du même système, il leur concède des terres comme colons dans le centre de la Gaule pour y conduire leurs troupeaux, protéger les cités contre les autres barbares, et se livrer à la culture des terres sous la domination des empereurs. Le jeune césar Constantin fit prisonniers les chefs des Francs Ascaric et Ragaise après une bataille sanglante ; et, comme on devait célébrer, à Trèves, le

1. Zozime, *Annal.*

2. Les terres ainsi concédées portèrent le nom de *Lætique*. La Bretagne eut tant de terres lætiques qu'on la nomma *Lætivia*.

jour heureux de la fête de l'empereur dans l'amphithéâtre, le césar ordonna qu'Ascaric et Ragaise seraient livrés aux bêtes, selon l'usage des triomphes[1]. Constantin n'eut jamais l'intention de détruire la race des Francs, mais de la dompter, de la coloniser et de la soumettre à l'empire. A la cour de Byzance, des chefs francs s'élevèrent aux premières dignités. Un d'entre eux, sous le nom de Sylvanus (l'homme des forêts), se fit proclamer Auguste par les légions à Cologne, triomphe éphémère à peine compté dans les annales.

Julien accouru dans les Gaules, nous l'avons vu, pour arrêter la marche des Sarmates, fit la paix avec les chefs saliens qui colonisèrent le Brabant. Le nord des Gaules devint ainsi le territoire aimé des Francs. Beaucoup furent incorporés dans les légions par Constance. « Sorte de tours immobiles et hautes, dit Libanius[2], qu'il plaça au milieu de ses prétoriens. » Du sein de ces braves légions sortit Arbogaste, destiné à finir la guerre que l'empereur Julien avait commencée contre les Allemands. Arbogaste dompta les Huns et les Goths avec une valeur et une habileté supérieures. Il protégea la Thrace, la Macédoine et le Rhin; il fut enfin élevé au titre de maître de la milice, la première dignité de la cour de Byzance. Appelé ensuite dans les Gaules pour exécuter les ordres de l'empereur, Arbogaste s'empara d'un pouvoir absolu sur ses anciens compagnons (les Saliens révoltés). Les monuments donnent encore trois chefs ou rois à ces tribus de Saliens : Genebold,

1. Le rhéteur Eumenius célèbre les victoires de Constantin.
2. Libanius, *Elog. Julian.*

Marcomer et Sunnon. Groupés autour de Cologne, le centre de leur domination, ces chefs signèrent des traités de partage. Marcomer, bientôt allié d'Arbogaste, le seconda dans le projet de s'emparer de l'empire, dessein déjoué par Stilicon, un des consuls les plus remarquables dans les fastes[1]. Stilicon eut surtout l'habileté de diviser les Francs, de susciter des haines, des jalousies[2]. Comme tous les Barbares, ceux-ci vivaient dans de continuelles hostilités; les chefs étaient élevés, renversés, et cependant les Romains ne cessaient de les ménager en leur donnant des terres à titre de lètes ou colons. L'empire devenait un mélange de toutes les races : les Vandales, les Alains, les Suèves, les Francs, étaient enrôlés dans les légions qui perdaient ainsi leur unité et leur nationalité tout en grandissant leur force numérique et en doublant la vigueur de leur caractère par l'infusion du sang du Nord.

Ce fut en présence de cette colonisation moitié romaine que les Francs choisirent des rois ou chefs d'une manière plus fixe et plus régulière. *Rex* ne signifiait alors que conducteur d'hommes, chef de tribus; et, sur cette transformation, je laisserai parler les bénédictins, si savants annalistes : « L'an 406, les Vandales, les Alains, les Suèves, passent le Rhin le 31 décembre et entrent dans les Gaules qui, depuis cette année jusqu'en 416, furent désolées par les ravages de ces barbares. On place vers l'an 418 le commencement de l'empire des Francs dans les Gaules. Divisés

1. J'ai donné exactement le consulat de Stilicon dans mon mémoire sur les *Fastes consulaires*, couronné par l'Institut.

2. Comparez Sidoine Apollin., liv. IV, Ep. 17, avec Zozime, liv. IV. Toute la partie byzantine des événements est parfaitement résumée.

jusqu'alors en différents peuples et gouvernés par des rois particuliers, ils se réunirent pour ne former qu'une nation sous un même chef : ils élurent Théodemer, fils de Ricimer ou Richemer, qui fut consul en 384[1]. Clodion n'était pas fils de Théodemer comme porte l'épitome de Grégoire de Tours, mais de la même famille que ce prince, auquel il succéda l'an 427 ou environ. La chronique de Tiro-Prosper et l'auteur des *Gestes des rois français* mettent entre ses deux rois, Pharamond, inconnu à Grégoire de Tours, dont le silence à cet égard semble devoir prévaloir sur leur témoignage. »

Les bénédictins, ces critiques puritains de l'histoire de France, n'admettent donc pas d'une manière certaine Pharamond parmi les rois. Mais la chronique de Saint-Denis, plus facile, souvent un peu romanesque, dit : « Marchomires eut un fils qui eut nom, Pharamons, noble chevalier[2] et preus en armes; les Français, qui voulaient avoir un roy prirent ce Pharamons par le conseil de Marchomires, son père : seigneur et roy le firent sur eux, et lui laissèrent le pays à gouverner. Pharamons fut le premier roi de France, car en ce temps n'avaient oncques roy. Il gouverna le royaume tout comme il vesqui ; mort fu quant il eut régné vingt ans[3]. »

Les bénédictins continuent : « L'an 432, les Francs ayant passé le Rhin, furent défaits par Aëce, qui, après les avoir

1. Les *Fastes consulaires* contiennent plusieurs noms des chefs francs. J'ai rectifié ces fastes.

2. C'est le langage du temps de Charles VII.

3. *Chronique de Saint-Denis*, chap. IV, sous ce titre : « Comment et quant la cité de Paris fut fondée et du premier roy de France. »

vaincus, leur accorda la paix. Elle fut rompue l'an 438, et Clodion enleva Beauvais aux Gallo-Romains avec plusieurs autres places voisines[1]. L'an 445, il se rend maître de Tournai, de Cambrai, pousse ses conquêtes jusqu'à la Somme et entre dans Amiens, où il établit, selon quelques savants, le siége de son empire. L'an 446, il vint fondre sur les terres des Atrébates; mais ses conquêtes furent arrêtées par Majorien et le Romain Aétius, qui enlevèrent son camp. Clodion mourut l'an 448, après un règne de vingt ans. Grégoire de Tours l'appelle *très-noble*, *très-vaillant*. »

La chronique de Saint-Denis, trop patriotique pour raconter cette victoire des Romains, parle même de leur décadence : « Dès lors commençoit jà l'empire de Rome à abbaisser et à décheoir, et la force des Romains qui souloit estre comparée a force de fer estoit jà chéue en la fragilité qui est comparée à pos de terre... Les Romains ne tenoient plus de toute Gaule fors cele partie qui est enclose entre Loire et le Rhin[2]. » Les bénédictins, dans l'*Art de vérifier les dates*, continuent la liste des rois avec un soin plus critique que la chronique de Saint-Denis : « Si Clodion est ce roi des Francs dont parle le rhéteur Prisque, et dont il met la mort en 450, il laissa deux fils qui se disputèrent la couronne. Le cadet, que quelques-uns croient être Mérovée, vint en ambassade l'an 432 (et non 450) à Rome où Prisque le vit, *legationem obeuntem*. Il y fut bien accueilli

1. *Art de vérifier les dates*, tome II, in-4°.

2. Les grandes Chroniques de Saint-Denis, cet admirable monument de notre histoire, ne sont pas contemporaines des événements qu'elles racontent: le texte épuré date de Charles V, mais elles étaient composées sur les documents les plus sérieux par les moines de l'abbaye. La Bibliothèque impériale possède plusieurs manuscrits des grandes Chroniques.

de l'empereur Valentinien III. Clodion, fils de Pharamond porta les cheveux longs sur le trône, et c'est par lui que les Francs ont commencé d'avoir des rois à longue chevelure. *Clodius filius Pharamundi rex crinitus regnat super Francos, Ex hoc Franci crinitos reges habere cœperunt.* Cet usage, à ce qu'il paraît, dura tout le temps de la première race de nos rois. Les Francs l'avaient apporté de Germanie et le regardaient comme une marque d'indépendance. La coutume en tout pays était de couper les cheveux aux esclaves. »

La chronique de Saint-Denis (sous le titre : « Du tiers roy « (le troisième roi) qui eut nom Mérovée, et de laquelle la « première génération sorti ») ne consacre que quelques lignes à ce règne : « Quant le roy Clodio eut régné vingt ans, il païa le tribut de nature. Après lui régna Mérovée. Ce Mérovée ne fut pas son fils, mais de son lignage. De lui sortit la première génération des rois de France.... Mort fut le roy Mérovée après qu'il eût régné dix-huit ans[1]. » Childéric Ier succéda l'an 458 à Mérovée, son père. L'année suivante, il fut contraint de descendre de son trône par sa mauvaise conduite, et se retira en Thuringe : « Un fils eut le roy Mérovée, continue la chronique, nom de Childéric; couronné fu après la mort de son père, mais il ne commença pas à régner moult gracieusement; haï estoit de ses barons pour les vilennies et les hontes qu'il leur faisoit, car il prenoit à force leurs filles ou leurs femmes quant elles lui plaisoient pour accomplir les délis[2] de sa char, et pour cest raison le chascièrent hors du royaume. »

1. Mss., Bibliothèque impér.
2. Délices.

Les grandes chroniques racontent comment les barons firent roi Gilon[1] le Romain : « Après qu'ils eurent chascié le roy Childeric, puis comment le roy Childeric fut rappelé et Gélon bouté hors. » Le roi accrut son royaume jusqu'à Orléans et Angers (c'est toujours le même mélange des deux races latine et francque). Les Romains, malgré leur décadence, exerçaient encore un certain prestige sur les barbares. « Gilon survécut peu au retour de Childéric, disent les bénédictins, une maladie épidémique l'ayant emporté au mois d'octobre 464. Mais les Francs s'accordèrent avec les Romains pour lui substituer son fils Syagrius. D'un autre côté Adovacre ou Odoacre, roi des Saxons, fit une descente dans les Gaules par l'embouchure de la Loire et remonta sur ses vaisseaux après avoir fait quelque butin. Revenu sept ans après jusqu'aux portes d'Angers, le comte Paul, avec ses Romains et les Francs de Syagrius, marchent contre lui. Adovacre accepte le combat qu'ils lui livrent, tue de sa propre main le comte Paul et entre victorieux dans Angers. Childéric arrive le lendemain de la bataille, fait un traité d'alliance avec Adovacre. Ils marchent ensemble contre les Allemands, qui, après avoir ravagé l'Italie, étaient entrés dans les Gaules et les subjuguent. Basine, femme de Basin roi de Thuringe, avait suivi Childéric à son retour. Ce prince l'épousa et eut d'elle Clovis et Alboflède ou Anaflède, mariée vers l'an 497 à Théodoric roi des Ostrogoths, et Lanthilde. Childéric mourut l'an 481, après un règne d'environ vingt-trois ans, et fut enterré près de Tournay, où il faisait sa résidence[2]. »

1. Egidius dans la langue latine.

2. Les Bénédictins procédaient à leur travail en rapprochant et en compa-

On découvrit, en 1665, son tombeau, nous l'avons dit, tout plein de médailles, de haches d'armes, de massues avec deux têtes de bœuf qui constatent que le christianisme n'était pas accepté par les chefs mérovingiens. Le bœuf était l'éternelle image d'Apis, le dieu qui présidait aux funérailles; la tête de cheval était le symbole des traditions d'Odin; le guerrier ne mourait pas tout entier; le cheval était placé à côté de lui pour le servir après la mort comme durant la vie. La chronologie donnée par les bénédictins jette quelque clarté sur cette époque confuse; elle fait connaître ces rois ou chefs qui avaient placé le siége de leur gouvernement entre Tournay, Cambrai et Soissons où reposent les ossements gigantesques de ces rois, les débris de ces armures, de ces joyaux, colliers, bagues jetés dans la sépulture avec quelques figurines des dieux de la Germanie.

Les colonies de Francs ne cessaient pas d'être en rapports continuels avec les Gaules romaines, toujours influentes sur la destinée des barbares. Parmi les Gallo-Romains s'élève la figure d'Aëtius, né en Mœsie, et que l'empereur Valentinien avait chargé de la protection des Gaules[1]; latin par les formes et les études, barbare par l'énergie et le courage, Aëtius exerça une dictature sur les Francs et les Bourguignons. Ce n'était pas trop de toutes les forces réunies pour détourner l'orage terrible qui menaçait les Gaules:

rant tous les textes, il en résulte sans doute une haute critique en histoire, mais peu de couleurs : les Chroniques de Saint-Denis au contraire prennent de toutes mains, elles ont l'intérêt d'une légende ou d'une chanson de Gestes (roman de chevalerie).

1. Aétius était d'origine scythe; il avait pour père Gaudentius, chef de la milice de Valentinien; lui-même avait servi dans les gardes de l'empereur.

Aëtius dut réunir toutes les tribus. Le moment était suprême: Attila, le chef des Huns, approchait des provinces[1] gallo-romaines; entouré d'un respect superstitieux par les Tartares presque comme le Dieu de la guerre, Attila menait groupés autour de lui, les Vandales, les Gépides, les Ostrogoths et même quelques tribus franques germaniques attirées par son prestige et par l'appât du butin[1]: on s'exagérait les richesses de la Gaule. Attila passa le Rhin et la Moselle, nulle résistance ne put l'arrêter: les villes n'offraient plus que des ruines. Dans toutes les campagnes où passait cette nuée d'hommes, il ne restait pas un arbre, pas une plante sur pied: « Le fléau des nations se révélait ainsi aux hommes comme un coursier couvert de sang et les naseaux en feu, dit Grégoire de Tours. Des pleurs intarissables étaient versés; on voyait de loin s'élever des nuages de poussière; les peuples se précipitaient les uns sur les autres entraînant leurs femmes, leurs enfants, leurs troupeaux pour fuir le glaive d'Attila[2]. »

En présence de cette destruction, Francs, Goths, Romains, Armoricains, Bourguignons réunis se placèrent volontairement sous le préfet Aëtius à qui l'empereur venait de

1. Les récits sur cette expédition d'Attila sont fort obscurs : rien de complet n'est parvenu jusqu'à nous. On doit bien regretter que l'exact poëte Sidoine Apollinaire n'ait pas pu tenir sa promesse de raconter l'histoire des expéditions d'Attila: « Exægeras mihi, ut promitterem tibi, Attilæ bellum stylo me posteris intimaturum; cœperam scribere, sed operis arepti fasce perspecto tæduit inchoasse.... » (Sidon. Apollin., liv. VIII, Epistol. XV, p. 226.)

2. « .... Subito cum rupta tumultu
« Barbaries totas in te transfuderat arctos. »

On trouve dans le *panégyrique* d'Aëtius écrit en latin très-barbare un tableau coloré des ravages de l'invasion d'Attila; le roi des Huns inspirait une telle terreur que la plume des écrivains tremblait.

confier la province gallo-romaine. Mérovée, roi des Francs, Théodoric, roi des Goths de la Septimanie, le reconnurent également pour chef (*rex*). Dans cette terrible résistance, la fusion des races fut complète, sans distinction d'origine, sans rivalité parce que la défense était commune : les Lètes voulaient garder leurs terres concédées, leurs familles, leurs troupeaux : l'alliance des Francs et des Romains fut cimentée par le consulat que Mérovée reçut de Valentinien III[1]. L'alliance intime des peuples avait été préparée par l'intervention d'Annian que les habitants d'Orléans venaient d'élire évêque comme le meilleur citoyen : seul, couvert de ses habits pontificaux, il était allé jusqu'à Arles afin de sanctionner l'alliance d'Aëtius avec les chefs des Goths et des Francs.

A son départ l'évêque, comme inspiré, avait dit au peuple d'Orléans alarmé : « Attendez, voici venir le secours de Dieu. » Le secours ne manqua pas. La poussière des campagnes de la Loire, soulevée comme au jour des tempêtes, annonça l'approche des Francs, des Goths et des Romains alliés. Attila leva en toute hâte le siége d'Orléans. Ce grand barbare s'était aperçu qu'une puissante résistance l'attendait dans les cités. *Lutetia Parisii* avait donné l'exemple : les habitants encouragés, secourus par une jeune fille de Nanterre du nom de Geneviève, n'avaient pas désespéré de leur salut. Geneviève était issue d'une famille gallo-romaine, liée avec le grand évêque saint Germain[2] ; elle avait reçu la

1. Voir mes *Fastes consulaires*.

2. Il ne faut pas le confondre avec saint Germain de Paris. Fortunat a écrit sa vie recueillie par Mabillon, *Acta sanctor.*, tome I.

croix monastique lorsqu'Attila vint camper autour de Paris. Geneviève releva le courage des citoyens (*cives*) en prédisant que les barbares n'entreraient pas dans la cité : elle conduisit sept barques pleines de blé par la Seine, afin de nourrir les habitants exténués de fatigue et de faim. La résistance d'Orléans sous son évêque surprit plus encore Attila[1], et quand il vit se déployer l'armée des Francs, des Goths et des Romains réunis, il craignit d'être pris entre deux masses d'hommes : le grand barbare hâta sa retraite vers le Rhin, à travers la Champagne : harcelé, poursuivi, il choisit comme champ de bataille pour déployer ses cavaliers innombrables une vaste plaine près d'un bourg du nom de *Campi Catalaunici*, non loin de Châlons[2] : là fut livrée cette bataille qui décida du sort de l'invasion (451). Attila y prit l'offensive par une attaque soudaine espérant séparer les Francs, les Romains en deux bandes éparses. Aëtius, héritier de la tactique romaine, l'attaqua de front avec ses légions fortement armées tandis que les Goths et les Francs les prenaient par la tête et la queue : terrible massacre ! Une longue marche avait épuisé les Huns ; ils n'avaient plus l'énergie soudaine, l'audace impétueuse de l'invasion : autour d'eux les peuples de la Gaule étaient soulevés, les cités en armes. Dans ces circonstances la perte d'une bataille achève la dispersion d'une armée.

1. Comparez *Vit. S. Lupi Anianensis* et *S. Genovefæ*, Dom Bouquet, t. III, page 644.

2. *Catalanum*, littéralement le Chalonais (Châlons), dépendait alors de la métropole de Reims ; il porta le nom de *Duro Catalanum*. D'Anville est toujours le savant qu'il faut consulter pour la géographie de la Gaule. La Champagne était désignée par Grégoire de Tours sous le nom générique de *Campania*.

Cette victoire d'Aëtius sur Attila grandit nécessairement la puissance romaine dans les Gaules. La tactique des vieilles légions s'était réveillée pour triompher encore une fois. Aëtius glorifiait l'étendard de l'empire, comme Bélisaire l'avait fait triompher en Afrique et plus tard le patrice Narsès en Italie : les Francs et les Goths, auxiliaires des Romains, devaient donc accepter tôt ou tard l'influence du christianisme, la religion grecque et latine. Les évêques avaient rempli une mission suprême dans la résistance : leur ascendant municipal s'accrut avec celui des idées romaines[1] Comme on jouissait de quelque repos dans les diocèses, les évêques établirent la foi d'une manière permanente et le témoignage du triomphe chrétien se manifesta par l'érection des basiliques. Dans l'opinion du peuple, les tombeaux et les châsses des saints avaient sauvé les cités : à Bourges, à Tours, à Orléans. Une fois délivrés des barbares, les habitants voulurent constater la reconnaissance publique : sur le tombeau de saint Martin de Tours, il n'existait à l'origine qu'une petite chapelle : l'évêque Perpetus, la trouvant indigne du saint sacrifice, prépara la construction d'une basilique de cent soixante pieds de long, sur soixante de large, avec trente-deux fenêtres du côté de l'autel et cent vingt colonnes dans l'intérieur : huit portes s'ouvraient à la foule qui venait prier nuit et jour. A Autun, une autre magnifique église s'éleva en l'honneur du martyr saint Symphorien ; à Clermont, fut bâtie la cathédrale de cinquante pieds de haut ; à la manière des basi-

1. Il faut lire Grégoire de Tours pour l'histoire pittoresque et chronologique de la fondation des cathédrales, liv. VI, chap. I.

liques romaines elle était précédée d'un *pronaos* ou baptistère à colonnes tout en marbre travaillé avec beaucoup d'art : la population heureuse, avait l'espérance qu'après la retraite d'Attila, la paix de la cité serait à jamais assurée.

Le chef des Francs auxiliaires d'Aëtius dans la bataille livrée contre Attila, nous le répétons, était Mérovée, de la même famille que Clodion le chevelu. Après lui donc il gouverna les tribus des Saliens, fidèles à l'alliance de l'empire, sans en adopter complétement les idées et les usages : les Francs conservaient la religion de leurs ancêtres. Très-attachés à leurs dieux comme à une pièce de leur armure, les Francs n'avaient pas, à l'imitation des Bourguignons, adopté le christianisme : « Les Francs, dit Grégoire de Tours, se faisaient des images, des eaux, des oiseaux, des bêtes sauvages et s'accoutumaient à les adorer [1]. » Toutefois, à mesure qu'ils fondaient une colonie, les Francs devaient se rapprocher des évêques, pour conquérir l'appui du peuple gallo-romain : n'étaient-ils pas les premiers et les grands citoyens, les chefs des sénats et des municipes ? Tant que vécut Mérovée, il conserva l'alliance des Romains représentés par Aëtius qui inspirait une confiance indicible aux populations diverses de la Gaule. L'autorité des empereurs était encore respectée : un grand pouvoir ne tombe pas sans garder le prestige des souvenirs.

A Mérovée succéda Childéric, qu'on disait son fils, né d'une concubine : telle était alors l'influence gallo-romaine sur les Francs que ces libres tribus préférèrent à Childéric,

1. Grég. de Tours, liv. I[er]. Il existe, sur la religion des Francs, un excellent mémoire dans le recueil de l'*Académie des inscriptions*.

le comte romain, Egidius (Gilon) : Childéric un moment exilé vint se retremper dans les forêts de la Germanie, laissant quelques amis parmi ses leudes : la chronique de Saint-Denis rapporte qu'avant de partir pour les Thuringes, Childéric partagea, en la brisant, une pièce d'or en deux et en laissa la moitié à un de ses leudes fidèles qui lui dit : « Quand je vous enverrai cette moitié, vous pourrez revenir en toute sûreté parmi nous. » Or le temps ne fut pas long ; il y eut une révolte contre Egidius et la moitié de la pièce d'or fut envoyée à Childéric. Le chef des Francs retrempé dans les forêts de Thuringe, beau de corps, puissant d'énergie, attira vers lui la femme du chef Thuringien et d'elle naquit ce fils du nom de Clovis qui essaya l'œuvre d'unité des Francs dans les Gaules[1]. Ces tribus des Saliens servirent néanmoins les Romains dans leurs expéditions en Germanie. Le comte Syagrius invoqua leur fidélité comme le faisait Aëtius contre les Saxons qui désolaient l'embouchure de la Loire. Ce fut avec ses auxiliaires (les Francs) que Syagrius refoula vers la mer les pirates. Sept ans après, nouvelle invasion des pirates et toujours Syagrius accourt à la tête des Francs en Bretagne. Lors des invasions des Goths et des Allemands, les Francs se montrèrent encore fidèles aux préfets de l'empire. Cette longue alliance franco-gauloise, il ne faut jamais l'oublier dans l'histoire de l'origine de la monarchie, parce qu'elle fut la source du pouvoir de Clovis. Ce pouvoir fut le résultat d'une fusion

1. Le systématique abbé Dubos traite tout cela de fable, d'invention de Grégoire de Tours, quelle preuve en donne-t-il? Quels sont les monuments qu'il invoque? La critique de Fréret est plus sûre et plus ferme. La Chronique de Saint-Denis a copié Aimoin et confirmé ses récits.

lente et successive des Francs avec les Gallo-Romains : les uns cultivaient la terre comme colons, les autres combattaient comme soldats à côté des Romains. La monarchie de Clovis fut la consécration de l'alliance franco-gauloise : il n'y eut pas une conquête violente et armée, mais une convention tacite, une fusion de races consacrée par l'élévation d'un roi (*rex*).

Les évêques, les hommes politiques du temps, aidèrent tous Clovis dans son œuvre ; persécutés par les Ariens plus cruels et plus durs que les païens, ils avaient besoin d'un appui[1]. Si les Francs chevelus étaient encore fidèles aux dieux de leurs forêts, au moins ils n'étaient pas persécuteurs et les évêques espéraient que pour consolider leur établissement, tôt ou tard ils adopteraient la foi catholique : car les Francs étaient trop liés avec les Gallo-Romains pour ne pas accepter leur civilisation : le baptême deviendrait le symbole de l'alliance définitive entre les deux peuples. Cette tâche suprême était réservée à saint Remy, évêque de Reims. Il y eut bien des incidents, des obstacles, avant que la monarchie de Clovis ne se fît l'héritière de la puissance romaine dans les Gaules en recevant le baptême.

1. Il faut voir l'histoire des persécutions des Ariens contre les Catholiques dans Sidon. Apollinar., lib. VII, *ad Basiliam*.

LIVRE IV

RÈGNE DE CLOVIS

Clovis se substitue à la domination romaine de Syagrius. — Mariage avec Clotilde. — Influence des évêques. — Lutte avec les Allemands. — Bataille de Tolbiac. — Adoption complète de la vieille société par le baptême de Clovis. — Conquêtes, agrandissement sur l'arianisme. — Guerres de Clovis; le caractère barbare les domine. — Consécration de sa puissance par les empereurs. — Clovis consul. — Double signe de l'ancienne civilisation. — Réaction vers les idées barbares.

(481 — 511.)

Il serait difficile de suivre avec des détails précis, la fondation et le développement de la monarchie française sous Clovis et les progrès de la civilisation; tant de barbarie, de force et de violence se mêlent aux actes des rois francs ! on ne trouve un peu d'ordre que dans la société gallo-romaine. Aëtius, le vainqueur d'Attila, avait pris ou reçu le titre de roi : son fils Syagrius, que les chroniques appellent aussi roi des Gaules romaines, lui succéda à titre héréditaire[1]. La Chronique de Fredegaire se borne à l'appeler Patrice, di-

1. Les noms romains se trouvent, du reste, presque toujours conservés dans les actes et chartes du cinquième siècle : le titre de sénateur même était un peu prodigué et l'on appelait sénat le simple conseil de la ville. Le testament de Ephebius, abbé de Geniac, est signé dans le sénat de Vienne; une autre charte dit : « Testamentum sororis nostræ, judicante senatu in Vienna. » (D'Achery, *Spicileg.*, t. III, 318-319.)

gnité toute byzantine conservée dans le livre de pourpre et d'or. Les empereurs, au reste, ne gardaient plus que des droits incertains sur les officiers du palais qui gouvernaient la partie romaine des Gaules depuis l'Auvergne jusqu'à l'Armorique, confédération libre et indépendante.

La puissance des chefs francs devait donc considérablement s'augmenter par leur alliance avec les évêques gallo-romains ; une grande partie de la milice était composée de Lètes et de Saliens qui avaient reçu des terres en bénéfices et se recrutaient dans les pays de la Thuringe, de la Meuse et du Rhin : dès qu'il s'éleva un chef de tribu, capable et habile parmi les Francs, il dut sans efforts se substituer au pouvoir de Syagrius, au lieu de subir l'autorité d'un officier romain. La société mixte de Francs, Lètes, Saliens, Gaulois, devait élire un de ses chefs le plus capable de la protéger et de la mener à la conquête.

Clovis, fils ou parent de Childeric[1], car à cette époque la loi d'hérédité n'existait pas absolue dans la ligne directe, attaqua hardiment Syagrius le Romain : sa lutte ne fut ni longue, ni incertaine. Partout Clovis trouvait comme auxiliaires ses vieux compagnons, déjà colons dans les champs cultivés, ou soldats sous la tente. La Chronique de Saint-Denis dit : « Clovis moult estoit biaus et preus noble fu en bataille glorieux en victoire; il chassa dehors de Soisson Siagre le fils de Gilon le romain. » Les évêques qui crai-

1. Je n'adopte, ni n'accepte, je le répète, la prétentieuse et barbare orthographe qui écrit : *Chlodowisch*, le nom de Clovis. Il y a longtemps que dans les Mémoires de l'*Académie des Inscriptions*, tome XX, page 67, on avait dit que *Chlodowisch* signifiait Louis : seulement on ne faisait ni bruit ni éclat d'une méthode qui brouille les récits.

gnaient que Syagrius par son alliance avec les Visigoths n'adoptât la foi des Ariens, favorisèrent les projets de Clovis. L'arianisme était la grande terreur de l'Église. Alaric, roi des Goths, renouvelait contre les catholiques les supplices des mauvais jours du polythéisme : les églises étaient fermées avec des troncs noueux d'arbres ou des épines aiguës, afin que les fidèles ne pussent y célébrer la messe. Quand Clovis parut au nord dans les colonies des Lètes, autour de Cambrai, les choses étaient tellement préparées que tout fut décidé par une seule bataille : le patrice ou le roi Syagrius délaissé par les Lètes et les Colons fut vaincu avec ses Romains de l'Auvergne qui seuls obéissaient nominativement aux empereurs : il se retira en toute hâte à Toulouse[1]. Ainsi finit la domination des empereurs romains sur les Gaules[2].

Durant cette conquête, Clovis toujours au centre des Gaules, s'efforça de se rattacher les magistrats, évêques, sénateurs, dans les cités gallo-romaines, tous animés contre les Goths et les Bourguignons ariens. « Si l'ost (l'armée) des Francs toloit et roboit tout ce qu'elle pouvoit, » Clovis avec adresse réparait les pillages autant qu'il était en son pouvoir et les chroniques en ont laissé le témoignage dans le fameux vase de Soissons. Des soldats avaient enlevé d'une basilique un vase d'une grande valeur et d'une beauté étonnante de ciselure byzantine : « L'évêque envoya vers Clovis, dit Grégoire de Tours, des messagers pour demander que si

1. Grégoire de Tours dit de Syagrius : « Terga vertit et ad Alaricum regem cursu veloce, Tolosan perlabitur. » (Lib. II, cap. XXVII).

2. « Atque ex illo die, a dominatione imperii sublata est Gallia. » (*Chronic. S. Benign. Div.*).

on enlevait les autres vases on lui rendît au moins celui-là. Le roi ayant entendu ces paroles dit au messager : « Suis-moi jusqu'à Soissons, parce que c'est là qu'on partagera tout le butin et lorsque le sort m'aura donné ce vase, je ferai ce que demande l'évêque. » Étant arrivé à Soissons, on mit au milieu de la place tout le butin et le roi dit : « Je vous prie, mes braves guerriers, de vouloir bien m'accorder outre ma part ce vase que voici. » Les plus sages répondirent aux paroles du roi : « Glorieux roi, tout ce que nous voyons est à toi, nous-mêmes nous sommes soumis à ton pouvoir. Fais donc ce qu'il te plaît, car personne ne peut résister à ta puissance[1]. » Lorsqu'ils eurent ainsi parlé, un Franc présomptueux, jaloux et emporté, éleva sa framée et en frappa le vase en s'écriant : « Tu ne recevras de ceci, rien que ce que donnera vraiment le sort. » A ces mots tous restèrent stupéfaits. Le roi, cachant le ressentiment de cet outrage, prit un air de patience. Il rendit au messager de l'évêque le vase qui lui était échu, gardant au fond du cœur une secrète colère. Un an s'était écoulé : Clovis ordonna à tous ses guerriers de venir au Champ de Mars revêtus de leurs armes pour voir si elles étaient brillantes et en bon état. Tandis qu'il examinait tous les soldats en passant devant eux, il arriva auprès de celui qui avait frappé le vase de Soissons et lui dit : « Personne n'a des armes aussi mal tenues que les tiennes ; ni ta lance, ni ton épée, ni ta hache ne sont en bon état, » et lui arrachant sa hache il la jeta à terre. Le soldat s'était baissé un peu pour la ramasser, le

1. Grégoire de Tours parle ici une langue un peu trop monarchique pour les temps de la première race.

roi levant sa francisque la lui abattit sur la tête en lui disant : « Voilà ce que tu as fait au vase de Soissons. » — « Après ce qu'il fut mort, continue la Chronique de Saint-Denis, se parti le roy de sa gent et retourna chascun en sa contrée. Ce fait espoventa si tous les François, que nul ne fu puis si hardi qu'il osast contredire sa volenté. »

Ainsi le roi Clovis tendait la main aux évêques[1] ! Dans ce curieux récit de Grégoire de Tours on peut remarquer plusieurs traits particuliers : Clovis n'est encore que le premier entre ses compagnons d'armes : il a sa part de butin, rien au delà ; mais le barbare, très-rusé, garde la mémoire de sa vengeance et l'accomplit, ce qui lui donne un ascendant suprême sur ses compagnons d'armes. Ce fut après cette guerre finie que Clovis désira pour femme Clotilde, de la famille des rois bourguignons : « Les Bourguignons avaient pour roi Gonderic[2] de la race du roi persécuteur Athanaric. Il eut quatre fils : Gondebaud, Godegisele, Chilpéric et Godemar. Gondebaud égorgea son frère Chilpéric, et ayant attaché une pierre au cou de sa femme, il la noya[3]. Le plus âgé des enfants de Chilpéric avait pris l'habit religieux, il s'appelait Chrona et la plus jeune des filles était Clotilde. Clovis envoyait incessamment des députés en Bourgogne : ceux-ci virent la jeune Clotilde. Témoins de sa beauté et de sa sagesse et ayant appris qu'elle était du sang royal, ils dirent ces choses au roi Clovis. Celui-ci envoya des

1. Aussi les évêques désiraient-ils le triomphe de Clovis : « Quia desiderium est ut Francorum dominatio hanc terram.... »

2. Gregor. Turon., liv. II. Les Bourguignons étaient ariens.

3. Il faudra nous familiariser avec ces traits de barbarie si fréquents dans l'histoire de la première race.

députés à Gondebaud pour la lui demander en mariage: Gondebaud, craignant les conséquences d'un refus, la remit entre les mains des députés qui recevant la jeune fille se hâtèrent de la mener au roi. Clovis transporté de joie à sa vue en fit sa femme. Il avait déjà d'une concubine un fils nommé Théodoric. »

La Chronique de Saint-Denis donne plus de détails sur ce mariage: « Gondebaud, roi des Bourguignons, oncle de Clotilde, ne se souciait pas de la donner à Clovis: mais il n'osait résister aux Francs, nation vaillante et vindicative: ils avaient envahi les terres des Bourguignons. Clotilde reçut l'anneau et les présents de Clovis. La pucelle se mit en route sous la garde du leude Aurelien[1]. A mesure qu'elle traversait les terres qui avaient appartenu à son père, Clotilde faisait tout brûler et piller pour le venger, et quand elle vit la terre ainsi endommagée elle tendit ses mains vers le ciel et dit: « Souverain Dieu! je te rens grâces et merci de ce que je vois si biau commencement de la venjance de la mort de mon père et ma mère. » — « Le roy reçut sa femme à grant liesce (fête) de cuer en la cité de Soissons[2]. » Ainsi parle la Chronique de Saint-Denis! Jusqu'à ce mariage, Clovis avait vécu à la manière des barbares, entouré de concubines ou de captives qu'il menait avec lui sous la tente.

L'évêque Remy, né de parents sénateurs, habitait Laon sur le sommet de la colline; dans son enfance, au milieu

1. Ce nom est romain.

2. On a eu tort de faire de Clotilde une fille douce et obéissante: elle avait le caractère de sa race, la vengeance, qui domine toutes les nations primitives.

de la décadence des lettres, il s'était adonné à l'étude, aux règles de bonnes mœurs[1], et tel avait été son ascendant dans les cités que jeune homme, à vingt-deux ans, il fut élu par le peuple évêque de la métropole de Reims. Du sein de sa basilique, il gouverna le nord des Gaules par la puissance de ses lumières et de son caractère: dès que les Francs s'établirent dans cette province, saint Remy se mit en rapport avec les principaux chefs ou rois de la nation conquérante, avec Clovis surtout, le plus puissant d'entre eux. Remy appartenait au Sénat, à l'ordre des municipes qui exerçait un pouvoir réel au milieu des Gaules. Clovis, avec sa finesse barbare, sembla comprendre qu'il ne pouvait se substituer à la domination romaine qu'en s'identifiant avec les coutumes, les mœurs des habitants et il lui fallait le concours des évêques qui gouvernaient[2]. Il vit donc beaucoup l'évêque Remy, le consultant sur toute chose, et Remy lui insinua adroitement qu'il ne serait maître des cités gallo-romaines qu'en se faisant chrétien. Clovis hésitait néanmoins avant de prendre une telle résolution; il paraissait fort attaché à ses dieux, à la religion des forêts; ses leudes d'ailleurs accepteraient-ils cet abandon des habitudes de la Germanie? La résolution de Clovis fut long-

1. Sur la vie et les gestes de saint Remy on peut comparer le *Gallia Christiana* avec l'*Histoire littéraire de France*, ouvrage des Bénédictins de Saint-Maur, tome V, p. 445.

2. Ce concours des évêques, les Francs le trouvaient même chez les Visigoths. L'évêque de Rhodez fut chassé de son siége parce qu'il protégeait ouvertement les Francs. Voici le vieux texte provençal de la Vie de saint Amant, c'est un peu le Catalan :

« Dijo que subjugar los vol certenamen
« Al noble rei de Franses no los erra plasen. »

temps méditée et préparée. Les prières de Clotilde, la Bourguignonne catholique, avaient obtenu le baptême du premier enfant né en mariage : cet enfant mourut presque aussitôt, et l'on entendit murmurer qu'il était mort parce qu'il avait été offert à un autre Dieu qu'à celui des Francs. Lorsqu'un second fils naquit, Clotilde obtint encore qu'il serait baptisé, tant le roi ménageait la foi des Gallo-Romains ! Toujours en correspondance avec saint Remy, il lui écrivit que si personnellement il n'était pas éloigné de faire ce que l'évêque lui demandait, il n'était pas également sûr que ses compagnons adopteraient la même foi et suivraient son exemple : « Clotilde, dit Grégoire de Tours, ne cessait de supplier le roi de reconnaître le vrai Dieu et d'abandonner les idoles ; rien ne put l'y décider jusqu'à ce qu'une guerre s'étant engagée contre les Allemands, les deux armées se battirent avec un acharnement terrible ; celle de Clovis commençait à être taillée en pièces[1]. Ce que voyant le roi éleva les mains vers le ciel et fondant en larmes il dit : « Jésus-Christ, que Clotilde affirme d'être le fils du Dieu vivant, qui, dit-on, donnes du secours à ceux qui sont en danger et accordes la victoire à ceux qui espèrent en toi, j'invoque avec dévotion la gloire de ton secours ; si tu m'accordes la victoire sur mes ennemis, et que je fasse l'épreuve de cette puissance dont le peuple consacré à ton nom, dit avoir reçu tant de preuves, je croirai en toi et me ferai baptiser ; car j'ai invoqué mes dieux et ils se sont éloignés de mon secours ; ce qui me fait croire qu'ils ne possèdent aucun

1. Cette bataille fut livrée en 496 : à Tolbiac, aujourd'hui Zulpich, près de Cologne.

pouvoir, puisqu'ils ne secourent pas ceux qui les servent. Je t'invoque donc, je désire croire en toi; seulement que j'échappe à mes ennemis. » Comme il disait ces paroles, les Allemands tournant le dos, commencent à se mettre en déroute et leur roi mort ils se rendent à Clovis en lui disant : « Nous te supplions de ne pas faire mourir notre peuple, car nous sommes à toi. » Clovis ayant arrêté le carnage et soumis le peuple rentra en paix dans son royaume, et raconta à Clotilde comment il avait obtenu la victoire en invoquant le nom du Christ[1]. »

Le récit de Grégoire de Tours dit dans quelle condition Clovis résolut d'embrasser le christianisme ; il fallait achever l'ouvrage : Clotilde manda secrètement l'évêque Remy, le priant de faire pénétrer dans le cœur du roi la parole du salut. Le pontife fit venir Clovis et commença à l'engager secrètement à croire au vrai Dieu, créateur du ciel et de la terre, et à abandonner ses idoles qui n'étaient d'aucun secours ni pour elles-mêmes, ni pour les autres. Clovis dit : « Très-saint Père, je t'écouterai volontiers ; mais il me reste à te dire une chose, c'est que le peuple qui m'obéit ne veut pas abandonner mes dieux ; j'irai à eux et je leur parlerai d'après tes paroles. » Lorsqu'il eut assemblé les Francs, avant qu'il eût parlé et par l'intervention de la puissance de Dieu, tout le peuple s'écria unanimement : « Pieux roi,

1. D'après la Chronique de Saint-Denis, les premières paroles chrétiennes dites à Clovis, pour sa conversion, furent prononcées par saint Waast, évêque de Toul et qui le fut ensuite d'Arras. Voyez le chapitre : « Comment « et par quel miracle le roy fu converti en la foi par la victoire qu'il eut « soudainement. » J'ai suivi le texte de Grégoire de Tours. Les chroniques postérieures ont prêté beaucoup de mots à Clovis sur sa conversion; ils ne sont nullement historiques.

nous rejetons les dieux mortels et nous sommes prêts à obéir au Dieu immortel que prêche Remy. » On apporta cette nouvelle à l'évêque qui transporté d'une vive joie ordonna de préparer les fonts sacrés. On couvre de tapisseries peintes les portiques intérieurs de l'église; on les orne de voiles blancs : on dispose les fonts baptismaux, on répand des parfums, les cierges brillent de clarté, tout le temple est embaumé d'une odeur divine et Dieu fait descendre sur les assistants une si grande grâce qu'ils se croyaient transportés au milieu du paradis[1]. Le roi pria le pontife de le baptiser le premier. Le nouveau Constantin marche vers la basilique pour s'y faire guérir de la vieille lèpre qui le souillait et laver dans une eau nouvelle les taches hideuses de sa vie passée. Comme il s'avançait vers le baptistère, l'évêque lui dit de sa bouche éloquente : « Sicambre, abaisse humblement ton cou, adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré. » Saint Remy était un évêque d'une grande science et livré surtout à l'étude de la rhétorique; il était si célèbre par sa sainteté qu'on égalait ses vertus à celles de saint Silvestre. Nous avons un livre de sa vie où il est dit qu'il ressuscita un mort[2]. »

La hauteur hardie des paroles de saint Remy que tous les contemporains rapportent, exprimait avec énergie le

1. Saint Remy voulait vivement frapper l'imagination des barbares; quoique la basilique primitive n'existe plus, je me représentai dans un récent voyage, 1868, cette grande cérémonie autour du baptistère de Rheims.

2. Grégoire de Tours, liv. II. Saint Remy exerça toujours une grande puissance sur Clovis. Les Bénédictins lui ont consacré une longue notice dans l'*Histoire littéraire de France*, tome III, p. 155-163).

triomphe de la civilisation gallo-romaine sur la barbarie des Francs. La Chronique de Saint-Denis ajoute au récit quelques naïves incidences : « Messire sainct Remi fist tout maintenant les fons appareiller, pour le roy baptisier et ceus que sa predication avoit convertis. Quant tout fu appareillé, le roy descendi ès fons comme un autre Constantin. Et comme sainct Remi récitoit la manière de la passion de Jésus-Christ, « Comme le Seigneur fu lié à l'estache, battu, escopié et puis crucefié, » le roy qui avoit moult compassion des griefs que on lui avoit fait, dist un biau mot : « Certes, si je eusse là esté atout mes François, je eusse bien vengié les outrages que on lui faisoit[1]. »

La place qu'occupait Clotilde dans cette société barbare fut toujours considérable; si elle n'avait pu éteindre les instincts sauvages de la race des Francs, elle les avait apaisés autant qu'il était en son pouvoir, et par son caractère quelquefois implacable, elle avait favorisé l'autorité des évêques, médiateurs suprêmes; elle avait bâti des églises pour constater sa foi et détruire l'idolâtrie; elle avait fondé des monastères, maisons de refuge où les rois dépouillés de leur longue chevelure échappaient à la mort. Dans ces retraites, au pied des autels, souvent les rois déchus acquéraient par leur vertu, par leurs actions merveilleuses, l'influence qu'ils avaient perdue comme fils de la famille sacrée. La légende de saint Cloud (Clodowald)[2] constate comment un roi découronné pouvait agir sur la société franque dans ces

1. Ces paroles reproduisent bien le sentiment chevaleresque de l'époque où furent écrites les Chroniques de Saint-Denis (Charles V) : « Comment le « roy fu baptisé. »

2. La Vie de saint Cloud est dans les Bollandistes (septembre)

jours de désordre. Clodowald n'avait plus la longue chevelure des Francs, mais dans la solitude d'un monastère il exerçait une sorte d'arbitrage sur toute sa famille. Les évêques n'avaient pas toujours une autorité assez forte pour lutter contre ces impitoyables habitudes; les miracles et les légendes avaient à peine assez d'ascendant pour les contenir; il fallait multiplier le culte des images. Ici la tunique d'un saint élevée en étendard empêchait le massacre du peuple ou protégeait une ville et ses habitants; là les châsses d'or devenaient les protectrices des droits municipaux, souvent une vision récitée ou une apparition subite empêchait le mal ou préparait le bien. Les légendes et les miracles furent la sauvegarde de cette génération : il fallait du merveilleux pour contenir et diriger ces imaginations ardentes[1].

L'évêque Remy en déployant une grande pompe byzantine au baptême de Clovis et des Francs avait voulu frapper les yeux par l'aspect de la basilique couverte de tentures et de tapis à mille couleurs éclatantes. L'alliance du roi franc et de la société gallo-romaine était assurément accomplie par un acte aussi solennel que le baptême; néanmoins en lisant les chroniques contemporaines on doit reconnaître que le vieux Sicambre ne s'était pas dépouillé de ses armures, ni jeté loin de lui sa sanglante framée. Clovis fut toujours le sauvage des bords du Rhin et de la Meuse, le Sicambre couvert de peaux de bêtes fauves, l'habitant des forêts Herciniennes ou des Ardennes, et c'est à dompter ce caractère que Clotilde consacra sa vie : elle se mêla quelquefois

1. Les Bollandistes ont rapproché toutes ces traditions.

même à ses actes cruels. Toutes les expéditions et les conquêtes de Clovis contre les Bourguignons et les Visigoths furent facilitées par le concours des évêques[1]. Clovis fut le bras armé de l'Église catholique contre l'arianisme alors accepté par la grande majorité des barbares et qui menaçait d'absorber toutes les Gaules.

Les savants bénédictins ont admirablement résumé les expéditions de Clovis contre les Visigoths[2] : « L'an 507, Clovis ayant assemblé les grands du royaume, « C'est une honte, leur dit-il, qu'un prince arien, tel que cet Alaric, roi des Visigoths, possède la meilleure partie de la Gaule. » Tous en même temps levèrent la main en protestant qu'aucun d'eux ne raserait sa barbe avant d'avoir vaincu et chassé Alaric. Clovis gagne une grande bataille à Vouglé près de Champagne-Saint-Hilaire sur le Clainis, à dix milles de Poitiers sous la domination d'Alaric (les auteurs du temps ajoutent *in campo* ou *campania Vocladensi*). Il tue Alaric d'un coup de sa framée. Ayant divisé son armée, Clovis en donna une partie à Thierry, son fils, qui soumit l'Albigeois, le Rouergue, le Quercy et l'Auvergne; Clovis se réserva la conquête du Poitou, de la Saintonge et du Bordelais où il passa l'hiver. Au printemps, il parut devant Toulouse qui lui ouvrit ses portes sans résistance. Il s'empara des trésors d'Alaric que Gesalric, son successeur, n'avait pu emporter en se retirant à Carcassonne; Clovis les fit transporter à Paris. Résolu de chasser entièrement

1. Plusieurs de ces évêques : à Toulouse, à Carcassonne, avaient été chassés de leur siége, par les Visigoths, pour avoir favorisé les Francs. Dom Vaissette, *Hist. du Languedoc*, tome I[er], in-fol.

2. *Art de vérifier les dates*, tome II, in-4°.

les Visigoths des Gaules, il marcha sur Carcassonne. Son fils Thierry, auquel s'était joint Gondebaud, roi de Bourgogne, tenta de s'emparer d'Arles : il fut mis en fuite par le grec Ibbas[1], que Théodoric, roi d'Italie, avait envoyé au secours des Visigoths : Clovis leva le siége de Carcassonne et revint en Aquitaine où il assiégea la ville d'Angoulême qui se rendit après avoir vu tomber comme par miracle une partie de ses murailles. »

Ainsi les bénédictins résument les faits avec une grande exactitude. La Chronique de Saint-Denis raconte avec la naïveté d'une chanson de *gestes*, cette expédition de Clovis contre les Visigoths sous ce titre : « Comment le roy occit le roy Alaric par son corps; et çomment sa gent fut vaincue. » Les Francs furent ainsi maîtres du midi.

Avant son expédition préparée, le roi avait envoyé des messagers au tombeau de saint Martin de Tours pour le consulter, et la réponse avait été favorable : ils avaient entendu chanter cette antienne : « Sire (seigneur), tu m'as ceint et armé de vertu à bataille, et m'as donné les dos de mes ennemis. » Ces paroles sacrées avaient été acceptées comme un augure. « Après que Clovis eut tout son ost[2] assamblé, il vint fort contre ses ennemis à un fleuve qui est appelé Vianne (la Vienne), outre cuidièrent[3] passer, mais ils ne purent car les eaux abondoient. Dolant fu le roy, quant il vit qu'il ne put passer ni sa gent requist l'aide

1. Les Empereurs avaient encore quelque puissance sur les provinces du midi; ils régnaient sur Arles; les Byzantins avaient de la science stratégique.
2. Armée.
3. L'auteur des grandes Chroniques suit ici Grégoire de Tours, liv. II. chap. II.

de Nostre-Seigneur par telles paroles : « Sainte Trinité[1] et un seul Dieu en majesté donne-moi victoire contre les ennemis de la foi chrétienne et si m'octroie legier trespassement (passage) parmi ce fleuve. » Aussitôt un cerf parut soudainement. Quand les Francs, qui d'ancienne coustume sont chasseurs plus qu'aucun autre virent la beste, fortement la prirent à chasser[2]. Le cerf se feri en l'eau et passa tout outre pour eux enseigner le passage. Le roy vint ainsi à Poitiers où il posa sa tente : le matin tous les Francs se levèrent, le rôy commanda qu'ils fussent tous armés et chevauchèrent contre leurs ennemis, fortement combattirent de part et d'autre, mais à la parfin, furent les Goths déconfits et le dos tournèrent, et s'enfuirent comme saint Martin l'avoit dit. Le fort roy Clovis se feri dans la bataille où il choisi le roy Alaric au plus dru[3] de sa gent ; à lui se combatti corps à corps et l'abati à terre. Comme il le tenoit dessous lui et cherchoit là ou il pourroit ferir de mort, deux Goths le hurtèrent de deux glaives en ses deux costés mais ils ne le purent navrer (le blesser), car la souveraine vertu et le haubert le garantirent et sous lui il occit le roi Alaric avant qu'il se remuast de la place. En telle manière eut le roi victoire de ses ennemis par l'aide de Nostre-Seigneur. »

Dans cette guerre de Clovis contre les Visigoths, on ne saurait trop le répéter, Clovis avec ses Francs trouvaient partout

1. La Trinité était invoquée parce qu'elle était niée par les Ariens que Clovis combattait.

2. Les biches et les cerfs jouent un très-grand rôle dans la légende des Francs ; c'étaient les bêtes des forêts profondes et des grandes chasses.

3. Mêlée.

appui parmi les évêques du midi de la Gaule. C'est ce qui explique les invocations incessantes aux miracles de saint Martin de Tours auquel le roi consacrait une partie du butin fait sur les Visigoths[1]. Quand on lit les chroniques, on est vivement frappé de cette puissance qu'exerce le nom de saint Martin de Tours sur la société gallo-romaine. On invoque ses reliques; son tombeau est respecté par toute la race belliqueuse des Francs.

A Tours, Clovis reçut des envoyés de l'empereur Anastase qui lui apportèrent les insignes du patriciat et les honneurs consulaires[2]. L'empire maintenait ainsi les vestiges de sa grandeur : Constantinople était encore le centre de la science, des arts, de l'industrie : ses églises, ses palais, ses hippodromes étaient couverts d'or; une population immense remplissait ses vastes voies où les chars roulaient jusqu'au but; les factions vertes, pourpres ou jaunes se disputaient le prix de la course et de la lutte; l'industrie des Grecs inventait les plus merveilleux produits dans les couleurs, les instruments, les ouvrages tissus de soie ou d'orfévrerie qu'ils apportaient jusque dans les foires et marchés des Gaules. Le commerce s'y faisait par le concours des Juifs et des Lombards; les ouvriers gaulois empruntaient beaucoup à l'art byzantin pour les anneaux, les colliers, les siéges, les trônes. La bulle écrite en pourpre adressée par l'empereur Anastase à Clovis, fut lue et relue avec joie et respect. Le roi se revêtit du manteau de patrice dans la

1. Ces hommages à saint Martin de Tours étaient une tradition romaine. Les anciens consacraient à Jupiter, à Diane, les dépouilles du combat.

2. Le nom de Clovis n'est pas dans les *Fastes consulaires*.

basilique de Saint-Martin de Tours aux acclamations de la multitude[1].

En même temps le pouvoir de Clovis recevait la sanction de la Papauté. Anastase II lui écrivait: « Glorieux et illustre fils, maintenez la joie de votre mère l'Église et ayez pour elle la solidité d'une colonne de fer, afin que cette mère vous protége dans toutes les voies où vous entrez, et qu'elle vous donne la victoire sur tous les ennemis qui sont autour de vous. » A ce moment l'autorité de Clovis s'étendait sur presque toute la Gaule romaine : Soissons, Noyon jusqu'à Autun et Clermont en Auvergne. Par ses conquêtes, il imposait ses lois aux Allemands ; les Bourguignons furent définitivement domptés ; Clotilde appartenait à cette race. Dans ces guerres fortement conduites, le caractère de Clovis se révèle tel qu'il était, sauvage, sanglant, rusé à la manière des barbares : « Le roi, dit Grégoire de Tours, marcha contre Chararic (c'était un chef franc établi à Thérouannes) dans la guerre contre les Syagriens. Clovis l'avait appelé à son secours, mais Chararic se tint loin de lui et ne secourut aucun parti, attendant l'issue du combat pour faire alliance avec celui qui remporterait la victoire. Indigné de cette inaction, Clovis s'avança contre lui et l'ayant entouré de piéges, il le fit prisonnier avec son fils et les fit tondre tous les deux en ordonnant que Chararic fùt ordonné prêtre et son fils diacre[2]. Comme Chararic s'affligeait de son abaisse-

1. Ce ne fut que sous Justinien que le pouvoir des Rois Francs, sur la Gaule, fut reconnu. (Procope, *de Bello goth.*, lib. IV, 3.)

2. A travers toutes ces formes barbares, Clovis conservait encore le nom de chrétien : on a deux diplômes de Clovis datés de la première année de

ment, et pleurait, on rapporte que son fils lui dit : « Ces branches ont été coupées d'un arbre vert et vivant, il ne séchera point et en poussera de nouvelles. Plaise à Dieu que celui qui a fait ces choses ne tarde pas à mourir! » Ces paroles parvinrent à Clovis; il crut qu'ils le menaçaient de laisser croître leur chevelure et de le tuer, il ordonna alors qu'on leur tranchât la tête. Après leur mort, il s'empara de leur royaume, de leurs trésors et de leurs sujets. »

Grégoire de Tours continue : « Il y avait alors à Cambrai un roi nommé Ragnachaire, si effréné dans ses débauches qu'à peine il épargnait ses propres parentes. Il avait un conseiller nommé Farron, souillé de semblables déréglements. On rapporte que lorsqu'on apportait au roi quelque mets ou quelque don, il avait coutume de dire que c'était pour lui et son Farron; ce qui excitait chez les Francs une indignation extrême. Il arriva que Clovis ayant fait faire des bracelets et des baudriers en faux or (c'était seulement du cuivre doré) les donna aux leudes de Ragnachaire pour les exciter contre lui; il marcha ensuite avec son armée. Ragnachaire avait des espions pour reconnaître ce qui se passait. Il leur demanda quand ils furent de retour quelle pouvait être la force de cette armée? Ils lui répondirent : « C'est un renfort considérable pour toi et ton Farron. » Mensonge pour tromper le roi. Clovis, étant arrivé, lui fit la guerre. Ragnachaire se préparait à prendre la fuite lorsqu'il fut amené avec son frère Richaire, les mains liées derrière le dos, en présence de Clovis. Celui-ci dit à Ragnachaire :

son christianisme : « Primo nostro susceptæ christianitatis anno. (Dom Bouquet.)

« Pourquoi as-tu fait honte à notre famille en te laissant enchaîner ? » et il le frappa lui-même de sa hache. Après sa mort, ceux qui l'avaient trahi reconnurent que l'or qu'ils avaient reçu de Clovis était faux. L'ayant reproché au roi, il leur répondit : « Celui qui de sa propre volonté traîne son maître à la mort, mérite de recevoir un pareil or, » ajoutant qu'ils devaient se contenter de ce qu'on leur laissait la vie et de ne pas expier leur trahison dans les tourments[1]. Ceux-ci l'assurèrent qu'il leur suffisait qu'il les laissât vivre. Ces rois frappés de la framée étaient les parents de Clovis. Ricomer fut tué par son ordre dans la ville du Mans : Clovis recueillit ses royaumes et tous ses trésors. Ayant tué de même beaucoup d'autres rois, et ses plus proches parents, dans la crainte qu'ils ne lui enlevassent l'empire, il étendit son pouvoir dans toute la Gaule[2]. »

Il est impossible après avoir lu les récits de ce temps de ne pas reconnaître que la barbarie avait gardé toute sa puissance sur Clovis : le roi était redevenu Sicambre. La société au reste devait être accoutumée à ces mœurs, car les chroniques rapportent les faits avec indifférence. Clovis tue de sa main ses proches, ses parents pour s'emparer de leurs biens, et cette férocité n'excite ni pitié, ni étonnement; on dirait le cours naturel des choses. L'esprit chrétien ne s'était emparé que de la superficie de ce barbare, qui res-

1. Une logique sauvage se trouve presque partout dans les Chroniques de Grégoire de Tours et de Fredegaire.

2. Ce récit atroce est toujours dans Grégoire de Tours, liv. III. Il est curieux qu'on retrouvera chez les Turcs cette coutume d'étrangler dans les sept tours les parents du sultan.

tait impitoyable, rusé comme une bête fauve : « Ayant un jour assemblé ses Francs, Clovis parla ainsi de ses parents qu'il avait fait lui-même périr : « Malheur à moi qui suis resté comme un voyageur parmi des étrangers n'ayant pas de parents qui puissent me secourir si l'adversité venait! » Ce n'était pas qu'il s'affligeât de leur mort, il parlait ainsi seulement pour découvrir s'il avait quelques parents encore pour les faire tuer. »

Ainsi était Clovis, proclamé roi, patrice, consul : ces titres d'une civilisation régulière ne changeaient pas son caractère; les évêques intervenaient en vain. Les légendes de l'enfer n'avaient pas encore assez de puissance pour contenir et refréner les chefs. Il faut ajouter une observation générale[1] : partout où règne la polygamie, la famille n'existe pas régulière; il y a de la froideur, de la jalousie entre les enfants de mères différentes; la mère est la source de l'amour, de la douceur; on ne se croit ni frère ni parent quand on ne sort pas des mêmes entrailles. Clovis avancé en âge vint habiter au palais des Thermes, dans *Lutetia parisiensi*, simple bourgade que César avait appelée Lutèce, les uns disent à cause de ses boues, les autres parce qu'elle était appelée l'île aux corbeaux (*Louthouèsi*, en celtique)[1]. César avait entouré l'île d'une ceinture de pierres : séjour du préfet des Gaules, elle était déjà renommée et l'empereur Julien dans son *Misopogon* écrit : « Je passerai l'hiver au milieu de ma Lutèce chérie, elle est située dans une île où l'on entre par deux portes de

1. Dom Félibien, *Histoire de Paris*, a été la source où toutes les compilations modernes ont été puisées. (Édition in-fol., 1690.)

bois (le pont au Change et le Petit pont); il y croît d'excellentes vignes et l'on y connaît aussi l'art d'élever les figuiers[1]. » Les jardins des Thermes s'étendaient jusqu'à la Bièvre, chauffés par un beau soleil. Quelques villas avaient été construites au delà des murs. Sur le mont Leucotius s'éleva bientôt une basilique en l'honneur de saint Pierre et de saint Paul; elle fut ensuite consacrée à sainte Geneviève par la reine Clotilde, témoignage de reconnaissance du peuple de Paris. La cité était encore bien étroite : il n'y avait dans l'enceinte que de petites chapelles. Clovis voulait avoir une basilique à côté de son palais. Clotilde fut la fondatrice des royales abbayes : il fallait donner un asile aux chefs découronnés. Les basiliques étaient simples, un peu dans cette forme sévère des églises qu'on trouve à Rome sur les flancs du cirque de Titus et du Campo Vaccino.

Au palais des Thermes, Clovis scella ses dernières chartes avec le titre de *Rex Francorum*[2]. Grégoire de Tours ne dit qu'un mot sur sa mort : « Clovis mourut à Paris où il fut enterré dans la basilique des Saints-Apôtres qu'il avait lui-même fait bâtir avec la reine Clotilde. Il mourut cinq ans après la bataille de Vouglé[3]. Son règne avait duré trente ans et sa vie quarante-cinq. On compte cent douze années depuis la mort de saint Martin jusqu'à celle du roi Clovis, arrivée la onzième année du pontificat de Licinius,

1. Le vin des coteaux de la Bièvre avait alors une certaine renommée.

2. Les Bénédictins ne reconnaissent d'authentique, parmi les Chartes de Clovis, que son épître aux Evêques pour la protection des églises contre la violence des Francs (anno 510). Dans la collection de Dom Bouquet, t. IV, p. 54.

3. Cette date est fixée au 27 novembre 511.

évêque de Tours. La reine Clotilde, après la mort de Clovis, vint à Tours et là, s'établissant dans la basilique de Saint-Martin, elle y vécut pleine de vertus et de bonté et visitant rarement Paris[1]. » La vieille chronique de Saint-Denis est encore plus laconique sur la mort de Clovis : « Le fort roy Clovis qui avoit déjà tant vescu que il avoit aprochié les termes de son âge, trespassa de ce siecle, quant il eut regné trente ans crestien, et le neuvième an après qu'il eut occis le roy Alaric. Mis fu en sepulture en l'eglyse Saint-Pierre de Paris (qui maintenant est appelée Sainte-Geneviève), laquelle il avoit fondée à la requeste de sa femme la royne Clotilde. Sur sa sepulture fu mis une épitaphe, par vers moult bons et moult bien dis, que messire saint Remi fist. Mort fu le fort roy cent et douze ans près le trépassement monseigneur saint Martin[2]. »

Les savants bénédictins ont donné sur les actes du gouvernement de Clovis des détails puisés aux vieilles et sérieuses sources de l'histoire : « Clovis permit aux nations qu'il subjugua de vivre conformément aux lois qu'il trouva établies parmi elles. Ainsi les Gaulois continuèrent de suivre les lois romaines; les Visigoths, les Bourguignons, les Allemands, les Bavarois leur code national et furent jugés suivant ce code. La distribution des provinces gauloises demeura la même dans l'ordre ecclésiastique qu'elle avait été dressée par les empereurs. Mais dans l'ordre civil le royaume fut partagé en comtés et en duchés; chaque cité,

1. Gregor. Turon., lib. II.
2. Les *Grandes Chroniques de France*, liv. I, chap. xxv. La vie et la mort de saint Martin étaient alors la grande époque historique.

divisée en cantons (*Pagi*), ayant à leur tête un centenier gouverné par un comte; et un nombre de cités formaient un duché, ce qui n'était cependant pas uniforme; car il y avait des duchés qui n'étaient composés que d'une cité, et des comtés qui n'étaient compris dans aucun duché[1]. Quelquefois aussi le duc était inférieur au comte, et de là vient qu'on ne faisait pas de difficulté de quitter le premier titre pour prendre le second: le duc de Toulouse devenu comte en est une preuve. Clovis, par un mélange de la coutume des Francs et des lois romaines, réunit la puissance des lois et celle des armes dans la personne des ducs et des comtes. A l'égard des impôts, il les laissa subsister sur le pied qu'ils avaient été établis par les Romains. Les Francs néanmoins firent quelques modifications à leur profit. Ainsi les terres saliques étaient exemptes de toutes redevances et leurs possesseurs ne furent tenus qu'au service militaire. Les Francs ne furent point dispensés des dons que la nation faisait annuellement aux rois dans les assemblées solennelles et que l'usage avait convertis en redevances. »

Les bénédictins continuent : « La justice fut sommaire chez les Francs; *Mallum* était le nom qu'on donnait au tribunal où elle se rendait ; ceux qui le composaient avec le comte ou le vicomte s'appelaient *Rachimburges* sous la première race de nos rois[2]. Dans l'origine de la monarchie, y

1. *Art de vérifier les dates*, édition in-4, t. II, par les religieux de la congrégation de Saint-Maur. Je crois que les Bénédictins ont confondu les époques : sous Clovis, il n'y avait pas de titre aussi expressément formulé ni de division si précise.

2. On a beaucoup disserté sur la condition des personnes sous la pre-

avait-il une noblesse héréditaire? les emplois et les titres ne l'étaient pas. On ne devenait pas duc, vicaire, scabin, centenier par héritage; mais il y avait une classe où l'on naissait avec le pouvoir de parvenir à tous ces offices, et cette classe était celle des ingénus. En dehors tout était serf. Il y avait trois différentes sortes de servitude : 1° les serfs proprement dits, dans une dépendance absolue de leurs maîtres qui pouvaient disposer de leur fortune et même de leur vie : serfs de corps ; 2° les serfs à la glèbe, *servi adscripti glebæ*, c'est-à-dire attachés à un fond de terre pour la cultiver, espèces de fermiers perpétuels qui cultivaient pour leur compte moyennant une rétribution payée au propriétaire. Ils faisaient partie de la terre confiée à leurs soins, de manière qu'ils ne pouvaient la quitter et qu'ils étaient vendus avec le fond comme les bestiaux employés à le mettre en valeur ; 3° enfin il y avait les Fiscalins, de deux espèces, les uns serfs proprement dits du fisc royal; ils avaient la propriété de certains fonds dont ils pouvaient disposer sous le bon plaisir du roi[1]. Clovis et les Mérovingiens dataient communément leurs diplômes des années de leur règne, du jour, du mois où ils les expédiaient; à quoi ils ajoutaient quelquefois, mais très-rarement, l'indiction. Souvent aussi leurs diplômes n'avaient aucune date. Ces diplômes sont écrits pour la plupart sur

mière race; les systèmes s'appuyant plutôt sur des conjectures que sur des faits invariables, je préfère aux études de Mably, Dubos, Montesquieu, les simples mémoires d'érudition qui se trouvent dans les huit premiers volumes de l'ancienne *Académie des Inscriptions*.

1. Glossaire de Du Cange : *Fiscus*. Du Cange fut le plus grand érudit du dix-septième siècle; son Glossaire est une merveille.

papier d'Égypte[1]. Clovis à la tête des siens se qualifiait de *Vir inluster.* »

De ces savantes recherches, complétées par la lecture des chroniques, il résulte quelques faits généraux : « La société gallo-romaine s'était reconstituée et consolidée après la victoire d'Aëtius sur Attila; la puissance des évêques avait grandi, les municipes s'étaient réorganisés lorsque Clovis parut à la tête des Francs. L'établissement de Clovis avait besoin de l'appui des évêques pour se consolider, et les évêques à leur tour avaient besoin de Clovis pour lutter contre l'arianisme presque dominant dans les Gaules. De là ce contrat d'alliance, scellé par le baptême de Clovis. La guerre contre Alaric, l'invasion des provinces du midi des Gaules par les Francs furent favorisées par les évêques ; Clovis leur dut l'affermissement et la grandeur de sa domination. Il ne faut pas s'étonner de son respect pour la tombe de saint Martin de Tours, le plus grand d'entre les Gallo-Romains, et de sa déférence pour saint Remy, le citoyen le plus capable, le plus vénéré des municipes. Mais, en dehors de cette alliance, Clovis reste Sicambre ; il frappe de sa framée et de sa hache d'armes tout ce qui s'oppose à ses desseins; il est encore l'inexorable chef du vase de Soissons. Les écrivains qui ont vu dans Clovis le fondateur d'une monarchie régulière se trompent ; les vrais organisateurs du pouvoir ce furent les évêques. Ils firent la civilisation en France[2]. Nous ne trouvons que des témoi-

1. Le papyrus d'Égypte venait dans les Gaules par Byzance et l'Italie.

2. Un savant érudit calviniste, M. Guizot, a parfaitement reconnu ces services rendus par les évêques

gnagnes incertains sur les costumes, les vêtements des Francs; il n'existe que des statues informes sur quelques tombeaux; les basiliques ne vont pas au delà du huitième siècle, et ces longues robes pendantes serrées à la taille ne peuvent être que le costume civil; les cheveux sont longs, la barbe rasée, le sceptre mince comme un bâton de commandement; les pieds sont serrés dans des sandales. Quelques Rois portent des couronnes comme on le voit aux basiliques de Reims, de Laon et d'Amiens. Sur les médailles et les scels, les vêtements diffèrent un peu; les armes sont grossièrement travaillées; l'art byzantin ne s'est pas encore empreint sur les monuments.

LIVRE V

LES ENFANTS DE CLOVIS

Théodoric, roi de Metz. — Clodomir, roi d'Orléans. — Childebert, roi de Paris. — Clotaire, roi de Soissons. — Division du territoire des Gaules jusqu'à Clotaire Ier.

(511-558.)

A sa mort, Clovis était roi chrétien des Francs, patrice de Rome, consul dans les fastes byzantins; mais ces dignités n'avaient que faiblement modifié les coutumes invétérées des ancêtres. Après Clovis, il n'y a aucun droit d'hérédité, ni d'unité monarchique avec le privilége d'aînesse, mais un partage de terre comme dans la succession salique. Clovis laissait quatre fils, et tous séparément devenaient chefs de tribus : Théodoric, roi de Metz; Clodomir, roi d'Orléans; Childebert, roi de Paris; Clotaire, roi de Soissons. La géographie de la succession de Clovis si difficile à préciser[1], offrait ainsi un dépècement complet de la Gaule, « comme la peau d'un taureau qu'on aurait déchiré », dit Grégoire de Tours.

1. Toute cette partie de l'histoire est si constamment brouillée, que les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* ont eux-mêmes hésité dans leur classification. T. II (in-4).

Le royaume de Metz avait pour frontière les Frisons, les Saxons, les Thuringiens, et les Allemands au delà de Cologne jusqu'à Ratisbonne, puis par une pointe qu'on aurait pu comparer à une lanière de cuir, ce même royaume s'étendait jusqu'à Toulouse par Nevers, Clermont et Rhodez[1]; le territoire n'était rien et la tribu était tout. Le royaume d'Orléans qui formait le second fragment de la succession de Clovis embrassait les villes de la Loire jusqu'à Saintes et au midi, depuis Bordeaux jusqu'aux Pyrénées : il avait pour limite Carcassonne. Le royaume de Paris, non-moins bizarrement composé, formait une longue fraction de terre jusqu'à Nantes avec la Normandie et la Bretagne, puis il descendait sur les bords de la mer jusqu'à la Dordogne et la Garonne. Enfin le royaume de Soissons, origine de la monarchie, s'étendait jusqu'à Compiègne, Etampes et Melun, puis tout à coup frangé par les royaumes de Paris et d'Orléans, il allait à Bourges jusqu'à Périgueux par une petite langue de terre[2].

Cette étrange géographie résultait plutôt de l'arrangement par groupes de peuple, que des circonscriptions territoriales. Les tribus errantes sur le territoire des Gaules s'y posaient, s'y établissaient selon leur aise, leur caprice : ainsi les tribus, campées en Aquitaine et dans le Soissonnais, étaient d'une race et d'une origine identique, tandis que les tribus campées autour de Paris et de Compiègne appartenaient

1. Les cartes de d'Anville seules peuvent nous éclairer sur cette configuration des royaumes francs.

2. M. de Foncemagne a écrit une très-savante dissertation sur l'étendue du royaume des Francs (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. VIII) : il faut la comparer avec les PP. Lecointe et Pagi.

à des races différentes, souvent hostiles les unes aux autres. Il faut dresser pour ce temps la carte des nationalités plutôt que celle des territoires; les fraternités entre tribus faisaient leurs rapprochements, et la haine leurs séparations. Frisons, Saxons, Thuringiens, Suèves, Bourguignons, Ostrogoths, Visigoths, Alains avec leurs qualités distinctes élisaient des chefs séparés pour les gouverner et les conduire dans les expéditions lointaines.

Les quatre enfants, successeurs de Clovis, n'étaient pas tous issus d'une même mère : Théodoric, roi de Metz, fils d'une concubine[1], fut un homme fort et intrépide que les Francs saluèrent comme chef. Dans sa première expédition il repoussa les Danois qui avaient remonté la Meuse. Sa vie fut une longue suite de guerres contre ses frères; il pilla les villes, ravagea les campagnes en véritable Sicambre; le sang des concubines avait quelque chose de plus âpre que celui des épouses selon la loi chrétienne.

Clodomir, roi d'Orléans, fils de Clovis et de Clotilde, n'hérita pas du caractère chrétien de la reine; victorieux en Bourgogne, il s'empara du roi Sigismond, le fit jeter dans un puits avec sa femme et ses enfants; il mourut dans une expédition, laissant trois enfants en bas âge.

Childebert, qui régnait à Paris, le fils aîné de Clotilde, plus pieux que Clodomir et plus dévoué à l'Église, fit bâtir partout des basiliques et s'apaisa dans la piété. A la suite d'une expédition en Espagne où il avait invoqué le nom de saint Vincent martyr, Childebert rapporta la cotte d'armes et la chape du saint. En son honneur il fit bâtir à

1. Théodoric commença à régner en 511.

Paris une chapelle basilique du nom de Saint-Vincent[1], qui fut depuis Saint-Germain-des-Prés.

Clotaire, le quatrième des enfants de Clovis, fut le grand barbare de la race; comme il craignait ses neveux, les trois fils de son frère Clodomir, restés en bas âge et orphelins, il vint trouver Clotilde, la mère commune, exigeant que les trois fils de Clodomir fussent rasés, afin de s'emparer plus librement de leurs terres. Clotilde ayant hésité à faire sur ces blondes chevelures l'usage des ciseaux que Clotaire lui envoyait, « Celui-ci, prenant par le bras l'aîné, le jeta à terre et lui enfonça son couteau dans l'aisselle et le tua. A ses cris son frère se prosterna aux pieds de Childebert (le roi de Paris, le frère de Clotaire), le visage couvert de larmes et lui dit : « Secours-moi, mon très-bon père, afin que je ne meure pas comme mon frère. » Alors Childebert, le roi de Paris, dit à Clotaire : « Je te prie, mon très-cher frère, aie la générosité de lui accorder la vie, et si tu ne veux pas le tuer je te donnerai pour le racheter ce que tu voudras. » Mais Clotaire, après l'avoir accablé d'injures, lui dit : « Repousse-le loin de toi ou tu mourras certainement à sa place : c'est toi qui m'as excité et tu es si prompt à reprendre ta parole! » Childebert, à ces mots, poussa l'enfant à Clotaire qui, le recevant, lui enfonça son couteau dans le côté et le tua comme il avait tué son frère[2]; ils massacrèrent ensuite les serviteurs et les gouverneurs, et après qu'ils furent morts, Clotaire, montant à cheval[3], s'en alla

1. En l'année 543 d'après la Chronique de Saint-Denis.

2. Le savant de Valois met le massacre des enfants de Clodomir en 532 ou 533.

3. Ces tueries sont rapportées sans pitié, sans remords.

sans se troubler aucunement du meurtre de ses neveux et se rendit avec Childebert dans les faubourgs. La reine, ayant fait poser ces petits corps sur un brancard, les conduisit avec beaucoup de chants funèbres et une immense douleur à l'église de Saint-Pierre où on les enterra tous deux de la même manière. L'un avait dix ans et l'autre sept[1]. »

De cet horrible massacre raconté par Grégoire de Tours il ne survécut que le troisième des frères, Clodowald, qui fut reclus en un monastère après avoir été rasé et tonsuré comme désormais indigne de la couronne. La vieille chronique de Saint-Denis a également raconté ces scènes sanglantes sans trop s'émouvoir : «.... Le desloial Clotaire prist l'aîné des enfans, le jeta contre terre et lui lança un coutel parmi le corps, si lui toli sa vie et son règne. Quant le moins âgé vit que son frère était occis, il fut moult espouventé, et ce ne fu pas merveille. Au roi Childebert s'en courut pleurant, puis s'attacha à ses jambes, merci lui cria moult piteusement et le pria que il apaisast le courroux de son oncle envers lui.... Celui-ci qui estoit meu de pitié (ou fit semblant, qu'il en fust meu), dist à son frère que il amolist la colère de son cuer par la contemplacion de nature.... le roi Clotaire lui respondit : Toi qui es ministre de ce fait, pourquoi fais-tu semblant que tu vueilles avoir pitié de lui ? jette le ensus de toi ou tu mourras en lieu de lui. » Childebert bouta dehors l'enfant, qui à lui s'estoit attaché et le roy Clotaire l'occit en telle manière qu'il avoit fait l'autre. Clodowald le troisième des enfans, fut

1. Grégoire de Tours, liv. III.

moult plus attentif à sauver sa vie que à requerir son règne..., il fu prestre sacré et homme de sainte vie et de sainte conversation. Mort fu et mis en sépulture au territoire de Paris en une ville qui a nom Nogent. La sainte royne Clotilde prist les corps de ses neveus en grans pleurs et en grandes larmes; embaumier les fist, puis enterrer en l'églyse Saint-Pierre. » Si Clotilde n'avait pas assez de puissance pour s'opposer à ces meurtres de famille, elle présidait aux sépultures; les princes n'échappaient à la mort qu'en sacrifiant leur chevelure; idée du scalpe qu'on retrouve chez les nations aborigènes: la tonsure était le scalpe transformé par l'Église en dehors du sang. Les instincts sauvages de Childebert s'adoucirent sous l'influence de saint Germain, citoyen d'Autun, que les Parisiens venaient de nommer leur évêque[1]. Sa vie active et féconde fut consacrée à l'apaisement des barbares.

Des enfants de Clovis, Théodoric le plus avide de batailles et de conquêtes fit la guerre aux Thuringiens et précipita Manfred, leur chef, du haut des murailles de Metz. Childebert s'empara de l'Auvergne; toujours à cheval il dit à ses compagnons: « Je vous convoque pour aller dans un pays plein d'or et d'argent: vous y aurez en abondance tout ce que vous pouvez désirer. » L'Auvergne était un pays riche et plantureux. La guerre civile entre les trois frères ensanglanta les Gaules. Théodoric ne laissa qu'un fils, roi de Metz, dont on disputa l'héritage, singulier héritage si mélangé dans ce temps où l'on voit deux rois dans une même ville, selon les idées de partage inhérentes

1. Il ne faut pas le confondre avec Saint-Germain d'Auxerre.

aux nations germaniques : ainsi Paris était comme la cité commune aux trois chefs francs. (Childebert II prit sur Gontran la moitié de la ville de Marseille.) Théodoric dans son expédition d'Auvergne s'empara de Clermont : Childebert conquit la Bourgogne pour la partager ensuite avec Théodoric. Souvent ces expéditions n'avaient pour but que l'enlèvement de quelques belles esclaves comme dans les temps homériques de la Grèce. Théodobert, fils de Théodoric, conquit sur les Visigoths, l'Albigeois qu'ils avaient envahi : il mérita ainsi de succéder à Théodoric son père, succession disputée par Childebert et Clotaire, « comme il n'existait aucun droit écrit, dit la chronique, Childebert le plus fort fut proclamé le légitime héritier. »

Dans ce chaos, nulle trace de mœurs chrétiennes, pas même l'unité de mariage. Clotaire, le plus cruel des fils de Clovis, avait cinq femmes et parmi ces cinq femmes deux sœurs : « Comme il était déjà marié à Ingunde et l'aimait d'unique amour, il reçut d'elle une prière en ces termes : « Le roi a fait de sa servante ce qu'il a plu, et il m'a appelée à son lit, maintenant pour compléter le bienfait, que le roi écoute ce que lui demande sa servante. Je vous prie de daigner procurer un mari riche et puissant à ma sœur, votre servante[1], de telle sorte que rien ne m'humilie plus et qu'au contraire élevée par une nouvelle faveur je puisse vous servir plus fidèlement. » A ces paroles, le roi qui était adonné à la luxure s'enflamme d'amour pour Aregunde : il alla à

1. Les érudits qui ont exalté la puissance de la femme chez les nations du Nord. n'ont jamais bien étudié les chroniques : la femme était esclave, servante du mari ; c'est le christianisme, ce sont les légendes de la Vierge Marie qui ont grandi la femme.

la métairie où elle habitait et se l'unit en mariage. L'ayant ainsi prise il retourna vers Ingunde et lui dit : « J'ai songé à t'accorder la grâce que ta douceur m'a demandée et cherchant un homme riche et sage que je puisse unir à ta sœur, je n'ai rien trouvé de mieux que moi-même. Ainsi sache que je l'ai prise pour moi, ce qui j'espère ne te déplaira pas. » Alors elle lui dit : « Que ce qui paraît bon à mon seigneur soit ainsi fait, seulement que la servante vive toujours avec la faveur du roi [1] ».

Dans ces récits, il faut rechercher les caractères de cette société ! Les principes du christianisme ont disparu ; ils ne retrouvent un peu de puissance et d'ascendant que par les légendes et les miracles. Comme les nations sauvages aiment le merveilleux, il fallait des prodiges, nous l'avons dit déjà, pour arrêter ces bras ensanglantés, ces imaginations brutes. Les légendes racontaient comment un roi avait été frappé de cécité lorsqu'il voulait tuer son frère, voler la propriété d'autrui ; son bras s'était desséché en portant la main sur un sanctuaire. Ici une pauvre biche poursuivie était entrée dans un monastère pour y chercher protection ; là les prières d'un ermite avaient arrêté une pluie de dards et de flèches ; un feu céleste annonçait la colère de Dieu. Les vies de saints en frappant l'imagination des barbares, sauvèrent la société : les miracles, les prodiges furent les instruments les plus actifs de la justice et de la civilisation au moyen-âge.

En ce temps, les Ostrogoths envahissaient l'Italie qui obéissait encore aux empereurs byzantins Justinien s'adressa aux chefs francs pour demander leur appui ; il leur envoya

1 Grégoire de Tours, liv. IV.

des vases d'or, des colliers, des bijoux artistement façonnés par les ouvriers de Constantinople[1], modèles qui servirent plus tard aux travailleurs gallo-romains et particulièrement à saint Eloi, tandis que Witigès[2], un chef des Ostrogoths, leur payait comme tribut deux mille livres pesant d'or pour soutenir leur domination en Italie. Les Francs avaient conservé cet amour du butin qui les faisait aller partout en conquête sans s'enquérir du droit et de la justice. Les belles terres d'Italie frappèrent vivement ces imaginations : les Francs y revinrent quelques années après sous un chef nommé Buccelin; la traversant dans toute sa longueur, ils s'emparèrent de la Sicile. Une autre bande sous Childebert, roi de Paris, envahit l'Espagne; ces expéditions accomplies, les Francs revenaient suant sous le poids de l'or, entourés d'esclaves et de troupeaux. Théodebert, roi de Metz, un des chefs les plus remarquables, les plus vigoureux, accepta sans hésiter les titres et les dignités byzantines comme Clovis avait eu les honneurs du patriciat: sur quelques médailles, Théodebert prend même le titre d'*Auguste*, dignité suprême : les barbares avaient toujours l'esprit émerveillé des souvenirs de Rome. Théodebert allait marcher vers le Bosphore lorsque dans un jour de fête et de chasse, à la poursuite d'un taureau furieux, il s'élança avec sa framée dans l'arène: l'animal excité se retournant lui fracassa la poitrine d'un coup de corne Ainsi mourut l'intrépide chef des Francs, en digne enfant des forêts germaniques[3].

1. Il se trouvait parmi ces bijoux de beaux étriers : c'est pour la première fois qu'il en est parlé dans les actes.

2. Le successeur de Théodat en 536.

3. Sa mort est placée la septième année après le consulat de Basil.

Théodebald, fils de Théodebert, en succédant à son père conserva toujours les relations avec Constantinople ; les empereurs grecs lui envoyaient de riches présents : chaises d'or, missels byzantins couverts de pierreries, manteau de pourpre, couronne enrichie de topazes et d'émeraudes. Appelés encore une fois par l'empereur Justinien, les Francs passèrent les Alpes pour s'élancer sur l'Italie ; ces bandes hardies, mais en trop petit nombre furent obligées de reprendre la route d'Allemagne : des maladies contagieuses décimèrent leurs rangs et sur le lac de Garde, entre Vérone et Trente, ils éprouvèrent de grands désastres, pressés, entourés par les troupes de Narsès[1]. La race de Théodoric s'éteignit dans Théodebald qui mourut sans postérité. De toute la lignée de Clovis, il ne restait plus que Childebert, roi de Paris, et Clotaire, roi de Soissons ; le jeune Clodowald, la tête rasée dans un monastère, n'était plus à redouter. Le village de Nogent avait pris son nom et devint Saint-Cloud dans la légende. Le nom de Nogent était alors commun dans la géographie, il signifiait *nouvelle gents*, cité nouvellement peuplée. La reine Clotilde mourut de tristesse[2] près du tombeau de saint Martin de Tours.

C'est avec peine que nous avons mis quelque clarté dans la chronologie de cette première époque de l'histoire. Il y aura plus de certitude dans la seconde ; car les Francs se

indict. XI, ce qui se rapporte à l'année 548. De Constantinople venaient toutes ces dignités, même le pallium des évêques. Voyez un exemple remarquable pour l'église d'Arles : Saxi, *Histor. primit. Arelетans.*, p. 110.

1. L'Italie fut très-satisfaite d'être délivrée de tant de barbares. Agathias dit qu'elle se jeta dans tout le luxe et la débauche. (Liv. II.)

2. La mort de Clotilde est de 545.

trouvent en rapport avec les idées et les traditions de l'ancienne Rome. L'empire grec jouissait alors d'une civilisation très-avancée dans les arts, les sciences et l'industrie. Les rapports des rois francs avec les empereurs d'Orient en donnant des principes réguliers à l'autorité, aidèrent à la renaissance du travail et du luxe que nous retrouvons dans les monuments de Dagobert.

Quand on parcourt ces annales confuses et pleines de désordre, on ne s'explique pas les histoires modernesqui procèdent régulièrement par règne, et construisent des systèmes dans ce sombre cahos.

LIVRE VI

LES TROIS SOCIÉTÉS : ROMAINE, GAULOISE ET BARBARE

Ce qui serait résulté du triomphe de l'arianisme. — Civilisation par les conciles. — Action des évêques. — Légendes et vies des saints. — Développement des ordres monastiques. — Règles de saint Benoît. — Exemples et leçons. — Le jeûne, la charité, le travail. — Respect de la propriété. — La société gauloise. — Débris du paganisme et du druidisme. — Les Mithriaques dans les Gaules. — Les lois. — Saliques. — Bourguignonnes. — Visigothes. — Lombardes. — Codes. — Principes de la composition. — Esprit et tendance générale de la société. — Le droit judiciaire. — Municipal.

(v et vi[e] siècle).

Dans cette nuit qui environne le règne de Clovis, il serait difficile de suivre les traces de la civilisation. L'Église seule avait quelque pouvoir sur ces âmes indomptées; et dans cette église même, les doctrines d'Arius venaient briser l'unité et la tradition. L'Arianisme était adoptée par la majorité des races barbares. Ici se présente une question sérieuse et déjà plusieurs fois indiquée dans ce livre : si l'Arianisme avait triomphé, la civilisation gallo-franque aurait-elle marché aussi rapidement? L'Arianisme était plutôt une secte rationnelle dans le christianisme qu'une croyance : il se résumait dans le Déisme pur sans la Trinité et l'Eucharistie : l'Arianisme rejetait la plupart des symboles pour

s'en tenir à un culte sans pompe dans des temples vides d'ornements et d'images : ainsi négation de la divinité de Jésus-Christ, de la pureté de la Vierge, du mystère de la Trinité, tels étaient les dogmes des Ariens qui se bornaient à la froide explication de la mission du Christ considérée comme un simple fait historique[1].

Or, si pour un peuple avancé, la philosophie peut être une loi communément acceptée, il n'en est pas ainsi pour des peuplades qui entrent à peine dans les voies de la vie cultivée. A cette foule avide d'émotions il faut des légendes, des histoires dorées, qui épurent les cœurs, contiennent les mauvais instincts. L'Arianisme n'aurait donc point corrigé les barbares ; il les aurait laissés froids en présence de la vie et de la mort ; pour les civiliser, il fallait les merveilles qui seules conviennent à l'enfance des peuples et ce fut un grand bien pour la vie des Francs que la conversion de Clovis au catholicisme sans mélange d'Arianisme. A l'aide de l'Église orthodoxe, la monarchie des Francs survécut à tous les périls, tandis que les Visigoths, les Lombards, les Bourguignons disparurent comme peuple et monarchie par la conquête et la décadence morale plus fatale que la conquête.

Les premières lois de l'Église des Gaules se formulèrent par les conciles, réunion des évêques et souvent des comtes, ducs et leudes. Dans la chronologie le premier de ces conciles fut celui d'Arles[2] qui régla la discipline et la réforme des

1. Comparez sur les doctrines des Ariens, des Donatistes et des Manichéens les critiques Beausobre, Bayle et Tillemont, le savant janséniste. Il existe très-peu de monuments ariens.

2. Le concile d'Arles porte la date de 314. Le père Labbe a publié une

mœurs; il s'agissait de diriger la conduite des clercs et de flétrir les Manichéens et les Donatistes dont les doctrines pénétraient dans les Gaules. Les actes du concile, adressés au pape Sylvestre[1], imposent à chaque clerc la résidence dans le lieu où il a été ordonné : « L'Église ne veut pas que les chrétiens jettent leurs armes, lorsque soldats ils servent sous des chefs; ceux-là sont excommuniés qui mimes et histrions conduisent les chars dans les cirques, car ils manquent à la dignité de l'homme; on ne pourra refuser le baptême aux malades qui le demandent. Les chrétiens élevés aux dignités doivent garder entre eux le principe de la communion afin de ne jamais oublier la fraternité. L'adultère de la femme ne rend pas l'époux libre de se remarier; les filles chrétiennes ne peuvent épouser des païens. Les saintes Écritures seront déposées dans les églises; les faux accusateurs contre leurs frères ne recevront la communion qu'à la mort : ce sacrement solennel ne peut être administré à un apostat. »

Un demi siècle plus tard un autre concile, réuni à Valence, résume ainsi ses prescriptions : « On n'accordera plus désormais la pénitence aux filles qui, après avoir voué leur pureté à Dieu, se donnent librement à un homme. Les chrétiens qui auront reçu le saint baptême et se souillent par les sacrifices au démon, seront soumis à la pénitence;

précieuse collection des conciles. Celui d'Arles est dans le tome Ier, p. 425. Dans leurs épîtres au pape, les évêques reconnaissaient sa supériorité : « qui diocœses majores tenes. »

1. On lit dans quelques éditions : « qui projiciunt arma in bello aut in prœlio, » disposition contre la lâcheté de ceux qui jettent leurs armes dans la bataille.

ceux qui à la veille d'être ordonnés diacres ont commis un crime mortel seront rejetés de toute espèce de communauté avec les fidèles [1]. » Dans les deux conciles d'Orange [2] et de Vaisons il est ordonné « que les hérétiques pourront librement se convertir à Dieu, mais la communion et le viatique ne seront donnés qu'au pénitent réconcilié. On ne doit jamais livrer ceux qui cherchent asile dans les églises, lieu sacré : on appliquera sévèrement les censures ecclésiastiques à ceux qui poursuivent les esclaves jusqu'au pied de l'autel ; le muet peut demander le baptême, et le fou a droit aux prières de l'Église ; on doit lire l'Évangile à tous les catéchumènes. Nul diacre marié ne pourra être admis aux ordres sans se vouer à la chasteté. Les veuves qui voudront garder leur viduité en feront profession dans le sanctuaire ; elles seront soumises à la pénitence [3]. Ceux qui retiennent les legs faits aux pauvres seront excommuniés. On doit recueillir les enfants abandonnés, toutefois lorsqu'une de ces pauvres petites créatures sera recueillie, le prêtre devra l'annoncer dans la chaire, afin que ceux qui voudraient la reconnaître soient prévenus et ils pourront le demander dans l'espace de dix jours [4]. »

A mesure que la société gallo-franque progresse dans les principes d'unité et d'ordre, les conciles deviennent plus impératifs dans la sévère application des lois : « Le Clerc

1. Ad ann. 374. *Epistol synod. concil.* Araus. Labbe, t. II.
2. Le premier concile d'Orange est de 441.
3. L'état de veuve était reconnu par les lois de l'Église; elles étaient soumises à porter un voile noir. Les Ariens les en dépouillaient : « Depullatæ viduæ. »
4. Labbe, t. III, p. 1452.

ne pourra avoir dans sa maison d'autres femmes que sa grand'mère, sa mère ou sa sœur ; ceux qui ont renoncé à leur foi dans les temps de persécution, ne feront qu'une courte pénitence, suffisante pour être réconcilié avec l'Église. Le clerc ne doit pas prêter son argent à usure, ni l'employer à quelque négoce ; les esclaves réfugiés dans les églises ne seront point livrés ; on cherchera à le réconcilier avec leur maître. Sont excommuniés ceux qui épousent des femmes dont les maris existent encore ; nul clerc ne pourra voyager sans lettre de recommandation de son supérieur. Les évêques qui excommunient pour des fautes légères seront admonestés. Ce que les particuliers donnent à l'évêque pour le salut de leur âme appartient à l'Église et non à l'évêque. On ne pourra vendre les vases sacrés, ni aliéner les maisons consacrées à une œuvre pieuse, néanmoins l'Église pourra affranchir les serfs et leur donner des terres en fermage. On n'accordera pas le voile aux religieuses avant quarante ans ; les clercs doivent avoir les cheveux tondus comme les esclaves, car ils le sont de Dieu et des pauvres. L'homme qui abandonne sa femme est excommunié ; l'Église protége le serf légitimement affranchi ; tout le peuple pourra accuser les clercs quand ils auront fait une mauvaise action. L'asile d'une église sera sacré ; défense d'épouser une fille sans le consentement de ses parents ; les homicides qui auront obtenu leur grâce de la justice civile seront néanmoins soumis à la pénitence ecclésiastique[1]. »

1. Le recueil précieux du père Labbe sur les conciles doit être parcouru avec un grand soin si l'on veut se faire une idée de l'état de la société.

Ainsi était le code de l'Église. La société barbare assurément opposait une vive résistance à cette législation, mais la patience est une si grande force, elle était la vertu de l'Église. A cette œuvre de répression durent concourir les légendes précieusement recueillies et récitées aux sanctuaires; les monuments de cette époque en sont remplis. Toutes les enfances de peuple sont les mêmes; elles s'impressionnent vivement pour les merveilles. On ne peut dire combien la vie des saints exerça de puissance morale sur la société barbare; elle faisait intervenir le miracle à chaque incident; pour le juste contre l'injuste, pour la liberté contre la tyrannie. Ces légendes qui inspirent tant de dédains aux philosophes modernes furent ainsi les grands moyens de civilisation au milieu d'une époque de violence, d'injustice et de pillage. Chaque époque au reste n'a-t-elle pas ses légendes, ses épopées? Qu'est au reste dans les temps modernes par exemple, l'histoire de Napoléon; on n'inspire de grandes actions que par les récits merveilleux; combien de héros a fait la seule chanson de Rolland à Roncevaux et les enchantements des *Quatre fils d'Aymond?*

Déjà la vie monastique avait créé un gouvernement hiérarchique en vertu de la règle. L'institution de saint Cassien dont nous avons parlé s'était développée avec un entraînement invincible, parce qu'elle répondait à un besoin de retraite et de repos au milieu des agitations soudaines de la barbarie. Saint Benoît qui vint après Cassien organisa le travail avec une régularité admirable. Né dans la petite ville de Norcia, au duché de Spolette, Benoît avait étudié à Rome, la cité des fêtes et des pompes, des théâtres et des cirques, même dans sa décadence. A dix-sept ans, Benoît

déjà dégoûté, désabusé de la vie publique s'était retiré dans un lieu solitaire entre Rome et Naples [1]. Absorbé-là tout entier dans les formules de sa règle, comme Pythagore, il adorait l'écho ; il se fit remarquer par sa vertu austère et son travail assidu. Chaque jour il prêchait les dogmes de la foi et les préceptes de morale. Les disciples vinrent par milliers : il commanda les travaux agricoles comme le complément de la vie ascétique, et tous ses religieux travaillèrent nuit et jour au défrichement des bois, à la culture des champs, au desséchement des marais. Saint Benoît vint habiter le mont Cassin, sur lequel naguère s'élevait un temple consacré à Apollon. Cette campagne encore païenne, saint Benoît la transforma en champs cultivés, en ferme modèle. Du haut du mont Cassin, conduit par des mains laborieuses, le travail se répandit partout. La règle imposait la frugalité incessante, la tempérance, l'humilité. Tout ce qui élevait le principe moral devait être enseigné au peuple ; le labeur de tous les jours, la stabilité des habitudes, le droit de propriété, l'ordre, la hiérarchie, l'obéissance [2]. Qu'on se représente ces réunions d'hommes si régulières à côté du mouvement de violence des rois francs, goths, et l'on s'expliquera l'influence que les ordres monastiques durent bientôt exercer sur la constitution du pouvoir civil. Le respect pour le monastère devait s'étendre à la cité et protéger les municipes.

A la fin du cinquième siècle on voyait encore dans la Gaule quelques débris du culte païen. Les croyances incru-

1. Saint Benoît, qu'on appela le patriarche des moines d'Occident, naquit en 480 et mourut en 523.

2. Le pape saint Grégoire disait de cette règle : « Discretione præcipua, sermone luculenta. »

stées au cœur des peuples ne disparaissaient pas ainsi; longtemps elles se défendent par les coutumes et les habitudes. Tours, Autun, Lyon, Vienne gardèrent quelques autels consacrés à Cybèle, à Diane, et à Apollon: aucune de ces cités n'avait absolument abandonné les rites et les solennités païennes, les bourgs surtout. Les évêques engagèrent une lutte violente contre ces sanctuaires. Saint Martin de Tours [1] fut l'implacable ennemi des idoles et, au sixième siècle encore, les conciles défendent d'assister aux processions et aux fêtes du soleil et de la lune: dans les villages au milieu des campagnes se perpétuait le culte antique, d'où vient le mot paganisme, de l'expression latine *pagus* (village): chaque solennité de l'année était marquée par la célébration d'un sacrifice. Les principes de l'école d'Alexandrie même s'étaient infiltrés dans les Gaules et le temps a épargné quelques vestiges des mythriaques: « Sur le taureau à peine dompté, un jeune homme coiffé du bonnet phrygien fait resplendir le poignard du sacrifice à la lumière du jour; le scorpion est placé aux sources de la vie du taureau, le char d'Apollon apparaît sur la frise du monument traîné par des chevaux fougueux et l'autel du dieu Mythra rappelle les mystères des antres sacrés longtemps célébrés par l'enthousiaste Porphyre [2]. »

En fouillant avec quelque persévérance, on peut même trouver au cinquième siècle encore quelques traces du

1. Gregor. Turon. *De glor. confessor.*. a. 77.

2. On a trouvé des Mythriaques à Lyon (*Gruteri Inscript. thesaurus*, p. 33-402); à Nîmes (*Spond Dissert.* 3, p. 71); à Bourges et à Saint-Audiol (Caylus, *Recueil des antiquités*, t. III. p. 342). Porphyre a écrit un livre mystique de *Antro nymphar.*

druidisme, malgré la guerre implacable qu'on leur avait faite dans l'Anjou, la Bretagne et la vieille Armorique; les paysans bretons s'y rattachaient avec tout l'amour d'une chose qui rappelait la nationalité : ces roches amoncelées, ces autels de pierres destinés aux sacrifices humains, attestaient la présence de ce culte des forêts où les prêtresses couronnées de buis vert et de chênes, faisaient entendre leurs oracles. Le druidisme ne s'effaça de la Bretagne que lentement[1] et par les longs efforts des moines qui vinrent peupler les solitudes de Redon, de Noirmoutier et du Mont-Saint-Michel; ces monastères préparèrent une civilisation nouvelle à la Bretagne. Les moines comme partout défrichèrent les forêts si célèbres et donnèrent à la Bretagne cet aspect de grande culture qu'elle conserva longtemps avec l'indépendance de ses rois ou de ses ducs, Conan, Judicaël, célèbres dans les *chansons de gestes*.

A travers tous les systèmes que l'étude et la fantaisie ont fait naître, nous avons cherché à mettre un peu d'ordre et de critique dans l'examen et la comparaison des codes barbares sur lesquels l'érudition des dix-septième et dix-huitième siècles a tant disserté. Les nations qui occupèrent successivement les Gaules eurent chacune des codes particuliers. Les lois saliques et ripuaires se ressentent de l'origine des Francs avant l'acceptatiou du christianisme; elles paraissent antérieures à leur établissement dans les Gaules. Les lois des Lombards et surtout celles des Visigoths sont visiblement rédigées sous l'action du droit romain et

1. Il existait des traces de tous ces vieux cultes jusque sous Charlemagne. Un capitulaire est dirigé contre ceux qui adorent les pierres, les arbres.

des conciles ; il y a plus de civilisation, plus de prévoyance, plus de détails. Chez les Francs, tout respire une nature primitive; les Visigoths, plus avancés admettent les exceptions, les incidents, les peines corporelles[1], les procédures; ce qui indique un mélange incontestable avec le code Théodosien[2]. Dans son ensemble cette législation est personnelle et jamais territoriale, car il s'agit de tribus et non pas du sol; or les tribus étaient des réunions d'hommes qui se portaient indifféremment sur un territoire ou sur un autre avec leurs femmes, leurs enfants, leurs troupeaux. Les lois territoriales n'arrivent qu'après que la stabilité est devenue le principe même de la société : jusque-là qu'a-t-on besoin de se préoccuper des lois qui règlent la terre qu'on peut et qu'on veut capricieusement abandonner ?

Toute la pénalité des codes francs, ripuaires se résume en des compositions d'argent, formule générale des peuples germaniques dont parle déjà Tacite : les châtiments corporels, la mort même n'étaient rien pour les hommes de guerre, de colère et de violence; on se contentait d'apaiser la famille par l'argent, comme le faisait l'antique Grèce par les présents. Les lois saliques ou ripuaires durent subir des modifications après la conquête : comme les Francs étaient en minorité au milieu des Gallo-Romains, la composition pour eux fut plus considérable afin de les garantir, de les protéger plus efficacement; soldats et gardes pour ainsi dire du pays, on devait environ leur personne de plus de

1. Montesquieu s'est passionné contre les lois visigothes jusqu'à en devenir ennuyeux ; l'esprit lui fait défaut.

2. La collection des conciles de Tolède qui comprend la loi des Visigoths, a été publiée, 1 vol. in-fol.

précautions et de garanties. Si l'on consulte au contraire la vie des Saints, les chroniques et les chartes on doit reconnaître que les Gallo-Romains gardèrent avec les Francs, si ce n'est la supériorité au moins l'égalité la plus absolue dans les fonctions municipales et les dignités de la curie. Depuis Clovis on voit des Francs revêtus de l'épiscopat et des Gallo-Romains, convives du roi, en possession de toutes les dignités de l'État: « Les Francs, dit Agathias, historien contemporain, ont adopté la plus grande partie du gouvernement romain; ils sont régis par les mêmes lois; ils contractent et se marient à la manière des Romains dont ils ont adopté la religion, car tous les Francs sont chrétiens ou catholiques: ils ont dans leur ville, des magistrats, des évêques; ils ne diffèrent en rien des Romains que par les habits et leur langage[1]. »

Cette fusion est plus complète encore pour les Goths et les Bourguignons. La différence dans la composition qu'on peut remarquer entre le Franc et le Gallo-Romain n'existe même pas dans ces lois qui proclament l'égalité la plus parfaite entre les deux races. Le caractère général des codes barbares, c'est la personnalité des lois; chaque peuplade est régie par un code: Franc, Allemand, Goth, Bourguignon. Peu de garantie pour la propriété territoriale si souvent délaissée par l'émigration[2]. Dans un pays où il n'y avait

1. « Romanorum politia et aliis institutis et multis utuntur, hisdemque legibus vivunt et cæteris item, ut in conventibus faciendis et nuptiis medelisque eadem statuunt. » Agathias, *de Bello Goth.*, liv. I, cap. IV.

2. La loi salique ne fut écrite en latin qu'après l'établissement des Francs dans les Gaules. C'est Théodoric, roi d'Austrasie (Metz), qui la fit rédiger ou traduire; il recueillit également les coutumes des Allemands et des Bavarois. Les lois des Visigoths furent données par Euric et corrigées par Leu-

pas de possession stable, qu'avait-on besoin de s'occuper de la transmission? L'erreur a été de voir un État social régulier sous une hiérarchie perfectionnée, là où il n'existait qu'une prise de possession. Les compagnons, dont parle Tacite, devinrent les Leudes francs; ceux qui suivaient les chefs à la guerre durent être les principaux officiers dans leur palais et recevoir des terres en partage; ils établirent une sorte de droit général sur la possession: les colons francs ou saxons établis par les empereurs n'étaient tenus qu'au service militaire ou à certaines redevances envers le fisc. Quand ces Francs furent maîtres de la terre, le partage se fit selon leur gré presque sans obstacle. Comme les Visigoths, les Ostrogoths et les Bourguignons tenaient leurs terres spécialement des empereurs, le partage pour eux fut régulier comme s'ils avaient eu à rendre des comptes au fisc. Même après la conquête, les Gallo-Romains demeurèrent possesseurs de beaucoup de terre; ils y brillaient par la culture et le perfectionnement qu'ils enseignaient aux Francs.

Les auteurs systématiques qui les représentent comme des esclaves sont démentis par les chartes qui citent des noms romains presque pour toutes les dignités. Si l'on suit les monuments, on verra que les Gallo-Romains possédaient les magistratures des villes, la puissance municipale.

vigilde : les lois des Bourguignons ne datent que du premier siècle de leur établissement.

1. L'esprit éminent de M. Guizot s'est beaucoup étendu sur la distinction des Francs et des Gaulois; à cette époque M. Guizot appartenait à un parti politique, sous la Restauration, qui voulait établir que les Gaulois étaient le peuple et la bourgeoisie, et les nobles, les fils des anciens Francs.

Clovis s'était entouré de Gaulois, évêques, municipes : il se plaçait à la tête des Lètes ou colons des Gaulois et des Romains avec lesquels les Francs vivaient sur le pied d'une parfaite égalité. C'est ce qui explique comment avec un si petit nombre de compagnons fiers et braves assurément, Clovis fit de si rapides conquêtes : il s'appuya sur les forces de la société pour fonder sa monarchie et il réussit. L'invasion des Francs ne se consolida que parce qu'elle se fusionna dans l'esprit gallo-romain. Aussi voit-on longtemps après la mort de Clovis, les municipes, les curies se maintenir presque sans altération ; les chartes, les diplômes indiquent l'existence des officiers qu'on appelait sénateurs ou curiales dans la loi romaine[1]. Devant les curies se font tous les actes, tous les écrits qui concernent la cité ; la loi romaine est en pleine vigueur. Le Franc garde sa loi personnelle sans doute comme celle de sa nationalité, mais il peut vivre sous la loi romaine avec le principe des codes Justinien et Théodosien, les prescriptions des conciles. La plupart des hommes qu'emploie Clovis dans les négociations appartiennent aux vaincus. S'il y eut des esclaves, le nombre en fut aussi considérable parmi les Francs que parmi les Gaulois.

Cette douceur, cette déférence des conquérants envers les Gallo-Romains s'explique non-seulement par l'action

1. Voyez le travail si érudit de M. Raynouard sur *les Municipes romains et francs*. Quant à l'égalité entre les Bourguignons et les Romains, elle fut écrite dans la loi : « Burgundio et Romanus una conditione teneantur. (*Lex Burgund.*, tit. X.) Cette même condition est répétée (tit. XV, chap. 1er.) « Quod tamen inter Burgundiones et Romanos æquali conditione volumus custodiri. »

invariable d'une civilisation avancée, mais encore par la faiblesse relative du nombre des conquérants. Les compagnons de Clovis étaient en trop petits groupes pour réduire à l'esclavage une population qui habitait des cités fortifiées et des villes opulentes ; c'était, qu'on me passe le mot moderne, une trop faible garnison pour une nationalité si considérable.

L'état de la propriété ne se modifia aussi qu'accidentellement : on ne lit dans aucune formule, dans aucun diplôme, que les Francs se soient emparés des terres sur lesquelles les Romains dépouillés n'auraient plus été que des colons esclaves. Les seules propriétés qu'acquirent les rois francs ce furent les terres fiscales dont les revenus étaient aux mains des officiers de l'empire. Les valeureux compagnons de Clovis dédaignant la culture des terres, les donnaient aux Gallo-Romains qui les possédaient comme colons libres. Les terres fiscales (du domaine) seules furent partagées entre les Francs comme récompense des services et ce fut l'origine des bénéfices et de la féodalité : l'obligation des services fut fixée selon l'étendue du *bénéfice fiscal* qu'on avait reçu du roi. Les autres terres demeurèrent aux mains des anciens propriétaires, qui les cultivaient à côté des colonies de lètes ; les codes théodosiens règlent la société et la propriété comme s'il n'y avait pas eu de conquêtes et les compagnons de Clovis, avides d'or, d'argent et d'airain obtenus sans travail, rejetaient le labeur et ses devoirs : les nations ne se les imposent qu'à la deuxième période de leur civilisation [1].

1. Le municipe romain survivait à tout. Dans les chartes on trouve indi-

Autour de Clovis revêtu du pallium consulaire, il se forma une certaine hiérarchie de dignités presque romaines : avant son établissement dans les Gaules, le chef des Francs n'avait auprès de lui que des compagnons d'armes, presque ses égaux. Depuis que les Francs avaient vu la hiérarchie byzantine, ils en acceptaient les formules brillantes et le costume de pourpre. Les diplômes portent le scel d'un chancelier ou de l'apocrisiaire[1].

La *Gallia Christiana* constate l'ordre régulier des métropoles et des suffragances dans l'Église avec les institutions monastiques qui gardent leur indépendance sous les règles particulières de saint Cassien, de saint Martin de Tours et de saint Benoît, modèles de hiérarchie : dans l'ordre civil, les Francs conservent les municipes avec leur magistrature. Les grandes cités romaines, Lyon, Vienne, Sens, Arles, Toulouse, restent métropoles. Après quelques désastres passagers de l'invasion, sous l'influence des rois francs d'autres cités grandirent : ainsi, Reims, Soissons, Laon, Noyon, deviennent capitales. La Lutèce de l'empereur Julien s'agrandit aussi : Clovis habite le palais des Thermes et ses vastes jardins; les rois francs font bâtir les basiliques des Saints-Apôtres, de Saint-Vincent, de Saint-Denis, qui groupent autour d'elles des populations de marchands et de pèlerins. Certaines cités doivent toute leur importance à ces pèlerinages autour des cathédrales et de la tombe des martyrs. Ainsi Tours devint une impor-

qués le *curator*, *magister militum*, la *curia publica*. Voyez, du reste, Du Cange aux mots *Leud*, *Beneficium*, *Salica*.

1. Mabillon, *Diplomat.*, verb. *Apocrisiar.* et le Glossaire de Du Cange, v. *Cancel. Apocris.*

tante cité à cause de la tombe de saint Martin : les rois y venaient vivre et surtout y mourir.

Ce qui constate encore toute l'influence de l'ancienne société, c'est que les chartes et diplômes si rares qui nous restent, ne sont pas écrits en langue barbare[1] mais en latin : telle est l'épître de Clovis adressée aux évêques du siége apostolique, sorte de circulaire que le roi leur envoie après son invasion dans le pays des Goths ariens afin de leur en expliquer le but[2]. « Votre béatitude ne peut rien ignorer de ce que la renommée a déjà répandu sur notre invasion dans le pays des Goths : et d'abord nous avons ordonné que rien de ce qui touchait aux églises ne fût arraché ou pillé[3]. Si vous connaissez quelqu'un qui étant sous notre paix[4], clerc ou laïque, a pillé, écrivez-nous sous votre scel une lettre, et vous verrez que nous y ferons droit. Cependant, si notre peuple désire une affirmation positive, ne tardez pas à nous l'envoyer ainsi que votre bénédiction. »

A côté de cette épître on en trouve une autre, qu'Avitus (saint Avit), évêque de Vienne, adresse au roi pour constater l'ardente approbation que l'Église donnait aux conquêtes de Clovis. Le chef franc ayant annoncé à Avitus sa résolution d'adopter la foi du Christ, l'évêque lui répond :

1. Les archives possédaient quelques rares diplômes du temps de Clovis : beaucoup sont apocryphes.

2. Cette circulaire est ainsi adressée : « Dominis sanctis et apostolica sede dignissimis Episcopis : Chlotovechus rex. » (Duchesne, *Histor. Francor. scriptor.*, t. I, p. 836.)

3. « In primo quoque de ministerio ecclesiarum omnium præcepimus ut nullus ad subripiendum in aliquo conaretur. » (*Ibid.*)

4. Notre domination.

« Oh! combien ne serait-il pas heureux ce jour où votre corps sera régénéré par la foi du Christ. Si je puis y assister corporellement, je ne manquerai pas à cette communion de joie : chacun applaudit au succès, à la gloire que vous procurez à votre pays. Combien votre bonheur nous touche toutes les fois que vous combattez : c'est nous-même qui triomphons[1]. » Le pape Anastase écrit également à Clovis : « Nous voulons vous apprendre par le prêtre Iminius combien vos frères sont les nôtres : combien se réjouit notre sainte mère l'Église, de tout ce que vous avez fait pour Dieu[2]. »

Les épîtres de Clovis, aux évêques, au souverain pontife, ses ambassades à Constantinople, semblent toujours constater que les Francs avaient accepté la civilisation gallo-romaine. Ils y arrivent avec effort, sans dépouiller absolument le vieil homme, car ils conservent quelques sauvages habitudes, et surtout l'ardent amour pour les femmes qu'ils prennent et répudient capricieusement comme des hommes sans frein. De tous les temps l'amour de la chair rapproche de la bestialité : c'est ce que l'homme dépouille le plus difficilement; car l'unité du mariage est une perfection. La monarchie qui s'établit n'est pas non plus une idée franque, mais un principe de la loi des empereurs et des papes. Ce principe se développe sous les suc-

1. « Successus felicium triumphorum, quos per vos regio illa gerit, cuncta concelebrant; tangit etiam nos felicitas, quotiescumque illi pugnatis, vincimus. » (Alcim. Avit., *Epistol.*, 95.)

2. « Lætifica ergo, gloriose et illustris fili, matrem tuam, et sis illi in columnam ferream ut custodiat te in viis tuis et det tibi in circuitu de inimicis tuis victoriam. » (Anast. *Epistol.*)

cesseurs de Clovis, à travers tous les excès de la violence et de la force. Un pacte tacite s'accomplit : la Gaule offre son sol, ses cités, ses arts, sa politesse, sa civilisation ; le Franc donne sa force, son courage, l'énergie de son caractère; et de cette fusion est née notre splendide nationalité !

LIVRE VII

HISTOIRE DES ROIS OU CHEFS FRANCS, DEPUIS CLOTAIRE Ier JUSQU'A DAGOBERT.

Gouvernement de Clotaire Ier seul maître de la nation des Francs. — Nouveau partage. — Les quatre nationalités. — Les rois de Paris ; — d'Orléans ; — de Metz et de Bourgogne ; — de Soissons ; — Chronique de Caribert jusqu'à sa mort ; — de Gontran ; — de Sigebert jusqu'à son mariage avec Brunehaut ; — de Chilpéric jusqu'à son union avec Frédegonde. — Affaiblissement des chefs francs. — Caractère des trois femmes. — Austregilde. — Brunehaut. — Frédegonde. — Régence de Brunehaut. — Caractère brillant de cette administration. — Monuments. — Chemins publics. — Rivalité avec Frédegonde. — Causes de cette haine. — Développement de la puissance des maires du palais. — Thierry, roi de Bourgogne et d'Austrasie. — Clotaire II, roi de Soissons. — Clotaire II, seul. — Législation. — Diplômes. — Quelques scènes de mœurs et d'habitudes de ces peuples et de ces dynasties. — Association de Dagobert.

(558 — 625.)

De tous les fils de Clovis, Clotaire, vieillard déjà, restait seul debout et couronné ; parent impitoyable, il avait frappé de mort ses deux neveux pour s'emparer des terres de leur partage. La résidence de Clotaire était à Soissons ou à Noyon, dans de grandes métairies que les chroniques appellent quelquefois palais ; il allait à Compiègne pour les chasses : les rois francs parcouraient incessamment ces vastes solitudes, suivis de chiens molosses, à la poursuite

de l'urus, des monstrueux sangliers et des cerfs unicornes, races disparues.

Clotaire restait impitoyable, plein de ressentiment et de vengeance: son fils Chramne s'était réfugié chez les Bretons de la Confédération armoricaine, république indépendante. Clotaire résolut la mort de ce fils, et ses Leudes attachèrent Chramne sur un banc de bois, un bâton noueux au cou et l'étranglèrent, puis ils mirent le feu à la maison de manière que les femmes et les enfants de Chramne qui pleuraient sur le corps de leur père, de leur époux, à l'imitation des funérailles antiques, furent réduits en cendre avec lui[1]. Ainsi la vieillesse semblait durcir la cruauté de ce caractère. Les Mérovingiens furent la famille des Atrides dans l'histoire de France.

Cependant la maladie vint, et avec elle l'inquiétude, la souffrance. Clotaire, pour se purger de ses cruautés envers la race de Clovis, visita le tombeau de saint Martin de Tours, lieu de repentir et de pardon ; selon les habitudes franques, sur la route, en allant et en revenant, Clotaire chassait à grande voie dans les forêts ; il courut toute une journée dans celle de Guise où la fièvre le saisit : le roi mourut à la métairie de Compiègne. Jamais il n'avait eu de respect pour les lois divines et humaines : six femmes ou concubines partagèrent à la fois sa couche ; il en eut quatre fils, et à sa mort le partage fut encore la loi de succession royale. Ce n'était plus une famille mais une

1. Quelques remords et des craintes vinrent l'assiéger à son lit de mort : le roi s'écria en pleurant avec humilité : « Uva! Uva! Quam magnus est Rex ille cœlestis qui sic humiliat sublimes terræ Reges. » C'est du moins le témoignage d'Aimoin. (*De gest Franc.*, lib. II.)

tribu que formaient ces enfants nés de mères différentes, légitimes ou concubines.

Il fallait que cette loi de partage fut bien puissante, bien énergique dans les habitudes germaniques, pour ainsi se reproduire incessamment : elle pourrait s'expliquer. Ces races confuses de conquérants comptaient des origines très-distinctes, séparées, et chacune voulait avoir un roi: les Francs du royaume de Paris refusaient d'obéir à un chef, roi de Metz ou de Soissons. Dans le royaume d'Orléans il y avait beaucoup de Lètes saxons, et au centre des Gaules, vers les Alpes campaient les Bourguignons de la primitive conquête. A Metz, les Austrasiens conservaient plus vigoureusement les lois, les coutumes des ancêtres. A Soissons étaient encore les Lètes francs, ancien colons depuis l'empereur Julien. A la tête de ces différentes races, il fallait des chefs particuliers, parce qu'elles n'avaient entre elles aucune sympathie. De là le partage par succession : les guerres toujours renouvelées s'expliquent aussi par les antipathies de nationalités. De nos jours les tribus de l'Amérique se déchirent, se massacrent incessamment : les temps barbares ont des similitudes[1].

Caribert devint roi de Paris, et par une bizarrerie de ces divisions de territoire, il obtint les terres de Quercy, d'Albigeois et une partie de la Provence depuis la Durance jusqu'à la mer : il mourut presque aussitôt sans descendant mâle; pourtant comme tous ses frères et ses oncles il avait reçu quatre femmes dans sa couche[2]. Si Caribert

1. Bénédictins, *Art de vérifier les dates* (les Mérovingiens).

2. La mort de Caribert est de 567. Grégoire de Tours dit qu'il mourut à

fixait sa demeure à Paris, Gontran qui prit le titre de roi d'Orléans et de Bourgogne, demeura soit à Châlons-sur-Saône, soit à Lyon, la contrée très-civilisée de la Gaule ; il fit la guerre aux Austrasiens, et en succédant au royaume de Paris, il vint s'établir au palais des Thermes, de préférence à Lyon et à Autun. Sur ces terres un grand nombre de Romains jouissaient des mêmes droits, du même code que les Bourguignons : la domination de l'empire n'y était même point effacée, car on voit à côté du roi Gontran un patrice du nom de Mommolus qui, à l'imitation d'Aétius et de Syagrius, s'armait et combattait contre les Austrasiens et contre les Lombards. Aussi presque toutes les villes impériales obéissaient à Gontran, sans en excepter Arles que tant de souvenirs rattachent à Rome; le patrice Mommolus[1] victorieux chassa les Lombards du Dauphiné et de la Savoie dont ils s'étaient emparés. C'est un fait qui se renouvelle très-souvent dans les chroniques que cette influence des patrices romains, hommes de guerre avec les traditions militaires de l'empire.

La séparation complète des deux nationalités austrasienne et neustrienne se développe toujours et Sigebert, roi de Metz, n'eut aucun rapport avec Gontran, roi de Bourgogne. A cette époque commence à se produire en Austrasie la coutume qui va bientôt dominer et perdre la

Paris. Aimoin le fait mourir à Blaye. Sa femme portait le nom de : *Ingoberge;* il en eut trois filles : *Berthe* ou *Editberge* qui épousa le roi de Kent; et *Bertofelde* et *Crodielde*, qui prirent le voile, l'une à Tours, l'autre à Poitiers : Caribert eut trois concubines, *Marofère*, *Mérofléde*, *Theudegilde*.

1. Ces patrices étaient pour les Bourguignons à peu près les maires du palais.

première race, l'élection d'un maire du palais à côté du roi, dignité inhérente aux mœurs germaniques : les Austrasiens, les plus belliqueux des Francs, ne se contentaient plus d'un simple chef héréditaire, mou, efféminé, casanier. Ils voulaient à leur tête un des leudes, élu sous le titre de maire du palais, toujours prêt à les conduire vers de nouvelles terres. A mesure que la royauté franque se civilisait trop sous l'action du droit romain et des évêques, les Austrasiens gardaient ou reprenaient le caractère de la première invasion germanique. Comme les Neustriens[1] étaient conduits par un patrice romain, les Austrasiens allaient élire un maire du palais parmi leurs leudes. Quand la royauté mérovingienne perdait quelque chose de son caractère primitif, une autre autorité s'élevait à côté de sa puissance civile pour la dominer.

Comme Sigebert, roi d'Austrasie, était un homme fort, le maire du palais n'eut qu'une autorité secondaire. Sigebert dispersa en personne les nouvelles hordes d'Albares ou Alvares, terribles envahisseurs des Gaules[2], préservant ainsi Paris, Autun, Orléans d'une grande destruction : il envoyait le maire du palais, Gogon, dans les terres des Visigoths en Espagne pour demander en mariage la fille du roi Athanagilde, elle prit le nom de Brunechild ou Brunehaut : douée d'une grande beauté, elle apportait à la cour d'Austrasie les habitudes et les mœurs de sa race, qui occupait une grande partie de l'Espagne ; presque ro-

1. Le roi Gontran avait eu pour femme Austregilde : elle mourut dans une grande épidémie qui ravagea les Gaules : « Hoc anno, morbus validus cum profluvio ventris et variola, Italiam Galliam afflixit. »

2. Les Albares appartenaient à la puissante et terrible famille des Huns.

maine d'origine, Brunehaut avait le goût des arts et des monuments; les leudes austrasiens la reçurent avec inquiétude comme une fille du midi, et plus tard ils la traitèrent avec colère. A chaque époque de l'histoire ces haines entre le midi et le nord se manifestent dans les plus petits incidents des chroniques.

Au milieu des Lètes et des Francs colonisés à l'extrémité des Gaules régnait Chilpéric, roi de Soissons. Le premier acte de son règne fut une levée d'impôt au profit du fisc sur les colons cultivateurs. Beaucoup émigrèrent dans les États austrasiens, où ils trouvèrent des sympathies de race. Ces émigrations expliquent les victoires faciles de Sigebert sur Chilpéric et les Neustriens. Dans ce royaume de Soissons violemment agité s'élevait la puissance d'une autre femme, Frédégonde, dont l'histoire va se mêler comme un sombre épisode aux annales mérovingiennes; son origine n'était pas illustre comme celle de Brunehaut, on la disait même de race esclave. Captive des batailles, Chilpéric l'avait prise comme concubine selon le rite barbare : or, il l'aima si prestigieusement que pour elle il répudia sa première femme Audovere. Si Chilpéric n'osa proclamer Frédégonde, reine assise sur le trône, il lui laissa tout pouvoir dans le palais[2], et lorsque le roi, pour satisfaire l'orgueil de ses leudes, prit une nouvelle compagne, Galasuinde (la sœur de Brunehaut, de race Visigothe), Frédégonde agit avec tant de charme et de sourdes menaces auprès de Galasuinde

1. Grégoire de Tours, liv. IV.

2. C'est pour la première fois à cette époque qu'on trouve désignés avec précision les maires du palais appelés jusqu'ici : « Majorem domus regiæ. Comitem domus regiæ. »

qu'elle lui persuada de vivre dans la solitude. Un matin on la trouva morte dans son lit et Frédégonde fut accusée de l'avoir faite étrangler. Chilpéric, dominé par un irrésistible ascendant, alors épousa l'esclave triomphante[1]. Ainsi les trois frères, Gontran, Sigebert et Chilpéric, élevaient jusqu'à eux des femmes d'une ambition hardie : Gontran épousait Austrégilde, caractère tellement fier et impétueux qu'elle ordonna de faire enterrer avec elle tout vivants les deux médecins qui l'avaient soignée, parce qu'ils n'avaient pu la préserver de la mort. Sigebert se confiait à l'intelligence supérieure de Brunehaut, et Frédégonde régnait sous le nom de Chilpéric. Il fallait que l'émancipation de la femme fût bien avancée pour qu'elle passât de la servitude domestique (le droit romain) au gouvernement de ces tribus si fières, si hautaines dans la guerre, si dédaigneuses de l'épouse et de la concubine.

Cette époque fut troublée par de nouvelles invasions de barbares dans les Gaules et l'Italie. On vit apparaître sur les Alpes les débris de ces vigoureux peuples lombards si terribles dans leurs conquêtes. La nécessité de la défense avait grandi simultanément la puissance du patrice Mommolus et des maires du palais d'Austrasie et de Neustrie. Comme les rois des Francs ne combattaient plus en personne à la tête des armées, ils les confiaient aux ducs, aux comtes, maires du palais ou patrices ; souvent l'exercice du pouvoir en consacre le droit. N'était-il pas naturel que le sceptre tôt ou tard passât à ceux qui tenaient l'épée? Patrices, ducs, comtes élevèrent à la royauté Gondebauld, bâtard de Clo-

1. Grégoire de Tours, liv. IV.

taire, alors à Constantinople. Le royaume de Paris, à la mort de Chilpéric, fut en tutelle sous Gontran, tandis que Childebert II allait combattre les Lombards comme auxiliaire des empereurs. Les chroniques racontent une suite de massacres et de vengeances dans cette suspension générale de tout pouvoir régulier. En parcourant les sommaires des vieilles chroniques de Saint-Denis, on peut se faire une idée de ces temps sans frein, sans humanité. Voici ce qu'on y lit : « Comment le roy Chilpéric estrangla sa femme et comment il espousa la seconde par malice de Frédégonde. — Comment le roy Sigebert fut occis par Frédégonde. — Comment ladite Frédégonde fit estrangler le roy Chilpéric son seigneur. — Comment Brunehaut empoisonna son neveu le roy Théodoric. »

On a besoin de détourner les yeux de cette société atroce qu'on a voulu présenter dans les livres classiques comme une monarchie régulière. Les chroniques racontent ces faits toujours sans s'émouvoir, comme s'ils étaient dans les habitudes, dans les mœurs des rois, des leudes, maires du palais et peuple. Frédégonde, tristement irritée de voir ses enfants mourir dans une épidémie, fit brûler Clovis II, leur compétiteur ; Childebert brise le crâne à ses deux neveux, sans examen, sans justice : nulle pensée d'ordre encore ; une chronologie incertaine ; des batailles, des combats sans suite, sans fin ; des rois enfants, des maîtres de la milice ou du palais ; des minorités, des tutelles. Telle est la chronique de cette sombre époque[1]. Frédégonde, l'esclave éman-

1. Grégoire de Tours, liv. VIII.

2. Je donnerai la chronologie des bénédictins comme la plus sûre, la plus exacte.

cipée, garda l'autorité par l'énergie de son caractère ou la cruauté de son pouvoir. Quand Sigebert assiégeait le roi de Soissons dans Tournay, Frédégonde mit le poignard à la main de deux affidés pour le tuer. Maintenant, à la tête de l'armée, elle poursuit Brunehaut et ses fils, la veuve du malheureux roi austrasien, jusque dans Paris; elle s'en empare et la garde en otage. Fière de ses succès, Frédégonde fait égorger tous les enfants de Chilpéric afin d'assurer la succession aux siens; Chilpéric est lui-même frappé et la main de Frédégonde a dirigé le bras du leude Landry, maire du palais, son amant, qui tue le roi sans hésiter[1].

Ce fut le signal d'un soulèvement parmi les leudes. On accusa Frédégonde de la mort du roi : « Punissez l'adultère ! » fut le cri des leudes. Abandonnée de tous, Frédégonde vint chercher un refuge dans l'église de Paris, Saint-Vincent ou des Apôtres, qu'elle avait enrichie d'or et de pierreries; elle écrivit à Gontran, roi de Bourgogne, une lettre ferme et fière au nom de ses enfants, les légitimes héritiers de Chilpéric. Gontran, profondément touché, la proclama régente : elle régnait sous le nom de Childebert. Tous les leudes qui tentèrent de se soulever, elle les exila, les frappa sans pitié. Expression de la société barbare, naguère esclave, Frédégonde garde toutefois dans ses cruautés une pensée de commandement. Elle essaye de frapper le jeune roi d'Austrasie, et lorsque la vengeance de tant de crimes soulève contre elle rois et peuples, Frédégonde

1. Chilpéric fut frappé en descendant de cheval au retour de la chasse en 584.

n'hésite pas à marcher à la tête des leudes fidèles ; partout elle obtient la victoire. Elle n'était plus jeune, ses charmes avaient disparu sous ses cheveux blancs : d'où venait ce prestige ? C'est qu'elle correspondait par son caractère énergique à cette société franco-germanique que le christianisme avait tant de peine à contenir. Frédégonde enfin triompha, et dans ses jours de victoire elle mourut[1], après avoir assuré le trône à ses enfants.

Brunehaut, qui lui survécut, offrait un caractère tout opposé. D'origine méridionale, elle avait conçu une haine implacable et une jalousie indicible contre Frédégonde, la femme du nord, qui avait étranglé la propre sœur de Brunehaut ; malheureuse dans sa lutte contre l'esclave élevée sur le trône, Brunehaut, issue du sang royal, subit mille résistances ; toute trempée de l'esprit romain, elle embellissait les villes, construisait les chaussées, œuvre des légions colonisées. En histoire, ceux qui succombent à la peine dans une grande œuvre, sont inflexiblement jugés : le succès est nécessaire à la renommée. Brunehaut ne réussit qu'un temps, et sa mort terrible fut le châtiment de sa pensée hardie. Brunehaut eut à lutter contre mille résistances ; à mesure qu'elle vieillissait, elle devenait inexorable ; l'âge cherche à voiler la faiblesse par la cruauté, et le cœur se fait dur à mesure que le corps s'affaiblit. Brunehaut voulut réprimer les chefs des leudes et ceux-ci s'en vengèrent[2]. La reine, avec son éducation la-

1. La mort de Frédégonde est 597 : elle avait cinquante-sept ans.

2. Grégoire de Tours a jugé la reine Brunehaut avec une grande impartialité. Frédégaire qui appartenait à la race franque ne l'a pas épargnée. La lettre admirable de saint Grégoire, le pape, à la régente indique tout

tine, appartenait à une race dominée par la civilisation; les Visigoths conservaient les monuments publics et les vestiges du monde ancien. Tout ce qui reste de débris d'antiquités dans les Gaules, on le doit à Brunehaut; elle répara les vastes chaussées[1], les aqueducs, et son nom fut donné à des débris dispersés sur la surface des provinces.

La puissance de Brunehaut fut appuyée par les papes qui voulaient apaiser, adoucir les mœurs des barbares. Plus elle soulevait l'opposition parmi les leudes, plus elle trouvait d'appui à Rome et à Byzance. Brunehaut succomba dans cette lutte, et les détails du terrible jugement porté contre elle ont été conservés par les chroniques comme une de ces tragédies de la Grèce, car à l'origine tous les peuples se ressemblent. C'était en l'année 613; le crédit de Brunehaut avait faibli déjà sous la résistance[2]. Clotaire II, roi de Soissons, recevait alors un message : les leudes d'Austrasie et de Bourgogne lui écrivaient « que, fatigués de la tyrannie de Brunehaut, ils le seconderaient s'ils voulait lever la hache contre la Reine. » Clotaire répondait : « J'ai avec moi les leudes et les comtes : qu'ils jugent ce que je dois faire, j'exécuterai leur sentence, » et les leudes rassemblés déclarèrent la régente déchue. Brunehaut, à cinquante-neuf ans, le front ridé sous la couronne, apparut au milieu du champ de bataille. Elle conduisait par la main Sigebert, l'aîné des enfants de Thierry : dans les plaines de Châlons-

valeur morale de la reine : voyez Dom Bouquet, *Collection des anciens historiens de la France.*

1. Plusieurs chaussées de la Flandre, de la Bourgogne et de la Picardie, de grands chemins portent le nom de Brunehaut.

2. Comparez Grégoire de Tours et Frédégaire, ad ann. 610-613.

sur-Marne, où naguère l'armée d'Attila avait été dispersée par Aëtius le Romain, la reine vint offrir la bataille aux Austrasiens et à Clotaire qui les avait rejoints avec les colons francs et les Lètes de Soissons[1].

Ce ne fut pas un combat, mais une défection. Au signal donné par Warnacaire, maire d'Austrasie, tous les leudes abandonnèrent la régente sans combattre. Les enfants de Thierry, Sigebert, Corbe et Mérovée, furent livrés à Clotaire II ; deux tombèrent sous le glaive des chefs austrasiens, le troisième fut jeté dans un monastère avec la couronne du servage. Brunehaut avait quitté le champ de bataille pour se dérober à la vengeance par la fuite : son connétable la livra en traître dans le bourg d'Orville, près de Dijon. Amenée devant Clotaire, Brunehaut ne fléchit pas ; son attitude ne témoigna d'aucune émotion quand on l'accusa de tous ses crimes devant les leudes. Ceux-ci se vengèrent avec tous les délices d'un ressentiment satisfait. Les hommes les plus implacables sont ceux qui triomphent un jour après avoir tremblé longtemps. Pendant cent heures, Brunehaut dut parcourir l'armée des leudes promenée sur un chameau, en signe d'humiliation ; on l'insultait, on lui crachait au visage ; elle fut liée par un bras et par un pied à la queue d'un cheval furieux qui lui brisa les membres. Ce supplice d'une femme, vieille déjà de soixante ans, réjouit les leudes, comme s'il s'agissait d'une fête : chez les

1. On doit remarquer une circonstance qui caractérise le triomphe des Leudes. Clotaire leur confirme et assure la possession entière des bénéfices : Quod quid parentes nostri anteriore principes, vel nos per justitiam visi sumus concessisse et confirmasse, in omnibus debeat confirmari. » Charte du 16 octobre 615.

barbares, la vengeance a ses joies, ils aiment les longs et cruels supplices[1]. Cette scène terrible se passa au village de Reneve, sur la rivière de Vingenne en Bourgogne.

La vieille chronique de Saint-Denis raconte aussi dans son langage le supplice de Brunehaut : « Quant le roy eut parlé, tous les leudes s'écrièrent qu'elle devait périr par la plus cruelle mort que l'on pourrait penser ; lors le roy ordonna qu'elle fût liée par les bras et par les cheveux à la queue d'un jeune cheval qui onques n'eust esté dompté et traînée par tout l'ost (l'armée). Ainsi comme le roy le commanda fu fait ; au premier coup que celui qui estoit sur le cheval feri (frappe) des esprons, il lança si roidement que il lui fist la cervelle voler des deus piès de derrière. Le cors fu traîné parmi les buissons, par espines, par mons, par valées, tant que elle fu toute dérompue par membres[2]. »

L'Église seule n'accepta pas l'impitoyable sentence des leudes. Les cendres de Brunehaut, qu'on avait voulu jeter au vent, furent recueillies par les moines avec un soin attentif. Un tombeau les abrita dans le monastère de Saint-Martin d'Autun, que la reine avait fondé. Les noms des bienfaiteurs restaient inscrits dans les nécrologes des abbayes et sur les pierres funéraires dans les églises. Le tombeau de Frédégonde fut aussi bien conservé que celui de Brunehaut : au monastère de Saint-Germain-des-Prés, on voyait naguère sur une mosaïque déchiquetée par le temps, la figure couchée d'une femme aux vêtements longs, la

1. Il faut aussi lire le récit de ce supplice dans la chronique de Frédegaire.

2. Pour justifier ce supplice atroce, la chronique de Saint-Denis met dans la bouche du roi Clotaire II un discours, sorte d'acte d'accusation. (*Grandes chroniques de Saint-Denis*, livre IV, chap. XXI.)

couronne sur la tête, une sorte de sceptre à la main, et on lisait : « Frédégonde, femme de Chilpéric[1]. » Aussi le souvenir de ces deux reines ne s'effaça pas : Frédégonde, l'esclave reine, mourut dans son lit et conduisit à bien le pouvoir qu'elle avait presque usurpé ; Brunehaut, au contraire, d'une naissance illustre, souleva contre elle les leudes, et ils ne lui pardonnèrent pas ! Ce supplice de la reine Brunehaut fut une révolution qui retrempa les leudes francs dans l'esprit germanique : elle grandit naturellement la haute puissance des maires du palais. Arnould et Pépin avaient joué un rôle considérable dans la tragédie de Brunehaut, et ils profitèrent du triomphe.

Clotaire II, qui réunit désormais sous sa main la souveraineté de la Neustrie, de la Bourgogne et de l'Austrasie, ne régna pas en réalité : seulement il garda la couronne au front comme l'expression d'une race sacrée sous la main des maires du palais[2], avec cette différence qu'en Neustrie, où dominaient des mœurs plus douces, avec les traditions gallo-romaines, les maires du palais n'étaient encore qu'une institution subordonnée, tandis qu'en Austrasie les maires du palais, chefs des leudes, gouvernaient réellement. Après Brunehaut, il n'y eut plus que des fantômes de rois d'Austrasie. Nul pouvoir régulier ne devait s'élever au milieu de ce désordre. Pour donner une idée de cette société et de ce temps, l'histoire doit recueillir les épisodes, les inci-

1. Je suis de l'opinion de Lenoir : si la mosaïque est bien du sixième siècle, l'inscription *Fredegundia regina uxor Chilperici regis*, me paraît plus récente.

2. Warnacaire fut créé maire de Bourgogne, Raddon de l'Austrasie, Herpon pour la Neustrie. Clotaire mourut en 628.

dents conservés dans les chroniques, car ils donnent une idée des mœurs et des coutumes de cette société : « Le comte Sichaire, après avoir tué les parents de Chramnisinde, s'était lié avec lui d'une grande amitié, et ils se chérissaient tous deux avec une telle tendresse qu'ils prenaient souvent leurs repas ensemble et couchaient dans un même lit. Un jour, Chramnisinde avait préparé à souper et avait invité Sichaire à son festin. Celui-ci étant venu, ils se mirent ensemble à table ; comme Sichaire, pris de vin, tenait à Chramnisinde beaucoup de fâcheux propos, il en vint à dire à ce qu'on rapporte : « Tu dois bien me rendre grâce, ô mon très-cher frère, de ce que j'ai tué tes parents, car la composition que tu as reçue pour cela fait que l'or et l'argent abondent dans ta maison : tu serais maintenant nu et misérable si cela ne t'avait pas un peu remonté. » Ces paroles de Sichaire excitèrent une grande amertume dans l'âme de Chramnisinde et il dit en lui-même : si je ne venge pas la mort de mes parents, je mérite de perdre le nom d'homme et être appelé une faible femme. » Aussitôt ayant éteint les lumières, il fendit avec sa framée la tête de Sichaire, qui en ce dernier moment de la vie jeta un cri et tomba mort[1]. »

Ces épisodes sauvages remplissent la moitié de la chronique de Grégoire de Tours et de Frédegaire. Elle continue ainsi : « La quinzième année du roi Childebert, le roi Gontran chassant dans la forêt des Vosges y trouva les restes d'un buffle[2] qu'on avait tué. Le garde de la forêt sévère-

1. Grégoire de Tours, liv. IV ; nous traduisons le mot à mot.
2. Les buffles peuplaient alors les forêts domaniales.

ment interrogé pour savoir qui avait osé tuer un buffle dans la forêt royale nomma Chaudon, chambellan du roi. Alors le roi ordonna qu'il fût saisi et conduit à Châlons chargé de liens. Tous les deux ayant été confrontés en la présence du roi et Chaudon soutenant qu'il ne s'était nullement permis l'action dont on l'accusait, le roi ordonna le combat[1]. Le chambellan présenta son neveu pour combattre à sa place; tous deux se rendirent sur la chaussée et le jeune homme ayant poussé sa lance contre le garde des forêts lui perça le pied, celui-ci tomba aussitôt en arrière; et comme le jeune tirant le couteau qui pendait à sa ceinture tâchait de lui couper la gorge, l'autre lui perça le ventre de son couteau. Tous deux tombèrent morts, ce que voyant, Chaudon prit la fuite pour se rendre dans la basilique de Saint-Marcel : le roi s'écria qu'on le prît avant qu'il n'atteignît le seuil de l'édifice sacré ; il fut pris, attaché à une potence et pendu. Le roi eut ensuite un grand repentir de s'être laissé aller si promptement à la colère et d'avoir fait mourir avec tant de précipitation pour une petite faute un homme qui lui était nécessaire et fidèle. »

Telle était la société mérovingienne de Clotaire II : sous ce règne le territoire des Francs reçut sa plus grande extension. Par l'Allemagne, il s'étendait jusqu'en Bohême et à la rive gauche de l'Elbe. Au nord, les frontières dépassaient presque la Hollande jusqu'à l'embouchure du Rhin et revenaient à travers les Flandres et la Bretagne jusqu'à l'océan Britannique; au midi, ce territoire avait pour limites les

1. C'est une des traces les plus antiques du combat judiciaire, qui ne fut une règle de justice qu'aux neuvième et dixième siècles.

Pyrénées, la Méditerranée ; les Alpes et le Tyrol servaient de frontières. Indépendamment de cette souveraineté, les rois francs avaient pour tributaires les Bavarois et les Lombards, les Saxons de manière que presque tous les peuples de l'invasion étaient groupés sous un chef ou payaient tribut [1]. Et pourtant la famille des Mérovingiens était en décadence : Clotaire II n'était plus roi ou chef que de nom, les maires du palais gouvernaient librement chacune des nationalités soumises ; les Austrasiens avec plus d'énergie, les Bourguignons avec plus de caprice, les Neustriens avec plus de douceur et de mansuétude romaine, parce qu'ils s'étaient assouplis sous l'ancienne domination. Tous les actes, toutes les lois de Clotaire se ressentent de cette situation nouvelle. Les bénéfices furent confirmés d'une manière irrévocable aux leudes et aux comtes qui les possédaient ; quelques principes de l'hérédité furent proclamés même pour la possession des fiefs [2]. Les leudes imposaient des conditions au roi : n'étaient-ils pas les maîtres de la couronne? Les Bourguignons se montrèrent surtout avides de terres domaniales et de fiefs : aux uns, le roi accordait des exemptions de tributs ; aux autres, il concédait les terres du fisc [3].

Clotaire espérait par ces actes de générosité préparer l'association de son fils Dagobert à sa couronne. Dagobert était né dans le royaume d'Austrasie et son éducation, bien

1. Voyez les cartes de d'Anville et les explications que donnent sur ce territoire les bénédictins dans l'*Art de vérifier les dates*, règne de Clotaire II, tom. II.

2. Edit de 615.

3. Charte de Clotaire II. Pièces justificatives.

qu'empreinte de quelques sciences, s'était accomplie au milieu des leudes et des comtes germaniques ; aussi en l'associant à son royaume Clotaire lui donnait le gouvernement des terres d'Austrasie[1]. A ses côtés, le roi plaçait deux hommes qui déjà tenaient une grande place dans la race austrasienne, le maire du palais Pépin, et l'évêque Arnould, expression des leudes et des clercs germaniques. Dans cette abdication, Clotaire II ne s'était réservé que les forêts des Ardennes et des Vosges, car il aimait passionnément la chasse. Les leudes d'Austrasie s'y opposèrent. Quand Dagobert épousa au palais de Clichy, près Paris, Gomatrude, la sœur de la reine, les leudes demandèrent hautement qu'à la suite de ce mariage les forêts des Vosges et des Ardennes fussent réunies à l'Austrasie; ce débat soumis à l'arbitrage de six leudes et de six évêques, la sentence fut favorable à Dagobert contre son père; les forêts furent réunies au domaine du fils et ceci donna un grand chagrin à Clotaire II, vieillard déjà : il mourut à Clichy, métairie entourée de bois touffus et de garennes; depuis quarante-cinq ans Clotaire régnait sur les Neustriens et depuis quinze ans sur les Bourguignons et les Austrasiens; il eut pour sépulture Saint-Germain-des-Prés. Saint-Denis existait à peine alors, la tombe des rois appartenait aux anciennes abbayes. Déjà les basiliques des deux Saints-Germains étaient illustres; placées sur les deux rives de la

1. Le roi Clotaire ne retint de l'Austrasie que ce qui était au deçà de la Loire et dans la Provence : « Reddensque es solædatum quod aspexerat ad regnum Austrasiorum; hoc tantum exinde quod citra Ligerem vel in Provinciæ partibus situm erat, suæ ditioni retinuit. » Ceci confirme ce que j'ai dit de la capricieuse circonscription des successions royales.

Seine, elles formaient comme deux forteresses, et les rois venaient s'y abriter vivants ou prêts à trépasser; ils trouvaient asile sous les grandes voûtes des abbayes; nul n'eût osé arracher un serf, un esclave ou un homme libre du sanctuaire. C'était une loi bien utile dans un temps où il y avait si peu de respect du droit parmi les hommes de force et de violence. Le règne de Clotaire fut, au reste, une tentative pour accomplir l'unité des races que Dagobert essaya de régulariser.

LIVRE VIII

LE RÈGNE ET LA LÉGENDE DE DAGOBERT.

Etat du commerce, de l'industrie et des arts sous les Francs. — Foires. — Marchés. — Vente des esclaves. — Culture des terres. — Influence de l'art byzantin. — Les basiliques. — Les tombeaux. — La sculpture. — Orfévrerie. — Bijoux. — Corporations. — Habileté des ouvriers. — Saint Eloi. — Commencement de Dagobert. — Son règne avec Caribert. — Son gouvernement. — Sa famille. — Ses femmes. — Ses lois. — Sa vie. — Ses guerres contre les Saxons. — Les Bulgares. — Ses donations aux églises et ses chartes. — La fondation de Saint-Denis. — Testament de Dagobert. — La légende du diable.

(628 — 638.)

Voici une époque à deux faces : d'un côté les éléments de la civilisation, le commerce, l'industrie, les arts : de l'autre, la barbarie dans ce qu'elle a de plus violent, lutte curieuse qu'il faut étudier avec soin dans les chroniques ; elle semble révéler une étrange contradiction.

Le règne de Dagobert embrasse à peine quelques années de la première race. A travers cette empreinte de férocité qui caractérise les chefs francs austrasiens, la physionomie de Dagobert apparaît plus doucement éclairée par ses rapports avec Rome et l'empire byzantin. Ces tendances sont-elles dues aux évêques dont saint Ouen et saint Éloi furent la personnification dans le gouvernement? ou bien faut-il

les attribuer à l'éducation de Dagobert préparée et accomplie dans une abbaye[1] sous la direction de l'évêque austrasien Arnould? Pendant cette période on voit traces partout des progrès de la richesse, de l'industrie. Les orfévreries du temps de Dagobert marquent dans l'histoire de l'art à l'égale de celles de Byzance.

Le commerce des Gaules au cinquième siècle avait presque entièrement disparu au bruit confus des invasions et des ravages. Tout ce qui restait de transaction, d'échange était aux mains des juifs, des marchands lombards et grecs qui venaient par Marseille jusqu'aux foires et Landit. D'abord établis au midi des Gaules, les juifs s'étaient ensuite étendus vers le nord sous la protection des lois romaines. Le code Théodosien leur était très-favorable[2]. La reine Brunehaut établit la première des foires et marchés avec les priviléges particuliers pour tous les trafiquants; elle organisa une police sévère sur les chemins et les chaussées avec des impôts (tonlieu) destinés à l'entretien de ces voies; on payait à certaines barrières, aux portes des villes, et le système de fermage du fisc romain n'était pas absolument aboli. Les foires dans ce temps de désordre avaient cet avantage que placées sous la protection d'un monastère, d'un saint tombeau, d'une châsse, d'une relique elles étaient un objet de respect public. Quand une

1. Il existe deux documents précieux sur le gouvernement de Dagobert : c'est d'abord sa propre vie, évidemment écrite par un moine de Saint-Denis, et puis la première biographie de saint Éloi, ouvrage de saint Ouen. Ces deux derniers documents ont été recueillis par Dom Bouquet (*Francor. histor. Coll.* t. IV.)

2. L'Institut couronna un de mes mémoires sur l'*État des Juifs au moyen âge*.

Charte accordait à un monastère la faculté de tenir une foire aux portes de l'église, les marchands placés sous la protection abbatiale étaient environnés de priviléges[1]; ils partaient en troupe comme des pèlerins, aussi respectés en vertu de leurs priviléges, que s'ils portaient le bourdon et la panetière pour le voyage du Saint-Sépulcre : quiconque attentait à la liberté des marchands était inflexiblement puni. La foire était une institution publique autour des églises et environnée d'immunités. Les marchandises venues de Constantinople, d'Asie, d'Afrique étaient étalées aux yeux avides des barbares: les parfums d'Arabie destinés aux autels, les soies de Byzance tissues de pourpre et d'or, les drogues et les épices d'Orient ; on y vendait même de blonds esclaves d'Angleterre et d'Irlande. Le grand recueil des Bollandistes (la merveille historique) est rempli de détails sur ces foires et marchés ; et plus d'un saint s'élevait avec vigueur contre cet indigne trafic de chrétiens sur la place publique[2]. L'esclavage existait en principe dans la loi romaine et franque ; les marchands achetaient des serfs partout pour les revendre sur les marchés publics; l'homme libre dédaignait la culture des terres, le colon, le leude avait donc besoin d'esclaves de toute nature servant le maître presque avec la même hiérarchie que dans la Rome antique.

1. L'abbé Carlier a fait imprimer une dissertation spéciale sur le commerce pendant la première et la seconde race : Amiens 1743. Voir les préfaces des ordonnances du Louvre.

2. Le pape Grégoire écrivit une véhémente lettre à Brunehaut sur sa tolérance impie à permettre le commerce des esclaves. (Duchesne, tome I[er], p. 902.) Voyez aussi *Acta S. S. ordin. sanct. Bened. sæcul. I.* p. 474-475.

Sous le roi Dagobert, les caravanes partaient de l'Egypte à travers l'empire byzantin ou débarquaient à Marseille et les juifs toujours si actifs, si intelligents, étaient les intermédiaires, les vrais courtiers des négociations ; ils gagnaient des sommes considérables. A Saint-Denis, à la grande foire et landit, les marchands grecs, syriens apportaient les produits de Constantinople, par Marseille toujours florissante sous l'autorité de son évêque, de ses comtes ou de l'abbé de Saint-Victor ; des navires à voiles et à rames faisaient escale pour acheter des épices, les bois rares, la soie, la laine. Les marchandises remontaient le Rhône, la Saône pour aller joindre la Seine. Une inscription constate même chez les Romains l'existence d'une corporation de nautes ou bateliers chargés de transporter les marchandises par les rivières[1] jusqu'aux foires. C'était jour de fête à Saint-Denis, à Saint-Maur quand la foire ou landit arrivait. Les marchands se rendaient en procession dans le *moutier* et après la bénédiction de l'abbé, les immunités étaient accordées de telle sorte que nul n'osait plus toucher à un marchand; les droits de la force étaient suspendus sous peine de sacrilége.

L'accroissement du commerce devait entrainer le développement du luxe, du bien-être et des arts. Sous le règne de Dagobert, se manifeste le plus visiblement la tendance byzantine dans les monuments : les basiliques qui s'élèvent de toute part ne sont plus seulement des bâtiments en

1. On a trouvé une curieuse inscription sur la corporation des Nautes de la Seine. Quant à la navigation et à la forme des navires, on peut consulter un mémoire de M. Mongès. (*Collection de l'Institut*, t. V, p. 91.)

pierres carrées, avec des tours pesantes, des murailles épaisses et des créneaux comme on le voit dans les ruines de Saint-Victor de Marseille : on les façonne avec un art particulier; la basilique précédée du *pronaos* ou baptistère offre toutes les formes latines du sixième siècle, avec des colonnettes en plein cintre; quelques figures drapées de longues tuniques décorent les façades et en sont pour ainsi dire les cariatides. A l'intérieur, des mosaïques forment le pavé du sanctuaire [1]. Si les cryptes qui abritaient les chrétiens aux jours de persécutions n'avaient point complétement disparu, ils n'étaient désormais que les souterrains vénérables et silencieux de la basilique qui s'élevait glorieuse par tout le sol chrétien. L'architecture avait pris ainsi un certain développement; Dagobert fut le roi qui bâtit le plus d'églises : le tombeau de saint Martin de Tours se changea en cathédrale. La basilique de Saint-Dénis n'avait été d'abord qu'un oratoire élevé par une pieuse femme de race latine du nom de Catula qui avait recueilli le corps de saint Denis martyr; sainte Geneviève l'avait transformé en église de pierre, simple et modeste. Dévastée par Sigebert, roi d'Austrasie, ce fut à Dagobert que la basilique dut sa première splendeur. Si les châsses, les tombeaux étaient artistement ornés, les formes extérieures gardaient les apparences des murailles romaines, les créneaux, les portes en bois de chêne doublées de fer; les monastères avaient à se garder contre les barbares. Les tours antiques des deux Saint-Germain de Paris, de Saint-Victor de Mar-

1. La mosaïque est une importation grecque : Pline l'appelle *genus pavimenti grecianici.*

seille étaient de véritables fortifications destinées à protéger les religieux qui souvent se défendaient avec courage.

Une grande perfection était aussi apportée dans les ciselures, dans les ouvrages d'or et d'ivoire, les vêtements de pourpre et de soie. C'était dans ces dessins et ces tissus à mille couleurs, carmin, d'azur échiqueté de pierreries que les ouvriers byzantins excellaient[1]. A leur exemple, se formèrent les ouvriers gallo-francs dont saint Éloi fut le maître : il n'est question dans les chroniques que de l'habileté des orfèvres joailliers dans les ornements somptueux de la châsse des saints, des palais et des églises. L'art de forger le fer, de tremper l'acier, de ciseler l'or était aussi fort avancé chez les Gallo-Romains qui se couvraient d'armures travaillées, d'épais boucliers, de casques à l'épreuve de l'épée et des flèches; ils avaient transmis aux barbares le secret de ces métiers pour forger les cottes de mailles, les visières de casques, les lances et les longues épées. Le siége ou le fauteuil qu'on appelle du roi Dagobert, conservé encore aujourd'hui, indique la forme sévère des chaises curules des sénateurs de Rome[2]. Quant aux châsses, aux reliures d'ivoire ornées de pierres précieuses, on peut les comparer aux coffrets byzantins, si riches d'ornements et plus finis peut-être que les œuvres sévères des Romains.

Voici donc la face de civilisation que présente le règne de Dagobert : reste maintenant le roi austrasien. Reprenons

1. Aussi saint Chrysostôme, dit-il : « Toute notre admiration aujourd'hui est réservée aux orfèvres et tisserands. » (*Homelia de divite et Lazare*, p. 3 et 4.)

2. Ce fauteuil est au musée du Louvre.

sa vie écrite dans le monastère de Saint-Denis, avec un soin particulier. Dagobert, adolescent, reçut l'Austrasie à gouverner; sa mère fut la reine Bertrude et son précepteur saint Arnould, évêque de Metz, si lié à tous les graves événements de cette période[1]. L'enfance de Dagobert fut mêlée à des légendes fantastiques; les générations d'alors aimaient l'extraordinaire. Si dans nos colléges on enseigne la mythologie grecque, pourquoi ne pas étudier ces légendes qui peignent si bien les mœurs des temps héroïques de notre histoire? Les annales de France ont leurs mythes!

L'auteur de la *Vie ou gestes de Dagobert* environne le premier âge du roi de quelques épisodes de chasses et de batailles : « Lorsque Dagobert eut atteint l'âge de l'adolescence, et s'amusait à la chasse selon la coutume des Francs, il résolut un certain jour de courir un cerf. Le cerf aisément lancé s'efforçait de s'échapper aux troupes de chiens qui, en aboyant, le poursuivaient, et il traversait les forêts, les montagnes et les fleuves. Vaincu enfin il s'arrêta au lieu qu'on appelle Catulliac[2] éloigné d'environ cinq milles de la ville qu'on nomme Lutèce ou Paris.... Le cerf, après avoir erré longtemps çà et là dans le bourg, entra dans la chapelle des Saints-Martyrs, et s'y cacha. Les chiens le pressaient, et quoique la même porte par où le cerf était entré leur fût ouverte, quoique nul de leurs gardiens visibles ne fût là pour les en chasser, les saints martyrs ne souffrirent pas de ce que leur tombe fût violée par l'approche d'animaux immondes. Vous eussiez vu le cerf trouvant

1. Saint Arnould fut le parent et le protecteur de la famille de Pépin.
2. Dans les plaines de Saint-Denis.

là un asile assuré et les chiens indiquant sa présence par leurs aboiements, mais repoussés par une puissance divine de l'entrée de l'église. Dagobert arrivant en toute hâte, fut saisi à ce spectacle, d'étonnement, d'admiration et de respect. Le bruit s'en répandit parmi les voisins, et leur inspira, mais surtout à Dagobert, un grand amour et une profonde vénération pour les saints; aucun lieu ne fut plus cher, ni plus précieux à Dagobert, comme on le vit plus tard par ses actions[1]. »

Dans les chroniques et les chansons de gestes, les saints protégent spécialement le cerf et la biche, tant aimés des rois et des leudes. C'est si élégant et si beau qu'un cerf lancé au son du cor! Celui qui se réfugia dans le sanctuaire fut protégé sur la tombe du saint où bientôt s'éleva la belle abbaye de Saint-Denis, asile et tombeau des rois de France. Dagobert, tout jeune homme, avait reçu l'Austrasie à gouverner. Clotaire II avait placé à ses côtés un Franc du nom de Sadrégesile, homme fier, impératif qui traitait fort légèrement le fils de son seigneur. Les ducs, les comtes, les maires du palais accordaient avec peine l'obéissance et déjà leur puissance grandissait à ce point d'outrager les fils de roi. « Un certain jour Clotaire partit pour la chasse et s'en alla fort loin. Dagobert et le duc Sadrégesile restèrent au palais. Alors Dagobert ayant trouvé l'occasion qu'il espérait, manda le duc auprès de lui et l'invita à prendre son repas. Celui-ci ne soupçonnait nullement ce qui devait arriver, commença à le traiter légèrement, et ne rendit point à son seigneur futur, que dis-je? à celui qui était dé-

1. Anonyme, *de vita Dagoberti*, lib. I.

jà son seigneur, les honneurs qui lui étaient dus. Dagobert lui présenta la coupe trois fois; elle fut repoussée. Alors Dagobert, emporté par la colère, l'accusa d'être infidèle à son père, de le traiter lui-même en rival, de se montrer ennemi de ses compagnons, ajoutant qu'il ne pouvait supporter longtemps les outrages d'un serviteur, ni tarder à venger les injures, de peur que tant d'orgueil ne fût quelque jour poussé a l'excès : il le fit aussitôt battre de verges et le déshonora en lui faisant couper la barbe[1], ce qui était alors le plus grand affront. Ainsi cet homme qui s'était imaginé que, par une longue suite de prospérités il deviendrait roi, apprit tout à coup combien il était loin de ce haut rang. »

Furieux de cet outrage, le duc Sadrégesile s'adressa à Clotaire pour avoir justice par le jugement de ses pairs. Dagobert, obligé de fuir, se retira dans le monastère de Saint-Denis, où il fut accueilli et protégé. Le roi honora toujours la tombe du martyr, par cette conviction sans doute que cette enceinte sacrée qui avait protégé le cerf poursuivi par une grande meute, le garderait lui-même; il ne se trompa pas et une sorte de puissance divine empêcha les Francs de Clotaire d'approcher de la basilique : la légende ajoute que les trois martyrs, Denis, Rustique et Eleuthère apparurent au jeune Dagobert dans un rêve vivement coloré et lui dirent : « Si tu promets d'honorer notre mémoire en élevant une grande abbaye, tu seras délivré de tes angoisses et tu règneras. » Ici est l'explication de la

1. *De vita Dagoberti*, lib. I. C'est pour la première fois que nous lisons dans les chroniques que la barbe coupée était un déshonneur, comme d'être tondu de sa chevelure.

vie de Dagobert tout entière consacrée à l'exaltation de saint Denis et à la vénération de son abbaye. Les légendes donnaient un sens et un mobile à toutes les actions humaines. Depuis la vision de Dagobert, Clotaire lui rendit son amitié[1].

La quarante-deuxième année du règne de Clotaire et d'après l'ordre de son père, Dagobert suivi de ses ducs vint avec une pompe royale à Clichy, près de Paris. Là il reçut en mariage une sœur de la reine Sichilde, nommée Gomatrude. Les noces célébrées, au troisième jour, il s'éleva entre Clotaire et son fils Dagobert une violente querelle. Dagobert demandait que tous les pays des Austrasiens fussent réunis en son pouvoir. Mais Clotaire ne voulant rien concéder, les deux rois choisirent douze Francs pour que leur jugement mît fin à ce débat. De ce nombre était, avec d'autres évêques, le seigneur Arnould, évêque de Metz ; il parla avec une grande douceur pour rétablir la concorde entre le père et le fils. Enfin les évêques et les hommes sages pacifièrent les deux rois en décidant que Clotaire rendrait à Dagobert tout ce qui appartenait au royaume des Austrasiens et ne retiendrait que ce qui était situé au delà de la Loire et du côté de la Provence[2].

Ainsi la querelle apaisée, Dagobert fut acclamé par les leudes. De tous les rois francs, il avait la plus belle, la plus haute taille ; très-adroit en tous les arts, il connaissait quelques-uns des métiers que les habiles ouvriers romains avaient transmis aux Gaulois. Quand Dagobert ne se délassait pas dans la chasse, il faisait la guerre au loin et ses

1. Frédégaire, *Chron.*, cap. 56
2. Frédégaire, *Chron.*, *ibid.*

premières armes le portèrent contre les Saxons[1] : « Il les dompta si pleinement par les armes, qu'il fit périr tous les mâles de cette terre dont la taille surpassait la longueur de l'épée qu'il portait ; car il voulait que le souvenir toujours vivant de cette mortelle epée étouffât l'audace de leurs enfants[2]. » (L'histoire des Mérovingiens se résume par cette chronologie de massacres.)

Dans la bataille, Dagobert reçut sur son casque un coup qui lui coupa un morceau de peau de la tête avec une mèche de cheveux. L'homme d'armes qui se trouvait derrière lui ramassa le morceau tombé. Dagobert voyant le mauvais état de son armée, dit au jeune homme : « Hâte-toi, emporte ces cheveux de ma tête et va annoncer à mon père ce qui se passe afin qu'il vienne à notre secours avant que notre armée soit détruite. » Celui-ci prenant sa course arriva dans la forêt des Ardennes où se trouvait le roi Clotaire. Lorsqu'il lui remit la peau et les cheveux arrachés de la tête de son fils, le roi saisi d'une vive douleur se mit en marche au milieu de la nuit avec l'armée des Francs, et au bruit des trompettes passa le Rhin et courut au secours de son fils. Les deux rois se serrèrent joyeusement la main et dressèrent leurs tentes sur les bords du Weser. Le duc des Saxons Bertoald, campé sur l'autre rive du fleuve et prêt à marcher au combat, entendit un grand bruit parmi les Francs et demanda ce que c'était. On lui répondit : « Le seigneur roi Clotaire est arrivé, et c'est pourquoi les Francs se réjouissent. » — Bertoald dit alors en éclatant de rire :

1. Les Saxons campaient sur les bords de l'Elbe.
2. Anonyme, *de vita Dagoberti*, lib. I

« Dans votre terreur vous mentez comme des fous. Nous avons appris la mort du roi qui, à ce que vous dites, est avec vous. » Mais Clotaire sur la rive du fleuve et portant sur la tête son casque dont les crins se mêlaient avec sa chevelure, l'ôta soudain, et parut la tête découverte. Bertoald reconnut alors que c'était le roi, et lui dit en se moquant : « Tu es donc ici mauvaise rosse[1].... » A ces paroles le roi grandement indigné entra brusquement dans le fleuve le traversa sur son excellent cheval et se mit à poursuivre Bertoald. Les Francs suivirent leur roi et avec Dagobert, passèrent le fleuve à la nage malgré la profondeur de ses gouffres ; alors Bertoald approchant le roi Clotaire, lui dit : « O roi, retire-toi de moi, de peur que je ne te tue. Si tu triomphes de moi, tous les hommes diront que tu as tué ton serviteur, Bertoald le païen ; mais si je te tue, alors il y aura un grand bruit chez toutes les nations. » A ces paroles le roi s'élança toujours plus violemment contre lui. Les Francs qui étaient encore très-loin de lui criaient : « O roi, soutiens-toi. » Ses mains étaient grandement fatiguées, car il portait sa cuirasse et l'eau pénétrant de toute part rendait ses habits très-pesants. Cependant après un long et rude combat, le roi saisissant Bertoald, le frappa de mort et plaça sa tête au bout de sa lance. Les Francs bien inquiets ne savaient pas ce qui lui était arrivé. Le roi ravagea toute la terre des Saxons et tua tout le peuple ; il voulait par là que la postérité apprît combien avait été grande la perfidie des Saxons et à quel point est redoutable la colère des rois[2]. »

1. Nous donnons la traduction de M. Guizot.
2. Anonyme, *de vita Dagoberti*, lib. I.

Il se révèle dans ces récits quelque chose d'homérique : le courage des chefs ou rois francs, les premiers entre tous apparaît par leur hardiesse, leur intrépidité. Cette énergie de bataille et de conquête, Dagobert aspirait à l'imiter. A peine le roi Clotaire était-il enseveli dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés[1] que Dagobert ordonna à tous les leudes de se tenir prêts à marcher en armes. En Austrasie était la race forte, supérieure aux Bourguignons et aux Neustriens. A peine Dagobert sur le trône, les évêques et les ducs vinrent pour lui prêter hommage selon le droit. Dagobert, avait un frère appelé à partager l'héritage. Le roi l'apaisa, en lui donnant, comme à un simple comte ou leude, le pays situé au delà de la Loire et du côté de la Gascogne, les cantons de Toulouse, de Cahors, d'Agen, de Périgeux et de Sainte jusqu'aux Pyrénées, sous la condition que jamais Charibert ne lui redemanderait rien du royaume de leur père[2]. Charibert établit sa résidence à Toulouse et régna dans la province d'Aquitaine : trois ans après, à l'aide d'une armée, il soumit à son pouvoir toute la Gascogne et agrandit son royaume.

Dagobert devait trop à l'abbaye de Saint-Denis pour l'oublier jamais dans ses chartes; n'avait-il pas trouvé protection sous ses voûtes sacrées[3] ? Le droit d'asile dans les églises accordé aux rois et aux princes était emprunté aux

1. Clotaire avait épousé trois femmes : Haldetrude, Bertrade et Sichilde : il avait régné quarante-cinq ans. L'année de sa mort est de 628.

2. L'unité héréditaire n'était pas reconnue encore par les tribus.

3. Dagobert fut véritablement un roi clerc qui se mêla aux affaires des églises. Je trouve de lui un diplôme qu'il adresse aux évêques, aux ducs et à tout le peuple des Gaules pour accorder que Didier soit évêque de Cahors. *Vita Desiderii* (*Biblioth. nova*, t. I, p. 705.)

coutumes de l'antiquité, lorsque les pontifes du temple prenaient sous leur aile les enfants orphelins, les fils de princes persécutés comme le Joad de l'Écriture. De là ces dons incessants que Dagobert fit à l'abbaye à titre de souvenir et de reconnaissance; il avait recherché pieusement dans la campagne les dépouilles des saints martyrs Denis, Rustique et Éleuthère pour leur élever une grande sépulture: on avait trouvé leurs noms inscrits sur un sarcophage romain. Le roi retira pieusement les corps saints et les fit transporter dans une partie du bourg; il orna leur mausolée d'or pur et de pierres précieuses; et après avoir décoré merveilleusement en dedans l'église qu'il fit construire, il couvrit aussi d'argent pur l'extérieur de la voûte. Le roi assigna pour les luminaires de cette église cent sous d'or, pris sur les droits que lui payait chaque année la ville de Marseille. Les officiers du roi devaient acheter de l'huile comme pour le service du palais, et la remettre aux envoyés de l'église de Saint-Denis; ordonnant aussi que, soit à Marseille, soit à Valence, à Lyon, les six voitures qui portaient cette huile seraient exemptées de tous droits de tonlieu et de barrière, jusqu'à leur arrivée dans la basilique[1]. A la face de l'autel Dagobert mit une cassette d'argent pour recevoir les aumônes, ensuite distribuées aux pauvres de la main même des prêtres. Il fit ciseler, pour être placée derrière l'autel, une grande croix d'or pur, ornée de pierres précieuses et merveilleusement travaillée. Le bienheureux

1. Le zèle généreux de Dagobert fut si grand pour la basilique de Saint-Denis qu'il fit enlever les portes d'airain de Saint-Hilaire de Poitiers pour les transporter à la nouvelle abbaye. (*Gest. Dagoberti*, cap. 44.)

Éloi, le plus habile orfévre du royaume, exécuta, avec un art admirable, cette croix ainsi que les autres ornements de cette basilique. L'auteur de la chronique ajoute cette réflexion : « Les orfévres d'aujourd'hui ont coutume de dire qu'à peine reste-t-il un homme, quelque habile qu'il soit, qui puisse tailler et incruster de la sorte l'or et les pierres précieuses, attendu que, depuis nombre d'années, la science de fondre ces rares métaux est tombée en désuétude. Le roi fit suspendre dans toute l'église, aux parois, aux colonnes et aux arceaux, des voiles tissus en or et ornés d'une infinité de perles. Aussi cette basilique décorée de toutes les belles choses de ce monde, et brillant d'un éclat incomparable surpasse-t-elle en magnificence toutes les autres églises. Pour que les serviteurs de Dieu y pussent chanter sans interruption les louanges divines, le roi lui donna de grandes et nombreuses possessions. »

Ainsi du roi Dagobert viennent les richesses de l'abbaye de Saint-Denis. C'était un éclair que cette réapparition subite de l'art et des travaux dans la nuit profonde : les modèles byzantins étaient parfaitement imités par saint Éloi, orfévre et gardien du trésor du roi; il travaillait sous les yeux de Dagobert; le roi lui confiait volontiers son gouvernement ainsi qu'à Pépin, l'un des grands leudes d'Austrasie, maire du palais, et à Arnould, évêque de Metz, homme sage, à la barbe vénérable. Si les maires exerçaient un suprême pouvoir, le roi gardait toujours son autorité : lui-même parcourait les provinces, rendait la justice, et réprimait les désordres; s'il n'allait plus si fièrement à la guerre, c'est que la puissance des Mérovingiens en se modifiant devenait plus civile : « Le roi Dagobert, dit l'auteur de ses *Gestes*,

était un prince habile et d'un esprit rusé, doux envers ceux qui lui étaient fidèles, terrible envers les rebelles et les perfides; tenant avec fermeté son sceptre royal, il se montrait plein de bonté pour les hommes sages, et s'élevait comme un lion contre les factieux; par la bravoure de son cœur il triomphait souvent de la férocité des nations étrangères. Dagobert prodiguait largement ses dons aux pauvres et aux pèlerins; s'adonnant à la chasse et aux exercices viriles, il était incomparable pour l'agilité et la force du corps[1].

Ces qualités, si louées dans ces hommes primitifs, n'empêchaient pas les emportements de la passion. En vain les évêques luttaient contre la sauvage licence des Francs, tout chair et sang; quand ils aimaient une, deux, trois femmes, rien ne les arrêtait pour en obtenir la possession. En passant dans les champs de Bourgogne, Dagobert aperçut une jeune fille et la fit entrer dans son lit; en Neustrie, il pri une autre femme; il en eut ainsi jusqu'à cinq[2]. Aux passions charnelles, le roi joignant la cruauté : le sensualisme entraîne au sang et la concubine aux excès. Les Esclavons avaient exercé des violences contre les marchands de la race franque trafiquant sur leur terre. Le roi fit massacrer la tribue dans une seule expédition courageusement accomplie. A cette époque les Huns et les Bulgares se haïssaient si violemment que neuf mille familles bulgares vinrent demander asile au roi. Dagobert leur concéda des

1. *Vita Dagoberti*, lib. II.

2. Trois de ces femmes de Dagobert sont bien connues : Nentechilde, Vulfegonde et Bertichilde. (Frédégaire, in *Chronic.* — 60). Saint Amand fut exilé par le roi; il lui avait reproché cette étrange pluralité. (*Vita Amand.* 4.)

terres en Bavière, car l'empire des Francs, si vaste alors, s'étendait jusqu'à l'Elbe. Les Bulgares travaillèrent paisiblement toute l'année dans les champs des Bavarois, où ils passèrent l'hiver: « Or le roi, dit la chronique, par le sage conseil des Francs commanda de les tuer tous dans une nuit, chacun dans sa maison avec leurs femmes et leurs enfants, ce qui fut aussitôt exécuté; pas un Bulgare n'échappa[1]. » Le chroniqueur selon l'usage, reste froid dans ce récit: était-ce une nécessité de guerre, pour inspirer la terreur? A cette époque d'invasion, les peuples se heurtaient les uns les autres; les pays qui obéissaient au roi étaient si vastes qu'il ne pouvait les contenir que par la terreur de son nom!

A une année de là, sentant la mort venir, du consentement des évêques et des ducs francs, Dagobert institua son fils Sigebert roi des Francs Austrasiens. Sigebert marchait pour combattre les Wascones, fière nation des montagnes, placée au sommet des Pyrénées. Les Wascones firent pleuvoir sur les chefs francs des masses de rochers. La vallée de la Souille fut aussi fatalement célèbre sous la première race que le défilé de Roncevaux sous la seconde, où périrent Roland et Turpin l'archevêque. Sigebert revint sur la Loire. Quoique le roi Dagobert, durant sa vie, parcourût toujours ses villes du Rhin, il aimait Paris, et particulièrement la métairie de Clichy[2], environnée de vastes forêts avec bonne chasse jusqu'à deux lieues à peine des tours de l'église des Martyrs. La plupart des chartes du roi y sont scellées. Le cartulaire de Saint-Denis en contenait plus de

1. *De gest. Dagoberti.*

2. Elle est nommée dans les diplômes, *Clipiacum* ou *Clepiacum*.

vingt, presque toutes en faveur de l'abbaye; tantôt le roi donnait une ferme, tantôt un domaine à Orléans, à Puteaux, à Meaux et plus loin encore jusqu'à Autun et dans le Forez[1]. Dagobert concéda enfin à l'abbaye le tribut annuel de cent vaches que lui payait la contrée du Mans, tous les droits et reliefs qui lui revenaient dans les environs de Paris. Par une grande charte, il confirma la célèbre foire de Saint-Denis désignée sous le nom de Landit où se pressaient les marchands de toutes les nations, Juifs, Syriaques, Grecs sous le porche et les tours de l'abbaye. A cette date, atteint d'une maladie grave, Dagobert fit son testament, en présence des leudes, comtes, ducs, évêques de son royaume selon la formule du droit romain : « Je me suis décidé à écrire, à la connaissance de vous tous et dans le même temps, quatre testaments. J'envoie un de ces testaments à Lyon, cité de la Gaule; un autre à Paris, dans les archives de la cathédrale; un troisième à Metz, où il sera confié à la garde du seigneur Abbon; le quatrième que je tiens ici dans mes mains, sera deposé dans notre trésor. Telle est notre volonté. Quiconque a pitié des pauvres, prête au Seigneur, et le souverain de l'Olympe[2] le lui rendra amplement. Ainsi, comme nous l'avons dit, notre volonté est qu'après notre mort, les prêtres qui se trouveront alors chargés des offices sacrés dans les lieux ci-dessus désignés, soient mis immédiatement en possession de toutes les concessions par nous faites. Et lorsque chacune des dites églises aura reçu les biens que nous lui donnons, nous souhaitons que les prêtres inscri-

1. Voyez aussi la collection des diplômes de Bréquigny, tome Ier.

2. Il est curieux de voir l'Olympe mêlé aux textes de l'Ecriture. Les clercs commençaient à étudier Virgile.

vent notre nom dans le livre de vie, et que tous les dimanches, ainsi qu'aux principales fêtes des saints ils prient pour nous et célèbrent des messes, chaque jour, pendant trois ans, pour obtenir la rémission de nos péchés. Au nom du Seigneur souverain, témoin et juge, et avec le consentement de vous tous ici présents, nous confions notre dit testament à nos chers fils, Sigebert et Clovis, que la bonté du Christ nous a donnés pour postérité, ainsi qu'aux autres fils qu'il pourra plaire au Seigneur de nous donner, et qui devront nous succéder, afin qu'eux et vous, vous fassiez observer en toute chose notre dernière volonté, et que nul ne tente d'enlever aux églises nos concessions[1]. »

Ces testaments étaient écrits dans la plus stricte formule du droit romain par des clercs. Dagobert, dans la dernière partie de sa vie, régna sous l'influence de saint Éloi et de saint Ouen, deux grandes figures de ce temps. Saint Éloi, né près de Limoges, de race romaine, avait été placé chez le préfet de la monnaie de l'Auvergne[2]. Clotaire II l'avait nommé son monétaire[3] et Dagobert le fit son trésorier. Éloi avait étudié les arts dans les bas-reliefs romains en y ajoutant ce fini de Byzance qui se révélait dans les ornements du tombeau de saint Germain. Les deux siéges d'or du roi Clotaire enrichis de pierreries, de topazes, d'émeraudes furent ses chefs-d'œuvre. Dégoûté du monde, il adopta la vie monastique, puis élevé à l'évêché de Noyon, il devint un des conseillers

1. Ce testament est rapporté en entier dans la chronique de *Gesta Dagoberti*.

2. *Vita Eligii ab Audoeno*, lib. I, *Spicileg*. t. V.

3. Sur les monnaies de Clotaire II et de Dagobert, on voit encore le nom d'Eloi, exprimé par ce mot abrégé ELIGI.

et des amis de Dagobert; rien ne se faisait sans saint Éloi. Saint Ouen, aussi un des hommes influents, était de la province de Soissons; admis fort jeune à la cour de Clotaire II, il fut référendaire de Dagobert, puis élevé à l'évêché de Rouen la même année que saint Éloi reçut le siége de Noyon. Ces deux évêques, habiles négociateurs sous Dagobert, furent même envoyés en ambassade à Constantinople vers Héraclius, car la souveraineté des empereurs grecs était encore reconnue et solennellement saluée par les rois francs. Ce voyage ne fut pas étranger à ce goût d'artiste qui domina la vie de saint Éloi [1].

Ce règne de Dagobert a donc une empreinte particulière ; il est plus rapproché de la civilisation. Le roi se fait presque romain par le commerce, l'industrie, les arts et surtout par l'influence des évêques qui se manifeste d'une manière efficace. Cette empreinte d'une piété extrême paraît jusque dans les derniers actes de la vie de Dagobert. Voici comment sa fin est racontée : « Le roi commença à être malade d'un flux de ventre dans sa maison d'Épinay aux bords de la Seine et non loin de Paris. Il fut transporté de là dans la basilique de Saint-Denis. Au bout de peu de jours se sentant dans un péril imminent, il ordonna qu'on fît venir en toute hâte son conseiller Aga. Il lui recommanda la reine Nanthechilde et son fils Clovis II, ajoutant que, sur le point de mourir, il tenait sa sagesse en grande estime, et souhaitait qu'avec son aide, son fils pût gouverner heureusement le royaume. Ayant ensuite convoqué les principaux du palais, il leur recommanda pareillement sa femme et son fils, en

1. Saint Éloi resta deux ans à Constantinople et un an à Rome.

leur faisant prêter serment de fidélité selon la coutume, et fit dresser au profit de la basilique des Saints-Martyrs une donation des domaines d'Aguisi, de Coudun, de Grandvillé, de Moinsvillé, de Gelles, et y fit insérer également celle du domaine de Sarcelle qu'il leur avait déjà donné[1]. Tous les grands étant consternés de douleur, il les consola avec bonté et du mieux qu'il put. Le roi ayant cessé de parler, d'après son ordre, son fils, le roi Clovis, signa la dite charte qui lui fut présentée par le référendaire Dadon, et tous les grands qui se trouvaient présents firent comme lui. Les choses ainsi arrangées, peu de jours après, le 19 janvier, le roi très-chrétien Dagobert partit de ce monde. Une douleur inexprimable remplit soudain le palais et tout le monde déplora amèrement sa mort. Embaumé avec des aromates, il fut transporté, au milieu du concours et des gémissements des peuples, dans la basilique des Saints-Martyrs qu'il avait, comme nous l'avons dit, magnifiquement ornée d'or et de pierreries, de meubles précieux, et dont il avait fait construire l'enceinte; il fut très-justement enseveli à la droite de leur tombeau (des martyrs). Il avait donné à leur église et en divers lieux tant et de si grandes richesses, terres et possessions, que sa piété est encore aujourd'hui admirée de beaucoup de gens[2]. »

Cette expression d'enthousiasme pour les actes de Dagobert ne suffit point encore au pieux chroniqueur de Saint-Denis. Ce roi a été si bon, si magnifique pour le monas-

1. Les Chroniques de Saint-Denis parlent de ces chartes de donation qui faisaient sa richesse, mais le document le plus détaillé sur la mort du roi, c'est la *Gesta Dagoberti* dans Dom Bouquet. (*Collect. Francor. Hist.*).

2. *De Gest. Dagobert.*

tère ! Le moine se hâte d'écrire une légende afin de constater que tant de dons, malgré ses fautes, ses égarements, ses violences, lui ont assuré le ciel. Évidemment sa vie de chair et de sang lui méritait l'enfer, et pourtant les saints martyrs de Saint-Denis ne peuvent laisser le diable s'emparer de cette âme généreuse. Voici ce qui fut raconté : « L'évêque Ansoualde étant dans les mers de Sicile avait vu les noirs esprits entraînant, à travers les flots, le roi Dagobert, juste châtiment du prince violent, passionné, terrible au peuple. Mais au moment où Jésus-Christ allait prononcer son arrêt inflexible, saint Martin de Tours, saint Denis, saint Maurice s'étaient précipités à ses pieds. Nous sommes venus à son secours, s'étaient-ils écriés, afin qu'en l'enlevant aux enfers nous pussions le déposer aux pieds d'Abraham. » Ces légendes constataient une grande rémunération des fautes par les dons et l'aumône ; on les voit sculptées sur les cathédrales, on trouve souvent sous les porches des bandes de diables qui entourent un cercueil et veulent s'emparer d'un damné, mais dans un coin de la niche paraît un saint, la mitre sur la tête, les doigts serrés comme pour donner sa bénédiction. Le Christ est au sommet du porche, il regarde bénignement la tombe comme s'il pardonnait à cause des prières du saint. L'homme de violence avait ses jours de repentir : ainsi avait été Dagobert. Une chose qu'il faut remarquer dans l'histoire de la première et de la seconde race, c'est que les deux plus grands noms, Dagobert et Charlemagne sont l'objet de légendes ridicules, de chansons moqueuses ; les dialogues puérils entre Dagobert et saint Éloi sont bien anciens et les romans de chevalerie railleurs contre Charlemagne (mis dans un sac par

l'enchanteur Maugis et les quatre fils Aymond) remontaient plus loin que Philippe Auguste. N'était-ce pas une vengeance de la race méridionale contre les Austrasiens qui l'avaient domptée? Les traditions bouffonnes sur la bonté naïve de Dagobert, les réponses de saint Éloi sont venues jusqu'aux temps modernes en dialogues puérils. Les romans de chevalerie n'épargnaient pas les rois; les trouvères et les troubadours ont fait de Dagobert un roi débonnaire et de saint Éloi un familier de domesticité qui aidait le roi dans les soins les plus intimes de sa personne[1]. La raillerie est de toutes les époques et la plus grande critique de Charlemagne se trouve dans les *Chansons de Gestes* de la chevalerie.

1. J'ai trouvé l'origine de la première moquerie sur Dagobert, sur saint Éloi, dans un petit imprimé du commencement du seizième siècle, Avignon 1510 avec gravure et frontispice.

LIVRE IX

DÉCADENCE ET FIN DE LA RACE MÉROVINGIENNE

La lutte des rois et des maires du palais. — Neustrie. — Austrasie et Bourgogne. — Supériorité des Austrasiens. — Succession de Dagobert. — Derniers rois d'Austrasie. — Sigebert II. — Childéric II. — Dagobert II. — Triomphe définitif des maires du palais. — Nul ne réclame le droit des Mérovingiens en Austrasie. — Rois de Neustrie et de Bourgogne. — Clovis II. — Clotaire III. — Thierry III. — Clovis III[1]. — Childebert. — Dagobert III. — Chilpéric II. — Thierry IV. — Childéric III. — Invasion des Sarrasins. — Nécessité d'une ligue. — Les maires substitués aux rois. — Souvenirs et traces de la race mérovingienne dans l'Aquitaine.

(638 — 742.)

La nuit se fait sur ces derniers temps des mérovingiens dans la lutte suprême des rois et des maires du palais; on voit que c'est la fin d'une dynastie qu'on veut faire oublier. Frédégaire n'écrit plus que des fragments[1]. Il faut suppléer à ce vide dans nos annales par les récits épars de quelques légendaires et spécialement par la vie de saint Léger, évêque d'Autun, qui occupa les plus hautes dignités civiles sous les derniers Mérovingiens. Un humble moine du

1. On aperçoit l'embarras de Dom Bouquet, même dans ses admirables résumés habituellement si clairs qu'il place à la tête des volumes des *Francor. histor. Collect.* Les savants auteurs de l'*Art de vérifier les dates* avouent qu'ils se perdent dans ces difficultés de temps, de lieux et de noms.

Poitou a écrit la vie de son évêque avec une sincérité naïve; il nous initie dans l'existence du peuple, dans la vie de la cité [1]. Les chroniqueurs du cycle carlovingien sont impitoyables pour la race de Mérovée; ils appellent ces rois fainéants; ils les représentent traînés sur des chars par des bœufs, traçant de longs sillons de métairie en métairie, couverts de molles étoffes tissues d'or et de soie.

Ces traditions sur les rois fainéants ne remontent pas au delà des Carlovingiens : il était très-naturel que la dynastie nouvelle cherchât à flétrir les Mérovingiens pour justifier leur réclusion dans un cloître et son propre triomphe : d'ailleurs l'idée d'indolence, de paresse n'avait pas chez les barbares le sens qu'elle a aujourd'hui. Au milieu d'une société de violence et de guerre, tout chef qui préférait les arts paisibles du commerce des sciences aux conquêtes était un roi fainéant. Les derniers des Mérovingiens avaient pris les habitudes gauloises et byzantines; ils aimaient les douces mœurs, le sillon des charrues dans les champs, le labourage, la fertilisation, le défrichement des forêts; et la génération des Francs belliqueux considérait ces travaux comme des actes de paresse. On le voit même pour le règne de Dagobert déjà raillé dans ses rapports avec saint Eloi, le ministre pacifique qui donnait aux arts ce que les maires du palais accordaient à la guerre.

Il serait impossible de suivre la chronologie des rois francs Austrasiens, Neustriens et Bourguignons si l'on n'avait d'abord une idée assez exacte du territoire. L'Austrasie qui conservait toujours une certaine supériorité sur la

1. Ursini monachi *Vit. Leodgar.* Dom Bouquet.

Neustrie du septième au huitième siècle comprenait les contrées de la Meuse et du Rhin avec Metz pour capitale. Les Austrasiens formaient comme une famille de chasseurs et de guerriers, actifs, insubordonnés, supérieurs par l'énergie. La tribu austrasienne ne s'était point aussi complétement que la Neustrie infusé l'esprit gallo-romain; quelque chose de primitif, de puissant, de sauvage demeurait encore dans leurs mœurs. La Neustrie, au contraire, qui comprenait la Bourgogne, une portion des Aquitaines et des Armoriques[1] s'était absorbée dans les coutumes et les lois latines du code Théodosien. Les Francs neustriens avaient perdu ce caractère vigoureux des forêts Hercyniennes et des Ardennes; ils s'étaient presque transformés en race latine avec les Bourguignons.

De cette distinction de mœurs et d'habitudes résultait également une différence dans la nature des pouvoirs et la tendance des lois. Si la Neustrie conservait quelque respect pour la race de Mérovée, si ce sang sacré n'avait pas cessé d'exercer son prestige sur les Francs neustriens, au contraire pour les Austrasiens, les Mérovingiens étaient une famille déchue : le besoin de guerre et de conquête avait créé la puissance des maires du palais chefs militaires des leudes. Ces leudes sous le titre de ducs, de graffs se réunissaient dans des plaids militaires pour élire les maires dont le devoir était de les conduire à la conquête, au par-

1. Il faut dire cependant que l'Aquitaine avait ses ducs particuliers et que la Bretagne avait des rois au septième siècle. Voici un passage qui le constate positivement. « Anno 643 Dagobertus Vascones subigit. Judicaël rex Britonnum gratiam Dagoberti sibi redemit. » (*Chron. Sigebert. ad ann.* 643) Mais le mot roi doit toujours être pris dans son sens limité.

tage du butin. Ainsi que le dit Frédégaire, « hommes forts, ils choisissaient un homme fort. » Comme les mœurs et les habitudes belliqueuses s'étaient attiédies chez les Neustriens au doux souffle de la vie civile et municipale, le titre de roi inspirait plus de respect. Les clercs l'avaient empreint d'un caractère biblique : en plaçant le pouvoir des rois sous la protection de saint Denis, le roi Dagobert avait passé toute sa vie à combler les abbayes de donations, à élever des basiliques, à orner les tombeaux des martyrs. Cette distinction de caractère explique l'immense puissance des maires du palais en Austrasie et des ducs chefs des leudes, tandis qu'en Neustrie l'esprit latin pénétrant jusqu'à la moelle des os, les comtes et les clercs et les rois inspiraient quelque respect.

Dagobert mort[1], le partage de sa succession royale s'accomplit entre ses enfants selon l'usage des Francs. Le roi avait laissé deux fils, tous deux dans un âge fort tendre : à Sigebert, qui n'avait pas encore huit ans, Dagobert avait destiné l'Austrasie; à Clovis II, à peine âgé de cinq ans, il donna la Neustrie et la Bourgogne. Alors se manifesta encore la différence des deux nationalités. Sigebert, affranchi de la tutelle de sa mère, dut régner et gouverner avec le concours des leudes, dirigés par Pépin[2] et Cunibert, l'un duc, l'autre évêque très-influent; la garde du roi leur fut confiée. Ils étaient si puissants qu'ils ne laissèrent à cet enfant (Sigebert) qu'un vain titre de roi. Il n'en fut pas ainsi de Clovis II, roi de Neustrie et de Bourgogne; sa

1. L'an 638, il fut enseveli dans la basilique de Saint-Denis.

2. Pépin le Vieux révéré comme un saint à Nivelle. Voyez mon *Charlemagne* et la *Vita Beat. Pepini*, dans Duchesne, t. I, p. 595.

tutelle fut laissée à sa mère, la pure reine Nantilde. Tout dut se faire en son nom, et si elle partagea l'autorité avec Ega, maire du palais, c'est qu'Ega était son parent, son ami et le meilleur de ses conseillers. Ce respect pour la race sacrée se trouve chez tous les peuples primitifs; on arrache l'épée, mais on laisse le sceptre de roseau, innocent attribut.

En Austrasie, Pépin le vieux, Arnould, évêque de Metz et Cunibert, évêque de Cologne, gouvernèrent pendant la minorité de Sigebert; tout se fit avec énergie, la répression des révoltes, la guerre contre les Thuringiens, les Allemands. Le jeune roi était si paresseux de corps, qu'on ne faisait intervenir son autorité que pour la fondation de quelques monastères dans la forêt des Ardennes ou dans la ville de Metz[1]. Comme il fut toujours paisible et qu'il mourut adolescent, on le plaça au nombre des saints[2]. La succession royale était dès lors si peu assurée en Austrasie que déjà les maires du palais essayèrent de proclamer leurs propres enfants. Le maire Grimoald, pendant sept mois, donna à son fils du nom de Childebert, le titre de roi des Francs. Les leudes refusèrent de le reconnaître; le temps n'était pas encore venu où une race forte et nouvelle pourrait par son énergique concours assurer la succession dans une famille élue. Aussi les leudes entourent-ils encore le berceau de Childéric II, qui à sept ans porte le sceptre sous la protection du duc Wulfoade. De race germanique,

1. Il existe de Sigebert une charte de fondation pour le monastère de Stavelo dans les Ardennes: *Gallia christiana*, t. IV.

2. Sigebert mourut le 1er février 656. Ses reliques étaient vénérées dans l'église de Nancy.

Wulfoade secondant l'impulsion de tous les hommes libres, fit sanctionner le principe du code Germanique : « que chacun Austrasien, Neustrien, Gallo-Romain, pouvait se gouverner selon sa loi ou sa coutume personnelle[1] : salique, austrasienne romaine ou visigothe. » L'autorité des leudes fut tempérée par l'intervention de saint Léger, ou Léogard, évêque d'Autun, l'un des plus sages conseillers auquel tous s'adressaient pour le gouvernement de l'État.

A cette époque s'accomplit une nouvelle tentative de la race d'Austrasie pour s'assurer la suprématie définitive sur les Neustriens. Saint Léger, toujours très-influent sur les Leudes[2], prit sous son pallium Childéric II, qu'il amena dans son char pacifique à la métairie de Clichy, résidence des rois neustriens; quelques chartes y furent signées. Le dernier roi de Neustrie fut Dagobert II, fils de Sigebert, et que le maire Grimoald avait fait disparaître. Le proscrit s'était retiré en Angleterre, auprès de saint Wilfride, archevêque d'York. Du sein de sa cathédrale, Wilfride revendiqua les droits de Dagobert sur la Neustrie. On ne peut compter ce règne dans l'histoire des rois d'Austrasie, car toute l'autorité était restée dans les mains des ducs et maires du palais. Dagobert II fut assassiné jeune homme encore. Il était devenu importun à cette puissance des maires de palais qui s'élevait sur les ducs et les leudes. La race de Pépin, qui grandissait toujours, convenait à leurs mœurs et à leurs habitudes; elle préparait sa place par d'incessants services

1. Cet édit est de l'année 660 : le principe était en harmonie avec les distinctions des tribus et des races.

2. Un des plus curieux monuments d'histoire pour cette époque c'est: Anonym. *de Vita S. Leodig.* (Duchesne, t. I.)

rendus aux leudes. La triste famille mérovingienne cessait de régner sur les races franques, qui voulaient enfin avoir leur chef couronné par la marche naturelle des événements. Pépin maître, en fait, du gouvernement, devait le devenir de droit.

La décadence mérovingienne fut plus lente dans la Neustrie, où le titre de roi était adhérent aux mœurs, aux habitudes. Clovis II, paisiblement donc, succéda à Dagobert avec la tutelle de sa mère Nantilde[1] et le conseil d'Ega, maire, homme sage, ami de la régente. Bientôt, au maire Ega, succéda Archinoald, toujours dévoué à la reine Nantilde, qui convoqua les leudes de la Bourgogne pour élire un patrice, dignité impériale[2] que les Neustriens avaient adoptée; l'élection faite, la reine vint se retirer dans l'abbaye de Chelles, près Paris, où elle mourut[3]. On voyait encore, à Saint-Denis, son tombeau à côté du sépulcre de Dagobert; tous deux, bienfaiteurs de l'abbaye, ils reposaient sous les grandes voûtes, à gauche, au dessous de l'oriflamme. Leur statue de pierre aux longs plis resta couchée sur leur tombe pendant des siècles. Clovis II, si jeune encore, fut l'homme de l'Église : ce n'était plus le roi franc brandissant la framée, mais le prince aumônier et bienfaisant. Une famine accablant le peuple, il distribua tout l'argent de son trésor pour le partager entre les souffreteux. L'abbaye de Saint-Denis devint, dès ce moment, la demeure habituelle des rois neustriens. Elle comptait plus de trois cents religieux.

1. Clovis II succéda à Dagobert en 638 et non pas en 644 comme on l'a écrit.

2. Le droit romain s'était conservé en Bourgogne.

3. La mort de Nantilde est de 641.

Clovis II la combla de chartes et de diplômes. Le roi affranchit la basilique de la juridiction de l'évêque de Paris. L'ardente dévotion de Clovis II le porta même à dérober un bras au corps de saint Denis, en son sépulcre, pour le placer dans une châsse brillante à son palais[1] des Thermes, sacrilége bientôt puni, car la chronique rapporte que le roi fut frappé comme de folie. Ces miracles, multipliés dans les chroniques, paraissent étranges à notre génération sceptique; et pourtant il ne faut pas dédaigner ces légendes qui enseignaient à la multitude le respect des tombeaux et protégeaient la propriété contre la violence des forts. Sans légendes, le moyen âge eût été un désordre brutal. A ce temps, où rien n'était à l'abri, ne fallait-il pas arrêter les bras prêts à tout fouiller et à tout jeter au vent? Au reste, voici le récit : « Le roi Clovis II, pendant tout le cours de son règne, maintint dans son royaume la paix sans aucun trouble; mais, par un coup du sort, dans les dernières années de sa vie, il vint un jour, comme pour prier, dans l'église des Saints Martyrs, et, voulant avoir en sa possession leurs reliques, il fit découvrir leur sépulcre. A la vue du corps du bienheureux et excellent martyr Denis, et plus avide que pieux, il lui cassa l'os du bras et l'emporta, et, frappé soudain, tomba en démence. Le saint lieu fut aussitôt couvert de ténèbres si profondes, et il s'y répandit une telle terreur que tous les assistants, saisis d'épouvante, ne songèrent qu'à prendre la fuite. Le roi Clovis, pour recouvrer

1. La vénération pour les reliques est un sentiment du cœur humain; chaque opinion a ses reliques : on garde une fleur flétrie, on adore un petit chapeau, et des fragments de vieux habits. Le Musée du Louvre n'est-il pas un reliquaire ?

le sens, donna ensuite à la basilique plusieurs domaines, fit garnir d'or et de pierreries l'os qu'il avait détaché du corps du saint, et le replaça dans le tombeau [1]. Il lui revint quelque peu de raison, mais il ne la recouvra jamais tout entière, et perdit, au bout de deux ans, son royaume et la vie [2].... »

Clovis II eut pour successeur un enfant encore à peine âgé de quatre ans, Clotaire III, placé sous la tutelle de sa mère Bathilde [3], douce figure de reine qui illumine ces annales. Quand il n'y a pas un maire du palais, on voit une reine qui protége l'enfant. En lutte avec le maire du palais, Ebrouin, Bathilde fut forcée de chercher un abri dans l'abbaye de Chelles [4], depuis si illustre par le nom de la reine Bathilde qui l'avait fondée. Renfermée dans sa cellule, Bathilde correspondait avec son fils Clotaire III, faible, maladif, pour maintenir son droit. Lorsque la maladie fit des progrès, le jeune roi se fit transporter à l'abbaye, près de sa mère, où il mourut On trouvait son tombeau et sa figure de pierre debout, sous ses longs plis sculptés, à Saint-Denis, à la droite du maître autel. Clotaire III eut pour successeur Thierry III, son frère, toujours sous la protection du maire

1. Clovis fit même enlever l'abside d'argent dont Dagobert avait enrichi l'église de Saint-Denis, pour le distribuer aux pauvres: « Ipsum argentum desuper predicta abside pauperibus Christi et egenis atque peregrinis erogari præcipit. » (*Mon. S. Denis, ad. ann.* 651.)

2. La mort de Clovis est de 656.

3. Bathilde était saxonne; elle avait été vendue par des pirates. Voir sa touchante vie dans Duchesne, t. I, p. 688.

4. Sainte Bathilde est considérée comme la fondatrice de l'abbaye de Chelles : une des dernières abbesses fut une des princesses de la maison d'Orléans, la fille du régent pour laquelle Voltaire a fait de si jolis vers.

Ébrouin. Il n'y avait plus de roi sans maire du palais. Ce duc ou leude franc domine le fond du tableau qui va se développer dans le drame émouvant d'Ébrouin, le maire, et de saint Léger, l'évêque; tableau des mœurs de ces temps qui nous a été conservé presque en entier[1].

Saint Léger, évêque de la ville d'Autun, était le fils aîné d'une noble famille gallo-romaine; son éducation avait été brillante par la science latine, et son âme avait conservé toute la virilité que donne une vie chaste et travailleuse. Léger devint le conseiller de la reine Bathilde, qui l'éleva à l'évêché d'Autun. Quand elle s'était condamnée à l'exil dans le monastère de Chelles, Ébrouin était devenu le maître absolu des Neustriens. L'auteur de la vie de saint Léger nous fait un tableau assez rembruni du comte, caractère rapace et violent : « Enflammé d'un tel amour d'argent, que ceux qui lui en donnaient davantage avaient toujours gain de cause. Les esprits étaient irrités contre lui. Pour une légère offense, il répandait le sang de beaucoup de nobles innocents. Il avait pour Léger une haine particulière parce qu'il ne lui payait aucun tribut de flatterie, et qu'il connaissait ce pontife intrépide contre les menaces. Ébrouin fit un édit tyrannique : nul des Bourguignons ne put se présenter au palais sans en avoir reçu l'ordre. Alors tous soupçonnèrent qu'il avait imaginé cela pour combler ses crimes. Pendant que cette affaire était en train, le roi Clotaire mourut : Ébrouin aurait dû convoquer tous les grands et élever sur le trône Théodoric, frère du roi, mais enflé par un esprit superbe, il ne voulut pas les assembler.

1. Comparez les continuateurs de Frédegaire et la *Vie de saint Wandrille*.

C'est pourquoi ceux-ci commencèrent à craindre qu'il ne méditât quelque complot contre le roi, et qu'il prît le nom du prince qu'il aurait dû élever au trône solennellement pour la gloire de la patrie[1]. Une multitude de nobles qui se hâtèrent de se rendre à l'audience de Théodoric, ayant reçu d'Ébrouin l'ordre de rebrousser chemin, se réunirent alors en conseil et élurent son frère cadet, qui avait eu en partage le royaume d'Austrasie. Ceux qui ne voulurent pas aquiescer à leur résolution s'enfuirent secrètement; d'autres menacés d'incendie ou d'un péril pour leur vie y consentirent à regret, tant il y avait de crainte de la tyrannie d'Ébrouin. Tous offrirent donc à Childéric le royaume de Neustrie, aussi bien que celui de Bourgogne. Le comte Ébrouin alors, voyant que cela se passait à cause de ses crimes, s'enfuit vers l'autel d'une église, lieu de refuge. Son trésor fut envahi, et ce que cet homme inique avait amassé méchamment à la longue fut justement dissipé en un instant. Quelques évêques et particulièrement Léger intercédèrent pour lui et obtinrent qu'il ne serait pas tué; il fut envoyé en captivité au monastère de Luxeuil[2]. »

Ainsi éclata la disgrâce d'Ébrouin préparée par saint Léger, le conseiller de la reine Bathilde. La plupart des leudes suivirent d'abord l'impulsion de saint Léger, mais bientôt ils le délaissèrent, mécontents de l'évêque qui établit l'égalité entre les leudes. Plus de maire du palais, tout dut se faire par les assemblées en vertu des lois civiles. Cette révolution, dirigée par saint Léger, dura peu. Childéric, le roi, ne souffrit pas longtemps le pouvoir de l'évêque, « car,

1. Ce drame est raconté dans la *Vita S. Leodegar*.
2. Voyez *Anonym. Vita S. Leodegar*.

dit le moine qui a écrit la vie du saint, le monde vieillissant et chargé de vices ne peut pas supporter la fermeté d'un citoyen du ciel. » Profondément convaincu du bien qu'il faisait en rétablissant la liberté primitive, Léger ne garda aucun ménagement, même envers le roi. Une fois en pleine église, il lui fit des remontrances sur sa conduite, et le roi, plein d'irritation, lui répondit par des menaces. Le lendemain de la Passion, le roi leva même la main sur saint Léger, et l'envoya captif à l'abbaye de Luxeuil. Ainsi, les deux adversaires Ébrouin et Léger se trouvaient en présence, tous deux dans le même exil. Childéric ne survécut pas à cet acte de violence, et tandis qu'il chassait dans la forêt de Livri[1], il fut frappé d'un coup mortel par un de ses serviteurs : on accusa de ce meurtre les leudes et saint Léger lui-même. Il fut le signal de la plus grande anarchie; les leudes aspiraient chacun à leur indépendance. « Les gouverneurs des provinces commencèrent, à l'envi les uns des autres, à s'attaquer avec des haines horribles; et, comme il n'y avait point de roi établi au faîte du pouvoir, chacun voyait la justice dans sa propre volonté et agissait sans redouter aucun frein. Nous connûmes bientôt que la colère de Dieu était venue, car nous vîmes se montrer dans le ciel l'étoile que les astrologues nomment *comète*, et dont l'apparition présage à la terre troublée par la famine, le changement des rois, les attaques des Gentils et les maux de la guerre[2]. »

1. L'abbé Lebœuf, si savant antiquaire, dit que c'était la forêt de Chaumont-en-Vexin. Ce meurtre est du mois de septembre 673.

2. Comparez avec les continuateurs de Frédégaire : cap. 95. Les Francs avaient hérité de la terreur des Romains sur les comètes.

Cette comète, signe menaçant de la colère du Seigneur, annonçait bien des tristesses ! Ébrouin était sorti, en effet, de son monastère de Luxeuil par la volonté du roi Thierry qui avait succédé à son frère. Élu maire du palais, il avait ressaisi le gouvernement des Austrasiens; sa haine contre saint Léger pouvait donc se satisfaire. Dans la ville d'Autun même, les violences éclatèrent contre l'évêque. Un grand parti s'était formé parmi les leudes et les clercs pour soutenir un fils de Clotaire, roi de Neustrie. Ébrouin, maître du pouvoir, attaqua sans pitié le parti que représentait saint Léger; il vint donc assiéger l'évêque dans Autun : les chefs austrasiens s'emparèrent de la ville. En vain, saint Léger se réfugia dans un monastère, il en fut enlevé. Conduit en la présence d'Ébrouin, l'évêque lui dit : « En t'efforçant d'opprimer les habitants de toutes les Gaules, tu perds le haut rang que tu as obtenu sans le mériter[1]. » A ces mots hardis, Ébrouin, plein de fureur, ordonna que Guérin, frère de Léger, fût jeté hors des portes, « afin que, punis séparément, ils ne se pussent consoler dans le supplice. » Comme on l'emmenait, le bienheureux Léger dit à son frère : « Sois calme, frère très-chéri, il faut que nous souffrions tout cela, et les maux de cette vie ne sont rien auprès de l'éternelle gloire qui nous est réservée.... Souffrons donc en ce monde, car nous sommes débiteurs de la mort; si nous portons patiemment ces douleurs, la gloire céleste nous attend. » Alors les serviteurs d'Ébrouin commencèrent à lapider Guérin, le frère de saint Léger, lié à un

1. Le récit est plein d'incidents qui expliquent l'état de la société, la lutte des leudes et des clercs.

tronc; pour lui, il priait le Seigneur en disant : « Bon Jésus, reçois l'esprit de ton serviteur. » Et il rendit le dernier souffle. Le bienheureux Léger voulut finir sa vie avec son frère pour partager avec lui la vie future et bienheureuse; mais le tyran Ébrouin différa sa mort pour lui préparer les peines éternelles; il ordonna qu'on le conduisît nu-pieds à travers une piscine semée de pierres aiguës et perçantes comme des clous; ensuite il lui fit tailler les lèvres et les joues, et enlever la langue avec un fer tranchant[1]. »

Ainsi était cette société mérovingienne, comment a-t-on pu y trouver les éléments d'une monarchie régulière[2]? Ébrouin garde le vrai caractère des maires du palais : il règne de fait et Thierry de nom. Les leudes francs, impatients du joug, secouèrent enfin le pouvoir d'Ébrouin; il fut frappé dans le palais du roi : les Neustriens élevèrent un nouveau chef du nom de Warton. Or, comme Ébrouin avait servi les intérêts austrasiens, Pepin, maire d'Austrasie, exigea que le roi rendît tous les biens aux leudes fidèles à la mémoire d'Ébrouin. Thierry le refusa. Alors le maire Pepin marcha avec les Austrasiens contre les Neustriens conduits par leur roi et le maire Warton. Ce fut encore une lutte sauvage. En vain, saint Ouen voulut se poser en conciliateur, les Austrasiens, maîtres de la Bourgogne, marchèrent sous

1. Saint Léger fut placé au rang des martyrs ; on célèbre sa fête au 2 octobre :

« Mox sextum nonarum Leodegarius ornat
« Seditione potens quem dux populusque, peremit.

On a supposé un testament de saint Léger, mais la pièce est évidemment fausse, ainsi que le démontrent les Bénédictins.

2. Il fut frappé par un seigneur franc du nom d'Ermenfrid. Voyez *Chron. S. Medard.*

la conduite de Pepin le Vieux jusqu'aux murailles de Paris. Les portes leur furent ouvertes par les leudes, et Thierry prit la fuite avec le maire Warton[1], derniers défenseurs de la nationalité neustrienne abâtardie et vaincue.

Les Austrasiens délivrés des Mérovingiens, en entourant la grande race de Pepin, préparaient déjà cette succession d'hommes forts qui, plus tard, se personnifia dans Charlemagne. Les Mérovingiens n'eurent plus de pouvoir que sur l'Aquitaine, une fraction de la Bourgogne, restée soumise au droit gallo-romain, et encore n'avaient-ils aucune autorité réelle. Thierry III, qui régna vingt et un ans, en passa près de quatorze dans le monastère de Saint-Denis[2] ou au palais des Thermes, à sa métairie de Clichy ou au monastère de Chelles, sans se soucier du gouvernement. Cette royauté devint aussi paresseuse des choses de la guerre, que les empereurs grecs de la décadence. Les rois se promenaient dans de lourdes voitures, traînées par des bœufs, comme les empereurs grecs dans les chars au milieu des hippodromes. Théodoric laissa le soin de la guerre à ses leudes. Or, dans cette société l'amour des arts, les soins pour l'agriculture n'étaient pas considérés comme une vertu; la vie latine, la science, la culture de la terre, étaient dédaignées. Ce changement opéré dans le caractère des rois francs résultait de la vive impression que fait toujours sur l'homme la civilisation douce et énervée; nul

1. Saint Ouen fut encore une des grandes physionomies épiscopales. Voyez *Vita Audoens*. Duchesne, t. I.

2. Le roi Théodoric III mourut en 691 et eut sa sépulture à Saint-Waast d'Arras.

peuple n'y échappe, c'est comme une eau tiède qui assouplit et affaiblit les corps. N'avait-on pas vu les Vandales, féroces, implacables conquérants, se couvrir d'habits de soie en Afrique, et passer des journées entières dans des bains parfumés d'essences? Les Mérovingiens avaient subi la même irrésistible influence. Dagobert, le premier, imita la grandeur, le luxe byzantin, en acceptant les arts, les progrès de l'industrie et de la science grecque et latine. Ses successeurs suivirent cet exemple, et on les appela rois fainéants.

Clovis III, le fils de Thierry, tient à peine une place dans les annales; on sait seulement qu'il succéda au titre de roi; les cartulaires indiquent l'année de sa mort comme s'il s'agissait d'un simple moine trépassé dans un monastère[1]. Les Austrasiens et Pepin désignèrent le maire du palais des Neustriens, pris dans la race franque, et qui gouverna les comtes et les leudes[2]. Sur leurs framées, en guise de trône, les Austrasiens élevèrent Childebert, frère de Clovis III : on ne sait rien de lui[3]. Seulement, la chronique dit qu'il mourut à Choisy, près de Compiègne, où l'on voyait encore sa sépulture. L'obituaire de l'Église donnait un peu de renommée à ces rois, morts avant d'être nés. Jamais race ne s'éteignit avec une régularité si parfaite, lente et successive. Ce grand fleuve des Franco-

1. La Chronique de Saint-Denis, si parfaitement détaillée, se borne à dire : « Clodowel l'aisné fils fu couronné, trois ans regna et puis morut. » (*Chron. ad ann.* 694.)

2. *Chron. Sigib.*, ann. 694.

3. « En ce temps morut le glorieux roy Childebert, homme juste et de pieuse mémoire (de se fais ne savons ren, car l'histoire n'en parle pas). »

Neustriens se perd dans les terres de l'Austrasie pour disparaître complétement.

Dagobert III fut encore un enfant au berceau; on confia sa tutelle à un maire du palais de la race de Pepin. Le principe d'hérédité commençait à s'introduire même parmi les maires du palais. A côté de ces rois de douze ans vint se placer comme maire du palais un autre enfant de six ans, petit-fils de Pepin. Ce fut un caprice du pouvoir, une manière de montrer la supériorité des Austrasiens sur les Neustriens abâtardis : un maire enfant sur un roi enfant. Blessés de se voir ainsi méprisés, les Neustriens brisèrent le pouvoir de cet enfant, non point pour rétablir l'autorité des Mérovingiens, mais pour élire un fantôme de roi sous le nom de Daniel[1], avancé dans la vie déjà, car il touchait à sa quarante-cinquième année. Le maire neustrien Ragenfroy alla le chercher dans la paisible abbaye de Saint-Denis pour donner un chef aux leudes de Neustrie, tentative impuissante, car contre eux s'élevait alors Charles Martel, le vigoureux duc de la race germanique. Charles Martel dispersa sans peine les faibles armées de Chilpéric et de Ragenfroy dans un lieu du Cambrésis appelé Vinci[2]. Il s'empara, aux deux extrémités des Gaules, de Paris et de Cologne par la conquête, refoulant les Bourguignons, les Neustriens, les Aquitains jusqu'à la Loire.

1. La Chronique de Saint-Denis, qui appartient de cœur aux Carlovingiens, dit : « Lors eslurent les Francois un roi qui avoit nom Daniel : ses cheveux lui laissèrent croistre puis le couronnèrent, changèrent son nom et l'appelèrent Chilperic. »

2. Le savant éditeur de la Chronique de Balderic, M. Le Glay, a placé le lieu de cette bataille dans une petite ferme du territoire de Crève-Cœur.

Cet homme fort, ce Charles Martel, qui frappait si rudement, reçut une grande mission : celle de délivrer la province d'Aquitaine de l'invasion des Sarrasins. A cette terrible invasion de la Gaule méridionale se rattachent le triomphe de l'autorité absolue des maires du palais sur tous les Francs, et la chute définitive des Mérovingiens. Quand il n'y a pas un danger pressant pour un pays, quand il ne subit pas de secousse violente, un gouvernement faible, paresseux, peut être toléré : si on ne l'aime pas, on le souffre. Mais lorsque le pays est secoué fortement, le peuple se demande avec anxiété qui pourra le préserver, le conduire, le sauver? Alors, s'il voit un roi dont la tête se cache dans un monastère, il ne garde plus de mesure envers qui l'abandonne, il court à l'homme fort qui peut se mettre à sa tête. Est-il étonnant qu'un peuple souhaite et prépare la chute de ce qui est faible, et le triomphe de ce qui est fort? Dans cette invasion des Sarrasins[1], lorsqu'ils s'avançaient jusqu'à la Loire, les Neustriens cherchaient en vain un digne petit-fils de Clovis pour les conduire. Il n'y en avait plus. Un moment, il se fit un étrange mélange de pouvoir entre les ducs des Aquitains, brave race, et les maires du palais. Partout, Charles Martel, avec ses Austrasiens, se montra vigoureux, la hache d'arme à la main. On ne trouve plus aucune trace de Chilpéric, le descendant de Mérovée, si ce n'est l'épitaphe inscrite dans l'obituaire de la cathédrale de Noyon[2]. Ce sont par les tombes que l'on compte les derniers Mérovingiens; ils n'ont plus rien

1. Voyez, sur cette invasion des Sarrasins, mon travail sur Charlemagne.

2. « Le roy ne vesquit pas moult longuement, cinq ans et demi regna, mort fu et sépulture en la cité de Noyon. » (*Chron. S. Denis ad ann.* 722.)

à démêler qu'avec la mort. Cependant, il faut le répéter, les Carlovingiens avaient tant d'intérêt à faire oublier les descendants de Mérovée, qu'ils purent ordonner de ne plus en parler dans les chroniques.

Il existe encore quelques chartes revêtues de leur scel. On trouve dans les archives, sous l'année 720, deux diplômes de Théodoric IV, qui prend le titre de roi de Neustrie et de Bourgogne et d'Austrasie. Élevé au monastère de Chelles, Théodoric[1] fut substitué à Chilpéric à l'âge de sept ans et l'on n'y prit pas garde. Ce temps est rempli de la terreur qu'inspirent les Sarrasins : tous les éloges entourent Charles Martel, le vainqueur. Dans les provinces d'Aquitaine, les Mérovingiens furent encore un moment reconnus. On trouve quelques indications de chartes, de diplômes et sur un scel de cire le nom de Chilpéric III. La race était morte et ensevelie !

Dans l'Austrasie et la Neustrie tous les événements considérables se passent en dehors des Mérovingiens; ils ne sont plus mêlés à aucun acte de la société : le pouvoir actif, vigilant et en dehors d'eux, mais de longues affections leur restèrent dans les provinces méridionales pendant plus d'un siècle : une dynastie ne tombe pas sans laisser de regrets. Les Aquitains furent les derniers fidèles au vieux sang de Mérovée; comme ils avaient conservé les mœurs et les habitudes romaines, ces provinces ne reconnaissaient qu'avec répugnance l'autorité des maires du palais austra-

1. Le temps était si rempli des maires du palais que voici ce que dit l'auteur de *Gesta regum* : « Franci vero Theodericum regem super se statuunt, » et il faut remarquer que cet auteur est contemporain, car il ajoute : « Qui usque nunc in regno subsistit. »

siens[1]. A Toulouse, à Narbonne, la dignité de roi était restée avec son prestige, tandis que la race germanique soutenait de son énergie la dynastie des maires du palais; plutôt que d'accepter un maire, ils subissaient un duc d'Aquitaine.

Si l'on veut envisager les faits, les incidents qui amenèrent la chute des Mérovingiens, on doit reconnaître que jamais événement ne fut mieux préparé. Cette dynastie, qui avait duré environ trois siècles depuis Mérovée, était l'œuvre des tribus établies dans les Gaules, conquérantes sous Clovis. Ce caractère fier des premiers chefs de tribus était longtemps empreint sur leurs actes; après la mort de Clovis, chacun de ses enfants prit son lot et le défendit avec énergie; les Sicambres restaient avec leur férocité primitive. De temps à autres, la monarchie devenait *une*, puis elle se séparait en vertu du partage. Ceux de ses chefs qui régnèrent sur la Neustrie, la Bourgogne et l'Aquitaine avaient perdu peu à peu le caractère franc et germanique pour s'identifier avec les lois et les formules romaines : les Austrasiens seuls gardèrent religieusement la force native de leur nationalité: eux seuls préparèrent la révolution qui renversa définitivement les Mérovingiens dégénérés, en se civilisant.

De ce jour la décadence fut rapide et complète. Si le règne de Dagobert jeta quelque éclat, cet éclat fut tout gallo-romain, c'est-à-dire artistique et commercial. Dagobert à travers ses violences n'eut jamais le caractère austrasien : la force et la conquête; il ne fit rien pour les leudes, il ne grandit ni leur puissance, ni leurs bénéfices et les Austra-

1. On trouve souvent dans le Midi la dignité byzantine de *Patrice*.

siens ne comprenaient pas d'autres grandeurs; ils traitaient comme serf ou juif les marchands, argentiers ou colons paisibles. Les Mérovingiens furent appelés fainéants parce qu'ils ne menaient plus leurs hommes aux batailles. Leur chute fut précipitée par deux causes : 1° le triomphe des ducs, des leudes satisfaits par le supplice de Brunehaut; 2° la supériorité belliqueuse de la race austrasienne sur les Neustriens au temps où il fallait retrouver toute l'énergie des batailles pour repousser les Sarrasins, tâche que s'imposa glorieusement Charles Martel, le maire du palais.

Les traces qu'ont laissées les derniers Mérovingiens sont dans leurs chartes; comme c'étaient des rois civils, ils usaient de l'écriture et du scel. On conservait dans les cartulaires de l'abbaye de Saint-Denis une charte de Thierry IV, l'avant-dernier roi de la race, confirmant un don au monastère fait à la prière de Charles, maire du palais[1], dernier acte peut-être où se montrent les traces de la vieille dynastie. Les scribes et les protonotaires ont omis quelquefois dans les diplômes le nom de Chilpéric III, le dernier roi de la race, et l'on commence à lire : *le duc Carloman régnant*[2]. Dans ces chartes se trouve le scel pendant en cire avec les figures réunies du roi et du duc, maire. Sur les monnaies se voit empreinte la figure seule des rois avec leurs attributs: les médailles sont d'or; les deniers étaient

1. On trouve les chartes suivantes : 1° de Thierry IV, datée d'Héristal; 2° *id.*, datée de Zulpich, 720. Le dernier roi dont on trouve le nom est Childéric III.

2. Quelquefois Carloman dit : « In regno meo; » mais le terme de « Regnum, » pas plus que celui de roi, ne doit être pris dans le sens étendu de l'époque moderne.

d'argent. Quelques chartes, quelques diplômes, les écrits de Grégoire de Tours, de Frédégaire, quelques vies de saints forment tout le corps de chroniques et d'histoire que nous avons consulté sur cette époque de traditions incertaines et de gouvernement sans unité. Tout l'intérêt se porte déjà sur les Carlovingiens. Hélas! on entoure ce qui s'élève et ce qui tombe laisse à peine de trace.

LIVRE X

ÉTAT DES SCIENCES ET DES LETTRES SOUS LA PREMIÈRE RACE

Les cathédrales. — Les monastères. — Les mœurs. — La propriété. — La langue parlée. — Les idiomes. — L'écriture. — Les manuscrits. — Caractère scientifique de la Gaule. — Transformation. — La science dans l'Église. — Hagiographie. — Biographie. — Poésies. — Hymnes. — Chroniques. — Rédaction des Conciles. — Épîtres. — Commentaires sur l'Écriture. — Catalogue des principaux écrivains. — Action réciproque de la barbarie et de la civilisation. — Aspect littéraire des Gaules à la fin de la première race. — Actes. — Diplômes. — Chartes des Mérovingiens.

(IVe — VIIe siècle.)

Les lettres et les arts avaient gardé une certaine perfection dans les Gaules lors de l'invasion des barbares. Il suffit de parcourir la France méridionale pour trouver les débris des temples, des cirques, les statues les plus perfectionnés. Les écrivains, poëtes, historiens, philosophes, moralistes fleurissaient à Lyon, Autun, Arles, Marseille[1], dont les académies étaient supérieures même à celle de Rome. Tous ces monuments de l'art disparurent après l'invasion des barbares, étrangers au goût et à l'esprit; les ténèbres furent profondes comme les épaisses forêts où vivaient naguère les tribus envahissantes. Le retour vers la science

1. Voir le chap. IV de ce livre et les pièces justificatives.

se fit par l'action persévérante des clercs, qui tous appartenaient aux nations latines et romaines. Cette lutte engagée entre la civilisation et la barbarie fut longue. Les nations conquérantes apparaissaient toutes avec un caractère fortement trempé de fer et d'airain qui échappait à toute autre action qu'à celle de la force; la science s'y incrustait difficilement.

Toutefois, dans ce progrès qui s'opérait d'une manière lente et difficile, l'action des évêques et des monastères fut considérable; souvent en lutte avec les leudes austrasiens et neustriens, s'ils subissaient des persécutions passagères, la domination leur restait toujours sur les municipes, les curies presque composées de Latins et de Gaulois[1]. Les chroniques contemporaines comme les diplômes et les hagiographies nous ont conservé les noms des évêques, grands citoyens qui exercèrent une salutaire influence d'ordre et de civilisation dans les principales cités des Gaules. Elus par le peuple, les évêques s'élevaient sur les ruines de la conquête afin de reconstituer l'autorité et de pacifier les âmes. Saint Martin de Tours semble les dominer tous par la popularité de sa renommée; on entoure son tombeau; on invoque son intervention : il calme, il apaise les luttes. Avec lui on peut citer saint Waast d'Arras; saint Remy de Reims; Césaire d'Arles; Hilaire de Poitiers; Claude de Besançon; Loup de Lyon; Agricole de Châlons-sur-Saône; Aubin d'Angers; Médard de Soissons; saint Lô de Coutance; Landri, le fondateur de l'Hôtel-Dieu pour les pauvres ma-

1. M. Raynouard a fait un très-bon travail sur la composition des municipes gallo-romains dans son *Histoire du Droit municipal.*

lades ; Germain de Paris ; Ferréol d'Uzès ; Grégoire de Tours, le scientifique ; Félix de Bourges ; Sulpice Sévère, aussi de Bourges ; Féréol de Limoges[1].

Tous ces noms célèbres dans la mémoire et la vénération des peuples rappellent leurs actions et constatent leur influence ; tous avaient rendu des services aux multitudes dans les épidémies, les famines, les invasions qui ravageaient les provinces dans ces siècles de désordre et de confusion. Tandis que les passions politiques élèvent les noms des héros d'un jour, et brisent le lendemain les statues élevées la veille, ces saints, dignes citoyens des cités gallo-romanes, sont encore partout vénérés ; leurs tombeaux, leurs reliques sont entourés de l'hommage des populations entières, parce qu'ils furent les palladium des cités ; leur chape, leurs robes servirent d'étendard pour repousser les ennemis. Il ne faut jamais railler ce qui a sauvé un pays. Les générations nouvelles en possession d'autres mérites ne doivent point dédaigner les croyances du passé.

Autour de ces tombeaux s'élèvent les premières basiliques qui vous étonnent par leur hardiesse : les reliques furent d'abord placées dans des châsses, sous le crypte qui grandit, et se transforma en cathédrale. A Paris, la plus ancienne fut celle des Saints-Apôtres, Pierre et Paul, élevée par Clovis, consacrée par saint Germain (d'Auxerre) et dédiée ensuite à sainte Geneviève. A peine un siècle écoulé

1. Les Bollandistes ont précieusement conservé leurs légendes, et c'est peut-être l'étude la plus curieuse et la plus essentielle pour l'histoire des mœurs de la Gaule. Dom Bouquet a inséré plusieurs de ces précieux documents dans sa collection *Gallic. histor. Collect.* ; mais, selon sa malheureuse habitude, il les a morcelés comme les chroniques. Voyez tomes I et II.

s'élevèrent les basiliques de Saint-Vincent, de Saint-Victor[1]. La reine Clotilde, à l'imitation de sainte Hélène, la mère de Constantin, fut la fondatrice des églises; comme sainte Bathilde elle aima la vie monastique. Après la conversion des tribus païennes au christianisme, on vit encore se multiplier les basiliques, avec la croix au sommet pour indiquer que grands et petits devaient s'incliner devant le signe de la rédemption. Une fois la religion triomphante, les cryptes des jours de la persécution furent peu à peu abandonnées; l'Église manifestait son culte au grand jour. Les cathédrales consacrées à saint Martin de Tours, à saint Symphorien de Toulouse, celles de Langres, de Soissons, furent les premières bâties dans des proportions considérables; le type en fut pris par les architectes à Constantinople et à la Rome antique.

Avant les cathédrales, les monastères s'étaient déjà multipliés comme des écoles et des maisons de prières, dans les cités, dans la campagne. Presque aussitôt commencèrent les défrichements de terre, leur culture fécondes; les monastères furent à la fois des fermes modèles, des écoles et des archives pour l'histoire et les sciences. Les chroniques nous parlent des bibliothèques monastiques riches en manuscrits

1. Après ces églises, les abbayes de Saint-Mesmin, près d'Orléans, et de Saint-Pierre, à Chartres, sont les plus anciennes. Les basiliques de Rouen furent élevées sur les débris des temples d'Apollon, de Jupiter et de Mercure qui existaient encore au septième siècle : il y avait même un temple dédié à Vénus :

« In medio castri patet arca, more theatri
« Quo fanum Veneris titulus spurcæ mulieris
« Falso frequentur, scorti species veneratur. »

(*Vita S. Roman.*)

ou papyrus. Les cartulaires citent les abbayes de Nanteuil dans la Neustrie[1], de Bayeux, du Mans, d'Avranches et de Rennes. Une des plus curieuses de ces fondations fut accomplie par Evrould, un des leudes les plus fiers du roi Childebert. Secouant avec une ferme volonté la vie du monde, saint Evrould fit don de tous ses biens aux pauvres, et devenu pauvre lui-même, il se retira avec trois de ses compagnons dans la forêt d'Ouches, au diocèse de Lisieux. Il faut lire dans les *Bollandistes* l'épouvantable description de cette forêt, toute peuplée de bêtes fauves et des hommes plus cruels encore. Le leude Evrould cultiva la terre de ses mains et civilisa ces tristes contrées; les plus violents d'entre ces hommes devinrent ses disciples, quinze cents cellules s'élevèrent à côté de la sienne. Tous les villages des environs de Lisieux doivent leur origine à saint Evrould qui brava la peste, la famine pour sauver les populations[2].

Dans le Poitou le fondateur de la règle monastique fut saint Maxens. Un autre leude, du nom de Déodalt[3], s'établit en solitaire entre Blois et Orléans, alors désert profond, campagnes dévastées. Sur les montagnes de l'Auvergne ce fut un serf qui fonda la vie monastique, histoire touchante qui constate la protection que l'Église chrétienne accordait à la liberté. Pourain était esclave d'un Franc de haute lignée; maltraité par son maître il s'enfuit dans la cathédrale et

1. Saint Paterne fut le grand fondateur des ordres monastiques dans la Neustrie. Il faut lire sa vie si l'on veut se faire une juste idée de la lutte vivace de la prédication chrétienne contre le paganisme. (*Fortunat. Vita S. Paterni* inter *Acta, SS.* 16 *April.*)

2. *Vita S. Ebredulfi ab ipsius discipul. scripta apud Surium*, 29 *Decemb.*

3. *Vita S. Deodati apud Bolland.*, 24 *April.*

comme le comte irrité allait franchir les portes du sanctuaire, il fut frappé de cécité; châtiment infligé à une vilaine âme : il ne recouvra la vue qu'après avoir donné la liberté au serf qui désormais se consacra à Dieu ; il s'éleva si haut dans la vertu que le duc d'Auvergne et Thierry, roi des Francs, s'agenouillèrent à ses pieds[1], abaissant ainsi leur front superbe devant le pauvre esclave.

Touchante légende encore que celle du serf Brachion dans cette même province d'Auvergne. Thuringien d'origine, Brachion était habile à la chasse du sanglier, infatigable dans la poursuite des bêtes fauves! Un jour que tout haletant, il courait le cerf, il vit l'animal s'arrêter respectueux devant une grotte: Brachion s'approche, il y trouve un vénérable ermite: « Mon fils, lui dit le vieillard, ne servez plus les maîtres terrestres, mais Dieu. » Dès ce moment, Brachion vint étudier les lettres avec ardeur près du saint ermite; il fit tant de progrès dans les sciences, qu'il put fonder et diriger lui-même un monastère dont il devint l'abbé[2]. Ces exemples devaient vivement frapper les populations barbares.

Dans le Maine, autre légende: c'est encore une aventure de chasse impétueuse et bouillante. Childebert poursuivait un buffle de haute taille qui se réfugia dans le monastère de saint Carilef: le roi emporté, colère d'avoir manqué sa proie, brisa la porte de l'église et expulsa les moines. Le roi voulut encore s'élancer à la poursuite du buffle, son cheval s'arrêta: il le presse de ses éperons, le cheval ne veut

1. Saint Grégoire de Tours, *de Glor. confessor.*, cap. VII.
2. *Ibid.*, cap. XII.

point s'avancer ; étonné, effrayé, le roi reconnaît la grandeur de sa faute. Alors saint Carilef, avec cette voix d'autorité que la conscience seule inspire, ordonna au roi Childebert de s'arrêter par respect pour la maison de Dieu : « Roi des Francs, tu es homme et tu commandes à des hommes et à des chrétiens, dit-il : roi sur la terre, tu as un juge et un maître dans le ciel[1], » ces enseignements préparaient les cœurs aux choses douces et bonnes.

Dans la Bresse, saint Trivier se retira au milieu du désert où il faisait paître les brebis : sa petite cellule devint bientôt un magnifique monastère et le désert un fertile jardin[2]. Les premiers moines qui préparèrent aux voyageurs le passage des Alpes en déblayant la neige se mirent sous la direction de saint Marius, abbé de Beuvoux au diocèse de Sisteron[3]. Dans les montagnes de Cahors, saint Ours dut son nom à sa chasse impitoyable des animaux carnassiers qui dépeuplaient la campagne[4]. Saint Léonard fertilisa le Limousin : saint Maxens le Berry. Une légende veut encore qu'un solitaire de Saint-Jean de Reomaüs ait enseigné sa règle aussi douce que le miel d'abeilles au monastère de Lérins[5] : partout ainsi les religieux fertilisaient le sol, multipliaient les canaux, fécondaient les guérets : tous les exemples d'humanité, de grandeur et de civilisation venaient de la solitude fraternelle au désert.

Plus célèbres encore que toutes ces fondations monastiques

1. Siviard, *Vita Carilefi inter sanct.*, 1er juillet.
2. *Vita S. Trever. Apud Bolland.*, 16 janv.
3. Dynam, *Vita Mari.* Ibid., 27 janvier.
4. Gregor. Turon., *Vit. P. P.*, c. XVIII.
5. *Vita S. Joann. Jona in hist. Reom.*

furent les monastères de Fontenelle, appelés Saint-Wandrille, antique et vénérable monument dont j'ai salué tant de fois les ruines en poussière ! Au milieu de ces colonnes brisées, de ces saints abbés mutilés, vécurent en d'autres siècles des solitaires vénérables. La fondation du monastère de Fontenelle se rattachait au règne de Clovis II[1]. A Jumiéges[2] fut écrite la plus belle chronique de l'époque carlovingienne ! Les ruines de Saint-Bertin, de Jumiéges et de Saint-Wandrille furent l'orgueil du moyen âge. Les solitudes les plus profondes étaient choisies par les moines, là où il y avait un péril : ainsi, depuis les temps antiques, la tempête venait battre furieuse le mont Saint-Michel ; un rocher s'élevait et dans la langue galloise on l'appelait *la tombe* ou *le péril de la mer ;* des naufrages étaient incessamment signalés, et la barbarie des habitants achevait ce que la mer n'avait pas englouti. La légende dit que saint Michel était apparu les yeux flamboyants et s'était écrié : « Pourquoi ne fait-on pas d'église dans ce lieu de périls et de pillage ! » Saint Aubert, évêque d'Avranches, qui eut cette vision, la révéla à quelques citoyens, et bientôt le mont Saint-Michel fut peuplé de religieux dévoués à sauver les malheureux naufragés et à adoucir les mœurs de ces sauvages habitants qui couraient au pillage quand l'éclair signalait au loin une barque en péril. A ce même temps, saint Boniface partait pour aller convertir l'Allemagne du Rhin

1. L'année de fondation est marquée en 642. Comparez (*Chron. Fontan.*) dans le Spicileg., t. III, p. 192, avec la *Vita Wandrigill. Bibliothec.* Labbe, p. 174.

2. Jumiéges fut fondée par saint Silibert en 643. (*Vita Filiberti*, apud Duchesne, t. I.)

au Danube et lui enseigner les principes du juste et de l'injuste. Une autre mission se dirigeait vers la Frise peuplée d'hommes si barbares qu'ils dévoraient les entrailles des prisonniers[1]. Les solitaires marchaient au martyre, mais ces hommes de foi n'étaient point arrêtés par le péril : la piété leur imposait un devoir, et ils l'accomplissaient héroïquement. Tous les bons exemples, douceur, mansuétude, charité, liberté venaient du monastère ; il servait d'asile au serf, et celui qui naguère avait fui les chaînes du maître, souvent élu abbé du monastère voisin du leude ou du comte, luttait corps à corps avec son maître d'autrefois. Les rois eux-mêmes étaient obligés d'imposer un frein à leur volonté : si dans un accès de colère ils brisaient les portes de l'abbaye pour enlever la châsse ou le trésor, aussitôt une légende faisait intervenir le ciel pour les châtier : elle disait que leurs mains s'étaient désséchées comme celles d'un paralytique.

Les trois ordres d'idées sur lesquels la société repose, le respect de la propriété, la hiérarchie et la liberté vinrent de l'Église. Ces siècles étaient tout barbares. La seule littérature des Francs austrasiens consistait en quelques chants de guerre entonnés à l'instant du combat. Ce fut l'Église qui reçut comme tradition la littérature gallo-romaine : la transition fut même insensible entre les deux écoles. Presque aussitôt tout fut écrit en latin : chartes, diplômes, émanés des rois francs, lois promulguées, poésies, actes des conciles ; on n'emploie jamais dans les actes la langue gutturale de la Germanie ; ile ne nous est parvenu que de très-

1. Une autre mission fut destinée à convertir les Esclavons. Les Bollandistes ont recueilli la vie de saint Boniface.

rares documents des idiomes barbares. Toute la force de l'intelligence restait dans la main des clercs; les leudes la dédaignaient. Les lois mêmes étaient écrites en latin : le code Théodosien, les compilations visigothes, ripuaires, saliques. La langue grecque était familièrement parlée à Marseille, à Antibes, et l'on trouve quelques fragments d'hymnes grecs dans les bibliothèques monastiques[1]. Il n'y eut qu'un court intervalle d'ignorance absolue dans la vieille Gaule au moment de l'invasion des barbares : la société resta romaine par les études des clercs qui presque tous appartenaient à l'ancienne civilisation. Il y a dans l'esprit persévérant des études une force qui triomphe tôt ou tard et que la barbarie subit même. Le glaive n'a qu'un temps, l'autorité morale de l'intelligence parvient toujours à le dominer.

Les premières œuvres littéraires dans les Gaules du quatrième au septième siècle se rattachent à plusieurs sujets, et les plus anciens monuments sont les *Actes des martyrs :* vivement frappés des scènes douloureuses qui se passaient dans la persécution, les fidèles cherchaient à les reproduire avec émotion et respect. Dans ces œuvres touchantes de la fidélité des disciples, rien ne peut se comparer à la lettre des martyrs de Lyon, drame complet dans lequel s'agitent des personnages sublimes : Blandine, jeune esclave, qui souffre avec une douce résignation les douleurs du cirque et chante un hymne quand ses chairs craquent sous la dent

1. Il serait facile ici d'étaler une grande érudition à l'aide des immenses recherches qu'ont faites les Bénédictins dans l'*Histoire littéraire de France*, discours I et II, t. I, in-4°. Il faut aussi consulter dom Vaissette pour la langue grecque parlée et écrite dans le Midi. (*Hist. du Languedoc*, t. I, pièces justificatives.)

des fauves. Ces lettres étaient envoyées aux églises : l'épître des fidèles de Lyon est écrite en grec[1] (ce qui suppose que cette langue était en usage encore dans les Gaules au troisième siècle). La vie des saints, écrite souvent avec une certaine élégance de style, révélait des études classiques. Dans les monastères, les jeunes moines écrivaient avec attention et sollicitude la vie de leur fondateur ou de leur abbé ; s'ils découvraient en eux une vertu particulière, une conduite digne d'être transmise aux contemporains et à la postérité, ils se hâtaient d'en suivre tous les épisodes. C'est presque toujours un ami, un disciple de l'homme vénéré qui en écrit la vie. Ainsi Fortunat retrace la biographie de saint Hilaire, qui est comme le lien des solitaires de l'Orient et de l'Occident[2]. Sulpice Sévère se fait l'écrivain de la vie de saint Martin de Tours ; les actes de saint Germain ont pour interprète un de ses disciples bien-aimés du nom de Constant[3]. Saint Hilaire écrit la vie d'Honorat, son ami et son maître[4] et des plus illustres citoyens des Gaules, imité plus tard par Grégoire de Tours[5]. Humbles et modestes plus souvent encore, ces hagiographes gardaient

1. *Apud* Eusèbe, *Hist.*, lib. V, cap. I.

2. Fortunat était poëte : il a fait l'épitaphe de saint Hilaire dont voici les deux premiers vers :

« Si Hilarium quævis, quis sit cognoscere lector
« Allobroge referunt Pictaviis genitum, » etc.

3. Saint Germain appartenait à une des illustres familles gauloises ; il avait étudié à Rome et il était revêtu d'une grande charge militaire. Voyez Bolland., 31 Juillet.

4. *Hilar. de Honor.* Saint Hilaire avait succédé à Honorat dans le siége d'Arles.

5. L'ouvrage de Grégoire de Tours est intitulé : *de Gloria confessor.*

l'anonyme et se reprochaient comme un acte de vanité audacieuse de placer leur humble nom à côté du saint dont ils racontent les merveilles. Dans ces récits animés et naïfs on trouve, une richesse de description qui nous fait connaître cette société dans ses plus petits détails, dans ses accidents les plus pittoresques : chasses, batailles, industrie, travail; quelquefois ces solitaires écrivent en vers, car la poésie latine n'est pas entièrement perdue. On trouve à la fois des épîtres, des hymnes et des cantiques. Cette poésie, sorte de prose rimée, ne s'élève pas beaucoup au-dessus de la chronique : le rhythme n'est qu'un travail mécanique, toujours facile pour ceux qui écrivent la langue latine, et les poëtes de cette époque n'en ont gardé que la forme. Les hymnes conservent néanmoins un caractère d'élévation comme la prière, et dans les églises, aux jours de fêtes, on les chantait; la solitude enfantait des compositions originales; d'autres poëmes sont comme de tristes lamentations sur les ravages que font les barbares dans les Gaules. Ces lugubres tableaux prêtaient aux descriptions terribles et il est rare que les poëtes, en s'imposant le rôle de moraliste, ne se laissent aller à quelques plaintes douloureuses sur les mauvaises mœurs des contemporains; ils veulent tirer des calamités publiques de hautes leçons pour le peuple. Souvent les poëtes devenus chroniqueurs racontent les événements contemporains, et à ce point de vue ils offrent une curiosité historique.

Ce rôle de chroniqueur allait à cette époque simple et crédule : comme en dehors de l'Église il n'y avait ni science ni recherche du passé, tous les événements aboutissaient aux monastères ; les barbares chantaient leurs exploits,

ils ne les écrivaient pas. Quand ils allaient accomplir une guerre ou un pillage lointain, ils n'avaient ni la volonté ni le loisir d'en écrire les détails. Il n'en était pas ainsi des clercs, mêlés au monde, aux affaires des rois et du peuple, savants dans les choses de l'antiquité. Avec les loisirs de la solitude, comment n'auraient-ils pas gardé mémoire des événements? Ainsi Grégoire de Tours[1] se fait le simple narrateur de tout ce qu'il a vu : il a assisté à la plupart des événements, à la vie des tribus, aux querelles des leudes; il a suivi les gestes des rois. D'autres chroniqueurs, moins élevés que l'évêque de Tours, écrivent jour par jour les faits du monastère où se passent les épisodes de la vie politique et civile; la déchéance d'un roi que les ciseaux tonsurent, les violences des forts, les miracles qui grandissent la vénération du peuple. Le chroniqueur, en rapportant ses impressions de crainte, de terreur, de pitié, n'a pas l'intention de la publicité, elle lui importait peu; il conserve précieusement le souvenir des faits qu'il a vus, des récits qu'on lui a faits, des incidents astronomiques dont il a été témoin. Au milieu de ces déserts, dans la solitude profonde, quand les nuits d'hiver étaient si longues et les frimas rigoureux, comment ces moines, au fond de leurs cellules, n'auraient-ils pas empreint leur récit d'une couleur étrange, lamentable? Le vent sifflait sur les vitraux et les pluies battantes fouettaient les tours. Aucun détail ne leur échappait : la lune paraissait rougeâtre, le hibou

1. Grégoire de Tours est tout à la fois moraliste, biographe et chroniqueur dans ses ouvrages si nombreux : son plus beau titre est sans doute l'*Historia ecclesiastica francor.*, mais son livre *de Gloria confessor.* est remarquablement écrit et doit être également consulté pour l'histoire.

faisait entendre ses cris funèbres, les loups hurlaient autour du monastère et quelques-uns portaient le diable sous leur peau; le soleil, le lendemain, avait paru avec quelques tâches, on avait vu des nuées de sauterelles, des oiseaux au plumage affreux. Toutes ces incidences étaient récitées avec le plus naïf caractère. Les chroniques du moyen âge sont comme les histoires de la Grèce primitive, qui racontent sans cesse l'intervention des dieux[1].

Les études grandirent au quatrième siècle surtout par le choc des hérésies, qui demandaient un certain développement d'esprit et de philosophie. Deux sortes d'hérésies agitèrent l'Église des Gaules à ce temps : celle d'Arius, dégénérée dans Pélage, et la doctrine des deux principes du manichéisme, opinions libres qui n'exprimaient au reste que la lutte éternelle de la volonté et de la fatalité, l'examen de la question immense de la grâce et de la liberté de l'homme. Ces disputes furent l'objet de grands travaux, d'études et de recherches philosophiques, et presque deux siècles de l'histoire littéraire des Gaules sont absorbés par les discussions sur Pélage et Arius. Si le dualisme de Manès, trop oriental[2], réfuté par saint Irénée, n'avait pas un succès absolu dans les Gaules[3], il n'en fut pas ainsi de la doctrine d'Arius et de Pélage. De ces disputes sortirent les princi-

1. M. Guizot, quoique protestant, a rendu justice à l'esprit des Chroniques.

2. Les écrits de saint Irénée sont les plus antiques monuments de l'Église chrétienne dans les Gaules. Tertullien dit de lui : « Omnium doctrinarum curiosissimus explorator. » La meilleure édition des œuvres de saint Irénée est celle-ci : *Irenei Episcop. Lugdunensis contra hæres....* Parisiis, 1710.

3. Cependant il se reproduit à plusieurs époques postérieures. (Voyez mon *Hugues Capet* et mon *Philippe-Auguste*.)

paux ouvrages de philosophie et d'histoire. Les religieux commentent le vieux et le nouveau Testament, les Pères de l'Église d'après le texte de saint Jérôme, qui conserve une haute influence sur l'Église des Gaules ; ses lettres agissant sur le dogme et sur l'organisation de l'épiscopat d'occident.

La science et la discipline ecclésiastique se révèlent tout entière dans les actes des conciles, qui sont comme un code de police pour la société. La rédaction des conciles se ressent de l'étude attentive du droit romain, du code Théodosien surtout ; elle est correcte, précise, d'une grande netteté d'expression, comme les codes romains ; les articles sont courts, et à la différence des *pandectes*, des *basiliques*, le motif moral est à côté de la prescription, car le devoir de l'Église n'était pas seulement de prescrire et de punir, mais encore de convaincre ; il fallait gagner les cœurs et conquérir les âmes en même temps que réfréner les mauvaises passions, ce qui explique le travail des conciles.

Le nombre des auteurs qui naissent ou écrivent dans les Gaules depuis l'invasion des Francs est considérable. Le premier est Vigilance [1], prêtre d'Aquitaine, l'ami de saint Jérôme, de saint Paulin et de Sulpice Sévère. Après lui, le poëte Rutilius, qui fut préfet de Rome [2], un des derniers admirateurs du polythéisme ; Procule, évêque de Marseille [3] ; Sévère Sulpice, né à Agen, vers le milieu du quatrième

1. Vigilance ne doit pas se confondre avec l'hérétique du même nom antérieur à son enseignement. Saint Jerôme a écrit sa vie, *Hieron. in Vigil.*, p. 282.

2. Il est nommé Claudius Rutilius Numatianus, préfet de Rome et admirateur du paganisme.

3. Il gouverna l'Église de Marseille en 381.

siècle, d'une famille illustre, avocat d'abord, qui déploya son éloquence au barreau ; époux d'une femme fort riche et d'une famille consulaire, il devint veuf et vécut dans le monde au milieu des richesses et de l'éclat. Il abandonna cette vie pour se consacrer à l'étude et à la prière : son admiration soudaine pour saint Martin de Tours décida cette vocation. A milieu des railleries de ses compagnons, de ses amis, il écrivit ses premières et belles pages sur saint Martin de Tours ; il s'était informé en chroniqueur exact de toutes ses actions, même les plus merveilleuses. Aussi répète-t-il avec un certain orgueil de vérité : « que rien de ce qu'il écrit n'est hasardé. » Sulpice Sévère dicta encore un grand nombre d'épîtres remarquables par le style et la pensée, résumant enfin l'Écriture sainte dans une sorte de bréviaire à l'usage des fidèles. Des dialogues, des commentaires furent aussi écrits par Sulpice Sévère, qui mourut au commencement du cinquième siècle comme un docteur vénéré des Gaules [1].

Puis vinrent également Paulin, évêque de Béziers ; Honorat, le premier abbé du monastère de Lérins, le créateur d'une vaste et riche bibliothèque ravagée par les barbares ; Hilaire, le défenseur de la Grâce : le poëte Claudius Marius Victor ; le docteur Eucher [2] ; Palladius, le philosophe ; Arnobe, surnommé le jeune prêtre, élevé dans le monastère de Lérins, tabernacle de sciences placé sur les confins de l'Italie et de la Gaule : c'est le commentateur des Psaumes,

1. La meilleure édition des œuvres de Sulpice Sévère est celle de George Horn, Amsterdam, 1665.

2. Eucher fut évêque de Lyon.

l'adversaire timide mais érudit de la doctrine de saint Augustin ; ce qui le fit soupçonner d'être semi-Pélagien. Arnobe se jeta dans la méditation poétique des Ecritures[1] : comme il commentait les Psaumes, il se laissa entraîner dans toutes les théories d'une imagination ardente. A côté d'Arnobe, il faut placer Mamertin, abbé de Saint-Marien d'Auxerre : le poëte chrétien Livius, l'astronome Victorius, l'auteur du *Cycle pascal ;* Mamer Claudien, prêtre de l'église de Vienne, le plus bel esprit de son siècle, profondément versé dans la connaissance du grec et du latin, tout à la fois, géomètre, astronome, musicien et poëte. Il eut le premier rang dans la littérature des Gaules[2] : sans nulle prétention scientifique, laissant aux philosophes la barbe épaisse, les longs cheveux, le manteau péripatéticien, la gravité lourde, Claudien garda son caractère aimable, doux, sans gravité affectée : il écrivit un livre sur la substance de l'âme : il soutenait « qu'elle ne souffrait point parce que sa nature était indépendante du corps. » Il disserta sur la mesure que Dieu apportait dans la création : « la pensée n'est point différente de l'âme : penser, vouloir et aimer est sa substance intime : il n'y a point de corps matériel sans longueur, sans largeur et profondeur ; l'âme n'a point de dimension ; l'âme n'a ni droite, ni gauche, ni haut, ni bas : conséquemment elle est incorporelle[3]. » De cette définition,

1. Les ouvrages d'Arnobe ont été recueillis dans la Bibliothèque. P. P. t. VIII, p. 238-339.

2. Sidoine dit de lui : « Peritissimus christianorum philosophus et quorumlibet primus eruditorum. » (Lib. 4. *Epistol.* p. 259.)

3. Ce traité de l'âme est inséré dans la *Bibliothèque des Pères*, t. VI, p. 1045-1074 ; on lui attribue l'hymne touchante de *Pange, lingua, gloriosi prælium certaminis.*

Mamer Claudien s'élance vers l'examen de la nature des anges et des démons, théories brillantes, spirituelles qui méritèrent l'éloge de Sulpice Sevère, non-seulement pour leurs hardies et belles expressions, mais encore pour leur orthodoxie.

Parmi les poëtes il faut encore placer Paulin de Périgueux, Lampride; Nicet, orateur; Secondin, poëte; Sévérien, rhéteur; Jean, professeur de belles-lettres, et hors ligne l'éloquent Salvien, prêtre de l'église de Marseille. Où était-il né? on l'ignore: son éducation, il la reçut dans le nord des Gaules, à Trèves. Marié tout jeune homme, il eut une fille; mais bientôt vivement frappé de la perfection des âmes chastes et pures, Salvien et sa jeune femme se vouèrent tous deux à la continence: l'esprit de l'homme par cet effort subit devint plus puissant et plus énergique[1]. Quelque temps après, Salvien embrassa la vie monastique qu'il appelle dans son poétique langage « la philosophie du christianisme. » En dehors du monde il n'hésite pas à proclamer les théories les plus démocratiques: « Le Christ a prêché l'égalité; ceux donc, qui gardent quelques biens à eux, ne sont pas membres de la communauté; à moins que la charité ne les rende bientôt pauvres, comme les disciples du Christ[2]. » Lérins, cet admirable désert vit les premiers travaux de Salvien, de Marseille; son œuvre primordiale fut son *Traité contre l'avarice;* toujours pour justifier la communauté de biens entre tous les membres de l'Eglise; il n'y mit point son nom et se cacha sous le pseudonyme

1. Gennade a écrit la vie de Salvien; il était contemporain et vivait à Marseille: GENNADE, *Vir. illust.* c. 67.

2. *Salvian. in varitia.* lib I. (Bâle 1518.)

de Timothée, le disciple bien-aimé de saint Paul. Dans ce traité, il se révèle des jugements amers. Salvien ne ménage pas la société dans laquelle il vit; il flétrit des traits les plus sévères les mauvaises mœurs des chrétiens; c'est la satire des riches et des avares. Il démontre l'impérieuse nécessité de faire l'aumône et de la faire toujours; l'avarice pour lui est la source de tous les vices. Après cette œuvre qui eut un long retentissement, Salvien écrivit son *Traité du gouvernement de Dieu*[1] sur la cité universelle; un commentaire élevé sur la question de la providence, abîme sans fond que Salvien mesure pourtant avec une hardiesse infatigable.

Ainsi, à côté de la société indomptée et sauvage des Francs, se développait une civilisation littéraire assez avancée. La science grecque et romaine s'était réfugiée dans les monastères de l'ordre de Saint-Benoît, où les religieux étudiaient et enseignaient. On est frappé des vives lumières qui brillaient dans la vie solitaire, comme un éclair dans la nuit. Aux sixième et septième siècles commence la pléiade des chroniqueurs, Grégoire de Tours et Frédégaire en tête. Que saurions-nous de notre primitive histoire si ces chroniques n'avaient pas été écrites? L'abbaye de Saint-Denis recueillit plus tard toutes ces chroniques éparses, pour translater en beau langage de France les sincères et naïves annales, traduction des monuments contemporains. Les chartes et diplômes authentiques des Mérovingiens sont rares; la vérité de quelques-uns est contestée, mais le texte des codes barbares nous est resté.

1. *Salvian. de gubern. Dei, seu de providentia.* Lyon 1647.

La première loi salique, rédigée par quatre *proceres* (grands), discutée dans trois assemblées (Mallos), fut définitivement promulguée sous le roi Dagobert, en 630. La loi des Visigoths, plus ample, fut rédigée sous l'influence des évêques; elle emprunte beaucoup de ses dispositions au texte du code Théodosien publié pour l'Occident à Rome, en 448. On trouve une belle lettre écrite par Clovis aux évêques sur la protection accordée aux églises, aux veuves, aux enfants contre la violence des soldats. La loi des Francs ripuaires fut publiée à Châlons en 530[1]. Un acte, scellé du sceau de Childebert, proscrit le mariage incestueux, le rapt, l'homicide et le vol : un décret de Clotaire réprime les actes d'idolâtrie encore nombreux dans les villes et les campagnes. Clotaire III punit sévèrement les larcins commis par les serfs : le roi Gontran ordonne la célébration des fêtes et dimanches : toute affaire entre Romains sera jugée par la loi romaine. La personnalité des lois est comme le caractère des codes de la conquête ; chacun se régit selon sa nationalité. Le roi Gontran défend aux évêques de dépenser leur revenu à nourrir des oiseaux de proie et des meutes de chiens. On trouve, dans un fragment de charte de Childebert II, une prescription de solidarité entre les habitants : si quelqu'un refuse de prêter main forte pour poursuivre et arrêter un pillard, il sera châtié. Dans le texte définitif de la loi salique, on trouve des dispositions pénales contre ceux qui volent des porcs, des oiseaux et des abeilles : tout se règle par composition. Dagobert, le grand publicateur

1. La collection a été publiée par les Bénédictins.

2. Brequigny. *Collection de chartes et diplômes*, t. I.

des lois, promulgue successivement la loi des Francs ripuaires, des Allemands, des Bavarois : chacun a ses codes et son caractère personnel.

En étudiant ces chartes, ces codes, il est bien difficile de préciser une idée générale sur l'état des personnes et les conditions du gouvernement; et cependant il n'est pas de fait qui ait prêté à tant de systèmes et de théories que l'origine des Francs, leur caractère et leur civilisation. Ont-ils conquis les Gaules, ou bien la Gaule s'est-elle assimilé les Francs? On s'est jeté dans bien d'autres théories sur le quatrième et cinquième siècle, comme si l'on y avait vécu. En général ceux qui écrivent l'histoire même du passé, subissent les impressions et les caprices de leur temps. Le dix-huitième siècle appelait de ses vœux les assemblées représentatives, et Montesquieu, enthousiaste des origines françaises, s'écriait avec gravité : « Le gouvernement représentatif était déjà dans les forêts de la Germanie. » L'abbé Dubos, lié au mouvement des esprits, chercha la démocratie dans la première race. Enfin, à une époque toute moderne, un esprit éminent crut retrouver l'origine de la lutte entre la noblesse et la bourgeoisie au dix-huitième siècle, dans la différence des compositions entre le Franc et le Gaulois[1]. L'érudition, vieille fille de la science du passé, se met parfois du rouge et du blanc pour satisfaire les goûts modernes.

Nous croyons, nous, que tout système absolu est faux ou hasardé quand il s'applique à des temps si éloignés et à

1. M. Guizot, si plein de vérité et de justice quand il parle des évêques et de l'Église.

une civilisation si différente de la nôtre. Qui pourrait aujourd'hui sûrement pénétrer et appliquer les théories même du pouvoir au seizième siècle? A plus forte raison quand les recherches se reportent à des temps si éloignés et à des monuments imparfaits et confus. Nous avons préféré traduire les chroniques, rapporter les chartes, les diplômes, afin de peindre le temps, les mœurs de la société. Les esprits à théories sont comme les peintres modernes qui ont reproduit les traits de Clovis, de Dagobert, dans les galeries de Versailles. Les théories sur les lois de la première race sont aussi vraies que les petits fleurons et les gravures qui embellissent les éditions de l'histoire de France à l'usage des écoliers ou qui ornent les boîtes à joujoux. Enfant, je m'étais si bien familiarisé avec la barbe de Clovis et le manteau de Dagobert que je reconnaissais les rois Francs avec autant de certitude que David dans les cartes à jouer.

LIVRE XI

LES PEUPLES ET LES EMPIRES AVEC LESQUELS LES FRANCS FURENT EN RAPPORT

Rome et les papes. — Constantinople. — Italie. — Afrique. — Les Vandales. — Les Huns. — Les Goths. — Les Bulgares. — Les Ostrogoths. — Les Visigoths. — Nouvel aspect des migrations. — Caractère oriental. — Mahomet. — Les Sarrazins. — L'Espagne conquise. — Délivrance de l'Europe par les Francs.

(Du cinquième au huitième siècle.)

Il y a des époques dans l'histoire marquées par de terribles mouvements de peuples : tous remuent, s'agitent, se précipitent les uns sur les autres jusqu'à ce que de ce chaos sorte un ordre régulier et rajeuni. Ainsi furent les cinquième et sixième siècles. L'empire romain, démesurément agrandi depuis Auguste, Tibère et Dioclétien, s'était dissous sous les barbares. L'Occident voyait des races nouvelles prendre possession de son sol ; Rome, plusieurs fois saccagée, avait vu son patriciat dispersé, le polythéisme détruit, ses monuments ravagés[1]. Sur toutes ces ruines amoncelées s'était élevé un pouvoir qui, sans armée, sans glaive avait acquis tant de respect qu'il commandait à ces peuples et à ces rois.

1. Les empereurs d'Occident avaient quitté Rome pour Ravenne.

Aperçus d'un point de vue très-élevé, les papes étaient appelés à prendre la suprême puissance sur les âmes pour les contenir, les diriger. Nous allons suivre l'histoire de ce pouvoir dans ses rapports avec la nation des Francs. Avant même la conversion de Clovis, des leudes armés, appelés par les empereurs byzantins, avaient traversé l'Italie et Rome pour combattre les Lombards; ils étaient encore païens. Sous Clovis, les papes s'adressent au roi des Francs et l'appellent *cher fils en Jésus-Christ*. Écrites sur les autels des basiliques, les bulles des papes étaient scellées de l'anneau de saint Pierre. De Rome partirent les premières missions pour convertir et apaiser les peuples : les hérésies d'Arius et de Pélage, un moment redoutables, n'avaient pu altérer la destinée de la papauté. Les papes avaient eu à lutter, dans Rome même, contre les débris du patriciat et des familles qui se disaient issues des sénateurs gardiens des temples païens : saint Jérôme en a conservé la liste. Ces traditions polythéistes étaient tellement enracinées à Rome qu'on les retrouve longtemps encore après le triomphe du christianisme. L'autorité des papes fut disputée par le patriciat[1]. Rome cherchait à prendre une suprême influence chez les barbares, et parmi ces tribus intrépides, turbulentes, elle avait distingué les Francs.

1. La conversion des familles patriciennes au christianisme fut très-lente à Rome; les Bassus, les Gracchus, les Pauliciens n'embrassèrent la foi nouvelle qu'après la prédication de saint Jérôme : alors tous se convertirent avec enthousiasme Prudence s'écrie :

« Exultare Patres videas, pulcherima mundi
« Lumina ; conciliumque senum gestire Catonum
« Candidiora toga nivet pietatis amictum
« Sumere; et exurias deponere pontificales. »

Ces rapports continus, réguliers des rois francs et des papes commencent à Grégoire Ier, une des grandes intelligences du sixième siècle. Grégoire Ier, issu d'une famille patricienne, était préteur de la ville et par conséquent magistrat du peuple avant d'être le souverain pontife de l'Eglise. Le pape Pélage II l'avait nommé un des sept diacres de Rome. Génie actif et prodigieusèment fort, Grégoire fut chargé longtemps des difficiles et continuelles négociations avec Constantinople ; il resta cinq années auprès de l'empereur, puis secrétaire de Pélage, le pape populaire, il fut élu pour son successeur à l'unanimité. Il existe de lui une lettre à l'empereur Maurice, dans laquelle il rejette loin de lui les honneurs de la papauté[1] : la vie d'études littéraires lui paraissait préférable, car Grégoire était à la fois philosophe, poëte et musicien. Enfin, revêtu malgré lui des insignes pontificaux, Grégoire accepta la papauté dans les jours de péril : il fut le sauveur des habitants assiégés par les Lombards et appela l'aide des Francs au nom des Romains. Il envoya des missions dans les Gaules et en Angleterre. ses prières charmaient les peuples. Grégoire avait étudié, à Constantinople, la musique des hymnes et il en composait à l'usage des Francs qui aimaient le doux chant de Grégoire : astronome, il réglait le calendrier. A Rome étaient la science, les arts, la sculpture, la musique et surtout la morale, les exemples de chasteté, de douceur et de mansuétude. Cependant la grande alliance entre la nation des Francs austrasiens et neustriens par les papes ne fut accomplie que sous Pépin et Charlemagne.

1. Grégoire Ier fut élu en 590. Les Bénédictins ont publié cette épître.

Depuis un siècle, la race des Francs connaissait l'empire byzantin et lui rendait une sorte d'hommage, comme à un soleil d'or qui jetait ses derniers rayons, selon l'expression de saint Grégoire. Sans doute il se révélait quelque chose de désordonné, de faible dans cette suite d'empereurs d'Orient découronnés du sixième au huitième siècle, mais la civilisation ne s'était pas tout entière effacée. L'empire au dehors, gardait la solennité de ses formules : quand on lit le livre *des Dignités de l'Empire*, écrit en lettre de pourpre par Constantin Porphyrogénète, on prend une haute idée de la puissance de l'empire d'Orient, même dans sa décadence[1]. Le luxe y rayonnait, les arts étaient cultivés, l'industrie florissante; les monuments somptueux, la hiérarchie respectée. Éblouis par ce spectacle, les barbares victorieux sollicitaient, comme une faveur, le manteau du patriciat, ou la robe consulaire, tant il est vrai que même dans ses mauvais jours, un pouvoir antique garde longtemps son prestige !

Remarquons que lors de l'établissement des Francs sous Clovis, les empereurs qui s'étaient succédé à Byzance ne manquaient pas d'une certaine grandeur. Justinien, le premier, était le protecteur d'une haute école de jurisprudence, tandis que Bélisaire et l'eunuque Narsès chassaient les Vandales de l'Afrique et les Goths de l'Italie. Justinien éleva des villes, décora les basiliques et fit la dédicace de Sainte-Sophie. Constantinople eut pour amuser ses loisirs

1. On peut bien étudier les dignités du palais de Constantinople dans le beau manuscrit des *Ceremoniis aulæ et ecclesiæ Byzantinæ* de Constantin Porphyrogénète ; il a été publié par Reiske, 1751.

les luttes des cirques et des hippodromes, goût qui vient à toutes les civilisations épuisées ; quand l'esprit n'est plus dans l'homme, il se réfugie dans les choses matérielles. On voyait à Byzance des chevaux nourris dans des vases d'argent, des hippodromes grands comme des villes (avec des obélisques, des palais, des temples, des casernes et des jardins suspendus) ; le peuple était enivré à ce point de ce spectacle qu'il se faisait tuer pour disputer le prix aux vainqueurs. Les Byzantins portaient des vêtements de soie et des manteaux de pourpre traînant sur les mosaïques. Tel était l'aspect de l'empire d'Orient sous Justinien, un des esprits les plus élevés et dont on a fait un ingrat envers Bélisaire, légende du moyen âge. Bélisaire n'eut point les yeux crevés par la tyrannie de Justinien ; il put être disgracié pour grandir le pouvoir de Narsès l'eunuque, mais il ne demanda jamais l'obole à la charité et ne porta pas le bâton blanc[1].

Justinien eut pour successeur Justin, prince faible, sans grande capacité, qui adopta pour son successeur Tibère[2], actif et énergique patricien qui sauva l'empire de l'invasion des Perses. Tibère, né en Thrace, dont la vie militaire et laborieuse ne fut qu'une lutte contre toutes ces irruptions de barbares ! Ce n'est donc pas la faiblesse des empereurs qu'il faut accuser de la chute de Byzance, mais ces irruptions soudaines et répétées qui ravageaient les frontières et

1. Loin d'avoir eté mutile par les ordres de l'Empereur, Bélisaire fut rendu à tous les honneurs ; seulement le fisc s'empara de tout ce qu'il avait pillé. Comparez *Théophane* 194-804, *Adren*, *Compend*. 387-388. Quant à la fable de l'aveuglement, sa source primitive est une légende du douzième siècle (la Chiliade de Jean Tzetzes, publié à Bâle 1546). Plusieurs éditions de ce livre ont donné lieu à cette fable qu'a enluminée Marmontel.

2. 578.

auxquelles nul pouvoir ne pouvait résister. Constantinople était comme une belle femme parée que tous les barbares convoitaient : ils la savaient riche d'objets précieux et de bijoux artistement travaillés : elle avait des bourses pleines de pièces d'or, si larges, si pesantes qu'il fallait un ou plusieurs hommes pour les tenir aux mains. Dans cette lutte les Grecs ne furent pas sans gloire, sans énergie : la discipline des légions romaines n'était pas perdue. Si cet empire périt, il faut en accuser ces myriades d'hommes qui se jetaient sur son territoire : qui aurait pu résister à tant d'invasions ? au nord, au midi, en orient et en occident.

L'empereur Maurice, successeur de Tibère, vieux consulaire, avait aussi repoussé les invasions des Perses, les terribles ennemis des Grecs. On trouve la preuve, sous Maurice, que la puissance de l'empire d'Orient était reconnue même dans les Gaules : des médailles frappées à Vienne, en Dauphiné, à Arles, à Nîmes, à Marseille portent l'image de Maurice avec les attributs impériaux[1]. Phocas s'illustra dans la guerre d'Orient et Héraclius fut le contemporain de Dagobert[2], avec lequel il eut beaucoup de rapports. On s'en aperçoit dans l'œuvre artistique de saint Éloi qui avait visité Constantinople comme ambassadeur. Héraclius conduisit ses légions jusque dans l'Arménie : à chaque victoire, à chaque effort de l'empire, de nouveaux ennemis se dressaient sur les frontières. On a donc été injuste envers les patriciens et les empereurs byzantins. Ils firent des efforts

1. Pour connaître le caractère de l'empereur Maurice il faut lire Evagrius ; c'est un éloge d'autant plus désintéressé que d'après son aveu, l'écrit n'était pas destiné à être lu par l'Empereur.

2. Le couronnement d'Héraclius est du 7 octobre 610.

incomparables pour sauver Constantinople. Quand on envisage les dangers qui de tous côtés menaçaient Byzance, on doit s'étonner de cette lutte si longue qu'une cité soutint contre les nations qui convoitaient sa souveraineté et ses richesses.

Alors que la monarchie s'établissait dans les Gaules, un prince de grande renommée parmi les Sassanides, Chosroës, venait d'être élu roi des Perses. Justinien, absorbé dans ses luttes d'Italie et du Danube, fut obligé de lui payer tribut. A peine la paix était-elle signée que Chosroës[1], envahit la Syrie : Bélisaire victorieux le força en toute hâte à rentrer dans ses États. Les Perses furent souvent vaincus et cependant les princes byzantins leur envoyaient toujours des boisseaux de pièces d'or. Choroës fut le plus grand roi de la famille des Sassanides, si puissante par elle-même, qui a laissé en Perse les traces de sa grandeur ; les monuments représentent mille figures étranges, gigantesques. Les Sassanides furent pour la Perse, ce que les Ptolémées avaient été pour l'Égypte, une race de grands princes. Dans les périls des empereurs grecs, les Francs furent appelés comme auxiliaires à prix d'argent. De leur côté les Sassanides, pour se maintenir dans la Syrie, eurent recours à l'alliance des Sarrasins et des Arabes du désert sous le kalife Omar. Dans cette guerre, les Sarrasins marchaient avec les Perses, les Francs avec les empereurs grecs.

Ces expéditions d'Orient détournaient les empereurs de la défense générale des frontières et une des plus belles provinces de l'empire, l'Afrique, fut entièrement ravagée par

1. Chosroës ou Khosrou s'éleva au trône des Sassanides en 531.

les Vandales. Là brillaient Carthage, Hippone, qui plus riches encore que toutes les autres cités, disparaissaient dans la tempête. L'Afrique se dépeupla, les cités tombèrent; il y eut de grandes batailles et les victoires de Bélisaire rendirent un moment l'Afrique aux empereurs. La cause active de la rapide décadence des Vandales fut la mollesse de leurs habitudes : ils étaient partis des bords de la Baltique, forts de leurs membres, comme les Francs austrasiens; à peine avaient-ils touché le sol de l'Afrique que l'influence du climat se fit sentir : la chaleur énervait ces natures vigoureuses, leurs membres ruisselaient de sueur. Procope raconte que les Vandales en Afrique passaient leurs journées aux bains publics parfumés, et la nuit dans les festins. Il fut donc facile à Bélisaire de vaincre ces peuples amollis[1]. Les batailles, la famine causèrent un tel dépeuplement des côtes d'Afrique que les cités furent désertes, les campagnes sans bras pour la culture, et de là la ruine absolue de cette belle province dont les Arabes du désert, les fils des Numides, devaient achever la destruction[2].

Les Huns, plus sauvages encore que les Vandales n'avaient point comme eux disparu du théâtre des invasions quand la monarchie des Francs s'établissait : les races des Hongres, des Bulgares, se montrèrent au huitième siècle et les chroniques mérovingiennes et carlovingiennes racontent leurs ravages sous le nom de Hongres : ces chroniques parlent aussi des Bulgares, grande tribu placée sur le Danube :

1. La catastrophe des Vandales arriva sous leur roi Gelimer qui mourut en 534.

2. Aujourd'hui les poëtes recherchent les traces d'Hippone, et la piété honore les cendres de saint Augustin.

elle avait subi l'influence chrétienne et comme les Francs, ils avaient élu des rois et des évêques : ils recevaient des empereurs un tribut d'or pur et prenaient du service dans leurs armées. C'était par les évêques et les prêtres que se suivaient ces négociations difficiles entre les chefs impétueux et les empereurs pleins de ruse et de finesse ; faible on faisait la paix, fort on faisait la guerre : telle était l'alternative incessante des rapports des Bulgares avec Constantinople[1].

Les tribus les plus fréquemment en rapport avec les Francs, étaient les Visigoths, les Ostrogoths et les Lombards. Les Ostrogoths avaient longtemps menacé l'Italie ; plus d'une fois les empereurs et les papes avaient appelé les Francs pour débarrasser Rome de ces dangereux voisins. Les Visigoths, de la même famille, avaient pris possession de l'Espagne ; marchant ainsi sur les pas des Vandales, conquérants de l'Afrique. De tous ces peuples, les Lombards avaient révélé les plus grandes aptitudes à la civilisation, parce qu'ils avaient devant eux l'Italie. En fondant une véritable société régulière, comme les Francs dans les Gaules, les Lombards avaient remplacé la domination des Romains, à peu près comme Clovis s'était substitué au pouvoir de Syagrius. L'histoire des migrations lombardes est compliquée d'incidents. Le mot *Langobardi* ne se trouve point à une date très-ancienne, et saint Prosper, le premier, a parlé de cette tribu sortie des extrémités de la Scandinavie. Les Lombards, après avoir refoulé les Vandales,

1. Les Bulgares furent domptés par Bélisaire : leur royaume fut entièrement détruit par l'empereur Basile Ier.

vinrent s'établir dans la Pannonie avec leurs tentes et leurs troupeaux. De la Pannonie, ils descendirent en Italie. Avant que le christianisme[1] n'eût adouci leurs mœurs, nul des barbares du cinquième siècle n'avait un aspect plus sombre et plus sauvage que les Lombards : ils portaient la tête rasée par derrière ; par devant de longs cheveux qui se mêlaient à leur barbe touffue, ainsi qu'on le voit sur les monuments : des tuniques courtes, rattachées par de grossiers cordons, laissaient libres leurs corps. Les contemporains disent que leurs yeux roulaient dans leur orbite et leur langue ne prononçait que des blasphèmes. La conquête de l'Italie par les Lombards fut rapide sous leur chef, du nom d'Alboin, qui menait avec lui les Gépides et les Bulgares : Alboin aborda sur les côtes de Vénitie, et tel fut l'effroi qu'il inspira que des masses de peuples se réfugièrent dans les lagunes et les petites îles, dans les marais où depuis s'éleva Venise : maîtres de Vérone, les Lombards s'élancèrent à travers les cités, et Milan même tomba en leur pouvoir. Pavie seule résista pendant trois ans à un siége terrible et devint ensuite la capitale de la dynastie lombarde : la Toscane, l'Ombrie et le duché de Bénévent entrèrent successivement sous la domination des Lombards. Rome et Ravenne restèrent indépendantes, protégées par l'ascendant des papes, vénérables vieillards qui allaient sous la tente implorer la paix et le repos pour les peuples[2]. Enfin les Lombards eurent à se défendre des Francs appelés

1. Velleius Paterculus dit des Lombards : « Gens germanica, feritate ferocior. » (*Anecdot.* 19.)

2. Le christianisme des Lombards date de la fin du sixième siècle. (*Mém. de l'Académie des Inscriptions*, t. XXXII.)

par les papes et les Grecs[1]. Ainsi les Francs étaient partout, en Asie, en Pannonie, à Rome, à Milan. Le sol de la vieille souveraineté romaine semblait se séparer de sa domination; les empereurs byzantins ne s'inquiétaient guère de l'Italie facilement conquise parce qu'elle s'était la première isolée des empereurs, et lorsque les patriciens romains vinrent à Constantinople pour demander des secours à l'empereur grec, Tibère répondit : « Je suis occupé de la guerre des Perses, et m'inquiète peu de l'Italie; vous avez de l'argent, cherchez à diviser les chefs des Lombards et si vous ne le pouvez avec des pièces d'or, achetez l'appui des Francs qui viendront vous prêter aide. » A cette époque le roi Childebert commandait à ces Francs[2].

Le moment de la chute des Lombards n'était pas arrivé; vainqueurs un moment, vaincus à leur tour, le royaume des Lombards prit des conditions de stabilité et de durée en Italie par le concours de la civilisation. Les Lombards construisirent des monuments, bâtirent des villes en adoptant les coutumes romaines du sacre et de la consécration royale. A la Monza brille encore la couronne qui servit au sacre du roi Agilulphe, toute de fer, autrefois incrustée de pierreries, avec une croix d'or étincelante de grenats, de diamants et de topazes, et sur cette couronne l'inscription indique « qu'Agilulphe, homme glorieux, roi d'Italie par la grâce de Dieu, a offert ce présent à saint Jean-Baptiste, en l'église de Monza[3]. »

1. Les Lombards ne craignaient que les Francs; ils parlaient des Grecs avec le plus grand mépris.

2. Comparez le grand MURATORI. *Annal. Ital.* t. IV. BIANCHINI, *Not. in Paul diac.* ZANETI. *Del regno di Long.* t. I.

3. Cette inscription, la voici telle que je l'ai copiée : AGILUL-GRAT-DI-

C'était par un instinct de conservation que les empereurs grecs portaient leurs yeux sur l'Orient. De nouveaux ennemis, les Sarrasins, envahissaient la Mésopotamie et la Syrie pour de là se porter sur l'Afrique et même l'Espagne. L'an de l'hégire 881 et de Jésus-Christ 770, au mois de novembre, un jour de lundi, était né à la Mecque, dans l'Arabie Heureuse, un enfant qui à sa naissance fut appelé du nom de Mahomet ou de Mohammed (loué, comblé de gloire [1]). Issu d'une des tribus de l'Arabie, alors idolâtre, Mohammed adolescent fit la guerre et à l'âge de vingt ans, haut de corps, magnifique de tête, il plut à une riche veuve du nom de Khadidjah qui l'épousa. Profondément enthousiaste, Mohammed se retira dans une grotte pour méditer, et ce fut dans le désert qu'il conçut la pensée d'une grande réforme religieuse et avec cette réforme la conquête du monde pour proclamer le Coran [2].

La Haute-Syrie fut bientôt au pouvoir des Sarrasins avec Jérusalem, la ville Sainte et le tombeau de Jésus-Christ. Toute la Palestine fut conquise avec la rapidité d'un trait. Amrou, lieutenant d'Omar, envahit l'Égypte, et après des victoires éclatantes, maître d'Alexandrie, en se conformant à l'esprit du Coran, il fit enlever les manuscrits du Sérapium : pendant six mois les papyrus antiques servirent à chauffer les bains publics.

Ainsi était le caractère de ces nouveaux conquérants : il

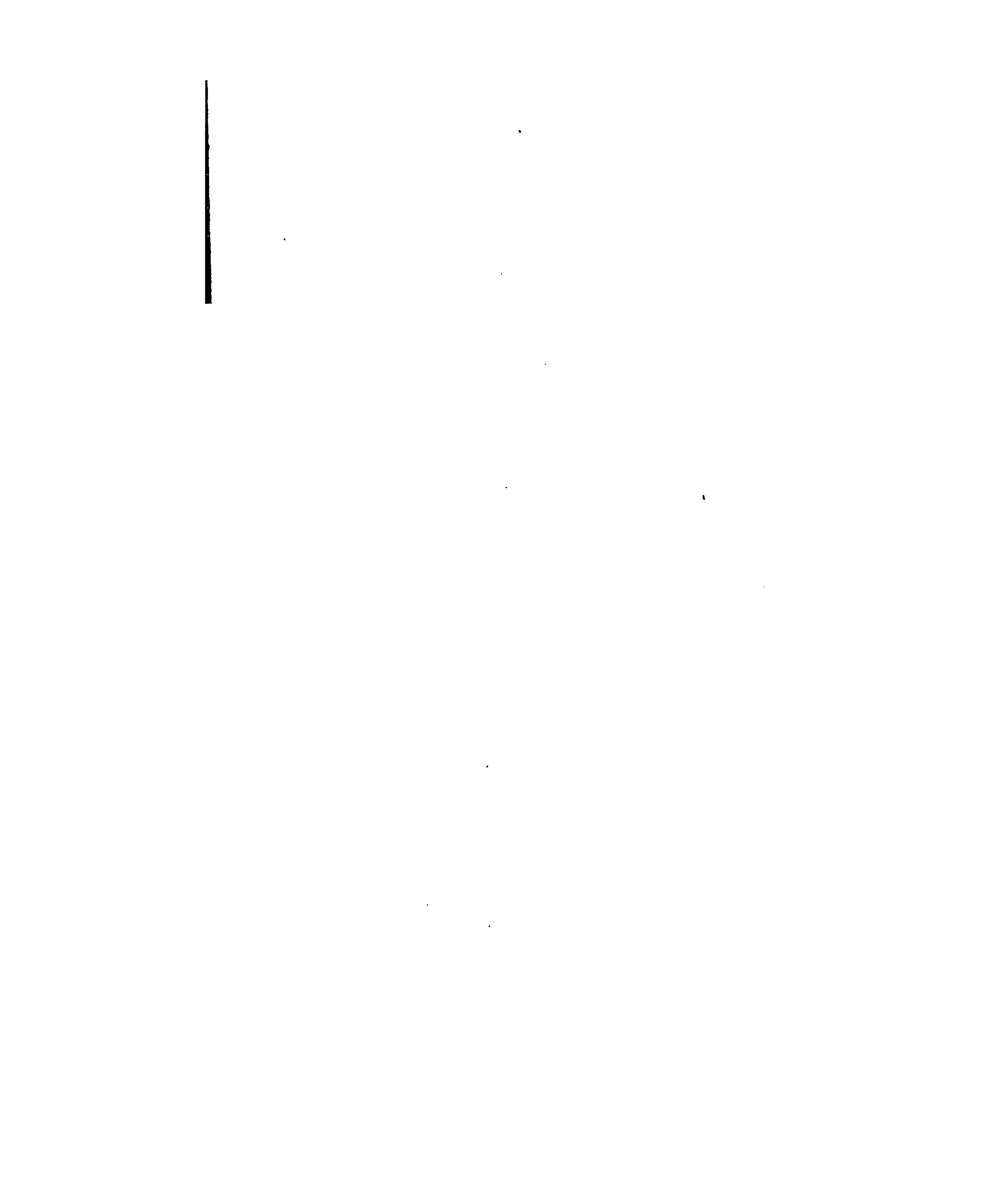
VIR-GLOR-REX-TOTIUS-ITAL-OFFER.-SCO-IOANNI BAPTISTÆ IN ECLA MODICIA. La couronne de fer est restée longtemps à Vienne.

1. M. de Sacy dit qu'il fut aussi nommé Ahmed, nom qui a la même signification.

2. *Al Coran*, lecture par excellence. M. de Sacy fait observer qu'on nomme aussi le livre *Kitab Allah* (livre de Dieu); *Kelam Schreyf* (la parole sacrée).

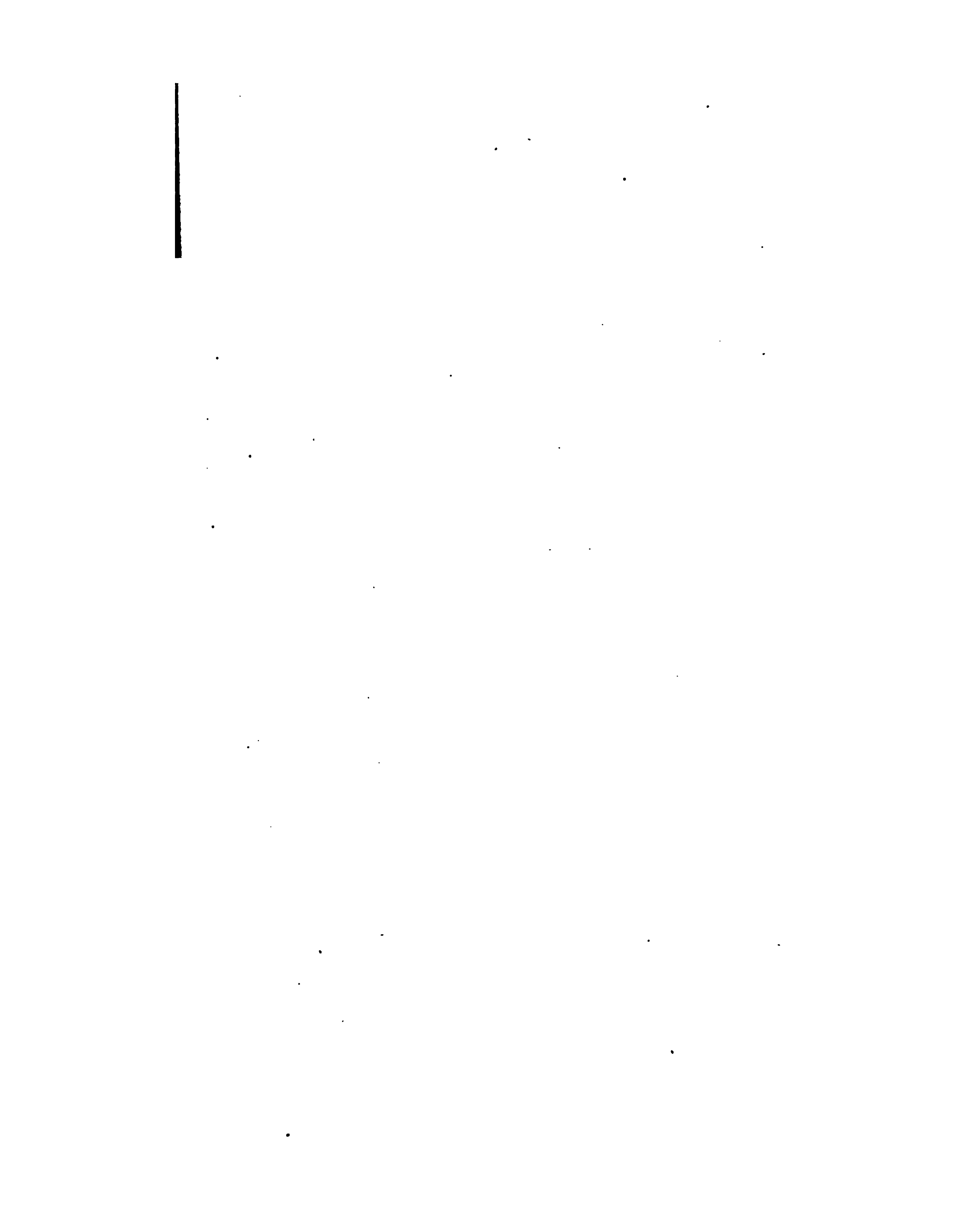
n'y avait rien à en attendre que la mort ou l'esclavage. Ces peuples du désert, le cimeterre au poing, allaient imposer leur domination et leurs lois au monde. Les conquérants venus du nord de l'Europe s'étaient presque tous adoucis et la force du christianisme avait été assez puissante pour les dompter : les Goths, les Vandales avaient leurs évêques, et les Bulgares même, ces voisins dangereux du Bosphore, acceptaient aussi la civilisation latine. Il n'en étai pas ainsi des fanatiques enfants du prophète, sectateurs d'une religion qui s'annonçait comme devant effacer toutes les autres. Avec eux il n'y avait pas de pacte possible : ils devaient conquérir le monde ou succomber. La civilisation leur était importune : venus de l'Arabie, ils préféraient les tentes tissues en poil de chameaux aux murailles de pierres.

De l'Égypte, les Sarrasins passèrent en Afrique ; la trahison leur livra l'Espagne. A travers les Pyrénées ils vinrent jusque dans le royaume d'Aquitaine où le duc, vaillant féodal, leur résista. L'empire d'Occident, dont la capitale était Arles, était impuissant; les Goths, les Vandales, les Lombards étaient tombés en décadence. Il ne restait plus d'énergiques que les Francs Austrasiens : sous Charles Martel, ils purent rallier les Neustriens de l'Aquitaine et repousser l'invasion des Sarrazins qui déjà s'avançaient entre Poitiers et Tours. La victoire de Charles Martel rentre dans le cycle carlovingien célébré par les chroniques et les *Chansons de Gestes*. La première race ainsi tombée, maintenant se développent les annales carlovingiennes, objet de notre seconde étude. Charlemagne est une si grande figure historique !



PIÈCES JUSTIFICATIVES

ET ADDITIONS



PIÈCES JUSTIFICATIVES

ET ADDITIONS

CHRONOLOGIE

DES ROIS FRANCS MÉROVINGIENS

RECTIFIÉE PAR LES BÉNÉDICTINS DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR

418 Commencement de l'Empire des Francs dans les Gaules. — Gouvernés d'abord par plusieurs chefs, ils se réunirent en un seul groupe, une nation, et élurent pour roi Théodemer, fils de Ricimer, nommé consul par les empereurs, en 384.

PHARAMOND, douteux[1].

427 CLODION, de la même famille que Théodemer, lui succède.

432 Les Francs sont défaits par le Romain Aëtius.

445 Clodion se rend maître de Tournai, de Cambrai jusqu'à la Somme et entre dans Amiens.

446 Majorien et Aëtius lui enlèvent son camp.

448 Clodion meurt. — Il laisse deux fils. — Le cadet, que l'on

1. Nous mentionnons Pharamond pour suivre la coutume; voici ce que disent les Bénédictins : « La Chronique de Tito Prosper et l'auteur des *Gestes des rois français,* mettent, entre Théodemer et Clodion, Pharamond, inconnu à Grégoire de Tours, dont le silence à cet égard semble prévaloir sur leur témoignage. » Adon et Sigebert disent que Clodion, fils (prétendu) de Pharamond, porta les cheveux longs sur le trône.

croit être Mérovée, vint en ambassade, l'an 432, à Rome, à la cour de Valentinien III.

448 MÉROVÉE succède à Clodion.

451 On croit qu'il se trouva à la bataille qu'Aëtius gagna contre Attila.

458 Mérovée meurt.

CHILDÉRIC Ier succède à Mérovée son père.

459 Il se retire en Thuringe. — Le gouvernement est confié à Egidius.

464 Childéric est rappelé. — Egidius meurt. — Les Francs et les Romains reconnaissent son fils Siagrius. — Childéric se rapproche d'Odoacre, roi des Saxons. — Il marche contre les Allemands qu'il subjugue. — Ce prince épousa Basine, femme de Basin, roi de Thuringe, et d'elle il eut Clovis, Alboflède et Lanthilde.

481 Childéric meurt et est enterré près de Tournai. C'est celui dont la tombe a été retrouvée.

CLOVIS Ier

(481-511.)

481 Clovis succède à son père.

486 Bataille de Soissons que Clovis gagne contre Siagrius.

491 Basin, roi de Thuringe, fait irruption sur les terres des Francs. — Clovis conduit son armée en Thuringe et réduit ce pays sous ses lois.

493 Il fait demander à Gondebaud, roi des Bourguignons, Clotilde, sa nièce.

496 Victoire complète de Tolbiac. — Les Boïens lui font leur soumission. — Clovis reçoit le baptême le jour de Noël.

497 Les cités armoriques se mettent sous la domination des Francs.

500 Clovis se joint à Godegésile, contre Gondebaud, son frère, roi de Bourgogne. — Gondebaud est vaincu.

507 Bataille de Vouglé. — Clovis tue Alaric, roi des Visigoths.

508 Il entre à Toulouse. — Son fils Thierri est battu devant Arles. — Il se rend à Tours où il trouve les ambassadeurs d'A-

nastase qui lui présentent le brevet du patriciat et du consulat honoraire. — Il fait son séjour à Paris.

509 Clovis entre dans les États de Cararic, roi des Norins. — Il est victorieux. — Clovis engage Cloderic à tuer son père Sigebert, roi de Cologne, et il fait ensuite assassiner le fils, puis il s'empare de ses États.

510 Les Francs et les Bourguignons sont défaits devant Arles, par Marobaudus, gouverneur de Marseille.

511 Clovis meurt à Paris, au palais des Thermes. — Ce prince laisse quatre fils, qui suivent :

THÉODORIC ou THIERRI

Roi de Metz.

(511-534.)

511 Thierri, né avant le mariage de Clovis avec Clotilde, règne à Metz. — Il posséda, outre les provinces d'au delà du Rhin, et les villes situées entre le Rhin et la Meuse, Reims, Châlons-sur-Marne, Troyes ; et dans l'Aquitaine première : Clermont, Rhodez, Cahors, Albi, avec Uzès dans la Gaule narbonnaise.

515 Thierri envoie son fils Théodebert contre les Danois : il tue leur roi Clochilaïc et revient triomphant.

521 Thierri aide Hermenfroi à dépouiller Baldéric, son frère, d'une partie de la Thuringe.

524 Il se joint à Clodomir, son frère, contre Gondemar, roi des Bourguignons, à la bataille de Veséronce.

525 Thierri assiége Clermont.

528 Thierri livre bataille au roi de Thuringe, Hermenfroi, à Eichfeld : il triomphe.

530 Ayant achevé de conquérir la Thuringe, Thierri s'empare d'Hermenfroi et le fait jeter du haut des murailles de Zulpich.

532 Thierri va en Auvergne et reprend Clermont.

533 Il fait alliance avec Childebert, puis se brouille. — Théodebert, son fils, fait une expédition contre les Visigoths et recouvre le Rouergue, le Gévaudan, le Velai et l'Albigeois.

534 Thierri meurt et laisse ses États à Théodebert son fils : il avait épousé en secondes noces, l'an 522, *Suavégotte*, fille de Sigismond, roi de Bourgogne.

(534-548.)

534 THÉODEBERT succède à Thierri son père, se joint à ses oncles dans leur expédition de Bourgogne. Il eut part au partage de ce royaume.

535 L'empereur Justinien envoie une ambassade aux rois des Francs, pour se joindre à lui contre les Visigoths.

536 Vitigès, roi des Ostrogoths, leur envoie deux mille livres pesant d'or et leur cède la Narbonnaise seconde, la moitié de la Viennoise et la province des Alpes maritimes.

537 Théodebert et Childebert s'arment contre Clotaire.

538 Théodebert envoie dix mille hommes composés de Bourguignons à Vitigès.

539 Il entre en Italie et tombe d'abord sur les Ostrogoths, les met en déroute ; puis sur les Romains, ravage la Ligurie, détruit Gênes et revient chargé de dépouilles.

546 Théodebert envoie Bucelin en Italie à la tête des Francs. Il prend la qualité d'Auguste.

548 Il meurt, en chassant. Théodebert avait épousé *Visigarde*, fille de Wacon, roi des Lombards, qu'il répudia, pour prendre *Deutérie*, d'une illustre famille romaine.

(548-555.)

548 THÉODEBALD succède à son père. Il fait une trêve avec Justinien.

552 Teias, roi des Ostrogoths, le sollicite de se joindre à lui. — Bucelin et Leutharis entrent en Italie ; ils marchent sur Rome. Bucelin pénètre jusqu'au détroit de Messine, et Leutharis ravage la Lucanie et l'Abruzze : ils sont défaits tous les deux.

555 Théodebald meurt sans enfants. — Il avait épousé Waldrade, sœur de Wisigarde, première femme du roi Théodebert. — Le royaume de Metz passe à Clotaire, son grand-oncle.

CLODOMIR

Roi d'Orléans.

(511-524.)

511 Né l'an 495, de Clovis et de Clotilde, il succède à son père. — Clodomir a dans son partage : Orléans, Tours, le Bourbonnais, la partie du Berri qui confine à l'Auvergne, Bourges, la Sologne, une partie de la Beauce, Nevers, l'Auxerrois, une partie du Senonais, à l'exception de la ville de Sens, le Tonnerrois, l'Anjou, le Maine, la Bretagne orientale et la Gascogne.

523 Clodomir marche en Bourgogne et défait Sigismond, soutenu de Gondemar son frère. — Sigismond est livré à Clodomir qui le fait jeter, avec sa femme et ses enfants, dans un puits.

524 Clodomir retourne en Bourgogne et est tué à Veséronce, près de Vienne. Il avait épousé *Gondieucque;* il laissa trois fils en bas âge, Théodovalde, Gonthaire et Clodoalde.

526 Clotaire égorge ses deux neveux, Théodovalde et Gonthaire : Clodoalde lui échappe : il est rasé. — Childebert et Clotaire partagent entre eux les États de Clodomir.

CHILDEBERT

Roi de Paris.

(511-558.)

511 Childebert, troisième fils de Clovis et deuxième de Clotilde, succède à son père. — Il eut dans son lot, Meaux, Paris, Senlis, Beauvais et tout ce qui s'étendait vers l'Océan, la Lyonnaise seconde, Rennes, Nantes, Vannes, la Bretagne et quelques villes d'Aquitaine.

530 Childebert tente de se saisir de l'Auvergne.

531 Il fait la guerre à Amalaric, roi des Visigoths, et le défait près de Narbonne.

532 Childebert et Clotaire font une expédition en Bourgogne, et la soumettent.

534 Childebert et Clotaire, avec Théodebert, partagent entre eux la Bourgogne.

539 Childebert règne dans la ville d'Arles.

542 Childebert et Clotaire conduisent les Francs contre les Visigoths : ils prennent Pampelune, Calahorra. — Teudis coupe la retraite aux rois français.

545 Clotilde meurt à Tours.

555 Childebert donne retraite à Cramne, fils de Clotaire.

556 Il entre dans la Champagne de Reims et la pille.

558 Le roi Childebert meurt le 23 décembre. — Il ne laissa que deux filles d'*Ultrogothe*, sa femme. — Childebert règne, 1° à Paris, l'an 511 ; 2° à Orléans, en 526 ; 3° en Bourgogne, l'an 534.

CLOTAIRE

Roi de Soissons.

(511-561.)

511 Clotaire, quatrième fils de Clovis et le troisième de Clotilde, né l'an 497, commence à régner sur Soissons, Laon, Saint-Quentin, Amiens et sur tout le pays d'au delà de la Somme, entre la Meuse et l'Océan, et une partie de l'Aquitaine.

528 Clotaire accompagne Thierri dans son expédition contre les Thuringiens. — Ils partagent les dépouilles : Clotaire a dans son lot Radegonde, fille de Berthaire, nièce d'Hermenfroi.

538 Clotaire épouse Radegonde.

539 Il fait irruption sur les terres de Childebert. — Ils font la paix.

544 Radegonde se sépare de Clotaire et se retire dans un monastère.

555 Clotaire est défait par les Saxons ; il leur demande la paix. —

Il envoie ses fils Caribert et Gontran contre Cramne qu dévastait les États de son père.

558 Clotaire s'empare des États de son frère Childebert, mort sans enfants. — Maître de toute la monarchie, il vient s'établir à Paris.

559 Cramne, son fils, s'enfuit auprès de Conobre, comte de Bretagne.

560 Clotaire livre bataille à Conobre; Cramne est pris après la bataille; il est étranglé par les soldats de son père, qui mettent le feu à sa maison; sa femme et ses filles meurent avec lui.

561 Clotaire, revenant de Tours, vient à Compiègne où il meurt; il eut six femmes : *Gondieucque*, veuve de Clodomir; *Radegonde; Ingonde*, mère de Cherebert, de Gontran, de Sigebert et de Clodosvinthe; *Arigonde*, sœur d'Ingonde, et mère de Chilpéric; *Gonsinde*, mère de Cramne, de Blichilde et de Clotesinde; et *Waldetrade*. Ses quatre fils, Cherebert, Gontran, Sigebert et Chilpéric lui succédèrent.

CARIBERT ou CHEREBERT

Roi de Paris.

(561-567.)

561 Caribert a en partage le royaume de Paris, comme son oncle Childebert, avec le Querci, l'Albigeois et une partie de la Provence entre la Durance et la mer. — Ses frères le chassent. — Il fait sa paix avec eux et obtient son rappel.

567 Caribert meurt; il eut de la reine *Ingoberge*, Berthe qui épousa le roi de Kent, en Angleterre; Bertoelde et Crodielde, toutes deux religieuses. — Il répudie Ingoberge pour épouser *Marofève* et *Méroflède*, puis *Theudegilde*, que Gontran relégua dans un monastère.

GONTRAN

Roi d'Orléans et de Bourgogne.

(561-593.)

561 Ses États étaient composés de l'ancien royaume d'Orléans, de la Bourgogne, du Vivarais et des pays situés entre le Rhône et la Durance.

565 Gontran épouse *Austregilde.*

566 Il défait Sigebert, qui lui avait enlevé la ville d'Arles.

572 Victoire du patrice Mommole sur les Lombards, dans la Savoie et le Dauphiné.

573 Gontran assemble les évêques à Paris pour apaiser le différend entre Sigebert et Chilpéric.

575 Gontran envoie des secours à Chilpéric.

576 Le patrice Mommole remporte deux victoires sur les Lombards.

577 Gontran adopte son neveu Childebert. — Il envoie Mommole pour le soutenir. — Clovis, fils de Chilpéric, et le duc Didier sont battus par Mommole, près de Limoges.

580 Gontran perd sa femme Austregilde.

581 Mommole quitte le parti de Gontran. — Childebert, son fils adoptif, et Chilpéric attaquent Gontran.

582 Gontran Boson en Austrasie, le patrice Mommole en Bourgogne, et le duc Didier en Neustrie conspirent pour Gondebaud, qui se disait fils de Clotaire.

583 Chilpéric et le duc Didier sont battus, près de Melun, par Gontran.

584 Gontran cède à Childebert la moitié de la ville de Marseille. — Il est nommé régent du royaume de Soissons après la mort de Chilpéric, et ordonne à Frédégonde de se retirer à Reuil.

587 Gontran rejette une troisième ambassade de Récarède.

589 Gontran envoie une armée en Septimanie ; elle est détruite par les Goths.

590 Il envoie une armée en Bretagne.

591 Gontran tient les fonts de baptême de Clotaire II, fils de Chilpéric.

593 Il meurt le 28 mars. Gontran épousa *Venerande*, *Marcatrude* qu'il répudia, et *Austregilde*.

SIGEBERT Ier

Roi de Metz.

(561-575.)

561 Sigebert succède à son père, Clotaire Ier, dans le royaume de Metz. — Les Austrasiens élisent Gogon maire du palais.

562 Sigebert remporte une victoire sur les Abares.

564 Il se saisit de Soissons, prend Théodebert, fils de Chilpéric, chasse Chilpéric lui-même, et reprend les villes qu'il lui avait enlevées.

566 Sigebert épouse Brunehaut, fille puînée d'Athanagilde, roi des Visigoths. — Il envoie, comme députés, Varinaire et Firmin à l'empereur Justin.

567 Il est pris par les Abares, après une bataille contre eux. — Leur roi lui rend la liberté avec la paix.

573 Sigebert arme contre Chilpéric pour venger la mort de Galasuinte, sœur de Brunehaut.

574 Saint Germain, évêque de Paris, exhorte Brunehaut à dissuader Sigebert de faire la guerre à Chilpéric.

575 Guerre civile entre Sigebert et Chilpéric. — Il envoie les ducs Godegisèle et Gontran au delà de la Loire contre Théodebert, fils de Chilpéric. — Il chasse Chilpéric de Paris et le poursuit jusqu'à Tournai qu'il assiége. — Il est reconnu roi par tous les Neustriens à Vitri. — Sigebert est assassiné par deux domestiques de Frédégonde. — Sigebert laissa un fils qui suit et deux filles, Ingonde et Clodoswinde, la première, mariée, l'an 580, au prince Herménégilde.

(575-596.)

575 Childebert, né l'an 570 de Sigebert et de Brunehaut, était à Paris avec sa mère et ses sœurs, à la mort de son père. — Chilpéric arrive pour arrêter toute la famille. — Le duc

Ansoald enlève Childebert et le transporte à Metz où il est proclamé roi.

576 Soissons est pris par les leudes de Champagne. — Chilpéric la reprend après une bataille.

581 Mort de Gogon, maire du palais d'Austrasie.

583 Childebert députe Gilles, évêque de Reims, vers son oncle Chilpéric pour faire alliance.

584 Childebert, apprenant la mort de Chilpéric, vient à Paris : on refuse de le recevoir. — L'empereur Maurice lui envoie cinquante mille sous d'or pour une expédition contre les Lombards. — Il mène une armée en Italie, fait quelques dégâts. — Il se laisse gagner par les présents qu'Autharis, roi des Lombards, lui envoie, et se retire.

585 Childebert est déclaré majeur par Gontran. — Les partisans de Gondovald (fils prétendu de Clotaire Ier) le proclament roi à Brives-la-Gaillarde en Limosin. — Gontran et Childebert se réunissent contre lui. — Assiégé dans Comminges, par Leudegesile, il est livré et mis à mort.

586 Il naît un fils à Childebert, nommé Théodebert.

587 Il naît un second fils à Childebert, nommé Thierri. — Il donne rendez-vous à Gontran, à Andelot, et ces deux rois font un traité de paix.

589 Childebert entre pour la troisième fois en Italie ; il est complétement battu par le roi Autharis.

590 Childebert envoie deux corps d'armée contre les Lombards, commandés par le duc Ansoald et Cedin.

593 Childebert succède à Gontran dans les royaumes d'Orléans et de Bourgogne et dans une partie de Paris. — Bataille de Droissy, dans le Soissonnais, où Vintrion est défait par Landri, maire du palais de Clotaire. — Tassillon est fait roi de Bavière par Childebert.

594 Childebert marche contre les Varnes et les détruit.

596 Childebert meurt empoisonné. — Il avait épousé *Faileube*, dont il eut deux fils qui suivent et une fille nommée Theudelan.

(596-612.)

Théodebert, l'aîné des fils de Childebert, âgé de dix ans, suc-

cède à son père dans le royaume de Metz. — Brunehaut est nommée régente.

598 Brunehaut fait assassiner le duc Vintrion.

600 Théodebert, par le conseil des Austrasiens, chasse Brunehaut, son aïeule. Théodebert et Thierri livrent bataille à Clotaire II sur la rivière d'Orvanne.

602 Théodebert et Thierri rendent tributaires les Gascons.

604 Tous deux se liguent encore contre Clotaire II. — Théodebert fait un traité de paix à Compiègne avec Clotaire.

605 Théodebert redemande à son frère l'Alsace, le Suntgau et le Turgaw.

610 Thierri la cède à son frère.

612 Thierri gagne la bataille de Toul et poursuit Théodebert jusqu'à Cologne. — Théodebert rassemble une autre armée, composée de Saxons et Thuringiens, et campe à Tolbiac. — Thierri gagne encore la bataille et pille les trésors de son frère. — Théodebert est pris par Berthaire et amené devant Thierri. — Après l'avoir dépouillé des ornements royaux, il le fait conduire à Châlon-sur-Saône, où Brunehaut lui fait couper les cheveux et peu après elle le fait mourir. — Il avait eu de ses deux femmes (*Bilichilde* et *Théodechilde*) quatre fils, Sigebert, Gontran et Lothaire : le quatrième, Mérovée, eut la tête brisée par ordre de Thierri.

(596-612.)

596 THIERRI II ou THÉODORIC, second fils de Childebert, âgé de neuf ans, succède à son père dans les royaumes d'Orléans et de Bourgogne. — Brunehaut est nommée régente. — Frédégonde envahit le Parisis. — Brunehaut lève une armée contre Frédégonde et Clotaire son fils. — Bataille donnée entre Laon et Soissons. — Clotaire est victorieux.

599 Thierri donne asile à Brunehaut, son aïeule, chassée par Théodebert.

604 Thierri et Berthoalde, maire du palais, livrent bataille à Mérovée, fils de Clotaire II, et à Landri, maire du palais. — Thierri, après avoir pris Mérovée, et mis en fuite Landri, entre à Paris.

605 Protade est établi maire du palais par Thierri. — Protade est assassiné, et Claude, Gaulois d'origine, le remplace.

608 Thierri renvoie à Vitteric, roi d'Espagne, sa fille Ermenberge.

609 Saint Colomban est chassé, par Thierri, du monastère de Luxeu.

612 Thierri se rend maître de la Bourgogne et de l'Austrasie. — Il meurt à Metz, laissant, de ses concubines, quatre fils, Sigebert, Childebert, Corbe et Mérovée : aucun ne succède à Thierri. Clotaire II réunit tous les royaumes sous sa domination.

CHILPÉRIC

Roi de Soissons.

(561-584.)

561 Chilpéric commence à régner à Soissons.

562 Il enlève Reims à Sigebert.

564 Sigebert le lui reprend. — Chilpéric répudie *Audovère*.

567 Chilpéric épouse Galasuinte.

568 *Galasuinte* est trouvée morte dans son lit. — Chilpéric épouse *Frédégonde*.

572 Clovis, fils de Chilpéric, et le duc Didier sont battus par le patrice Mommolus.

573 Chilpéric envoie Théodebert, son fils, contre Sigebert, soumet au tribut la Touraine, le Poitou, le Limousin, le Querci et ravage l'Aquitaine.

574 Réconciliation de Gontran, de Chilpéric et de Sigebert à Troyes.

575 Chilpéric envoie Théodebert dans les États de Sigebert. — Il engage la bataille et périt avec son armée. — Chilpéric est poursuivi par Sigebert jusqu'à Tournai. — Il sort de Tournai après l'assassinat de Sigebert et vient à Paris. — Il envoie Brunehaut prisonnière à Rouen et ses deux filles à Meaux.

576 Mérovée, fils de Chilpéric, épouse Brunehaut, sa tante, à Rouen. — Chilpéric renvoie Brunehaut aux Austrasiens. Une armée marche sur Soissons pour enlever Frédégonde.

577 Chilpéric renferme Mérovée à l'abbaye de Saint-Calais. — Celui-ci se sauve à Thérouanne, et, trahi par les habitants, il se fait donner la mort.

580 Chilpéric est attaqué d'une maladie épidémique, et en relève. — Deux fils de Frédégonde, Dagobert et Chlodobert, meurent. — Frédégonde fait mourir son beau-fils Clovis et sa mère Audovère.

581 Chilpéric enlève plusieurs villes à Gontran.

582 Il naît un fils à Chilpéric, nommé Thierri : il meurt peu après.

584 Chilpéric donne sa fille Rigonthe à Recarède, roi d'Espagne. — Assassiné à Chelles au retour de la chasse. — Ses trésors sont déposés entre les mains de Childebert et la régence donnée à Gontran.

(584-628.)

Clotaire II, à peine âgé de quatre mois, succède à son père. — Frédégonde est nommée régente avec Gontran.

585 Frédégonde forme une conjuration contre Childebert.

586 Elle fait assassiner Prétextat, évêque de Rouen.

587 Elle envoie des ambassadeurs à Gontran pour l'assassiner.

593 Clotaire est attaqué par Vintrion, duc de Champagne.

597 Frédégonde meurt à Paris.

600 Clotaire défait, dans le Gâtinais, par Théodebert et Thierri, fait un traité par lequel il cède, au premier, tout ce qu'il possède entre la Seine et la Loire et l'Océan, et, au second, le duché de Dentelen.

604 Son fils Mérovée et Landri sont défaits par Théodebert.

608 Clotaire reçoit une ambassade de Vittéric, roi d'Espagne. — Il envoie un ambassadeur à Théodebert pour le solliciter à se joindre à eux contre Thierri.

610 Saint Colomban, chassé par Thierri, va trouver Clotaire dont il est bien reçu.

612 Clotaire, voyant Thierri victorieux, se remet en possession du duché de Dentelen.

613 Après la mort de Thierri, Clotaire est invité par les seigneurs d'Austrasie et de Bourgogne à se rendre dans les deux

royaumes pour en prendre possession. — Brunehaut lui envoie de Worms des ambassadeurs pour l'engager à laisser aux enfants de Thierri les États de leur père. — Sigebert, l'aîné des enfants de Thierri, abandonné par son armée, est livré à Clotaire avec deux de ses frères, Corbe et Mérovée. — Brunehaut est arrêtée par Herpon, entre Dijon et Langres, et livrée à Clotaire qui la livre au supplice.

613 Clotaire commence à régner sur les Francs, les Bourguignons et les Austrasiens, sous Garnier, maire du palais, dans la Bourgogne, Radon dans l'Austrasie, et établit Herpont duc dans le pays au delà du mont Jura.

616 Clotaire assemble les seigneurs de Bourgogne avec Garnier à Bonneuil-sur-Marne.

622 Clotaire associe à son royaume Dagobert, en Austrasie, à l'exception des cantons des Ardennes et des Vosges. — Dagobert part avec Pepin, maire du palais, et saint Arnoul, évêque de Metz.

625 Dagobert épouse, à Clichi, en présence de Clotaire, *Gomatrude*, sœur de la reine Sichilde. — Dagobert demande tout ce qui était détaché du royaume d'Austrasie et Clotaire ne garde que ce qui était en deçà de la Loire et de la Provence.

626 Clotaire fait assembler à Troyes les Bourguignons pour élire un maire du palais à la place de Garnier, mort; ils refusent d'en élire un.

628 Clotaire meurt; il avait épousé : 1° *Haldetrude*, dont il eut Mérovée, tué par l'ordre de Brunehaut et de Dagobert; 2° *Bertrude*, dont il eut Charibert; 3° *Sichilde*.

Le royaume de Clotaire, à sa mort, était d'une étendue immense : à l'est, il avait pour bornes les montagnes de la Bohême, la rive gauche de l'Elbe, la Lippe et le Rhin jusqu'à son embouchure, l'Océan germanique et britannique. Les frontières orientales de la Bretagne et de l'Océan aquitanique. Il s'étendait au sud-ouest jusqu'aux montagnes méridionales des Pyrénées; depuis le sud il était borné par la Méditerranée et par les Alpes maritimes et pennines; et depuis le sud-est jusqu'à l'est, par les Alpes et le Danube jusqu'à la rivière d'Ill. Clotaire avait les Bavarois et les Lom-

bards pour tributaires et presque tous les peuples du Nord depuis la Lippe jusqu'à la Chersonèse Cimbrique[1].

CHARIBERT II.

(630-631.)

630 Charibert, fils de Clotaire II et de Bertrude et frère consanguin de Dagobert, veut s'emparer de la succession de son père. — Dagobert lui cède le Toulousain, le Querci, l'Angoumois, le Périgord comme apanage. — Charibert se retire à Toulouse. — Il remporte des victoires sur les Gascons et réduit leur pays sous sa domination.

631 Il vient à Orléans et tient Sigebert, fils de Dagobert, sur les fonts de baptême. — Au retour de ce voyage, il meurt à Blayes. — Il avait épousé *Gisèle*, fille d'Armand, duc de Gascogne. De ce mariage, il eut trois fils, Childéric, qui lui survécut très-peu de temps, Bogis et Bertrand, à qui Dagobert donna le duché d'Aquitaine en fief héréditaire. Bertrand mourut sans lignée, et celle de Bogis fut celle des ducs d'Aquitaine.

DAGOBERT Ier.

(628-638.)

622 Dagobert, né l'an 600, de Clotaire II et d'Haldetrude, est roi d'Austrasie.

628 Il succède seul à son père. — Les grands de Bourgogne viennent à Soissons pour lui prêter serment. — Pepin le Vieux, maire d'Austrasie, Cunibert, évêque de Cologne, et Arnoul, évêque de Metz, sont maîtres du gouvernement.

629 Dagobert parcourt la Bourgogne. — Il répudie Gomatrude et épouse *Nantilde* à Paris.

1. Cet empire était presque aussi considérable que celui de Charlemagne.

630 En allant en Austrasie, Dagobert met au nombre de ses femmes *Raguetrude*. — Il eut d'elle un fils nommé Sigebert.

631 A la mort de son frère, Dagobert soumet à son obéissance tout son royaume. — Dagobert fait égorger dix mille familles bulgares réfugiées chez les Bavarois. — Il envoie une armée, sous les ordres de Chrodebert, contre les Esclavons établis dans le Tyrol.

632 Dagobert remet aux Saxons le tribut de cinq cents bœufs qu'ils lui devaient, à condition qu'ils s'opposeraient aux Esclavons qui ravageaient la Thuringe. — Il établit son fils Sigebert roi d'Austrasie : l'évêque Cunibert et le duc Adalgise sont chargés de le conduire. — Il naît à Dagobert un fils, nommé Clovis II, de Nantilde. — Il fait le partage de son royaume entre ses deux fils : il donne l'Austrasie et ses dépendances à Sigebert; la Neustrie, la Bourgogne et le duché de Dentelen à Clovis II.

635 ou 636 Dagobert envoie une armée de Bourguignons, sous la conduite de Chadoin, contre les Gascons soulevés en faveur des enfants de Charibert. — Vaincus, ils se soumettent. — Judicaël, roi des Bretons, reconnaît Dagobert pour souverain.

638 Dagobert tombe malade à Épinai et meurt à l'abbaye de Saint-Denis. — Ce prince avait eu pour femmes : Gomatrude, Nantilde, Ragnétrude, Wulfégonde et Berthilde.

SIGEBERT II

Roi d'Austrasie.

(632-656.)

632 Sigebert, âgé de huit ans, établi par son père roi d'Austrasie.

638 Succède à Dagobert dans ce royaume. — Pepin et Cunibert viennent à Compiègne, après la mort de Dagobert, et partagent son trésor entre Sigebert, Clovis et la reine Nantilde.

639 Pepin, dit le Vieux, maire d'Austrasie, meurt.

640 Sigebert attaque Radulfe, duc de Thuringe, révolté : son armée est défaite.

642 Grimoald est nommé maire du palais.

656 Sigebert meurt le 1er février. — Il laissa d'*Himnechilde*, sa femme, un fils, nommé Dagobert, âgé de quatre ans. — Grimoald l'enlève, le fait raser et conduire en Écosse par Didon, évêque de Poitiers. — Grimoald place son fils sur le trône d'Austrasie, où il règne sept mois. — Les Français chassent le fils et envoient le père à Clovis II, à Paris, où il meurt en prison.

CLOVIS II

Roi de Neustrie et de Bourgogne.

(638-656.)

638 Clovis, fils de Dagobert et de Nantilde, succède à son père. — La reine Nantilde et Ega, maire du palais, gouvernent le royaume.

641 Ega meurt à Clichi. — Erchinoald est mis à sa place. — La reine Nantilde convoque à Orléans les leudes de Bourgogne qui élèvent Flaocat maire du palais, et la reine lui donne sa nièce Ragnoberte en mariage. — Nantilde meurt. — Flaocat fait périr Villibaud, patrice de la Bourgogne, et meurt onze jours après.

651 Clovis II fait donner aux pauvres, dans une grande famine, l'argent qui couvrait les murs et les toits de l'église de Saint-Denis.

653 Il exempte l'église de Saint-Denis de la juridiction épiscopale.

656 Clovis meurt. Il laisse de *Bathilde*, sa femme, trois fils, Clotaire, Childéric et Thierri.

(656-670.)

656 Clotaire III commence à régner à quatre ans, en Neustrie et en Bourgogne, puis en Austrasie. — Il règne seul, sous la tutelle de Bathilde, jusqu'en 660.

659 Erchinoald meurt. — Ébroïn lui succède.
670 Clotaire III meurt sans enfants.

(660-673.)

660 CHILDÉRIC II, second fils de Clovis, est proclamé roi d'Austrasie. — Himnechilde, veuve de Sigebert, est nommée régente. — Saint Léger prend part au gouvernement.
664 La reine Bathilde se retire à Chelles.
670 Après avoir détrôné Thierri, les Neustriens le proclament roi.
673 Childéric relègue saint Léger au monastère de Luxeu. — Bodilon tue Childéric et sa femme *Blichilde*. — Il laisse un fils. Daniel.

(670-673-691.)

670 THIERRI III, troisième fils de Clovis II, est élevé sur le trône de Neustrie et de Bourgogne. — Thierri est détrôné et enfermé dans le monastère de Saint-Denis.
673 Il est tiré du monastère et proclamé roi à la mort de Childéric.
674 Ébroïn, maire du palais, marche contre Thierri.
680 Thierri gagne la bataille de Lafau contre Martin et Pepin, maitres de l'Austrasie.
683 Varaton est dépouillé de sa dignité par son fils Gislemar. — Il rentre dans son pouvoir.
686 Varaton meurt. — Berthaire est élu à sa place.
688 Berthaire meurt et Pepin lui substitue Norbert.
691 Thierri meurt; il laisse deux fils, Clovis et Childebert.

(674-691.)

674 DAGOBERT II, fils de Sigebert, est proclamé roi d'Austrasie.
677 Il entre en guerre avec Thierri.
678 Ansigise, fils de saint Arnoul, est tué, laissant un fils nommé Pepin.
679 Dagobert meurt, ne laissant qu'une fille. — Le royaume passe à Pepin, duc d'Austrasie.

(691-695.)

691 Clovis III succède à son père Thierri III.
695 Il meurt. — Norbert, maire du palais, meurt la même année.

(695-711.)

Childebert III succède à son frère Clovis III. — Pepin lui donne pour maire du palais Grimoald, un de ses fils.
711 Le 14 avril, Childebert meurt.

(711-715.)

Dagobert III, fils de Childebert III, lui succède.
714 Théodoald, petit-fils de Pepin, est nommé maire du palais à six ans.
715 Les Français chassent Théodoald et nomment Ragenfroi à sa place. — Dagobert meurt laissant un fils, Thierri.

(715-720.)

Chilpéric II, fils de Childéric II (Daniel), est tiré du monastère par Ragenfroi, et succède à Dagobert.
716 Chilpéric et Ragenfroi sont vaincus à Amblef par Charles Martel.
719 Ils demandent du secours à Eudes, duc d'Aquitaine. — Ils sont vaincus.
720 Chilpéric est remis par Eudes à Charles et meurt peu de temps après.

(720-737.)

Thierri IV, fils de Dagobert III, succède à Chilpéric. — Les Sarrasins se rendent maîtres de la Gaule narbonnaise.
737 Thierri meurt vers le mois d'avril.
Interrègne de cinq ans : Charles Martel gouverne comme duc des Français.
742 Childéric III, fils de Chilpéric II, est placé sur le trône : on ne connait pas sa fin. — Carloman et Pepin, ducs des Français, se partagent la monarchie.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES PAPES

CONTEMPORAINS DES ROIS FRANCS

(Première race)

52e pape, Anastase II (S.), né Romain et élu en 496; mort en 498. — Il écrivit à Clovis sur sa conversion, a régné 1 an, 11 mois 24 jours.

53e pape, Symmaque, né en Sardaigne et élu en 498; mort à Rome en 514, a régné 15 ans, 7 mois 27 jours.

54e pape, Hormisdas, né à Frosinone et élu en 514; mort en 523, a régné 9 ans et 11 jours.

55e pape, Jean Ier (S.), né en Toscane et élu en 523; mort à Ravenne, en 526, a régné 2 ans, 9 mois et 5 j[illegible]

56e pape, Félix IV, né à Sannio et élu en 526; mort à Rome en 530, a régné 4 ans, 2 mois et 13 jours.

57e pape, Boniface II, né à Rome, d'un père Goth, et élu en 530; mort en 532, a régné 2 ans et 26 jours.

58e pape, Jean II, né Romain et élu en 532; mort en 535, a régné 2 ans, 4 mois et 25 jours.

59e pape, Agapet Ier, né Romain et élu en 535; mort au commencement de 536, a régné 10 mois et 19 jours.

60e pape, Sylvère, né dans la Campanie et élu en 536; mort dans l'île Calmaria, en 538, a régné 2 ans et 12 jours.

61e pape, Vigile, né Romain et élu en 538; mort à Syracuse, en 555, a régné 16 ans.

62e pape, Pélage Ier, né Romain et élu en 555; mort en 560, a régné 4 ans, 10 mois et 18 jours.

63e pape, Jean III, surnommé *Cattelin*, élu en 560; mort en 573, a régné 12 ans, 11 mois et 26 jours.

64e pape, BENOIT BONOSE Ier, élu en 574; mort en 578, a régné 4 ans, 1 mois, 18 jours.

65e pape, PÉLAGE II, né Romain, élu en 578; mort en 590, a régné 11 ans, 2 mois et 10 jours.

66e pape, GRÉGOIRE Ier (S.), surnommé le Grand, né Romain et élu en 590; mort en 604, a régné 13 ans, 6 mois et 10 jours.

67e pape, SABINIEN, né à Volterra, élu en 604; mort en 606, a régné 1 an, 5 mois et 9 jours.

68e pape, BONIFACE III, né Romain et élu en 607; mort dans la même année, a régné 8 mois et 22 jours.

69e pape, BONIFACE IV, né à Valérie et élu en 608; mort en 615, a régné 6 ans, 8 mois et 12 jours.

70e pape ADÉODAT Ier, né Romain et élu en 615; mort en 619, a régné 3 ans et 20 jours.

71e pape, BONIFACE V, né à Naples, et élu en 619; mort en 625, a régné 5 ans et 10 mois.

72e pape, HONORIUS Ier, né dans la Campanie et élu en 625; mort à Rome, en 638, a régné 12 ans, 11 mois et 17 jours.

73e pape, SEVERIN, né Romain, élu en 640; mort la même année, a régné 2 mois et 4 jours.

74e pape, JEAN IV, né à Zara, en Dalmatie, et élu en 640; mort en 642, a régné 1 an, 9 mois et 18 jours.

75e pape. THÉODORE Ier, né à Jérusalem et élu en 642; mort à Rome en 649, a régné 6 ans, 5 mois et 19 jours.

76e pape, MARTIN Ier (S.), né à Todi, en Toscane et élu en 649; mort dans la Chersonèse taurique, en 655, a régné 6 ans, 2 mois et 12 jours.

77e pape, EUGÈNE Ier (S), né Romain, élu en 655; mort en 656, a régné 1 an, 7 mois et 14 jours.

78e pape, VITALIEN, né à Segni, et élu en 657; mort à Rome en 672, a régné 14 ans, 5 mois et 29 jours.

79e pape, ADÉODAT II, né à Rome et élu en 672; mort en 676, a régné 4 ans, 2 mois et 5 jours.

80e pape. DONUS Ier, né Romain et élu en 676; mort en 678, a régné 1 an, 5 mois et 10 jours.

81e pape. AGATHON, né à Palerme, en Sicile, et élu en 678; mort à Rome en 682, a régné 3 ans, 6 mois et 14 jours.

82e pape, Léon II (S.), né en Sicile et élu en 682; mort en 683, a régné 10 mois et 17 jours.

83e pape, Benoit II, né Romain et élu en 684; mort en 685, a régné 10 mois et 12 jours.

84e pape, Jean V, né à Antioche et élu en 685; mort à Rome en 686, a régné 1 an et 9 jours.

85e pape, Conon, né en Thrace et élu en 686; mort en 687, a régné 11 mois.

86e pape, Sergius Ier, né à Palerme et élu en 687; mort à Rome en 701, a régné 13 ans. 8 mois et 22 jours.

87e pape, Jean VI, né en Grèce, élu en 701; mort en 705, a régné 3 ans, 2 mois et 12 jours.

88e pape, Jean VII, né en Grèce, élu en 705; mort en 707, a régné 2 ans, 7 mois et 17 jours.

89e pape, Sisinnius, Syrien de nation, élu en 708; mort dans la même année, a régné 20 jours.

90e pape, Constantin, né en Syrie, élu en 708; mort en 715, a régné 7 ans, et 15 jours.

91e pape, Grégoire II, né Romain, élu en 715; mort en 731, a régné 15 ans, 8 mois et 23 jours.

92e pape, Grégoire III, né en Syrie, élu en 731; mort en 741, a régné 10 ans 8 mois et 20 jours.

93e pape, Zacharie, Grec de nation, élu en 741; mort à Rome en 752. C'est ce pape qui décida Pepin à se faire roi des Français, l'an 752; a régné 10 ans, 3 mois et 24 jours.

EMPEREURS D'OCCIDENT ET D'ORIENT

EN RAPPORTS AVEC LES MÉROVINGIENS

Maxime, né dans les Gaules en 395, proclamé empereur à Rome le 27 mars 455. — Assassiné le 12 juin 455.

Avite (*Flav. Cœcilius Avitus*), proclamé empereur le 10 juillet 455 à Toulouse, à Arles au mois d'août. — Ricimer le dépouille de sa dignité le 16 octobre 456.

Majorien (*Julius Valerius Majorianus*), élu à Ravenne, le 1er août 457. — Ricimer le dépose de l'empire à Tortone, le 2 août 461, et le fait tuer à Voghera le 7.

Sévère III (*Libius Severus*), proclamé empereur à Ravenne le 19 novembre 461; il meurt le 15 août 465 à Rome.

Anthème (*Procopius Anthemius*), élu à Ravenne le 12 avril 467. — Assassiné le 11 juillet 472.

Olybrius (*Anicius Olybrius*), proclamé empereur au mois de mars 472; il meurt le 23 octobre suivant.

Glycère (*Flavius Glycerius*) prend le titre d'empereur à Ravenne le 5 mars 473. — Glycère est ordonné évêque de Salone par les ordres de Népos, le 24 juin 474.

Julius Népos, proclamé empereur à Rome le 24 juin 474. — Tué près de Salone, le 9 mai 480.

Augustule (*Romulus Augustulus*), reconnu empereur à Ravenne le 25 octobre 475. — L'an 476, Odoacre, roi des Hérules, prend Augustule dans Rome et renvoie ses ornements à Zénon. — Ici finit en Occident l'empire romain.

Marcien, né en Thrace l'an 391, élu empereur le 24 août 450. — Meurt au mois de janvier de l'an 457.

LÉON Ier, Thrace de naissance, proclamé empereur le 7 février 457. — Il meurt à Constantinople l'an 474.

LÉON II, né l'an 469, déclaré empereur par le Sénat, en 474, à la mort de son père. — Meurt à Constantinople le 9 avril 491.

ANASTASE Ier, natif d'Épidamne, en Illyrie, empereur le 11 avril 491. — Meurt le 9 juillet 518.

JUSTIN Ier, né en Thrace l'an 450, reconnu empereur le 9 juillet 518. — Meurt le 1er août 527.

JUSTINIEN, né le 11 mai 483, à Tauresium, couronné empereur en 527. — Meurt le 14 novembre 565.

JUSTIN II, dit *le Jeune*, couronné le 14 novembre 565. — Il meurt le 5 octobre 578.

TIBÈRE II, surnommé *Constantin*, né en Thrace, élu empereur le 26 septembre 578. — Meurt le 14 août 582.

MAURICE, né l'an 539, en Cappadoce, couronné le 13 août 582. — Égorgé, avec cinq de ses fils, le 27 novembre 602.

PHOCAS, né à Chalcédoine, empereur le 23 novembre 602. — Meurt le 5 octobre 610.

HÉRACLIUS, couronné le 7 octobre 610. — Meurt le 11 février 641.

HÉRACLIUS CONSTANTIN, né le 3 mai 612, succède à son père en 641. — Il meurt le 25 mai 641.

HERACLEONAS succède à son frère aîné le 25 mai 641. — Exilé la même année par le Sénat.

CONSTANT II, fils d'Héraclius Constantin, né le 7 novembre 630; empereur au mois d'octobre 641. — Assassiné en septembre 668.

CONSTANTIN II, dit *Pogonat*, fils de Constant; reconnu empereur à la mort de son père. — Il mourut en septembre 685.

JUSTINIEN II, né l'an 670, succède, l'an 685, à son père. — Détrôné par Léonce l'an 695.

LÉONCE, déclaré empereur en 695. — Relégué dans un monastère par Absimare, en 698.

ABSIMARE Tibère, empereur de 698 à 705. — Il prit la fuite à l'arrivée de Justinien II.

JUSTINIEN II, rétabli sur le trône vers la fin de 705. — Ses soldats lui tranchèrent la tête le 11 décembre 711.

PHILIPPIQUE, né en Arménie, proclamé empereur en 711. — Envoyé en exil le 3 juin 713.

ANASTASE II (Artémius), couronné le 4 juin 713. — Règne jusqu'en 716.

THÉODOSE III, proclamé empereur en 716, cède l'empire à Léon III en 717.

LÉONCE III, dit l'*Isaurien*, né en Isaurie, reconnu empereur le 25 mars 717. — Il meurt le 18 juin 741.

CONSTANTIN III, dit *Copronyme*, né en 719, succède le 18 juin 741 à son père. Meurt le 14 septembre 775.

LES ROIS VISIGOTHS D'AQUITAINE

DE LA GAULE NARBONNAISE ET D'ESPAGNE

DE LA PREMIÈRE RACE

ATAULPHE, élu roi des Visigoths en 410, s'établit dans la première Narbonnaise en 412. — Assassiné en 415.

SIGÉRIC ne règne que sept jours (415).

VALLIA, élu roi en 415. — Honorius lui cède l'Aquitaine depuis Toulouse jusqu'à l'Océan, en 419. — Meurt la même année.

THÉODORIC Ier succède à Vallia en 419. — Meurt à la bataille de Méri-sur-Seine, contre Attila, l'an 451.

THORISMOND, fils aîné de Théodoric, élu roi en 451. — Meurt assassiné en 453.

THÉODORIC II, frère et meurtrier de Thorismond, lui succède en 453. — Assassiné en 465 par son frère Euric.

EURIC succède à son frère en 465. — Il meurt l'an 484.

ALARIC II, fils d'Euric, reconnu roi en 484. — Meurt en 507 à la bataille de Vouglé de la main de Clovis.

GÉSALIC, élu roi des Visigoths à Narbonne, après la mort de son père (507). — Les soldats de Théodoric le tuent en 511.

THÉODORIC LE GRAND, roi des Ostrogoths, règne sur les Visigoths à Narbonne, en 507. — Théodoric meurt en 526.

AMALARIC, petit-fils de Théodoric, est élu roi des Visigoths en 526. — Childebert, roi de Paris, le fait tuer en 531.

THEUDIS, élu roi des Visigoths en 531, en Espagne. — Assassiné à Barcelone en 548.

THEUDISÈLE, élu roi en 548. — Assassiné à Séville en 549.

AGILA, élu roi des Visigoths en 549. — Mis à mort l'an 554.

ATHANAGILDE, élu roi à Tolède en 554. — Mourut à Tolède l'an 567.

LUIVA Ier, élu à Narbonne vers la fin de 567. — Il meurt en 572.

LEUVIGILDE succède à son frère en 572. — Il meurt en 586.

RÉCARÈDE Ier succède à son père l'an 586. — Il mourut à Tolède au mois de juin de l'an 601.

LUIVA II, fils de Récarède, lui succède en 601. — Vittéric le fit mourir l'an 603.

VITTÉRIC, élu roi des Visigoths l'an 603, est assassiné en 610.

GONDÉMAR succède à Vittéric en 610, et meurt l'an 612.

SISEBUT fut élu roi des Visigoths au mois de février de l'an 612. — Il mourut en 620.

RÉCARÈDE II, fils et successeur de Sisebut, ne survécut que quelques mois à son père.

SUINTILA, fils de Récarède Ier, est élu roi l'an 621. — Il est détrôné en 631. — Meurt en 635.

SISÉNAND monte sur le trône sur la fin de 631. — Meurt en 635.

CHINTILA, élu roi des Visigoths au mois d'avril 636. — Meurt à Tolède l'an 640.

TULCA succède à son père Chintila en 640. — Détrôné en 642.

CHINDASVINDE, élu roi des Visigoths le 2 mai 642. — Il mourut le 1er octobre 653.

RECESVINDE succède à son père l'an 653. — Il mourut le 1er septembre 672.

WAMBA, élu le jour même de la mort de Recesvinde. — Il se retire dans un monastère en 680. — Meurt l'an 683.

ERVIGE, Grec d'origine, élu roi des Visigoths, le 16 octobre de l'an 680. — Meurt à Tolède le 16 novembre 687.

EGICA est sacré en novembre 687. — Meurt l'an 701.

VITTIZA, fils d'Egica, lui succède l'an 701. — Détrôné l'an 710. — Meurt en 713.

RODRIGUE, élu roi des Visigoths en 710 ou 711. — Irruption des Sarrasins en Espagne (712). — Ils s'emparent de toute l'Espagne en moins de quinze mois. — On ne connait pas la fin de Rodrigue.

GOUVERNEURS D'ESPAGNE

POUR LES CALIFES

(712—731) jusqu'à la bataille de Poitiers.

Mouza, gouverneur d'Afrique pour le calife Walid, soumet toute l'Espagne en 712. — Il est disgracié en 714.

Abdalaziz, fils de Mouza. — 714-715.

Alahor, révoqué par Omar. — 715-718.

Zama fait la conquête de la Gaule gothique. —Il est tué par Eudes. duc d'Aquitaine. — 718-721.

Ambiza se rend maître de tout le pays entre Nîmes et Carcassonne. — 721-725.

Jahic, nommé et révoqué par Hescham. — 725-728.

Odiffa. — 728 ou 729.

Aliathan. — 729.

Abdérame pénètre jusqu'à Sens, à Poitiers, où Charles Martel le défait. — 729-731.

LES ROIS BARBARES D'ITALIE

OSTROGOTHS

Théodoric, né l'an 455, passe treize ans à la cour de Constantinople. Il succède à Théodemer, son père, en 475. — Il commence à régner dans toute l'Italie le 5 mars 493. — Meurt le 30 août 526.

Athalaric succède, l'an 526, à son grand-père Théodoric. — Il meurt le 2 octobre 534.

Théodat fut placé sur le trône le 3 octobre 534. — Mis à mort au mois d'août 536.

Vitigès, élu roi des Goths en Italie au mois d'août 536. — Bélisaire s'empare de Rome. — Vitigès est pris dans Ravenne et transporté à Constantinople l'an 540. — Il meurt en 542.

Heldibade est élu roi des Visigoths en 540. — Il est tué l'an 541.

Eraric commande les Goths après la mort d'Heldibade. — Il meurt cinq mois après 541.

Totila, élu l'an 541, succède à Eraric. — Il perd la vie dans une grande bataille donnée contre Narsès, l'an 552.

Théias, élu roi l'an 552. — Il périt le 1er octobre 553. — Avec lui finit la domination des Ostrogoths en Italie.

LOMBARDS

Alboin, fils de Haudoin, dixième roi des Lombards hors d'Italie. — Entre en Italie, par la Vénétie, le 2 avril 568. — S'empare de Milan le 4 septembre 569 et meurt le 28 juin 573. — Il règne trois ans et demi à compter de la prise de Milan.

CLEPH, élu roi des Lombards au mois d'août 573. — Assassiné au mois de janvier 575. — Ils furent dix ans sans rois.

AUTHARIS, fils du roi Cleph, fut élu, l'an 584, roi des Lombards. — Il meurt à Pavie, sa capitale, le 5 septembre 590.

AGILULPHE, duc de Turin, proclamé roi des Lombards au mois de mai 591. — Il meurt l'an 615.

ADALOALD succède à son père l'an 615. — Il est détrôné en 625 et meurt empoisonné l'an 626.

ARIOALD s'empare du trône l'an 625. — Il meurt l'an 636.

ROTHARIS, duc de Brescia, proclamé roi des Lombards l'an 636. — Il meurt l'an 652.

RODOALD, fils de Rotharis, lui succède l'an 652. — Meurt en 653.

ARIBERT, Bavarois de nation, fut substitué à Rodoald en 653. — Meurt l'an 661.

PERTHARIT et GODEBERT, fils d'Aribert, partagent, en 661, les États de leur père. — Godebert est assassiné par Grimoald. — Pertharit prend la fuite.

GRIMOALD, proclamé roi des Lombards l'an 662. — L'an 671, il meurt.

PERTHARIT est rétabli en 671. — Il meurt en 686.

CUNIBERT succède, l'an 686, à son père. — Il meurt, l'an 700, à Pavie.

LIUTPERT, encore enfant, succède à son père en 700. — Il est détrôné l'an 701.

RAGIMBERT, fils du roi Godebert, usurpe le trône en 701. — Il meurt la même année.

ARIBERT II succède à Ragimbert, son père, en 701. — Il meurt l'an 712.

ANSPRAND, proclamé roi des Lombards, ne règne que trois mois (712).

LIUTPRAND succède à son père, au mois de juin 712. — Meurt en janvier 744.

CONSTITUTIONS

ET LOIS DES MÉROVINGIENS

(420 — 752)

Texte de la loi Salique, publié par Salaghève vers 420. — Rédigé par quatre des principaux d'entre les Francs (*proceres*), discuté dans trois assemblées consécutives (*mallos*) et décrété l'an 422 ou 424. — La rédaction définitive paraît être du roi Dagobert Ier.

Publication pour l'Occident du Code Théodosien; Rome, 443.

Loi des Visigoths; Toulouse, 466. — Publiée par Euric, corrigée par Leuvigilde et Récarède, revue par Égica, et confirmée au concile de Tolède.

Loi des Bourguignons; Lyon, 4 des calendes d'avril 502. — Dite loi Gombette, parce qu'elle a été publiée par Gondebaud. — Corrigée par Sigismond, son fils, l'an 518.

Code Théodosien, février 506. — Publié par Alaric II, roi des Visigoths.

Lettre de Clovis aux évêques pour la protection due aux églises, aux religieuses, aux veuves, aux clercs et aux enfants contre la violence des soldats.

Loi des Francs Ripuaires; Châlons, vers 530. — Rédigée par ordre de Thierri, fils de Clovis. Le texte qui nous est parvenu est celui de Dagobert.

Décret de Childebert, contenant quinze règlements dressés en différents placites ou comices, portant des peines contre les mariages incestueux, le rapt, l'homicide et le vol, et ordonnant, sous peine d'amende, l'observation des fêtes et dimanches. — Cologne, veille des calendes de mars 532.

DÉCRET DE CLOTAIRE pour l'abolition des restes de l'idolâtrie et la répression des désordres qui se commettent les jours de dimanches et aux fêtes de Noël et de Pâques pendant la nuit. — Vers 551.

PACTE ENTRE CHILDEBERT ET CLOTAIRE, pour l'entretien de la paix, en huit articles, contenant des dispositions pour les différentes espèces delarcins. — Vers 560.

DÉCRET DE CLOTAIRE, en dix-huit articles, contenant des peines contre les larrons et l'infidélité des serfs. — Vers 560.

CONSTITUTION GÉNÉRALE DE CLOTAIRE Ier, en dix-huit articles, portant confirmation des anciennes formes de jugement, défense de rendre et d'exécuter aucune sentence qui viole la loi ou l'équité; de juger personne criminellement sans l'avoir entendu; établissement d'une prescription de trente ans, à l'effet d'acquérir toutes sortes de biens en faveur de celui qui a d'abord possédé justement. — Vers 560.

ORDONNANCE DE GONTRAN (*præceptio*) sur l'observation des fêtes et dimanches. — Concile de Mâcon, l'an 585.

TRAITÉ ENTRE GONTRAN ET CHILDEBERT, fait de l'avis des évêques et des grands. — Andelaw, 587.

DÉCRET DE GONTRAN, défendant aux évêques de dépenser leurs revenus à noûrrir des oiseaux de proie et des meutes de chiens. — 589.

PACTE sur l'exécution du traité d'Andelaw, en huit articles. — 593.

DÉCRET DE CHILDEBERT sur les successions collatérales, l'inceste, le rapt, l'homicide, le vol, etc., etc. — Cologne, vers 595.

DÉCRET DE CLOTAIRE II (en dix-huit articles) sur le vol. — Si quelqu'un refuse d'aider la poursuite contre un voleur, il sera puni d'amende; fait défense aux juges de violer ce décret, sous peine de mort. — Vers 595.

ÉDIT DE CLOTAIRE II, porté dans une assemblée synodale des évêques, des grands, des optimates et fidèles rassemblés en concile, contenant diverses dispositions sur l'élection des évêques, les impôts, etc., etc. — Paris, 15 des calend. de nov. 614.

PACTUS LEGIS SALICÆ. — Corrigé par Clovis, Childebert et Clotaire, vers l'an 500 (la première rédaction est de l'an 422), revu et publié par Dagobert Ier, vers 630.

PUBLICATION, PAR DAGOBERT Ier, de la nouvelle *Loi des Francs Ripuaires*, en quatre-vingt-neuf capitules. — Vers 630.

PUBLICATION, par le même, de la *Loi des Allemands*, en quatre-vingt-dix-neuf capitules. — Vers 630.

PUBLICATION, par le même, de la *Loi des Bavarois*, en vingt et un titres. — Vers 630.

DÉCLARATION DE DAGOBERT (*præceptum*) qui, sur la pétition des habitants, ordonne que celui qu'ils ont désigné soit consacré évêque de Cahors, aux acclamations du clergé et du peuple. — 6 des ides d'avril 636.

ORDONNANCE DE SIGEBERT, en forme de lettre, portant qu'aucun concile synodal ne pourra être célébré dans le royaume sans la permission du roi. — Vers 650.

EXTRAITS DES CONCILES DES GAULES

(429 — 750)

429 TROYES, en Champagne. — Saint Loup et saint Germain d'Auxerre sont choisis pour aller en Angleterre contre les Pélagiens.

439 RIEZ, en Provence. — Saint Hilaire d'Arles y préside. — On remédie aux désordres de l'Église d'Embrun.

441 ORANGE. — Pour protéger les serfs qui se réfugient dans les églises. — Condamner ceux qui les y poursuivent.

442 VAISON. — Discipline ecclésiastique. — L'évêque ne doit pas publier le crime de ses diocésains.

452 ARLES. — On défend de mettre les affranchis en esclavage pour crime d'ingratitude.

453 ANGERS. — Dépose les clercs, qui, dans leurs affaires, s'adresseraient aux juges laïques.

465 VANNES, en Bretagne. — Ordonne de chasser de l'église les clercs qui observaient les augures.

500 LYON. — Les Ariens furent convaincus d'erreurs par saint Avit, et plusieurs se convertirent.

506 AGDE. — Discipline ecclésiastique. — L'établissement des chapelles domestiques pour les familles éloignées de l'église paroissiale.

511 ORLÉANS. — Ordonne que les fils, petits-fils, les arrière-petits-fils des clercs restent sous la juridiction de l'évêque. — On défend à tout particulier de se présenter pour entrer dans le clergé, sans avoir des lettres du roi ou du juge.

533 ORLÉANS. — Supprime l'ordre des Diaconesses. — Défend

aux prêtres d'habiter avec des laïques, mais qu'ils restent seuls ou qu'ils s'associent avec d'autres clercs. — Défend l'usage des viandes suffoquées.

535 Clermont, en Auvergne. — Ordonne que les seigneurs des Francs, et les Anciens qui se trouveront dans les châteaux, ou bien à la suite de la cour, seront tenus, à Pâques, à la Pentecôte et à Noël, de se rendre chacun dans la ville capitale de la cité où il est domicilié, pour y célébrer ces fêtes avec l'évêque.

557 Paris. — Pour empêcher l'usurpation du bien des églises.

567 Tours. — Discipline ecclésiastique. — L'évêque qui est marié doit vivre avec sa femme comme avec une sœur. — Elle est appelée *Episcopa*.

577 Paris. — Chilpéric accuse Prétextat, évêque de Rouen, comme ayant favorisé la révolte de son fils Mérovée.

580 Berni, près Compiègne. — Grégoire de Tours est justifié d'une accusation que le comte Leudaste avait portée contre lui.

583 Lyon. — Ordonne qu'en chaque ville il y aura un logement séparé pour les lépreux, qui seront nourris et vêtus aux dépens de l'église.

585 Valence. — Dix-sept évêques confirment les donations faites aux églises par le roi Gontran.

585 Macon. — Ordonne la cessation de toute œuvre servile et de toute plaidoirie le dimanche.

586 Auxerre. — Défend de se déguiser en cerfs, en vaches et d'autres animaux le 1er janvier. — Les femmes sont obligées, en communiant, d'avoir sur la tête leur *dominical* ou voile qu'elles portaient le dimanche.

589 Narbonne. — Proscrit un reste du paganisme qui consistait à s'abstenir de travailler le jeudi, parce qu'il était consacré à Jupiter.

590 Gabalitanum, du Gévaudan. — L'on condamne Tétradie, femme d'Eulalius, comte auvergnat, devenue concubine du comte Didier du vivant de son époux, à rendre à celui-ci, sur ses propres biens, quatre fois autant qu'elle avait emporté de sa maison, avec la note de bâtardise attachée aux enfants qu'elle avait eus de Didier.

603 CHALON-SUR-SAÔNE. — Brunehaut fait déposer saint Didier, évêque de Vienne, pour l'avoir reprise sur ses désordres.

615 PARIS. — De toutes les provinces des Gaules, réunies sous le roi Clotaire. — Les grands du royaume assistent à ce concile. — Clotaire leur donne la satisfaction qu'ils demandaient sur les cens et péages établis par ses prédécesseurs et sur les biens qu'ils leur avaient enlevés.

627 CLICHI, près Paris. — Assemblée, convoquée par Clotaire, pour régler tout ce qui pourrait contribuer à la tranquillité de l'État et de l'Église.

652 CLICHI. — Privilége de l'abbaye de Saint-Denis souscrit par Clovis II, par Béroalde et par vingt-quatre évêques.

660 NANTES. — Permet d'enterrer les morts dans le parvis, ou porche, *exedra*, de l'église, mais jamais dans l'église.

670 BORDEAUX. — Assemblé par les ordres de Childéric, en présence du comte Loup. — On y travailla au rétablissement de la paix dans le royaume et à la réformation de la discipline.

676 CRÉCI, dans le Ponthieu. — Concerne la disciplice monastique. — Enjoint aux moines et aux abbés d'observer la règle de saint Benoît.

674 GAULES. — Assemblé par ordre du roi Thierri et du maire Ébroïn. — On presse saint Léger de s'avouer coupable de la mort de Childéric II.

GÉOGRAPHIE DE LA GAULE

SUR LAQUELLE A ÉTÉ DRESSÉE L'ORGANISATION DE L'ÉGLISE

PREMIÈRE LYONNAISE.

Lyon, métropole.
Autun.
Langres.
Châlon-sur-Saône.
Mâcon.

SECONDE LYONNAISE.

Rouen, métropole.
Bayeux.
Avranches.
Évreux.
Séez.
Lizieux.
Coutances.

TROISIÈME LYONNAISE.

Tours, métropole.
Le Mans.
Rennes.
Angers.
Nantes.
Quimper.
Vannes.
Tréguier ou St-Paul de Léon.

LA PROVINCE SÉNONIENNE.

Sens, métropole.
Chartres.
Auxerre.
Troyes.
Orléans.
Paris.
Meaux.

PREMIÈRE BELGIQUE.

Trèves, métropole.
Metz.
Toul.
Verdun.

SECONDE BELGIQUE.

Reims, métropole.
Soissons.

Châlons-sur-Marne.
Saint-Quentin.
Arras.
Cambrai.
Tournai.
Senlis.
Beauvais.
Amiens.
Térouanne.
Boulogne.

PREMIÈRE GERMANIE.

Mayence, métropole.
Strasbourg
Spire.
Worms.

SECONDE GERMANIE.

Cologne, métropole.
Tongres.

PROVINCE DES SÉQUANIENS.

Besançon, métropole.
Nion.
Avenche.
Bâle.
Vindische.
Iverdun.
Augst.

PROVINCES DES ALPES GRECQUES ET PENNINES.

Tarentaise.
Octodure, aujourd'hui Martignac.

LA PROVINCE VIENNOISE.

Vienne, métropole.
Genève.
Grenoble.
Viviers.
Valence.
Die.
Trois-Châteaux.
Vaison.
Orange.
Cavaillon.
Avignon.
Arles.
Marseille.

PREMIÈRE AQUITAINE.

Bourges, métropole.
Clermont.
Rhodez.
Albi.
Cahors.
Limoges.
Cabales ou Javoulx.

SECONDE AQUITAINE.

Bordeaux, métropole.
Agen.
Angoulême.
Saintes.
Poitiers.
Périgueux.

LA NOVEMPOPULANIE.

Eause, métropole.

Acqs.
Lectoure.
Comminges.
Conserans.
Bayonne.
Lescar.
Aire.
Basas.
Tarbes.
Oleron.
Auch.

PREMIÈRE NARBONNAISE.

Narbonne, métropole.
Toulouse.
Béziers.
Nîmes.
Lodèves.
Uzès.

SECONDE NARBONNAISE.

Aix, métropole.
Apt.
Riez.
Fréjus.
Gap.
Sisteron.
Antibes.

ALPES MARITIMES.

Embrun, métropole.
Digne.
Senez.
Glandève.
Cemele.
Vence.

PRINCIPALES ABBAYES

FONDÉES DANS LES GAULES[1]

(360 — 700)

Quatrième siècle.

360 *Ligugey* (Poitiers), fondée par saint Martin.
371 *Marmoutiers* (Tours), fondée par saint Martin.
390 *Trèves*, fondée par saint Martin.
Lérins (Marseille), fondée par saint Honorat.
397 *Glonne*, fondée par saint Florent, disciple de saint Martin.

Cinquième siècle.

418 *Saint-Cosme* (Auxerre), fondée par saint Germain, évêque d'Auxerre.
Saint-Pierre (Marseille), fondée par saint Cassien.
Saint-Victor (Marseille), fondée par saint Cassien.
Aisnay (Lyon), fondée par saint Sabin.
456 *Saint-Condat* (Mont-Jura), fondée par saint Romain.
Laucone (Mont-Jura), fondée par saint Lupicin.
Beaume (Mont-Jura), fondée par saint Lupicin.

1. Nous donnons cette nomenclature des abbayes fondées; nous la croyons importante non-seulement au point de vue de la classification monastique, mais encore parce que la plupart de ces abbayes et de ces cathédrales ont été le point de départ des villes importantes et des grands bourgs de France.

Roman-Moustier, fondée par saint Romain.
Bebron ou *Saint-Rambert* (Lyon), fondée par saint Domitien.
Ile-Barbe (Lyon), fondée par saint Maxime.
Chinon (Tours), fondée par saint Maxime.
Saint-André (Agde), fondée par saint Sévère.
Saint-Pierre (Vienne), fondée par saint Léonien.
Saint-Venant (Tours), fondée par Sylvin, 1[er] abbé.
Arluc, fondée par saint Nazaire.
Saint-Cyr (Clermont), fondée par Abraham.
497 *Mici* ou *Saint-Mesmin*, fondée par Clovis I[er].
Romaüs (Tonnerre), fondée par Jean, dotée par Clovis.

Sixième siècle.

509 *Saint-Martin* (Arles), fondée par saint Hilaire.
532 *Celle* (Autun), fondée par Childebert, roi de Paris.
533 *Nogent* (Paris), fondée par saint Cloud.
Nanteuil, fondée par saint Marcou.
Ouche (Lisieux), fondée par saint Évroul.
Cerisi (Bayeux), fondée par saint Vigor, évêque de Bayeux.
Saint-Hilaire, fondée par saint Fridolin.
Saint-Symphorien, d'Autun.
Saint-Benigne, de Dijon.
534 *Saint-Dié*, entre Orléans et Blois.
Saint Avite fonde un monastère qui porte son nom.
Anisle (le Mans), fondée par saint Calais.
Senevière (Tours), fondée par saint Ours.
Loche (Tours), fondée par saint Ours.
Nobillac (Limoges), fondée par saint Léonard.
Saint-Seine, fondée par saint Seine.
Saint-Pierre-le-Vif (Sens), fondée par Teudechilde, fille du roi Thierri.
Saint-Médard (Soissons), fondée par Clotaire I[er].
Saint-Germain-l'Auxerrois (Paris), fondée par sainte Clotilde.
Chelles, fondée par sainte Clotilde.
Andely (Rouen), fondée par sainte Clotilde.
558 *Saint-Vincent* ou *Saint-Germain des Prés*, fondée par Childebert.

Glanfeuil (Paris), fondée par saint Maur.
557 *Saint-Ferréol* (Paris), fondée par saint Ferréol.
Dôle (Armorique), fondée par saint Samson.
Saint-Samson (Normandie), fondée par saint Samson.
Tréguier (Armorique), fondée par saint Tugal.
Saint-Brieuc (Armorique), fondée par saint Brieuc.
Rhuis (Vannes), fondée par saint Gildas.
Landevenne, fondée par saint Guinolé.
Sainte-Croix (Poitiers), fondée par sainte Radegonde.
Saint-Chéron (Chartres), fondée par l'évêque Pappole.
Saint-Jean-Baptiste (Nantes), fondée par saint Martin de Vertou.
Mairé (Poitou), fondée par saint Junien.
Colombière (Berri), fondée par saint Patrocle.
Bellomer (Chartres), fondée par saint Lomer.
Corbion (Dreux), fondée par saintLomer.
Atane (Limoges), fondée par saint Iriez.
Meun (Orléans), fondée par saint Lifard.
Moisnai (Besançon), fondée par saint Lautein.
Saint-Marcel (Châlon-sur-Saône), fondée par Gontran, roi d'Orléans.
Beaumont (Orléans), fondée par Ingeltrude.
Anegrai (Bourgogne), fondée par saint Colomban.
Luxeu, fondée par saint Colomban.
Bobio, fondée par saint Colomban.
Andoche (Autun), fondée par Brunehaut.
Saint-Vincent (Laon), fondée par Brunehaut.

Septième siècle.

La Couture (le Mans), fondée par saint Bertram.
Saint-Germain (le Mans), fondée par saint Bertram.
Eboriac ou *Fare-Moutier* (Meaux), fondée par sainte Fare.
Bèze (Dijon), fondée par Amalgaire.
Luconaiis (Amiens), fondée par saint Valleri.
Habend (Vosges), fondée par saint Romaric.
Saint-Pierre (Gand), fondée par saint Roman.
Saint-Bavon (Gand), fondée par saint Roman.

Blandinberg (Gand), fondée par saint Roman.
Saint-Amand (Tournai), fondée par saint Roman.
Saint-Denis (Paris), fondée par Dagobert.
Solignac (Limoges), fondée par saint Éloi.
Saint-Eloi (Paris), fondée par saint Éloi.
Jouarre (Brie), fondée par Addon et Dadon.
Rebais (Brie), fondée par saint Ouen.
Painpon (Saint-Malo), fondée par saint Judicaël.
Saint-Jean de Gaël, fondée par Caduon.
Saint-Julien (Auxerre), fondée par saint Pallade.
606 *Forest-Moutier*, fondée par saint Riquier.
637 *Sithiu* ou *Saint-Bertin*, fondée par saint Omer.
Saint-Martin (Tournai), fondée par saint Eloi.
Saint-Loup (Noyon), fondée par saint Éloi.
Isle, fondée par saint Germer.
Flai (Beauvais), fondée par saint Germer.
643 *Fontenelle* (Rouen), fondée par saint Vandrille.
Jumiége (Rouen), fondée par saint Filibert.
Montfaucon (Reims), fondée par Balderic.
Celle, fondée par Frodobert.
Lonrei (Bourges), fondée par saint Ciran.
Maubec (Bourges), fondée par saint Ciran.
Lobbes (Cambrai), fondée par saint Auber.
Crépin (Hainaut), fondée par saint Auber.
Granfeld (Bâle), fondée par le duc Gaudoin.
Saint-Jean (Laon), fondée par Salaberge.
Estival (Vosges), fondée par saint Bodon.
Lagni (Marne), fondée par saint Fursi.
Saint-Maur-des-Fossés (Paris), fondée par Clovis II.
Fleury, fondée par Leodebode.
Stavelo (Ardennes), fondée par saint Gour.
646 *Saint-Martin* (Metz), fondée par Sigebert.
659 *Chelle*, fondée par sainte Batilde.
Fescamp, fondée par saint Ouen.
Pavilli, fondée par saint Filibert.
Notre-Dame (Soissons), fondée par Ébroïn.
Soignies, fondée par sainte Waldegaire.
Mons, fondée par sainte Valdetrude.

Maubeuge, fondée par Aldegonde.
Hodenbourg, fondée par saint Odile.
Fontenai, fondée par saint Évremont.
Monti-Villiers, fondée par saint Rouin.
Saint-Michel, fondée par saint Aubert, évêque d'Avranches.

LES GRANDES CHRONIQUES DE FRANCE

TELLES QU'ELLES SONT CONSERVÉES

EN L'ÉGLISE DE SAINT-DENIS EN FRANCE

Aucun document historique n'inspira un plus grand respect chez nos pères que les grandes *Chroniques de Saint-Denis en France ;* c'était comme le dépôt sacré de toutes les traditions nationales confié au trésor de l'Église sous la garde de l'abbé comme l'oriflamme. Les *Chroniques de Saint-Denis* ne sont pas originales; elles sont la plupart des copies et des translations des chroniques latines; seulement les moines y joignirent des incidences recueillies partout pour grandir la domaine de l'histoire comme dans les journaux modernes; le langage en est beau et naïf, elles furent commencées sous Charles V, et successivement développées; aucun fait n'y était inséré sans être soumis à un examen de prud'hommes. Le texte se composait de chroniques, et évidemment de *chansons de geste* telles, par exemple, que les récits de l'archevêque Turpin sur Charlemagne. En justice, nous l'avons dit, ces chroniques étaient admises comme la vérité. Nous donnons la partie de cette chronique qui contient l'histoire de Clovis et des Mérovingiens.

Comment le fort roy Clovis fut couronné après la mort de son père, et comment il rendit l'orcel[1] à saint Remi et puis comment il se vengea de celui qui le contredit.

Quant le roy Childéric eut tenu le royaume de France vingt-quatre ans, il fu mort : un fils eut de Basine la royne, qui eut nom Clovis. Moult estoit biau et preu et gracieux : aussi comme il croissoit et amendoit en corps, ainsi pourfitoit-il en noblesse de cuer et en bonnes meurs.

Le royaume reçut par héritage et fu couronné après la mort de son père : noble fu en batailles, glorieux en victoires plus que nul de ceux qui devant lui eurent régné. Il chasça hors de Soissons Syagre, le fils Gilon : la cité prist et soumist a sa jurisdiction. En celui temps couroit les osts[2] de France par tout le païs, ils toloient et roboient ce qu'ils povoient tenir et trouver ès moustiers et aus églyses, comme ceus qui encore estoient paiens et mescréans. En ce temps estoit saint Remi archevesque de Rains : dont il avint entre les autres choses que ils lui tolirent un orcel d'argent, qui moult estoit grans et pesans. Le preudomme manda au roy par un sien message, et pria moult que s'il ne lui voloit autre grâce faire, que il lui rendist son orcel. Le roy respondi que il alast après lui jusques à Soissons, car là seroient ensemble mises et départies par sort toutes les choses qu'ils avoient : « Et si j'ai, fait-il, à ma part cet orcel que tu me demandes, je te le rendrai maintenant. » Quant le roy et sa gent furent venus à Soissons, il fist crier parmi l'ost que toute la proie fust mise ensemble pour départir et pour donner à chascun droite porcion, telle comme il devoit avoir par sort ; mais pour ce que il se doutoit qu'un autre éust cet orcel, il apela les plus haus barons et les plus nobles chevaliers et leur dist ainsi : « Seigneurs, mes chevaliers et mes compaignons, quant prince ou roy veult accomplir sa volonté d'aucunes choses envers sa gent, il est mieux droit et raison selon sa dignité, qu'il le face par commandement que par prière ; mais toutes fois aimè-je mieulx à requerre

1. Dans le Glossaire de Ducange, orcel signifie *vase*.

2. Oste, *armée*.

aucunes choses de vous par débonnaireté et par grâce, que par auctorité de seignourie; car il appartient aus tirans à accomplir par cruauté [1] leurs commandemens, aus bons princes par débonnaireté et par douceur de paroles. La dignité de mon nom doit ensuivre les exemples de mon débonnaire père ; et ai plus chier que l'on me porte honneur et révérence, par la raison de débonnaireté que de paour; dont je vous prie tous, par amour plus que par seigneurie, que vous me donniez cet orcel par dessus ma portion, et je vous promets que je vous guerredonnererai [2] bien ceste bonté en lieu et en temps, si je puis envers vous impétrer ceste chose en amour et en bonne grâce. » Les barons respondirent : « Sire, noble roy, nous connoissons bien que nous t'avons fait serrement et hommage, et nous sommes tous prets de morir, si besoing est, pour la prospérité de ton règne et la santé de ton corps déffendre : donques, si la vie du corps est plus chière chose que nulle autre richece, sache qu'il n'est nulle chose que tu nous requières que nous ne te doions? Nous n'avons nul droit en toutes ces despoilles, à nous n'en apartient de riens, ta volenté en peus faire plainement ou geter en eaues, ou ardoir en feu. » Ainsi comme le roy eut oy ceste response, il s'esmerveilloit de la bonne volenté que les barons et tous ceus de l'ost avoient envers lui. Dont vint avant un des François, meu de grant légiereté de courage, et frappa de l'espée en l'orcel, puis dist au roy : « Tu n'emporteras riens de ces dépoilles, fors ce que tu en auras, par droit sort et par droite porcion. » Moult s'esmervellièrent tous de sa folie et de sa légière hardiece; mais le roy qui pas ne fist grant semblant que il portast grievement ceste chose, prit l'orcel et le rendi au message de saint Remi, si comme il lui avoit promis.

Un an après que ces choses furent avenues, le roy manda ses princes et ses barons; commandé fu généralement que chascun venist armé et fervestu, comme pour son corps déffendre et pour assaillir ses ennemis. Quant l'ost fut assamblé et chascun fu armé au plus belement que il put, le roy issi hors pour son ost regarder

1. On voit que les Chroniques de Saint-Denis sont écrites au temps de la chevalerie et que les idées qu'on se faisait sur la royauté étaient plus raffinées que sous la première race.

2. Je vous récompenserai.

et pour savoir comment et de quelles armes chascun estoit apparellié. Quant il eut tout l'ost avironné, il vint à celui qui, l'année devant, avoit féru de l'espée en l'orcel; bien le garda et avisa, puis lui dist : « Je ai tout l'ost véu, si ai apris comment chascun est d'armes atourné; mais je n'en ai nul véu plus mauvais de toi, ni armes moins souffisans des tiennes; car ta lance, ton escu, ni t'espée ne valent riens. » Après ces paroles, geta la main à l'espée de celui et la flati contre terre. Et comme cil s'abaissa pour prendre s'espée, le roi sacha [1] la sienne et le feri si grant cop parmi la teste que il le rua mort, puis lui dist ceste parole : « Ainsi féris-tu de t'espée en l'orcel, à Soissons. » Après ce qu'il fu mort, se parti le roy de sa gent et retourna chascun en sa contrée. Ce fait espoventa si tous les François, que nul ne fu puis si hardi qu'il osast contredire sa volonté. Moult estoit le roy apert et de noble contenance; fierté et liece [2] estoient ensemble mellés en lui et en son regard; fierté pour les mauvais espoventer; léesce pour les bons asouagier [3].

Comment il envoia joiaus à la pucelle Crotilde [4] avant qu'il l'épousat.

Ci après dirons comment il fu converti à la foi crestienne et comment il prist à feme la nièce le roy Gondebaud de Bourgoigne, sainte dame dès les jours de s'enfance. Crotilde estoit apelée. Or avint que le roy envoia ses messages à Gondebaud pour pais et pour alliance fermer ensemble, si comme les anciens princes soloient faire. Quant ils eurent parfaite la besoigne, pourquoi ils estoient envoiés, ils esgardèrent le palais, si virent la pucelle Crotilde qui moult estoit plaine de grant biauté : ils demandèrent qui elle estoit, et de qui elle estoit née. On leur respondi que elle estoit nièce le roy Gondebaud et fille de son frère : et la gardoit le roy son oncle comme orpheline de mère et de père. Ces messages retournèrent en France à leur seigneur et annoncièrent comment ils avoient esploitée de la besoigne pour quoi il les avoit envoiés. Puis lui contèrent de la pucelle qu'ils avoient veue, qui tant estoit bele qu'elle estoit digne d'estre éspousée du plus puissant roy du monde;

1. Tira — 2. Joie. — 3. Encourager. — 4. Clotilde dans l'orthographe primitive.

comme elle estoit descendue de roial lignée. Quant le roy Clovis oy que la pucelle estoit de si grant biauté, il fu maintenant espris de s'amour, et pourtant ne l'avoit onques véue. Puis en esperance tomba d'avoir le royaume de Bourgoigne par occasion d'elle. Il transmit donc en Bourgoigne un sien familier qui avoit nom Aurelien [1], pour parler à la pucelle; dons et joiaux lui porta de par le roy et lui fu commandé qu'il rapportast certainement la devise et la description de sa biauté, et tentast la volenté de la pucelle, savoir-mon si elle le voudroit prendre par mariage, s'il la faisoit requerir. Aurelien s'apareilla; un anel prit entre les autres joiaux; en Bourgoigne vint au plus tost que il put. Quant il approcha de la cité où la damoiselle demouroit, il laissa sès compagnons ès bois; il prist habit de povre home mendiant et se mist entre les gens qui atendoient l'aumosne [2]. Du palais s'aprocha, au plus convenable lieu qu'il put trouver pour parler à la damoiselle. Diemenche estoit, si étoit jà alée au moustier, pour rendre à Dieu ses oblacions. Après le service, elle issi de la chapele, par les povres s'en vint pour ses aumosnes faire, si comme elle avoit tousjours acoustumé. Aurelien se traït avant, pour son aumosne recevoir : et comme elle lui tendoit le denier, il la saisi parmi la main, la manche lui rebouta contremont, à sa bouche la traït, si la baisa tout a nu. Elle commença à rougir de la honte que elle en eut, comme sainte pucelle; et quant elle fu retournée en sa chambre, elle envoia querir par une de ses damoiselles le povre, si comme elle cuidoit [3], qui lui avoit la main baisée. Devant lui vint; elle lui demanda pour quoi il lui avoit la main baisée et desnuée : Aurelien lui respondi que il estoit message au fort roy Clovis de France, qui avoit oy parler de sa biauté et de sa noblesce, et que moult la désirroit avoir en mariage : pour ce, lui envoioit son anel et autre joiaus qui appartiennent à espousailles. Quant il eut ce dit, il retourna pour quérir les joiaus que il avoit laissiés en son saquelet [4], derrière l'huis de la chambre;

1. Les hommes de race latine étaient toujours les intermédiaires et les négociateurs.

2. Dans les romans de chevalerie c'est toujours un pauvre pèlerin qui se charge des messages. Arioste a rapporté cette coutume dans son *Orlando furioso*.

3. Pensait. — 4. Petit sac, besace.

mais il ne les trouva pas, jusques à tant que ils eurent esté demandés, pour ce que on les avoit détournés. Il presenta les joiaus à la pucelle, comme celui qui estoit sûr des espousailles; car elle lui avoit jà respondu, quant elle oy parler du mariage, que ce n'estoit pas droit que femme crestienne eust mari paien; mais si le créateur du monde avoit ordonné que il le reconnéust par lui, elle ne le refusoit pas, mais sa volonté fust faite. Aurelien lui promist que le roy feroit plainnement sa volenté. La pucelle lui pria moult que ceste chose fust si bien celée, que son oncle ni autres ne s'en pussent appercevoir : il lui jura et fiança que nul ne le sauroit par lui. La pucelle prist l'anel et le mist au trésor son oncle. Aurelien qui bien eut sa besoigne faite, retourna à son seigneur et le rendit lié et alégre de la bonne response de la damoiselle.

Comment il l'envoia quérir en Bourgogne; et puis comment il l'espousa à Soissons.

Ne demoura pas longuement après ce, que le roy envoia ce mesme Aurelien au roy Gondebaud de Bourgoigne. Il lui manda que il lui envoiast la pucelle que il devait espouser. Quant Aurelien fu là venu et il eut la besoigne de son seigneur proposée, le roy Gondebaud respondi qu'il ne povoit donner response de ceste chose, pour ce que il ne savoit quelle femme il demandoit : mais pour ce qu'il se doutoit qu'il ne fust là venu pour espier [1] son règne, il lui dist : « Gardes que tu ne soies venu soubs la couverture de ceste chose, pour decevoir moi et ma gent et mon règne; car je te feroie vilainnement traitier et honteusement chacier de cest palais. » Aurelien lui respondi : « Je suis, fait-il, message au roy Clovis ton seigneur, le fort roy de France, qui te mande par moi que si tu lui veus envoier Crotilde sa feme, que tu lui enseigne un certain lieu où il la viendra quérir. » Quant le roy Gondebaud entendit que le fort roy Clovis requériot sa nièce, il s'esmerveilla moult, ses barons [2] et sa gent manda pour soi conseillier que il feroit de ceste

1. Espionner son royaume.

2. Les Chroniques de Saint-Denis parlent ici le langage du temps de Charles V. C'est un anachronisme de donner un rôle aux barons pour le temps de Clovis.

chose? Mais les Bourgoignons, qui moult redoutoient la hardiesce des François et que le fort roy Clovis ne venist sur eulz à armes, si on ne lui envoioit la pucelle, eslurent une voie la plus saine et la meilleure; car ils souloient plus défendre leurs terres par conseil que ils ne faisoient par armes. A leur seigneur respondirent en tele manière : « Sire, nous te louons que tu saches la volenté à la damoiselle, si elle s'accorde à ce mariage et si le roy lui a envoié son anel; et s'il est ainsi que le roy lui ait envoié son anel ou autres joiaux et que elle les ait receus, tu ne peus le mariage contredire, ains la dois livrer aus messages sans demourer. » Le roy demanda toutes ces choses à la pucelle; elle respondit sans tromperie que elle avoit receu son anel et ses joiaux, et que bien lui plaisoit le mariage. Quant le roy Gondebaud oy ce, il livra la pucelle à Aurelien contre son cuer et contre sa volenté; et monstra bien que le mariage ne lui plaisoit pas moult; car il ne voulut rien donner à la damoiselle de son trésor, ni joiaux ni autre chose. Mais Aurelien fist puis tant, que son seigneur le fort roy Clovis en eut la plus grant partie. Et quant le roy eut puis eslargi et accru son royaume jusques au fleuve de Loire, il donna a Aurelien Meleun et toute la duchée, en guerredon [1] de ce service. Aurelien reçu la pucelle et se parti du roy bourgoignon au plus tost que il put, pour retourner à son seigneur. Quant la pucelle Crotilde s'aperçut qu'elle aprochoit du royaume qui avoit esté de son père, elle commanda aus François qui la menoient que ils préissent les proies par tout le pays et que ils boutassent le feu es chastiaus et es viles. Son commandement firent moult volantiers : de Bourgoigne issirent en prenant et en ardant [2] tout devant eulz. Quant la pucelle vit que le pais et la terre estoit ainsi endomagiés, elle tendi ses mains au ciel et dist : « Souverain Dieu! je te rens grâces et merci de ce que je vois si biau commencement de la venjance de la mort de mon père et ma mère. » Car le roy son oncle, Gondebaud, avoit son père fait mourir de trop cruelle mort, et sa mère avoit fait noier en un fleuve, une pierre à son col pendue. Le roy reçut sa femme à grant liesce de cuer en la cité de Soissons, et là l'espousa à grant hon-

1. Récompense. Aurélien devint duc de Melun; c'était un officier de race latine.

2. Brûlant.

neur et à grant gloire. Après ce que ils eurent esté ensamble une pièce du temps, la sainte dame le préescha plusieurs fois et faisoit son pooir de l'atourner à la foi crestienne; mais il lui disoit que il ne guerpiroit pas la loi et la coustume que les François et les anciens princes avoient tousjours devant lui gardée et maintenue.

Comment la royne Crotilde conçut son premier enfant et comment le roy desconfit les Alemans.

En pou de temps après, conçut la royne un fils : quant il fut né, elle le fist baptizier; Ingomire eut nom, et mort fut en aubes, assez tost après le baptizement. De la mort l'enfant fu le roy moult courroucié et plain de mautalent; la royne commença à reprendre par teles paroles : « Nos dieux ont osté à l'enfant la vie du corps, pource que il estoit baptizié au nom de vostre Dieu. » La bonne dame qui pleine de pacience et de longue esperance estoit, lui respondi : « Je rens grâces au tout-puissant Dieu qui a daigné recevoir en son règne l'ainsné enfant et le premier fruit de mon ventre. » Elle conçu le second filz; quant il fu né et baptizié, il eut nom Clodomir. Cil enfant chaï[1] en maladie, dont le roy fu si dolent que il commença à blasmer la royne et lui dist : « Cil second enfant peut longuement vivre, car il a la haine de nos dieux par votre mescréandise. » Mais la sainte dame qui moult avoit mésaise au cuer pour les reproches que il disoit et pour la foi crestienne que il méprisoit, pria tant à Nostre Seigneur que l'enfant reçut plaine santé.

En ce point que le roy estoit encore en l'erreur de l'ydolâtrie, avint que il remont ses osts pour aler sur les Alemans que il vouloit faire tributaires. Le roy d'Alemaigne, car à ce temps y avoit roy, semont[2] d'autre part tant comme il put avoir de sa gent, si que les deux royaumes furent esmeus l'un contre l'autre, à tout leur efforcement. Quant ils furent au champs de la bataille et les eschielles furent ordonnées d'une part et d'autre, le fort roy Clovis donna signe a sa gent de l'effort commencier. Les Alemans les reçurent moult aigrement. Longuement dura la bataille, mult en y eut d'oc-

1. Chuta, tomba. — 2. Appela, convoqua

cis et d'une part et d'autre : car les François se combatoient pour aquérir gloire et louenge, et les Alemans pour leurs vies et pour leurs franchises garantir. Mais puis que le roy eut aperçeu l'occision de sa gent et la hardiesse de ses ennemis, il eut plus grant paour de confusion qu'il n'eut espérance de victoire. Lors ils regarda le ciel humblement et dist en tele manière : « Dieu très-puissant, que la royne Crotilde prie et aoure de cuer et de pensée, je te promet perpetuel servise de foi interine, si tu me donnes maintenant victoire de mes ennemis. » Tantost comme il eut ce dit, sa gent fu toute ardent de fine hardiesce, et une si grande paour envaï ses ennemis que ils tornèrent les dos et quittèrent la bataille et la victoire demeura au roy et aus François; le roy d'Alemaigne fu occis. Quant les Alemans virent que ils furent desconfis, et que leur roy fust mort, ils s'abandonnèrent au service du roy et des François, et devindrent ses tributaires : ainsi ne doit-on pas cuider que ceste chose venist d'aventure, ains fu par divine ordenance.

Comment et par quel miracle le roy fut converti à la foi par la victoire que il eut soudainement.

Le roy retorna après cele victoire en France. Quant il fu en la cité de Toul, il trouva là saint Vaast[1] qui puis fu évesque d'Arras; il lui manda que il s'en venist avec lui. Le roy vint à Rains; tout raconta à la royne, tant comme il lui estoit avenu; grâces rendirent communément à Nostre Seigneur. Le roy fist la confession de foi, de cuer et de bonne volenté. La royne qui merveilleusement estoit liée de la conversion de son seigneur, s'en ala tost et isnelement à saint Remi qui lors estoit archevesque de la cité : tout lui conta, comment le roy estoit converti, puis lui demanda conseil que ils feroient; forment le hasta de venir au palais pour enseignier au roy la voie par quoi l'on va à Dieu, tandis comme sa pensée estoit encore en douteux sort. Car elle disoit que elle se doutoit moult que son cuer ne fust élevé des victoires et des bonnes aventures qui lui estoient avenues, et que il ne desprisast le sou-

1. Saint Vaast fut le premier évêque qui parla de la foi chrétienne à Clovis.

verain donneur, qui tout ce lui avoit donné. Messire saint Remi se hasta moult de venir au roy : il se présenta hardiement devant sa face, quant, un pou devant ce, il s'esloignoit ni ne s'osoit monstrer devant lui. Quant il lui eut la foi dénoncié et la manière de croire enseigniez, et que le roy eut la foy connéue, il promist fermement qu'à tousjours-mès serviroit à celui qui est un seul Dieu tout-puissant. Après il dist à saint Remi et à la royne que il tenteroit et essaieroit le cuer et la volenté de ses barons et du menu peuple : car ils se convertiroient plus doucement, s'ils se convertissoient débonnairement et par beles paroles, que s'ils le faisoient à force. Ceste condicion plust moult à saint Remi et à la royne. Le peuple et les barons furent assemblés par le commandement le roy. Le roy se leva au milieu d'euls et commença à parler en tele manière : « Seigneur François qui estes descendus de la haute ligniées des Troiens [1], vous devez avoir en remembrance la hautesce de vostre nom et de vostre lignage, et devez ramener à mémoire quels dieux vous avez servis a jusques à ore ; car ce me semble raison moult profitable que vous connoissiez premièrement quels dieux sont que vous cultivez, pour ce que quant nous serons certains de leur fausseté, nous recevions plus volontiers la connoissance de celui qui est vrai Dieu ; et ce sera fait droitement, si vous regardez les fais de vostre lignage : or, prenez vostre premier essample à celle noble cité de Troie la grant, que l'on cuidoit qui deust estre si forte par l'aide et par la déffense de tant de dieux, qui point ne deffendirent que elle ne fust prise et cravantée [2] par les Griex, et plus par ruse et par traïson que par armes. Si, disoit-on que les dieux l'avoient faite et fondée de leurs propres mains, et estoient encore ès tours de la cité les ymages qui estoient à eux sacrées, pour qu'elle ne peust estre prise par nul assaut de leurs ennemis. Quels secours et quel aide vous furent-il donques faire, quant ils meismes ne se porrent garantir ? Laissons donques leur chetif cultivement et les getons de nous, puis que nous avons certainement esprouvé que ils ne nous pucent aider ; mais servons et cultivons Dieu le père, Jhésucrist le Fils et le Saint-Esperit qui est un seul Dieu en trois

1. C'était une opinion alors répandue et qui suppose des études classiques parmi les clercs.

2. Crevée, détruite par les Grecs.

personnes[1]; et véez ici domp Remi nostre patron et nostre maitre, qui nous enseignera la manière de ceste sainte religion et de ceste sainte doctrine; et dame Crotilde notre collaterale et nostre espouse, qui m'amoneste que j'aie espérance en la sainte aide de la souveraine puissance en tous périls et en tous besoings. Et si sachiez certainnement que cil meisme Dieu que je vous presche, vous a donné victoire de vos ennemis en la bataille que nous avons nouvellement faite contre les Alemans. Levons donques nos cuers en droite espérance et envoions humbles prières au ciel et requérons le souverain deffendeur, qui tout donne à ceus qui en lui ont esperance, que il face nos âmes sauves et nous doint la victoire contre nos ennemis. » Quant le roy plain de foy eut ainsi le peuple préeschié et amonesté, aucuns ostèrent adoncques leurs cuers de mescréandise et reconnurent leur créatour. Par ce, peut-on savoir que moult eut saint Remi grant joie, quant il véoit le roy nouvellement converti, que jà estoit apostre de sa gent; et avant encore que il fust baptisié.

Comment le roy fu baptisié; et comment il vainquit le roy Gondebaut de Bourgoigne.

Messire saint Remi fist tout maintenant les fons appareillie, pour le roy baptiser et ceus qui par sa prédicacion estoient convertis. Quant tout fu appareillié, le roy descendi ès fons, ainsi comme un autre Constantin[2]. Et comme saint Remi récitoit la manière de la passion Jhésucrit, comme il fu lié à l'estache, batu, escopé et puis crucefié, le roy, qui moult avoit grant compassion des griefs que on lui avoit fait, dist un biau mot : « Certes, dist-il, si je eusse là esté atout mes François, je eusse bien vengié les outrages que on lui faisoit. » Nostre sire monstra bien apertement combien il avoit aceptable et gréable la foi du roy nouvelement converti, par le grant

1. Profession de foi sur la trinité faite contre les Ariens; elle se trouve souvent répétée dans la Chronique.

2. Quelques manuscrits des Chroniques de Saint-Denis ont une petite enluminure qui représente le baptême de Clovis; le roi est plongé tout entier dans un baptistère; saint Remi est à ses côtés et la colombe du Saint-Esprit voltige sur sa tête.

miracle que là avint. Car en ce point que l'on dut faire l'onction, et comme celui qui le saint cresme devoit aministrer ne put avant venir pour la presse du peuple, un coulon avola soudainement devers le ciel, non mi coulon, mais le Saint-Esperit. en semblance de coulon. En son bec, qui moult estoit cler et resplendissant, aporta la sainte onction en un petit vaissel, puis le mist ès mains du saint archevesque qui benissoit les fons. Moult eurent grant joie et grant liesce tous ceus qui là estoient; tous commencièrent à crier : grâces et loenges à nostre Seigneur. Là fu baptisiée une partie du peuple. Quant le roy fu baptisié et l'office du baptisement fait, il sortit de l'eglise lié et alègre : à Paris s'en retourna, qui deslors estoit siège des roys et chiefs du règne. Il monstra bien la foi et la dévocion de sun cuer en ce que il fonda àssez tost après, par l'amonnestement la royne, une églyse à Paris, en l'onneur du prince des apostres, qui ore est apelée Sainte-Geneviève; en quoi il repose en corps il et la royne Crotilde son espouse, et deus de ses neveus, qui furent fils Clodomire le roy d'Orliens, foi et religion et ferveur de justice persévérèrent fermement en lui puis tous les jours de sa vie.

Les bourgeois de Verdun se revelèrent [1] contre lui. Il assist la cité tout entour, drecier fist perrières et mangonneaus pour lancier aus murs; les moutons fist aussi lever pour les portes brisier. Ceus qui dedans estoient eurent moult grant paour, quant ils virent l'apareillement que les roiaux faisoient. Toutes-voies, espargna le roy la cité, par la prière saint Euspisce qui estoit archeprestre de la vile. Quant le roy eut la cité receue, et les citoiens se furent à lui rendus, il retourna en France [2] pour aler en la cité d'Orliens et il commanda à saint Euspisce et à saint Maximin, son neveu, que il venisent après lui; son commandement firent : il leur donna un grant manoir et grans possessions; et pource que ils et ceus qui après eulz viendroient les tenissent sans débat, il leur en donna lettre scelée de son scel.

En ce temps, vint en France des parties d'Irlande saint Fursin le moustier [3] de Laigni-sur-Marne édifia par l'octroi le fort roy Clovis; mais ains que il venist en France, avoit il jà esté en Sassoigne; là

1. Se révoltèrent.

2. Verdun était hors des limites du royaume des Francs saliques.

3. Monastère

avoit il fondé une abaïe par la volenté le roy Sigebert, qui moult honorablement l'avoit reçu. De ce roy Sigebert ne povons riens trouver ès ystoires anciennes, fors en la vie saint Fursin, qui dist tant seulement qu'il le reçut en son ostel; mais l'on treuve es croniques l'archevesque Grigoire de Tours que un roy Sigebert envoia Chloderic son fils au roy de France, Clovis, pour quérir secours contre les Gotiens; et puis se dist après en ces meismes croniques que ils furent tous deux occis par la ruse aus François, qui envaïrent et saisirent leur règne et leur trésor après leur mort. Mais pour ce que le livre en quoi nous trouvasmes cet escrit, estoit corrompu par le vice de l'ecrivain [1], nous ne pusmes pas savoir plainnement de quel gent il fu roy, ni la cause de sa mort; mais seulement disoit-il, que le roy Clovis de France avoit saisi son règne et ses trésors.

Le fort roy Clovis assambla son ost et entra en Bourgoigne contre le roy Gondebaut, duquel nous avons ci-dessus parlé, à la requêste Crotilde la royne. La raison fu pour ce qu'il avoit murtri le roy Chilperic son frère meisme, qui père estoit la royne Crotilde, et sa mère avoit fait noier en fleuve, une grant pierre au col pendue. Bataille y eut grant : mais le roy Gondebaut fu desconfi, luy et toute sa gent. Le roy prist la terre, tout gasta et destruit : longuement assist le roy Gondebaut; à la parfin, le contraigni à ce que il devint son tributaire. Godegésile, le frère au roy Gondebaut s'allia aus François contre son frère, et Gondebaut donna au roy tant or, argent et autres richesces que il retourna en France. Tout ce fist Gondebaut, par le conseil d'un sage home qui avoit nom Aredet, et si estoit à lui venu d'Arles le blanc pour secours faire contre les François. Avant que le roy retournast en France, laissa-il en Bourgoigne, pour la guerre maintenir Godegésile, le frère le roy Gondebaut, avec cinq mil François. Après que le roy Clovis s'en fu retourné en France, le roy Gondebaut, qui jà se fu asseuré que le roy n'i estoit pas, assist Godegésile, son frère, en la cité de Vienne : tant fist qu'il entra en la vile, parmi [2] le Rosne, et son frère occist;

1. On voit avec quel soin étaient examinées les histoires avant d'être insérées dans les Chroniques de Saint-Denis.

2. A travers.

puis fist grant occision de l'autre gent : et les François, qui en une tour s'estoient, fist occire.

De la cause de la bataille que le roy fist contre le roy Alaric.

Le fort roy Clovis fist bataille contre le roy Alaric, qui roy estoit de Gotiens[1]. La raison fut pour ce que les Gots qui estoient corrompus de l'erésie ariene, avoient les Bourgoignons soustenus contre lui : si avoient-ils jà saisi et pris de France dès Loire jusques aus mons de Pirene. Autre cause peut l'on enseigner pourquoi la bataille fut; car le fort roy Clovis avoit envoié au roy Alaric un sien message qui avoit nom Paterne, pour traitier de païs et d'autres choses, pour le profit des deux parties : si lui avoit mandé que il lui feist assavoir en quel lieu il voudroit que ils assemblassent et que le roy Alaric touchast à la barbe du fort roy Clovis, pour que il (Clovis) fust son fils adoptif, selon la coustume des anciens roys. Quant le message fut là venu et il eut sa besoigne proposée, le roy Alaric respondi que il ne faudroit mie à son seigneur de parlement[2]. Paterne lui demanda s'il viendroit à peu de gent ou à plenté; il respondit que il iroit à peu et privéement. Après il lui demanda s'ils iroient armés ou désarmés; il respondi qu'ils seroient tous désarmés et que les leur fussent aussi sans armes. Arrières retourna le message, au roy conta la volenté d'Alaric et comment ils s'estoient accordés à venir au parlement. Le roy vint en Aquitaine, mais avant qu'il venist au lieu où le parlement devoit estre, il envoia arrières Paterne, ledit message, pour savoir de quel usage les Gotiens usoient et comment ils s'apareilloient à venir contre lui. Là vint le message : comme il parloit au roy Alaric, il senti et aperçut que il portoit en sa main une verge de fer, en lieu de baston, de telle quantité comme le contre-appui d'un huis[3] : telle en portoit tous ceus qui avec lui estoient. Paterne prist Alaric par la main et lui dist : « O tu roy, que t'a mesfait mes sire et les François, que les cuides ainsi décevoir par ton malice et par ta traïson? » Le roy lui respondi que à ce ne pensoit-il pas et que nul mal n'i entendoit; Paterne dit que si faisoit : paroles i eut et tençons : en

1. Des Goths. — 2. Conférence. — 3. Porte.

la fin, s'accordèrent à ce que la querelle fust déterminée par le roy Thierri d'Ytalie. Les deus roys envoièrent leurs messages au jugement. Quant le roy Thierri eut la cause de l'une partie et de l'autre connéue, il dist, par droit jugement, que le message au roy de France monteroit sur un cheval blanc, une lance tendroit en sa main devant les portes du palais Alaric le roy, sur laquelle le roy Alaric et les Gotiens geteroient tant de deniers d'argent, que la pointe de la lance en seroit toute couverte, et que le roy Clovis auroit tous ces deniers et les François. Les messages retournèrent, ils reportèrent le jugement le roy Thierry, que tous les François loèrent; il ne plut pas aux Gotiens, car ils disrent que ils ne porroient pas finer[1] de si grant somme de deniers. Ils ne se tindrent pas tellement qu'ils ne féissent vilenie au message le roy; car tandis que il aloit, une nuit, dormir en un solier de maison, ils érrachièrent l'entablement qui estoit devant son lit. Lui qui pas ne le savoit, se leva par nuit par faire sa nécéscité : il chaï[2] parmi la frainte si raidement, que il eut un bras brisié, et fu si froissié en l'autre partie du corps que à pou qu'il n'en morut. Au roy Clovis retourna au mieux et au plus-tost que il put; les nouvelles raconta ainsi comme elles estoient avenes, et puis se complaignit des griefs que les Gotiens lui avoient faits. Le roy qui pas ne voulut que la venjance de ceste injure fust prolongiée, car moult estoit courroucié et dolent de la honte que on avoit fait à son message, assembla son ost. Quant tous furent assemblés, il les escorta[3] par telles paroles : « O seigneurs François, mes compaignons et mes chevaliers, je vous enorte mie en bataille pour ce que je aie doutence de vostre vertu et de vostre hardiesce, laquelle nos ennemis ont tant redoutée que ils voloient occire nostre message, non apertement, mais en traïson; ils ont bien monstré par ce fait que ils ne pourraient mie souffrir l'ire de nostre gent, quant ils ont tant paour de la contenance d'un seul. Si vueil bien que vous sachiez que nous ne nous combatterons pas contre eus pour nos femmes ni pour enfans, ni pour terriennes richesces, mais pour la Sainte-Trinité qui est sans division, que eus, comme mauvais hérétiques, divisent par erreur escomeniée[4]. Après, nous nous combattrons pour les devines et les

1. Financer, payer. — 2. Il chuta, il tomba. — 3. Exhorta.

4. Toujours le symbole contre les Ariens. La trinité était le drapeau de l'orthodoxie.

humaines lois, qui commandent que l'on ne face vilenie à ceux qui sont messages entre les ostes, et qui portent les paroles des uns aux autres : car entre les armes des ennemis doivent estre messages asseurés. Hastons-nous donques d'aler à la bataille, et nous férons hardiement entre noz adversaires, sur la fiance de l'aide de Nostre Seigneur Jhésucrist. » Quant le roy eut ainsi parlé, les hommes de vertu furent si esmus de combatre encontre leurs ennemis que ils estoient tous appareilliés ou de mourir, ou d'avoir victoire encontre ceux qui les avoient esmus.

Commet le roy occist le roi Alaric par son corps ; et comment sa gent fu vaincue.

Avant que le roy se combastit contre le roy Alaric, il reçut certain signe de victoire, selon l'ancienne coustume, en telle manière comme nous vous dirons. Il renvoia ses messagiers au moustier saint Martin de Tours, pour porter de par lui dons et offrandes au corps saint, et leur dist : « Alez, et ci me raportez signe de victoire. » En ce point que les messagiers entroient en l'église, ils entendirent que l'on chantoit ce vers qui est écrit au sautier : Sire, tu m'as ceint et armé de vertu à bataille, et m'as donné les dos de mes ennemis. Les messagiers qui ce oïrent, furent moult liés et leurs offrandes firent ; puis retornèrent au roy et lui racontèrent le signe de victoire de par Nostre Seigneur. Moult en fu lié[1] et alégre et tous ceux de l'ost. Aprés ce que il eut tout son ost assamblé, il vint contre ses ennemis à un fleuve qui est apelé Vianne ; outre cuidièrent passer, mais ils ne purent, car les eaues abondoient plus qu'elles ne souloient[2], pour les grans pluies qui eurent esté. Dolant fu le roy, quant il vit qu'il ne put passer ni sa gent, outre : tantost requist l'aide de nostre Seigneur par telles paroles : « Sainte Trinité et un seul Dieu en majesté, donne moi victoire contre les ennemis ce la foi crestienne et si m'otroie légier trespassement parmi ce fleuve. » Nostre Sire oï sa proière ; car au matin, au point du jour que l'ost fu levé et apareillé, une cerve[3] apparut devant eux soudainnement. Quant les François, qui d'ancienne coustume sont

1. Joyeux. — 2. Plus qu'habituellement. — 3. Une biche.

chaceurs plus que nulle autre gent, virent la beste, ils cuidièrent avoir trouvé proie : fortement la prirent à enchacier de toutes parts. La cerve se feri en l'eaue et passa tout outre pour eux enseignier le passage. Par là, se purent bien apercevoir que nostre sire leur demonstroit ainsi la voie. Le roy et tout l'ost passèrent outre par là où la cerve avoit passé : tant errèrent que ils vindrent à Poitiers. Le roy fist tendre son tref[1] assez près du moustier saint Illaire ; il fu crié de par le roy parmi l'ost que nul ne fust si hardi qui preist ni vins ni viandes ni nule autre nourriture, par force, en toute la contrée. Endroit la mie-nuict que toutes choses sont en silence, un grant rais de feu ardant issi du moustier saint Illaire et descendi sur les paveillons le roy, là endroit où il dormoit : aucuns qui cest signe virent, le tinrent à grant segnifiance. Au matin tous se levèrent : le roy commanda que tous fussent armés, il ordonna ses batailles bien et sagement, puis chevauchièrent en ordenance contre leurs ennemis, qui à bataille les atendoient. Après que le roy eut donné signe de l'estour[2] commencier, François se férir en leurs ennemis ardens de combattre. Fortement se combatirent et d'une part et d'autre ; mais à la parfin, furent les Gots desconfits, les dos tournérent et s'enfuirent, si comme le signe l'avoit devant segnifié Le fort roy Clovis se féri en la bataille où il choisi le roy Alaric au plus dru de sa gent ; à lui se combati corps et l'abati à terre. Comme il le tenoit dessous lui et cerchoit là où il le peust férir à mort, deux Gots le hurtèrent de deux glaives en ses deux costés, mais ils ne le purent navrer ; car la souveraine vertu et le haubert le garantirent, et sous lui il occist le roy Alaric, avant qu'il se remuast de la place. En telle manière eut le roy victoire de ses ennemis, par l'aide de nostre Seigneur, comme celui qui du tout s'estoit mis en sa garde.

Comment le roy fu apelé Auguste et comment il fist occire le roy Cıraric et un sien fils en sa prison.

Le roy Alaric régna douze ans. Après ce qu'il fu occis et son ost desconfit, ainsi comme je vous ai devisé, le fort roy Clovis en-

1. Sa tente. — 2. L'estoc, bataille.

voia un sien fils, qui avoit nom Théodoric, avec grant ost[1], aux principales parties de son règne. Il chercha toute la province et soumist à la seigneurie de son père tous les Rodais et tous les Caoursins[2] et les Auvergnats. Il retourna, glorieux vainqueur, à son père qui lors yvernoit en la cité de Bordiaus. Quand l'yver fu passé et le printems revenu, le roy s'en ala à Tholouse, là prist les trésors qui avoient esté au roy Alaric. De là, s'en alèrent en la cité d'Angoulesme : les murs de la ville trébuchièrent[3] à son avènement, sans nulle force, par la volonté de Nostre Seigneur. En la cité entra, tous les Gots qui céans furent trouvés furent mis à l'espée : par toutes les voisines cités occist aussi tous ses adversaires, et les garnist de sa gent françoise. Quand il eut tout conquis le païs et les chastiaus garni, et, les choses ordonnées, il vint à Tours.

Là vindrent à lui les messages d'Anastasie, l'empereour de Constantinoble, qui lui aportèrent presens de par leur seigneur, et épistre dont la sentence estoit tele : « que il plaisoit à l'empereour et aus senateurs que il fust ami de l'empire, patrice et conseillier des Romains[4]. » Quant le roy eut ses lettres lues, il s'apareilla de robe de senateur que l'empereour lui avoit envoié ; sur un destrier monta ; ainsi ala à une large place qui siet entre l'églyse Saint-Martin et la cité ; là, donna grans dons au peuple. Puis, ne fu jour que il ne fut apelé conseillier et auguste. Il envoia cent souls pour racheter son cheval, que il avoit envoié pour offrande à la fieste[5] Saint-Martin, avec mains austres dons. Ceus qui là furent envoiés ne purent le cheval mouvoir de la place. Quand le roy sut ce, il commanda que l'on offréist autres cent souls. Ce fu fait, et le cheval en ramenèrent légièrement ; dont le roy dit une parole ainsi comme par moquerie : « Saint Martin, dit-il, est bon aideur au besoing, mais il veult estre bien paié. » Après ces choses faites et pais par tout confermée, le roy retourna à Paris.

Or, en ce temps là prist-il le roy Cararique et un sien fils par ne

1. Compagnie armée. — 2. Gens de Cahors. — 3. S'ébranlèrent, tremblèrent.

4. On voit tout l'orgueil qu'avaient les rois barbares quand ils recevaient les insignes d'une dignité de l'empire.

5. Fête, foire.

sais quel barat[1], pour ce que le roi lui avoit plevi[2] qu'il lu aideroit contre Siagre, le fils Gilon le romain: et quant il lui dut aidier, il se traït hors de la bataille, pour ce que il vouloit, en après, ensuivre la partie de celui qui vaincroit. Il les fit ambedeus[3] tondre, le père fist ordoner à prestre et le fils à dyacre. Ainsi que ce Cararique se complaignoit de ce qu'il estoit abatu et humelié, son fils lui dist, en montran sa barbe qui de nouvel estoit tondue : « Ces feuilles, copées en vert arbre seront tost recrues : oh ! que aussi tost fust mort et péri celui qui ce nous a fait ! » Le roy sut ceste parole, tantost commanda que ils fussent occis ; apres, saisi leurs trésors et leur royaume ; mais les chroniques ne parolent point dont il fut, ni de quel païs fu roy.

Comment le roy fist occire Ranacaire, le duc de Cambray, et un sien frère ; et si estoient ses cousins.

Le roy son ost apareilla pour guerroyer le duc Ranacaire qui tenoit Cambray et toute la duchée. Son cousin estoit de lignage, mais il le haoit, pour ce qu'il estoit de mauvaises meurs et de mauvaises manières ; ses gens meismes ne l'amoient pas, pour ce qu'il estoit trop abandonné à luxure et à moult d'autres vices. Un sien familier avoit apelé entour lui, qui avoit nom Pharon, que il cuidoit moult sage. Lui qui grant deceveur estoit l'avoit si afolé et si allegié de son sens, que quant on lui faisoit aucun present, il disoit : « Ce sera à moi et à Pharon mon conseillier. » La mauvaistié de lui et la paresce avoit si esmeus sa gent meisme et ceux qui avec lui chevauchoient, qu'ils se plaignoient et se conseilloient comment ils pourroient oster ceste honte, qui à tous estoit commune : car la mauvaistié du Seigneur est le reproche de sa gent. Pour ceste raison, mandèrent au fort roy Clovis que il cherchast occasion de bataille contre lui, et, s'il leur vouloit donner dons, ils se soustrairoient de la bataille avant qu'elle fust commenciée, et leur roy lui

1. Tromperie. On dit encore dans les lois maritimes *baraterie*, du patron ou capitaine de la barque.

2. Promis.

3. Tous les deux : on a retenu dans la loterie le mot *ambe* pour deux.

rendroient tout pris. Le roy vint à grant force de gens après ce mandement ; mais il eut, avant, envoié aus traïteurs[1] espaulières de cuivre dorées et espées et autres choses ouvrées en telle manière, pour tous. Eux les reçurent qui cuidièrent que elles fusse de fin or. L'on vint au lieu de la bataille ; ceus qui estoient consentant de la traïson, firent samblant de fuir. Ranacaire fu pris tandis que il s'apareilloit de fuir ; présenté fu au roy de sa gent meisme. Le roy le fit occire comme mauvais. Un sien frère avoit-il ; le roy commanda qu'il feust occis, et lui reprocha qu'il ne voulust son frère aidier, mais se laissast prendre avecques lui. En telle manière fist-il occire maint de ses parens meisme, prist et saisi leurs trésors, si que aucun ne demeurast pour lui occire et pour son royaume avoir après sa mort. A la cité du Mans envoia un message et commanda que on occéist Ricemer, qui estoit frère audit devant Ranacaire, pour ce que il cuidoit que il fust celui qui plus souhaitast son royaume. Un jour avint que le roi dist une parole devant tous les plus grans barons de France : « Pour ce, dist-il, que je suis veuf et orphelin de tous mes parens, je me garde moult, car je n'ai nul prochain de lignage qui me garde ma vie et ma santé. » Les barons qui notèrent en autre sens ceste parole, cuidièrent qu'il le déist pour savoir si nul se traierait avant, pour estre de son lignage. Quand les traïteurs qui avoient Ranacaire leur seigneur vendu, s'aperçurent que le roi les avoit déceus, par les faux dons que il leur avoit envoiés, ils retournèrent à lui en complaignant, et le prièrent que il leur restablist le défaut : mais le roy leur respondi : « Vous ne savez gré de la grace mienne, quant vous n'estes remembrans[2] des bénéfices que je vous ai fais. De quels tourmens cuidez-vous que l'on dust ceus tourmenter qui traïssent leur seigneur et son cause de sa mort ? Alez vous en arrières, et vous souffise, cete dolereuse vie et indigne que l'on vous a laissiée. » Quand les traïteurs oïrent ceste parole, ils furent fortement espoventés et moult leur tarda que ils s'en fussent partis.

1. Traîtres. — 2. Souvenus.

D'aucunes incidences qui en ce temps advinrent et de la mort du fort roy Clovis.

En ce temps vivoit saint Seurin et estoit abbé de l'abbaïe de saint Morisse de Gaunes, qui ore est apelée Chablies. Le roy qui eust esté malade près d'un an de fièvre, le manda. Quant le saint homme fu venu, il pria tant à Nostre Seigneur pour le roy, que il recouvra pleine santé : mais il ne retorna puis là dont il estoit venu ; ains demoura en France au païs du Gastinois, en un chastel qui est apelé Chastel-Landon. Là vesqui saintement le restant de sa vie, puis trespassa glorieusement de ceste mortelle vie à la joie perdurable.

En ce meisme temps estoit en vie sainte Geneviève ; née fu près de Paris en une ville qui est apelée Nanterre ; sainte vierge fu et resplendissant de mérite et de bonne vie ; sacrée fu et beneïe par la main saint Germain l'Aucerrois, qui en ce temps aloit en Bretaigne pour destruire l'érésie pélagienne dont sainte Église estoit corrompue en ces parties. Quand ses père et mère furent morts, elle s'en vint à Paris au temps le fort roy Clovis, et vesqui puis, jusques au temps le roy Clotaire et le roy Childebert. En ce temps aussi, vivoit saint Germain qui fu evesque de Paris, saint homme et plein de grans vertus, si comme il est escrit dans sa vie. En ce temps gouvernoit l'empire de Constantinoble, Justin le vieux, qui l'avoit receu après la mort Anastaise. En ce temps estoit le glorieux confesseur messire saint Beneoist, qui fu benéois en vie et en nom, de qui la mémoire est renommée par universel monde, pour les mérites de la haute vie que il mena[1].

En ce meisme temps gouvernoit l'Église de Rome un apostole[2] qui avoit nom Hormisde ; receue l'eut, après l'apostole Simmaque. A son temps envoia le fort roy Clovis à l'églyse Saint-Pierre une couronne d'or aournée de pierres précieuses, par l'amonestement

1. Sous le titre d'Incidence, la Chronique de Saint-Denis recueille tout ce qui n'entre pas directement dans le récit principal. Sainte Geneviève vivait encore.

2. Pape.

monseigneur saint Remi. En ce fait monstra-il bien que il ne voloit pas recevoir en vain la grâce de Nostre Sire lui avoit faite, ni estre coupable du vice d'ingratitude envers Nostre Seigneur, par qui il gouvernoit son royaume glorieusement. Ainsi avoit déjà fait Sosies, un des conseilliers de Rome ; quand il eut pris Jherusalem, il offri une couronne d'or au temple. Mais le don de cestui fu plus agréable à Nostre Seigneur, car il estoit meilleur en foi et attentif honoreur de Sainte Église ; et cil Sosies estoit paīen et cultiveur d'idôles.

En ce temps fu croulléis et esmouvement de terre si grant en la cité de Vianne que moult d'églyses et de maisons trébuchièrent le jour de Pasques meisme droit en cele heure que saint Mamert, evêsque de la ville, chantoit sa messe. Le palais du roy fu brulé du feu qui descendi soudainement devers le ciel ; les ours et les loups issoient des bois et faisoient moult de doumages aus citoiens, car ils les enchassoient et embatoient[1] dedans la ville, et en devoroient aucuns. Pour ceste raison saint Mamert sermona au peuple et les amonnesta que ils jeunassent trois jours et féissent processions en chantant létanies. De là vint la bele et bonne coustume qui encore est en sainte Église par tout là où Dieu est servi et honoré, si comme aucuns veullent dire[2].

Le fort roy Clovis qui avoit déjà tant vescu qu'il avoit aprochié les termes de son age, trespassa de ce siècle, quant il eut regné trente ans crestien, et le neuvième an après qu'il eut occis le roy Alaric. Mis fut en sépulture en l'églyse Saint Pierre de Paris, (qui maintenant est apelée sainte Genevieve), laquelle il avoit fondée à la requeste de sa femme la royne Crotilde. Sur la sépulture fu mis une ephitaphe, par vers moult bons et moult bien dis, que mesire saint Remi fist, si comme l'on cuide[3]. Mort fu le fort roy cent et douze ans après le trèspassement monseigneur saint Martin.

1. Renfermaient.

2. La coutume des processions qui chantaient les litanies à travers champs.

3. Pense.

Ci fenist le premier livre des Croniques de France.

Pour la suite des rois Mérovingiens nous nous bornons à donner les sommaires qui font connaître les mœurs et l'esprit de ce temps et résument les événements.

Ci commence le second livre des grandes Chroniques[1].

Comment le royaume fu departi aux quatre frères ; et de la mort de Clodomir.

Comment le roy Thierri fist mourir en prison l'apostole Jehan, Simaque et le grand clerc Boesce.

Comment le grant Justinien qui fist les lois fu empereour, et Antonie son amie imperatrice.

Comment Belisaire fu trahi par envie, et comment il prist le roy des Wandes.

Comment le roy Clotaire et Childebert prirent Bourgoigne ; et comment Amauri fils d'Alaric fut occis.

Comment Théodoric recouvra la cité qu'il eut perdue ; et comment il desconfist Hermenfroy le roy de Toringe.

Comment le roy Theodoric cuida faire occire le roy Clotaire son frère par traïson.

Incidence. Comment Atalus fu délivré de servitude.

Comment le roy Clotaire et le roy Childebert occirent leurs neveus.

Incidence. De qui les Lombars descendirent.

Comment le roy Theodoric mourut.

De Justinien l'empereour et de Belisaire.

Comment le pape Silvère fut envoie en exil.

De la pais des deux roys par la prière de Crotilde leur mère.

Comment le roy Childebert fonda l'abaie de Saint-Germain ; et comment le roy Sigebert conquist l'Ytalie.

1. Cette partie de chronique est empruntée à Fredegaire, Grégoire de Tours et Aymoin.

Du tréspassement saint Benéoit, et de ses miracles.

De la mort de la royne Crotilde, et du roy Theodebert, et d'aucunes incidences.

Comment Crannes se releva contre le roy Clotaire son père, et comment Sesnes desconfirent les François.

Comment Crannes, sa femme et ses enfans furent bruslés.

Comment le pape mourut par les griefs que l'empereour lui fist.

Comment l'empereour envoia à Rome Narses[1] contre Thotila le roy des Ghotiens.

D'aucunes incidences, et de la mort du roy Clotaire.

Comment les quatre frères partagèrent le royaume en quatre parties.

Comment saint Germain franchi l'abaie Saint-Vincent de Paris; et de l'avision du roy Gontran.

Comment le roy Sigebert épousa Brunehaut, qui tant de roys de France fist mourir.

Ce finist le second livre des Croniques de France.

Ci commence le tierce livre des grandes Chroniques.

Comment le roy Chilperic estrangla sa femme; et comment il laissa la seconde par la malice Frédégonde; et puis comment les Saxons envahirent la France.

De la mort de l'empereour Justinien; et comment les Romains accusèrent Narsès faussement vers l'empereour.

Comment le roy Sigebert fu pris, et comment les trois frères firent pais ensemble.

Comment le roy Sigebert fu occis en son tref par Fredegonde; et comment Merovée alla à Rouan vers Brunehaut.

De diverses incidences de plusieurs choses.

De l'empereour Tibère, et des messages que le roy Chilperic lui envoia.

1. L'eunuque Narsès qui un moment préserva l'Empire.

Comment Merovée s'enfui à Tours pour la paour de son père: et comment il se fit occire de son gré.

Comment Chilperic assembla concile pour dampner[1] Preteste archevesque de Rouan.

Comment Preteste fu à tort dampné et envoyé en exil.

De la pais le roy Gontran et du roy Childebert et de plusieurs incidences.

De la mort Nantin le comte d'Angoulesme, et comment le roy Chilperic se repenti de ses tors fais.

De diverses incidences qui advinrent en divers lieux, et de diverses choses.

Comment Morice l'empereour envoia au roy Chilperic pecune[2] pour chacier les Lombars d'Italie.

Comment les prelats contredirent l'hirésie que le roy Chilperic vouloit essaucier.

D'une manière de jeux que le roy Chilperic establi, et de la discorde du roy Childebert et du roy Gontran.

Comment le roy Chilperic faisoit les Juis baptisier; et comment il haoit[3] le roy Gontran.

Comment les deus roys murent guerre contre le tiers, et comment ils firent la pais.

Comment Fredegronde fist justice des sorcières; et comment le roy Chilperic envoia sa fille en Espaigne.

Comment Fredegonde fit occire le roi Chilperic, son seigneur.

Comment Fredegonde mit elle et son fils en la garde du roy Gontran.

Comment Gondoald fu né, et comment il fu fait roy.

Comment le roy Gontran traita vilainement les messages le roy Childebert son neveu.

Comment Preteste fust rappelé d'exil, et comment Fredegonde cuida faire occire Brunehaut.

Comment le roy Gontran fist occire Eberulphe en l'âtre Saint-Martin de Tours.

Comment Gondoald transmit ses messages au roy Gontran; et comment celui-ci saisi une partie du royaume.

1. Condamner. — 2. Argent. — 3. Haïssait.

Ci commence le quart livre des grandes Chroniques.

Comment le roy Gontran octroia son royaume au roy Childebert son neveu après sa mort.

Comment Gondoald fu assis en la cité de Bordiaus.

Comment Gondoald fu traï de sa gent.

Comment Gondoald fu tué, et ceus qui traï l'avoient occis.

Comment Fredegonde envoia querir sa fille qui estoit en exil, et de la promotion saint Grigoire.

De plusieurs incidences, qui en ce temps advinrent.

Comment la cote de Nostre Seigneur Jesus-Christ fu trouvée outre-mer en une cité qui a nom Zaphas, et aportée en Jérusalem.

De la mort le roy Gontran, et comment les osts le roy Childebert furent desconfis par le sens Fredegonde.

Comment le roy Childebert envoia ses osts en Lombardie pour le païs destruire.

Comment le roy Childebert fu mort, et comment ses deux fils partagèrent le royaume.

Comment les deux frères Theodebert et Théodoric desconfirent le roy Clotaire par Brunehaut.

Comment Berthoal comte du palais Theodoric fu occis, et comment le roy Clotaire fu derechief desconfi.

Comment les deux roys s'esmurent l'un vers l'autre, et comment Prothadie fu occis.

Comment Brunehaut vengea la mort de Prothadie, et comment le roy Clotaire, celui de Lombardie et celui d'Espaigne s'alièrent contre le roy Théodoric.

Comment saint Colombin fu envoié en exil par la desloyale Brunehaut.

Comment le roy Theodoric desconfit le roy Theodebert son frère, et comment il s'enfui à Couloigne.

Comment le roy Theodebert fu occis en la cité par ceus du païs.

Comment Brunehaut empoisonna son neveu le roy Théodoric.

Comment Brunehaut fu prise et au roy Clotaire présentée et ses deux neveus occis.

Comment Brunehaut fut tormentée en vengeance des rois de France que elle avoit fait morir.

Des églises que Brunehaut fonda en son temps, et comment Austragesile fu archevesque de Bourges.

Comment l'empereour Morice de Constantinoble vit l'avision en dormant.

Comment il fu puni en sa vie pour ses meffais.

Comment Romilde trahist sa cité et ses enfans, pour acomplir la volenté de sa chair.

Comment la monarchie des quatres royaumes vint toute en la main du roy Clotaire; et comment il tint cour general des princes et des prelas de son royaume.

Ci commence le quint livre des grandes Chroniques.

Des meurs le roy Clotaire; comment il absout les Lombards des treus[1] que ils lui devoient.

Comment l'enfant Dagobert esmutl le cerf qui s'enfui sur le corps saint, et comment dame Catulle les mist en sépulture.

Comment Dagobert c ,upa la barbe de son maistre, et comment son père le cuida prendre sur les tombes des corps saints.

De l'avision Dagobert, et comment son père par lui donna son mautalent[2] par le miracle que il vit.

Du descort du roy Dagobert et de son père.

Comment le roy Clotaire secourut son fils Dagobert; et comment il occist le duc Berthoal.

De Sisebode le roy d'Espaigne : comment le roy Clotaire occist Godin qui avoit sa marratre espousée.

De la mort le roy Clotaire et de ses meurs, et des preudomes qui furent de son temps.

Comment le roy Dagobert donna partie de terre au roy Haribert son frère, et comment il fonda l'eglyse Saint-Denis.

De la loiauté et des meurs le roy Dagobert, et comment il laissa la royne Gomatrude pour ce qu'elle estoit brehaigne, et espousa dame Mantheut.

1. Impôt, taxes. — 2. Mauvaise action.

Comment le roy Dagobert engendra dans une meschine le roy Sigebert d'Austrasie ; et comment il mua ses meurs en vices.

Comment l'empereour Eracle conquist la sainte croix, et comment les Sarrazins détruisirent son empire.

Comment le royaume Haribert eschut au roy Dagobert, et du roy Samon d'Esclavonnie, et comment les Bulgares furent occis.

Des apers[1] miracles que nostre Sire faisoit pour le martir saint Denis et des grans dons que le roy leur donna.

Comment le roy Dagobert fist saint Denis heritier de toute la terre Sadragesile le duc d'Aquitaine.

Comment le roy Dagobert fist son testament devant tous les prelats et les barons du royaume.

Comment il donna grant rente pour couvrir l'eglyse Saint-Denis, et comment les Gascons vinrent à lui à merci.

De la mort du bon roy Dagobert.

De l'avision qui advint en l'heure de sa mort à un solitaire qui avoit nom Jehan.

Comment le roy Sigebert et le roy Loys despartirent[2] les trésors leur père après sa mort.

Comment le roy Loys franchit par exemption l'eglyse Saint-Denis, par la volonté saint Landri l'evesque de Paris.

Comment le roy Loys devint hors de sens pour ce que il prist un des os du bras monsieur saint Denis.

Comment Ebroin fu mestre du palais le roy Theodoric et comment il fist martirier saint Elgier evesque d'Ostun.

Comment Ebroin fut occis, et comment Pepin le Brief, qui fu père Charles Martel, fu mestre du palais.

Ci commencent les faits du très noble prince Charles Martel et comment il eschapa de la prison sa marrastre, et comment il fu prince des deux royaumes.

Texte de la loi salique.

Il serait impossible d'étudier profondément le caractère et les mœurs de la première race si l'on n'en connaissait pas la législa-

1. Visibles. — 2. Partagèrent.

tion. A mesure que les peuplades conquérantes s'établissaient sur un territoire, elles publiaient leurs codes. La France composa la loi salique et la loi ripuaire, toutes deux l'œuvre primitive de Clovis, mais définitivement corrigée et promulguée par Dagobert. La loi salique est célèbre parce qu'elle prononça l'exclusion des femmes pour l'héritage de la terre salique, d'où l'on a tiré le principe général d'exclusion des femmes du trône de France.

Pactus legis salicæ.

Gens Francorum inclyta, auctore Deo condita, fortis in armis, firma pacis fœdere, profunda in consilio, corpore nobilis et incolumis, candore et formâ egregia, audax, velox et aspera, nuper ad catholicam fidem conversa, immunis ab hæresi; dùm adhuc teneretur barbarie, inspirante Deo, inquirens scientiæ clavem, juxtà morem suorum qualitatum desirans justitiam, custodiens pietatem, dictaverunt salicam legem proceres ipsius gentis, qui tunc temporis apud eamdem erant rectores.

Sunt autem electi de pluribus viri quatuor his nominibus, Wisogast, Bodogast, Sologast et Windogast, in locis quibus nomen, Salagheve, Bodogheve et Windogheve. Qui per tres mallos convenientes, omnes caussarum origines sollicite discurrendo, tractantes de singulis, judicium decreverunt hoc modo [1].

At ubi, Deo favente, Clodoveus comatus et pulcher et inclytus rex Francorum [2], primus recepit catholicum baptismum, quidquid minùs in pacto habebatur idoneum, per præcelsos reges Clodoveum et Childebertum et Clotarium fuit luciduis emendatum, et procuratum decretum hoc : Vivat qui Francos diligit Christus, eorum regnum custodiat, et rectores de lumine suæ gratiæ repleat, exercitum protegat, fidei monumenta tribuat, pacis gaudia et felicitatem, tempora dominantium dominus Christus Jesus pietate conducat.

Hæc est enim gens, quæ fortis dùm esset et robore valida, Ro-

1. En étudiant cette formule de loi on se rappelle le passage de Tacite sur les Germains : « de minoribus rebus principes consultant, de majoribus omnes. » C'est la souveraineté du peuple. Baluze a recueilli les chartes et diplômes.

2. Clovis le Chevelu, le beau, l'illustre roi des Francs.

manorum jugum durissimum de suis cervicibus excussit pugnando; atque post agnitionem baptismi, sanctorum martyrum corpora (quæ Romani igne cremaverunt, vel ferro trucidaverunt, truncaverunt, aut bestiis laceranda projecerunt) sumptuosè auro et lapidibus pretiosis exornavit.

« De legum inventoribus, et earum ratione. »

Moyses genti Hebree primus omnium divinas leges sacris litteris explicavit. Pharonæus rex Græcis primus leges et judicia constituit. Mercurius Trismegestus primus leges Ægyptiis tradidit. Solon primus leges Atheniensibus dedit. Lycurgus primus Lacedæmoniis jura ex Apollinis auctoritate confinxit. Numa Pompilius, qui Romulo successit in regnum, primus leges Romanis edidit. Deindè cum populus magistratus seditiosos ferre non posset, decemviros legibus scribendis creavit, qui leges Solonis in latinum sermonem translatas XII tabulis exposuerunt[1].

Hi decemviri legum conscribendarum electi sunt. Leges autem redigere in libros primus consul Pompeius instituere voluit; sed non perseveravit, obtrectatorum metu. Deindè Cæsar cœpit id facere, sed antè interfectus est. Paulatim antiquæ leges vetustate et incuriâ exoleverunt; quarum et si nullus jam usus est, notitia tamen necessaria videtur. Leges novæ à Constantino cœperunt Cæsare et reliquis succedentibus : erantque permixtæ et inordinatæ. Posteà Theodosius minor Augustus ad similitudinem Gregoriani et Hermogeniani codicem factum constitutionum à Constantini temporibus sub proprio cujusque imperatoris titulo disposuit, quem à suo nomine Theodosianum vocavit.

Deindè unaquæque gens propriam sibi ex consuetudine elegit legem : longa enim consuetudo pro lege habetur[2].

Lex autem est constitutio scripta ; mos est vetustate probata consuetudo, sive lex non scripta; nam lex à legendo vocata, quia scripta est; mos autem est consuetudo longa de moribus tracta tantumdem.

1. Évidemment cet article a été rédigé par des clercs, car il suppose des études sur l'antiquité. Les lettres vivaient encore dans la Gaule.

2. Cet article suppose la liberté absolue de choisir ses lois personnelles.

Consuetudo autem est jus quoddam moribus institutum quod pro lege suscipitur.

Lex erit omne quod jam ratione constiterit, quod disciplinæ conveniet, quod saluti proficiat. Vocata autem consuetudo, quia in communi usu est[1].

Theodoricus rex Francorum cum esset Cathalaunis, elegit viros sapientes, qui in regno suo legibus antiquis eruditi erant : ipso autem dictante, jussit conscribere legem Francorum, Alamanorum et Bajoariorum; et unicuique genti, quæ in ejus potestate erat, secundùm consuetudinem suam; addidit quæ addenda, et improvisa et incomposita resecavit : et quæ erant secundùm consuetudinem Paganorum, mutavit secundùm legem Christianorum. Et quidquid Theodoricus rex propter vetustissimam Paganorum consuetudinem emendare non potuit, posthæc Childebertus rex inchoavit corrigere : sed Chlotharius rex perfecit. Hæc omnia Dagobertus rex gloriosissimus per viros illustres Claudio, Chadoin, Domagno, Agilofo renovavit; et omnia veterum legum in melius transtulit; unicuique quoque genti scripta tradidit. Factæ autem sunt leges, ut earum metu humana coerceretur nequitia, tutaque sit inter improbos innocentia; et in ipsis improbis formido suppliciorum; et ut refrænentur nocendi facultates.

Nous donnons le sommaire des lois obligatoires parmi les Francs.

Hoc decretum est apud regem et principes ejus, et apud cunctum populum christianum, qui infra regnum Merwungorum constitent.

1 De mannire.
2 De furtis porcorum.
3 De furtis animalium.
4 De furtis ovium.
5 De furtis caprarum.
6 De furtis canum.
7 De furtis avium.
8 De furtis arborum.
9 De furtis apium[2].
10 Si damnum in messe, vel in qualibet clausurâ illatum fuerit.
11 De servis mancipiis furatis.
12 De furtis ingenuorum vel effracturis.
13 De furtis servorum vel effracturis.

1. Ces définitions sont empruntées au Code théodosien.

2. Cet article sur le vol des abeilles montre assez le soin qu'on prenait à protéger l'apiculture.

14 De ingenuis hominibus qui mulieres ingenuas rapiunt.
15 De eo qui uxorem tulerit alienam vivo marito.
16 De superventis.
17 De expoliationibus.
18 De eo qui villam alienam adsalierit.
19 De incendiis.
20 De vulneribus.
21 De eo qui hominem innocentem apud regem accusaverit.
22 De maleficis.
23 De manu mulierum non stringendâ.
24 De navibus furatis.
25 De furtis in molino commissis.
26 De caballo ascenso.
27 De furtis diversis.
28 De homicidiis parvulorum.
29 De adulteriis ancillarum.
30 De libertis dimissis.
31 De elocationibus.
32 De debilitatibus.
33 De convitiis.
34 De viâ lacinâ.
35 De ligaminibus ingenuorum.
36 De venationibus.
37 De sepibus.
38 De homicidiis servorum, vel expoliationibus.
39 De quadrupedibus qui hominem lædunt[1].
40 De vestigio minando.
41 De furtis caballorum.
42 De plagiatoribus.
43 De servo qui de furto fuerit inculpatus.
44 De homicidiis ingenuorum.
45 De homicidiis à contubernio factis.
46 De homicidiis in convivio factis.
47 De re-ipus.
48 De migrantibus.
49 De adframire.
50 De filtortis, qui salicâ lege vivunt.
51 De falso testimonio.
52 De testibus adhibendis.
53 De fide factâ.
54 De andocmito.
55 De re præstatâ.
56 De manu ab æneo redimendâ.
57 De gravione occiso.
58 De corporibus expoliatis.
59 De despectionibus.
60 De rathinburgiis.
61 De chren-crude.
62 De alodis.
63 De eo qui se de parentillâ tollere vult.
64 De haroweno.
65 De compositione homicidii.
66 De homine in hoste occiso.
67 De herburgio.
68 De caballo excorticato.
69 De eo qui hominem vivum de furcâ tulerit.

1. Première idée de la loi protectrice des animaux.

70 De eo qui filiam alienam acquisierit, et se retraxerit.
71 De basilicâ incensâ.
72 De terrâ commendatâ.
73 De cultello sexaudro.
74 De chreodibâ.
75 De muliere gravidâ occisâ.
76 De antrussione.
77 De eo qui in alienâ domo resedit.
78 In quantas causas thalaptas debeant jurare.
79 De delaturâ.
80 Incipiunt chunnas.

L'article important de la loi salique, celui que l'on a invoqué pour exclure les femmes du trône, forme le titre 62 (art. 6) : De terrâ salicâ, nulla portio hæreditatis mulieri veniat. Sed ad virilem sexum tota terræ hæreditas perveniat. Dans cet article il n'est pas question de la couronne, mais les partisans de l'exclusion des femmes disent que le trône est comme la terre salique, et qu'on doit l'y assimiler.

On ne pourra jamais connaître l'esprit, le caractère de la monarchie des Francs, si l'on n'étudie les diplômes, les chartes, les formules des actes. Le père Mabillon, Baluze ont publié sur ce grand sujet des travaux considérables qui ont été analysés dans la collection des anciennes lois françaises par MM. Jourdan, Ducrucy et Isambert.

Nous n'avons à nous occuper des lois, disent-ils, qui régissaient les Gaules avant la conquête de Clovis, que pour dire que la législation romaine y était en pleine vigueur, comme dans le reste des provinces de l'Empire, sauf l'autorité laissée aux villes municipales et aux usages locaux, que les Romains surent toujours respecter. Le code théodosien, promulgué à Constantinople, fut publié à Rome en 443, et de là il étendit son empire sur tout l'Occident, et notamment sur les Gaules ; c'est une circonstance assez remarquable, qu'il a été cité dans le préambule de la loi salique, lors de la troisième ou quatrième rédaction faite sous Dagobert. Les codes de Justinien ne pénétrèrent point dans les Gaules, parce qu'au moment où ils furent promulgués, les barbares avaient envahi toute la France. Les Visigoths, maîtres de tout le midi, publièrent à Toulouse, en 466, leur Loi ou Code, qui continua d'y subsister jusqu'à la fin du onzième siècle.

Les Francs, en s'établissant dans le nord de la France, y appor-

tèrent les usages de la Germanie et le pacte de la loi salique, décrété d'abord en langage barbare, dans une assemblée générale, sur la proposition de quatre de leurs chefs en 422 ou 424, dans un lieu aujourd'hui inconnu. Le préambule de cette loi célèbre atteste que Clovis fut le premier qui l'introduisit en France et qu'il en publia une seconde édition, ou plutôt une traduction latine : c'est probablement la même, ou, à peu de chose près, que Dagobert fit promulguer de nouveau vers 630. Clovis publia aussi à Châlons, en 530[1], la loi des Francs Ripuaires qui fut réformée également par Dagobert. Alors toutes ces lois étaient personnelles. Le Romain était régi par la loi romaine; le Visigoth par la loi des Visigoths ; le Bourguignon, par la loi Gombette; le Franc salien, par le pacte de la loi salique.

Le décret de Childebert Ier, de l'an 532, nous paraît donc la première loi générale publiée depuis la conquête. Quoique l'on trouve dans Baluze une bonne partie des constitutions des Mérovingiens, il faut cependant recourir au recueil des historiens; celui-ci est bien plus complet, et d'ailleurs il fournit sur le travail de Baluze des observations critiques d'autant plus précieuses qu'elles sont dues à dom Bouquet et à d'autres bénédictins.

Des six diplômes attribués à Clovis, il n'y en a qu'un de vrai, encore n'en sait-on pas la date précise; on présume qu'il est de l'an 510. Par cet acte, Clovis concède au vieillard Euspicius et à Maximinus le domaine de Micy, dépendant du fisc royal, sur les bords de la Loire et du Loiret. Des cinq autres, l'un est altéré, et quatre sont absolument faux.

Il reste quatre diplômes vrais de Childebert Ier; un de Clotaire Ier; il n'y en a aucun de Théodebert Ier qui soit réputé authentique ; on en a un de Sigismond, roi des Bourguignons, deux de Gontran, deux de Chilpéric, un de Clotaire II, onze de Dagobert, dont deux en caractères mérovingiens, écrits sur ce qu'on appelle papier d'Égypte; quatre de Sigebert II, trois de Clovis II, onze de Clotaire III, sept de Childéric II, quinze de Thierry III, deux de Dagobert II, neuf de Clovis III; douze de Childebert III, un de Dagobert III, neuf de Chilpéric II, six de Thierry IV, et deux de Childéric III, dernier roi mérovingien.

1. Il y a ici une erreur de date : Clovis était mort en 511.

Parmi les diplômes imprimés des Mérovingiens, on trouve près de vingt plaids ou jugements rendus sur toutes sortes de matières par le monarque : ce qui prouve que les rois de la première race rendaient la justice en personne, usage qui s'est conservé sous la seconde et bien avant sous la troisième race, et qui a donné lieu à la fameuse maxime, « toute justice émane du roi. » Il ne faut pas confondre ces plaids avec les plaids généraux ou malles qui se tenaient tous les ans au 1er mars; ceux-ci étaient des assemblées de nation, où l'on discutait les affaires les plus importantes : tel a été le traité entre Gontran, Childebert et Brunehaut, le 28 novembre 687. Ces assemblées jugeaient quelquefois les procès des grands. Grégoire de Tours nous a transmis le récit ou l'espèce de procès-verbal du jugement porté en 590, dans une grande assemblée d'évêques convoquée par le roi, contre les reines Chrodigilde et Basine. Grégoire lui-même était un des juges[1].

Quant aux plaids ou placites, ce nom appartenait à l'assemblée qui rendait le jugement, au jugement lui-même et aux lettres du roi qui le confirmaient. C'est de là que dérive la formule usitée dans les anciens édits de nos rois, *tale est nostrum placitum*, si mal traduit par : tel est notre plaisir, qui donne un sens tout différent[2]. Il reste quatre plaids de Clotaire III, dont l'un (le seul authentique), du 24 octobre 663, ordonne la destruction de titres reconnus faux; il est dit dans cet acte qu'il a été revu et daté par Abbuerus, revu et souscrit par Aviard. On a un plaid de la septième année du règne de Thierri III, du 30 juin 680, au sujet d'un village. Ce jugement décide que la propriété est acquise par une possession non interrompue de trente ans ; mais ce qui est plus à remarquer, c'est que la preuve de cette possession doit être établie par le serment de la septième main, c'est-à-dire par six témoins outre le demandeur. Le plaid de la première année du règne de Clovis III (12 août 691) fournit un exemple des délais judiciaires que l'on comptait par *nuits* et non par jours. On en trouve la preuve

1. Recueil des diplômes, n° 48.

2. Cette observation est d'une grande justesse. Au lieu d'une formule basse et despotique des rois : car c'est notre bon plaisir, il faut en reconnaître une libre et légale : selon ce que notre plaid ou assemblée a décidé.

dans plusieurs autres chartes ; cela est d'ailleurs conforme aux lois des Saliens, des Bavarois, des Ripuaires et même aux coutumes des Gaulois et des Germains, et attesté par César et Tacite. Aussi, dans un plaid tenu devant Pépin, en 758 [1], les délais prescrits sont-ils appelés, *nuits légales*.

On remarque, dans ces anciens diplômes, que l'orthographe des noms des rois a varié beaucoup. Plus l'acte est ancien, plus on trouve de lettres aspirées; elles expriment l'articulation du gosier; ainsi l'on a dit *Hludouvicus*, *Chlodovicus*, *Chlodoveus*, Clovis et enfin Louis : *Chlotacharius*, *Hlotarius*, *Clotarius*, *Lotharius*, *Lothaire*. Il est certain que Clovis, dans son diplôme authentique, se sert du pluriel, à l'imitation des monarques contemporains; mais l'acte est terminé par la formule : « Qu'il soit fait comme moi, Clovis, je l'ai voulu. » D'où Mabillon conclut que c'est dans les souscriptions que les Mérovingiens se servaient du pronom *moi*. Cependant le diplôme original de Childebert Ier constaterait un usage contraire. Ce prince, après avoir parlé au pluriel, continue ainsi : « Moi, Childebert, roi, j'ai commencé à bâtir une église. » Il en résulte qu'il n'y avait pas à cet égard de formule strictement prescrite.

La validité des diplômes, sous les Mérovingiens, était établie par la souscription du roi et par l'apposition de son anneau ou de son sceau. Le référendaire qui présentait la minute la signait aussi; presque toujours il la signait seul avec le roi. Tantôt le monarque écrivait son nom de sa propre main; tantôt il traçait seulement une croix, et le nom était écrit de la main du référendaire ou du notaire ; enfin, pour plus de sûreté, on apposait l'anneau royal.

Dans le diplôme de Childebert Ier, de l'an 628, ce prince dit que, pour lui donner plus de force, il l'a confirmé de sa propre main et a ordonné qu'il fût scellé de son anneau. Il y a tout lieu de croire que les Mérovingiens en faisaient usage avant Clovis. Il reste un anneau d'or de Childeric, père de ce prince : la tête du prince y est gravée profondément en creux, ce qui ne permet pas de douter que cet anneau n'ait été destiné à sceller les actes. Les mots sceau et anneau, sous les descendants de Clovis, s'employaient dans le

1. Mabillon, *De Diplomatica*, p. 493.

même sens. Childebert, dans le diplôme du 28 avril 546, « déclare le confirmer de sa propre main et veut qu'il soit scellé de son sceau. » Dans un autre diplôme du 6 décembre 558, que Childebert dit avoir signé de sa main (*signaculis roborasse*), on aperçoit les traces du sceau.

Un diplôme de Clotaire Ier, du 22 février 539, est terminé ainsi : « Le seing du fameux roi Clotaire : moi, Attale, j'ai présenté le diplôme et l'ai souscrit. » Dans le diplôme de 627, de Clotaire II, la souscription du roi consiste en un monogramme inséré après le mot Clotaire ; c'est le premier signe de ce genre qu'on trouve dans les actes des Mérovingiens. Dagobert Ier atteste, dans plusieurs de ses diplômes, qu'il a signé de sa propre main, et on le voit aisément par une différence très-remarquable entre les caractères qui forment son nom et ceux de l'acte. Le même roi fait « sceller de son anneau » le diplôme par lequel il établit une foire à Saint-Denis (10 avril 631) ; sans doute que pour cet établissement il fallait une forme plus solennelle que pour les autres actes particuliers, où elle n'est pas observée. Le diplôme de 632, confirmatif des possessions de l'église de Trèves, est signé de la main du roi, scellé de son anneau, et de plus souscrit par plusieurs prélats et par le maire du palais, ce qu'on ne retrouve dans aucun diplôme de ce prince. Les diplômes des Mérovingiens n'offrent, d'ordinaire, aucune autre souscription que celles du roi et du référendaire.

Dans un diplôme de Childéric II (no 149), la deuxième année de son règne, où il était en minorité, il est dit que ce prince, étant encore dans un âge trop tendre pour pouvoir écrire, avait mis au pied de l'acte un signe de sa main (*manu propriâ subtersignavisse*), et que la reine avait souscrit, *subterscripsisse*, par où l'on voit la différence entre mettre un signe de sa main et souscrire. On souscrivait en écrivant soi-même son nom avec cette formule : *Chinechildis regina subscripsi*. Le diplôme du même prince, du 6 septembre 667 (no 165), est souscrit des noms de Childeric, de Chinechilde, sa mère, de Blichilde, sa femme, et du duc Gondouin, auquel il est adressé par le roi et les deux reines.

Presque tous les actes des Mérovingiens sont datés de l'année du règne ; mais ces années sont comptées, tantôt de celle où le prince a commencé de porter le nom de roi, tantôt de celle où il a commencé à gouverner, où il a recouvré ses États, où il les a accrus

par quelques possessions nouvelles. Une charte de l'an 752[1] porte ce singulier synchronisme : « Lorsque l'imbécile Childéric ayant été chassé du trône, Pépin, roi très-pieux, fut mis à sa place par les Francs. »

1. Mabillon, *Analect.*, II, 153.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DES GAULES

ET DU ROYAUME DES FRANCS

DEPUIS LE TROISIÈME SIÈCLE JUSQU'AU HUITIÈME SIÈCLE

On s'imagine généralement que les Gaules et le royaume des Francs furent privés de toute littérature après la décadence de l'empire romain, et qu'un voile épais couvrait toute cette génération. C'est une erreur. Jamais la Rome même d'Auguste n'eut plus de rhéteurs, de poëtes, d'historiens, de philosophes; ils n'ont ni le caractère païen, ni l'élégance de l'époque des Césars, mais ils ont une valeur curieuse et particulière. Nous commençons au troisième siècle, époque antérieure au temps où les Francs se mêlèrent aux Gaulois. Peut-être dira-t-on que cette littérature est monotone, insignifiante, sur des sujets en dehors de notre temps : c'est le sort de tous les siècles. Ce qui intéresse et impressionne vivement une génération, est parfaitement indifférent pour les autres, et aujourd'hui même les ouvrages du dix-huitième siècle et de l'école impériale ne sont-ils pas parfaitement vieillis? Ce travail est extrait, comme une analyse, de l'*Histoire littéraire de France*, par les religieux de la congrégation de Saint-Maur.

(IIIe siècle.)

Florus (Lucius-Annæus-Julius), né dans les Gaules : auteur d'une Histoire romaine depuis Romulus jusqu'à Auguste.

Favorin, historien, philosophe et orateur, né à Arles : Recueil d'histoires.

Menecrate, jurisconsulte, né à Marseille.

Tite-Antonin, fils de Gaulois de Nîmes, écrivit des Lettres en faveur des chrétiens.

Fauste, auteur des Actes de saint Andoche et de ses compagnons martyrs; né à Autun.

Irenée (S.), évêque de Lyon; né vers l'an 130 dans l'Asie-Mineure : il eut pour maître saint Polycarpe, évêque de Smyrne. Mort l'an 202. — A écrit cinq livres contre les hérésies. Parmi ses écrits perdus, on place son Traité de la monarchie; de l'Ogdoade, contre l'hérétique Valentin. L'édition princeps de ses œuvres a été faite à Bâle, 1526, in-fol.

Hypolyte (S.), évêque, docteur de l'Église, auteur du Cycle pascal; Traité sur l'Antechrist. Imprimés à Hambourg, 2 vol. in-fol.

Titien, géographe, orateur et rhéteur; gouverna les écoles de Lyon. — Il laissa de très-beaux écrits sur la géographie : Chorographie ou description des provinces de l'Empire.

Faustin, évêque de Lyon : on a quelques Lettres de lui, écrites à saint Cyprien, évêque de Carthage.

(IV[e] siècle.)

Lactance, Africain de nation, passa douze ans dans les Gaules: il y écrivit : L'ouvrage de Dieu. — De la mort des persécuteurs (Miscellanées de Baluze). — Institutions divines. — De la colère de Dieu.

Anonyme, poëte chrétien, né à Autun : il a fait une description de la cité dans son ouvrage, *De laudibus Domini*, inséré dans la Bibliothèque des Pères de Lyon.

Gennade, orateur.

Alcime, historien, orateur et poëte, né à Agen.

Hilaire (S.), évêque de Poitiers : a écrit son Commentaire sur l'Évangile saint Matthieu. — Une requête à l'empereur Constance. — Traité des Synodes. — Douze livres de la Trinité. — Une seconde requête à l'empereur. — Manifeste contre Auxence, évêque arien de Milan. — Commentaire sur les Psaumes.

Eutrope, historien, né en Aquitaine. Il reste de lui un Abrégé de l'histoire romaine, en douze livres.

Ausone, rhéteur, orateur et poëte, né à Bordeaux. Tout ce qui

reste de lui est écrit en vers : Épigrammes. — Éphémérides. — Les *Parentalia*. — Les Villes célèbres. — Ses Lettres. — Ses Œuvres complètes ont été imprimées à Milan, 1490.

MARCEL, médecin gaulois ; a écrit *De Medicamentis*, Bâle, 1536.

(Ve siècle.)

SANCTE, poëte chrétien ; a écrit des Églogues, imprimées à Leyde en 1715, in-8.

RUTILIUS, préfet de Rome et poëte ; il a laissé un poëme en vers élégiaques, qui contient l'histoire de son retour dans les Gaules, divisée en deux livres ; édition princeps, Naples, 1520.

ANONYME, poëte, né en Provence. Il écrivit ses Confessions. — Poëme sur la Providence, écrit à l'époque des ravages des Gètes ou Goths dans les Gaules, et attribué à saint Prosper.

SÉVÈRE-SULPICE (S.), prêtre d'Aquitaine. Ses écrits sont : 1° La Vie de saint Martin de Tours. — 2° Trois lettres sur le même sujet. — 3° Histoire sacrée ; imprimés pour la première fois à Bâle, 1556, in-8.

ÉVAGRE, disciple de saint Martin, écrivit la Dispute entre Théophile, chrétien, et Simon, juif.

PAULIN (S.), évêque de Nole, né à Bordeaux. Ses lettres conservées sont au nombre de cinquante. — Un recueil de poésie, divisé en trente-deux poëmes, intéressant pour l'histoire ; ses écrits ont été imprimés à Anvers, en 1560, dans les Œuvres de saint Prosper.

CASSIEN (Jean). Il nous a laissé ses Institutions, en douze livres. — Vingt-quatre conférences. — L'Incarnation, divisé en sept livres. Tous ses écrits ont été imprimés à Bâle, 1559, in-fol.

VICTOR (Claudius-Marius), rhéteur et poëte chrétien, né en Provence : il enseigna à Marseille. — Il a écrit un Commentaire sur la Genèse, divisé en trois livres, qui est un poëme hexamètre. Une lettre se trouve à la fin de ce poëme, sur les mœurs de son siècle. Imprimé à Lyon en 1536, in-8.

ORIENT (S.), évêque d'Auch. Il laissa un poëme intitulé : *Commonitorium* (avertissement). C'est une description des ravages des Barbares qui avaient désolé les Gaules.

HILAIRE, évêque d'Arles ; a fait l'oraison funèbre de saint Honorat, qui nous a été conservée.

EUCHER (S.), évêque de Lyon. Une lettre écrite à saint Hilaire. — Sa lettre à Valérien, qu'il intitule : Du mépris du monde et de la philosophie de son siècle. — On a encore de lui : *Liber formularum spiritalis intelligentiæ*. — Des Instructions. — Explication des noms hébraïques, imprimé à Bâle en 1530, in-4. — Histoire du martyre de saint Maurice et de ses compagnons.

PALLADE, poëte et philosophe, né à Poitiers. Il écrivit sur l'Agriculture, divisé en 14 livres, dont le dernier est écrit en vers élégiaques : cet ouvrage parut en 1504, Boulogne.

VINCENT (S.), prêtre et moine de Lérins : Mémoire contre les nouveautés profanes des hérétiques.

PROSPER-TITO, poëte. Il écrivit le poëme du mari à sa femme, imprimé dans les Œuvres de saint Prosper : il fait un tableau complet de l'Europe, de 407 à 455.

ARNOBE, surnommé *le jeune Prêtre*. Il composa un Commentaire sur tout le texte du Psautier. Bâle, 1522.

PAULIN, poëte, surnommé *le Pénitent*, fit un poëme de sa vie en vers hexamètres.

(VIe siècle.)

PROSPER (S.), évêque de Riès en Provence. On a de lui : Lettres à saint Augustin sur le Pélagianisme dans les Gaules. — Poëme contre les ingrats, imprimé en 1560, in-8. — Épigramme en vers. — La Chronique de saint Prosper va depuis le commencement du monde jusqu'à la mort de Valentinien : divisée en deux parties ; la première finit en 378 ; la deuxième commence à l'an 379 et finit en 455.

VICTORIUS, auteur d'un Cycle pascal, cité par Frédégaire.

MAMERT-CLAUDIEN, prêtre de l'église de Vienne. Il composa un ouvrage sur la Nature, divisé en trois livres. — Plusieurs lettres adressées à saint Sidoine. — Un poëme en vers trochaïques. — On lui attribue : *Pange lingua gloriosi prælium certaminis*.

PAULIN (S.), né à Périgueux, poëte. Son principal ouvrage est son poëme sur la vie et les miracles de saint Martin.

SEVERIEN, poëte et rhéteur. Son ouvrage est intitulé : *Syntomata sive præcepta artis rhetoricæ*.

SALVIEN, prêtre de l'église de Marseille. Ses ouvrages sont : Traité contre l'Avarice, divisé en quatre livres. — Du Gouverne-

ment de Dieu. — De la Providence. — Puis neuf lettres ; l'édition princeps est de Bâle, 1530, in-fol.

Constance, prêtre de l'église d'Auxerre. Il nous a laissé la Vie de saint Germain d'Auxerre, divisée en deux livres ; d'Andilly l'a traduit.

Apollinaire-Sidoine (S.), évêque de Clermont, en Auvergne. Il a écrit des poésies, dont le recueil forme vingt-quatre poëmes. — Les Panégyriques des trois empereurs : Avite, Majorien et Anthème. — Ses Lettres, au nombre de cent quarante-sept.

Perpétue (S.), évêque de Tours, laissa un livre sur les Miracles de saint Martin.

Gennade, prêtre de l'église de Marseille, a écrit le Catalogue des auteurs ecclésiastiques, divisé en trois classes : la première commence par saint Jacques, évêque de Nisibe (361), jusqu'à saint Augustin ; la seconde va jusqu'au soixante-dixième chapitre, qui comprend les écrivains du commencement et avant le cinquième siècle. Ce Catalogue a été imprimé dans toutes les éditions de saint Jérôme.

Honorat (S.), évêque de Marseille, a écrit la Vie de saint Hilaire d'Arles.

Pomère, abbé à Arles, écrivit la Vie contemplative, divisée en trois livres.

Eugène (S.), évêque de Carthage, relégué à Albi par les Vandales. — L'Exhortation de saint Eugène à son peuple nous a été conservée par saint Grégoire de Tours.

Ruric Ier, évêque de Limoges, a laissé un Recueil de lettres divisé en deux livres : le premier en contient dix-huit ; le deuxième, soixante-quatre.

Eunone, évêque de Pavie, né à Arles, vint à la cour des rois de Bourgogne avec saint Épiphane ; il laissa des Lettres, au nombre de cent quatre-vingt-dix-sept, et le Panégyrique de Théodoric, roi des Ostrogoths. — Des Poésies divisées en deux parties. L'édition princeps de ses œuvres a été faite à Bâle en 1569.

Avite (S.), évêque de Vienne. Il a écrit des pièces fort importantes pour l'histoire de France. Nous avons de lui un Recueil de lettres, au nombre de quatre-vingt-huit, adressées à Clovis, Gondebaud, Sigismond, son fils, à l'empereur Anastase, aux évêques de Constantinople, de Jérusalem, de Milan et des Gaules. — Quelques

sermons. — Des poésies en deux poëmes : le premier contient cinq livres; il commence depuis la création du monde jusqu'au passage de la mer Rouge. Le second poëme est intitulé : De la Louange de la virginité, dédié à sa sœur Fuscine; il a six cent soixante-six vers hexamètres.

Rémi (S.), évêque de Reims. On n'a que quatre lettres de lui : la première et la seconde sont adressées à Clovis pour le consoler de la mort d'Alboflède, sa sœur, et l'autre à l'occasion de la guerre contre les Goths. Les deux dernières sont des réponses à trois évêques, de Paris, de Sens et d'Auxerre.

Félix, rhéteur, enseigna la rhétorique en Auvergne. On a de lui : Les Arts libéraux, publié en 1599, par Grotius.

Césaire (S.), évêque d'Arles, a laissé cent six sermons. — Une Lettre à saint Rurice. — Son Testament.

Cyprien (S.), évêque de Toulon. Nous avons de lui : la Vie de saint Césaire, monument curieux pour l'histoire de l'Église des Gaules au sixième siècle (Mabillon, t. I, p. 658-677).

Aurélien (S.), évêque d'Arles, a laissé deux Règles à deux différents monastères : pour les moines, sa règle est divisée en cinquante-cinq articles; celle des religieuses en quarante articles. — Puis une Lettre adressée au roi Théodebert.

Gildas (S.), abbé de Ruis. Règlement touchant la discipline. — Puis une Plainte sur les désordres des Saxons dans la Grande-Bretagne, sa patrie, insérée dans les historiens d'Angleterre.

Nicet (S.), évêque de Trèves, a laissé deux Lettres, l'une à l'empereur Justinien, l'autre à la reine Clotosinde. — *De Vigiliis servorum Dei*. — *De psalmodiæ bono.*

Germain (S.), évêque de Paris. On a de lui : un Traité de Liturgie très-curieux. — Une Lettre à la reine Brunehaut, pour la concorde des deux rois Chilperic et Sigebert (Duchesne, t. I, p. 855-857).

Gogon, maire du palais, écrivit une Lettre à un seigneur nommé Charningue; une autre à Traféricus. — A Pierre, évêque de Metz. — Puis la Lettre écrite par Gogon au nom du roi Childebert II, adressée à Grasulfe, prélat à la cour de l'empereur Maurice (Duchesne, t. I, p. 859-875).

Radegonde (Ste), reine de France. Il nous reste d'elle un Testament en forme de Lettre adressée à tous les prélats de France (Greg. Turon., lib. IX, c. XLII).

YRIER, abbé en Limousin. Il fit un Testament curieux pour les formules de l'époque.

GRÉGOIRE DE TOURS : *Historia ecclesiastica Francorum.* — De la Gloire des martyrs, en cent sept chapitres. — De la Gloire des confesseurs, en cent douze chapitres. — Miracles de saint Martin, en quatre livres. — Les Vies des Pères, en vingt chapitres.

(VIIe siècle.)

FORTUNAT (S.), évêque de Poitiers, a écrit un Recueil de poésies diverses en vers élégiaques, divisé en onze livres. Le quatrième contient les épitaphes des plus illustres évêques du sixième siècle. Le sixième livre a douze poëmes adressés aux rois, aux reines, leudes. Dans le huitième se trouve l'éloge de Chilpéric, un autre au roi et à Frédégonde. — La Vie de saint Martin, en vers. — Beaucoup d'autres Vies des saints : saint Germain, évêque de Paris; saint Paterne, évêque d'Avranches; sainte Radegonde, saint Médard, saint Marcel, etc., etc. Toutes les poésies de saint Fortunat ont été imprimées à Mayence, 1603, in-4, et les Vies des Saints, dans Bollandus, Surius et Mabillon.

AUNACAIRE (S.), évêque d'Auxerre, écrivit des Décrets, au nombre de quarante-cinq, pour la discipline de l'Église, sur le mariage. — Un Règlement pour les litanies de son église. — On a conservé deux lettres du pape Pélage à cet évêque.

COLOMBAN, premier abbé de Luxeu, a laissé une Règle monastique. — Un Pénitentiel, divisé en quinze chapitres, et des Instructions.

GAL (S.), disciple de saint Colomban, a écrit un Discours publié par Mabillon, t. II, p. 245.

MARCULFE : Formule des Actes. Le premier livre porte le titre : *Præceptiones regales;* et le second, *Chartæ pagenses.*

DONAT (S.), évêque de Besançon. Il reste de lui une Règle pour les filles, et une Préface que Mabillon a insérée dans ses ***Annales***, t. II, n° 43.

DIDIER (S.), évêque de Cahors. Seize lettres de lui nous sont restées : elles sont curieuses pour les mœurs et adressées à Dagobert, Sigebert III, à Grimoald, Clodulfe, aux évêques les plus illustres.

FRÉDÉGAIRE, historien. Sa Chronologie, qui nous est parvenue,

commence depuis la création du monde. Elle est divisée en cinq livres; le quatrième est un abrégé de l'histoire de Grégoire de Tours; le cinquième conduit l'histoire jusqu'à la quatrième année du règne de Clovis II.

Éloi (S.), évêque de Noyon, a écrit sa Doctrine, insérée dans sa Vie, chapitres xv et xvi, écrite par saint Ouen. — Et une Lettre écrite à saint Didier (Duchesne, t. I, p. 583-584).

Léger (S.), évêque d'Autun, nous a laissé ses Statuts synodaux. — Son Testament. — Puis une Lettre à sa mère (Mabillon, *Acta*, t. II, 699, n°s 1, 2).

Ouen (S.), évêque de Rouen, a écrit la Vie de saint Éloi, si curieuse au point de vue des habitudes et des mœurs.

(viiie siècle.)

Historien anonyme. *Gesta Francorum*, a continué Frédégaire jusqu'au règne de Thierry (737) (Duchesne, t. I, p. 690-720).

Erchambert, historien. Histoire abrégée des rois de France et des maires du palais, depuis la mort de Thierry (613) jusqu'à la fin du règne de Thierry IV (733).

Un historien anonyme a aussi écrit un Traité sur la dignité de maire du palais, écrit vers 754-755. Il donne une Histoire abrégée des maires du palais depuis Clovis II (644), jusqu'au roi Pepin (753) (Duchesne, t. II, p. 1 et 2).

Puis un autre anonyme est le troisième continuateur de la Chronique de Frédégaire, à partir du chapitre cxviii et à l'an 753, jusqu'en 768, époque de la royauté des maires du palais.

EXTRAITS DE L'ANTIQUAIRE LE BLANC

SUR LES MONNAIES MÉROVINGIENNES

ET DU PÈRE MONTFAUCON

SUR LES MONUMENTS DE LA MONARCHIE FRANÇAISE

(Première race)

On ne pourrait expliquer les événements d'un règne ni en fixer les dates, si l'on n'étudiait les monnaies contemporaines : tel est le travail de Le Blanc, d'une exactitude remarquable. La Gaule avait accepté ou subi les monnaies de l'Empire romain ; elle en frappa elle-même sur ces modèles dans ses trois grands ateliers : Arles, la ville impériale (elles sont d'un grand fini), Lyon, centre d'une riche circulation, Limoges, qui fut l'atelier franco-gaulois où travailla saint Éloi. Limoges fut une sorte d'école monétaire; elle devint le dépôt de l'or et de l'argent fort abondant dans les Gaules, qui, alors, avaient des mines exploitées. Marseille avait son monogramme particulier, et le nom de saint Éloi se trouve sur l'exergue de plusieurs monnaies.

Il nous reste trois tiers de sol d'or qui portent le nom de Clovis ; le dernier est de Clovis II ; sur ces tiers de sol on voit la tête du roi, ceinte d'un diadème avec cette inscription : Clodovicus Rex, et au revers une croix entre un alpha et un omega ; elle est frappée à Paris (Parisiis civ). Le sol d'or, le demi-sol, le tiers de sol d'or étaient en usage parmi les Gallo-Romains ; ils ont le même poids que ceux de l'Empire à son déclin, 85 grammes et 1/3.

On peut attribuer à Clovis trois médailles d'or qui portent l'exer-

gue d'Essone, près de Corbeil[1] (Exona fici). Il reste deux tiers de sol d'or de Théodoric Ier : la tête du roi est ceinte d'un diadème de perle, et porte pour légende : Mettis, la ville de Metz. Une autre médaille porte pour titre : Theuderico, avec le monogramme de Christus et pour légende : Arastes, qui apparemment était le duc ou le comte de la ville. Plusieurs monnaies portent le nom de Théodebert. Les deux premières sont des sols d'or, toutes les autres sont des tiers de sols, si l'on excepte la dernière qui est du billon ou du cuivre. On voit sur les deux premières monnaies, Théodebert couvert d'une manière de bonnet ou de casque garni de perles et de pierreries, que quelques-uns prennent pour un diadème semblable à ceux des empereurs de Constantinople. Il tient de la main droite un javelot, et son bras gauche est couvert d'un écu sur lequel on voit un cavalier, et pour légende : D. N. Theodebertus victor.... Ces deux lettres D. N., qui signifient Dominus Noster, se trouvent rarement sur les monnaies : sur le revers de ces deux monnaies, il y a une Victoire qui tient d'une main une croix, et de l'autre le globe de la terre, et pour inscription, Victoria. Ces deux sols sont en tout point semblables à ceux de Justinien, excepté le mot Theodebertus. La troisième a d'un côté le buste de Théodebert, couronné d'un diadème de perles, et pour légende : D. N. Theodebertus; sur le revers une victoire assise et point d'inscription. La quatrième a pour légende du côté de la tête, ...toria, qui est une partie du mot Victoria. De l'autre côté il y a une manière de tour, avec le mot Mettis, et pour légende : Victoria Theodeberti. La cinquième a pareillement le buste de Théodebert ceint d'un diadème de perles, et pour légende : Theodeberti et un *v* renversé avec un *i* qui sont les deux premières lettres de Victoria. Si l'on veut que ce soit un *a*, ces deux lettres pourront faire Augusti, en sous-entendant le mot de moneta ou de victoria qui était peut-être sur le revers. Pour la sixième et septième, qui sont aussi des tiers de sol d'or, on ne voit rien qui puisse plutôt les donner à Theodebert Ier qu'à Theodebert II. La dernière

1. Clovis avait peut-être une métairie dans cette contrée : Essone n'avait pas assez d'importance pour qu'il y eût un préfet des monnaies; on peut supposer que cette pièce fut fabriquée par le monétaire du palais du roi, qui le suivait dans tous ses déplacements.

des monnaies de Theodebert a d'un côté le monogramme de Christus avec cette légende : Teudeberte; sur le revers il y a une croix avec le mot Cabilonnu, qui est la ville de Châlon-sur-Saône.

Deux tiers de sols portent le nom de Childebert : l'on voit d'un côté sur le premier la tête du roi ornée d'un diadème, et pour légende, Childebert; sur le revers il y a un *a* et un *r* qui sont les deux premières lettres d'Arelate (Arles), et au-dessous en caractère plus petit un *c* et un *i*, qui font les deux premières lettres de Civitas. Les deux tiers de sols d'or suivants ne portent le nom d'aucun de nos rois, mais nous pouvons les donner à Childebert Ier. La légende qui est sur le revers de la première, victoria Augustor..., pour victoria Augustorum, peut appuyer cette opinion. Le nom du monétaire Doccio, qui est du côté de la tête, fait voir qu'elle a été fabriquée à Lyon. La seconde porte le nom du même monétaire.

Huit monnaies d'or portent le nom de Clotaire Ier; mais il n'y en a qu'une qu'on puisse assurer être à lui. C'est un tiers de sol d'or qui a d'un côté le buste du roi, couronné d'un diadème, avec cette inscription : Clotharius rex. Sur le revers il y a une croix posée sur une boule entre un *m* et un *a*, qui sont les deux premières lettres de Massilia et pour légende : Victoria gottica. Cette pièce est un monument précieux qui constate notre première conquête en Espagne. Les autres ne sont pas classées; elles sont, soit à Clotaire II, soit à Clotaire III. Il nous reste trois tiers de sols d'or de Cherebert, et trois sols du même roi. Les trois premières de ces monnaies ont, d'un côté, la tête de ce prince couronné d'un diadème, et pour légende, sur le premier, Ntaribertus rex. Sur les deux autres il y a Charibertus rex. Sur le revers de ces tiers de sol paraît un calice à deux anses avec une croix au-dessus, et pour légende, sur les deux premières, Banniaciao Fiit, et sur la troisième, Bannaciaco. Les trois dernières monnaies ont été fabriquées à Marseille, comme leur légende le prouve; mais Cherebert n'était pas le maître de Marseille, qui appartenait à son frère Sigebert : il fallait que Cherebert eût quelque droit sur la ville.

Il nous reste de Gontran un tiers de sol d'or; d'un côté paraît le buste de Gontran couvert d'un casque orné d'un diadème, un bouclier sur le bras droit, et pour légende : Gunthachram rex; sur le revers il y a un char, une Victoire qui tient une croix, et pour

légende, Senoni Civita, qui est la ville de Soissons. Plusieurs monnaies de Sigebert sont fabriquées à Marseille. Sigebert II ayant été aussi maître de Marseille, il est difficile de savoir à qui des deux appartiennent ces pièces. Trois monnaies portent le nom de Childebert II, mais il y a trois rois qui ont porté le même nom. Les deux premières sont deux tiers de sol d'or, dont l'un a pour légende, du côté de la tête, Petra ficit, et le second, du côté de la croix, Bannis fit. La troisième de ces monnaies est de cuivre; elle porte le monogramme de Christus; les noms de Childebert sur ces trois pièces s'écrivent d'une manière différente : Hildebertus, Childebertus, Eldebertus. Deux pièces de Thierri nous ont été conservées. La première est très-rare à cause des deux têtes qui y sont représentées de la grandeur d'une pièce de trente sols, avec cette inscription, du côté de la tête, Badulfus, puis le monogramme de Christus, et pour légende, Augustedum qui est la ville d'Autun où la reine Brunehaut se plaisait beaucoup, où elle fit faire quantité de beaux édifices. Des deux têtes qui sont sur cette pièce, il n'y en a qu'une qui a le diadème, et le lieu où elle a été fabriquée fait croire qu'elle pourrait appartenir à Thierri, et que Brunehaut la fit frapper pendant qu'elle était tutrice de ses deux petits-fils, Theodebert et Thierri, et qu'en qualité de régente, elle fit mettre sur les monnaies sa tête avec celle de son petit-fils.

Le second tiers de sol d'or appartient à Brunehaut, car la tête ressemble beaucoup à celle d'une femme : Cablonno qui se trouve dessus comme légende, est la ville de Châlon-sur-Saône où Thierri tenait sa cour. Sur le revers, il y a une croix entre un *c* et un *a* qui font les deux premières lettres de Cabilono, et Magnoadus était peut-être le comte de Châlon. Le nom d'Eligius, monétaire, qui est sur quatre médailles, persuade qu'elles sont de Dagobert. Les trois premières ont été fabriquées à Paris, comme le marque leur légende. La quatrième, sur laquelle il y a Mone.. Palati.., moneta palatina, signifie qu'elle a été fabriquée dans le palais. Ces monnaies de Dagobert à Paris, semblent indiquer qu'outre la monnaie de la ville, il y en avait une autre dans le palais du roi.

Le Blanc, si docte, si passionné pour ses découvertes, a trouvé quinze pièces qu'il étudie et explique toutes : « L'on peut aussi donner la cinquième et la sixième de ces monnaies d'or à Dagobert Ier. Les| deux lettres *m a*, qui sont sous les bras de la

croix, sont les deux premières lettres de Massilia. Le reste de la légende du revers de la première est le mot victuria, et sur la seconde, seulement ....uria, ce qui est effacé de ces légendes est le mot de Regis ou de Dagoberti. On ne peut pas douter que ce tiers de sol d'or qui a été fait à Paris, ne soit de Clovis II, puisque du côté de la croix on lit Chlodoveus rex, et dans le champ de la pièce sous les bras de la croix, Eligis, qui est le nom du monétaire saint Éloi, fait évêque la troisième année du règne de Clovis II ; la deuxième, la troisième et la quatrième portent le nom de Childeric. La deuxième, a d'un côté la tête de Childeric, et pour légende Childericus rex, de l'autre côté une croix entre un *m* et un *a* qui sont les deux premières lettres de Massilia : pour légende, Chlotarius rex; cette pièce a été sans doute frappée par ordre de Childéric III dont elle porte le nom du côté de la tête, et le nom de Clotaire III n'a été mis là que pour témoigner leur amitié, ou peut-être à cause que Clotaire avait quelque droit dans la ville de Marseille. Les deux suivantes ont été frappées, l'une à Metz, l'autre à Marseille. La dernière est de Thierri III, un denier de billon avec un monogramme qui signifie Teudoricus rex francorum. »

Il est impossible de décrire mieux que Le Blanc les monnaies de la première race; aussi n'a-t-on pas été au delà sur cette matière. Le père Montfaucon, cet actif fouilleur de monuments, en a trouvé plusieurs qui se rattachent aux Mérovingiens : il disserte d'abord sur quelques attributs particuliers à la royauté; ce qu'il appelle nimbe, est une sorte de couronne que l'on voyait sur les statues des rois. Le portail de Saint-Germain-des-Prés en avait sept[1], de Clovis, ses quatre fils, Clotilde et Ultrogothe. Toutes ces statues portaient le nimbe, excepté Thierri; elles avaient été sculptées du temps de la première race. On voyait à Saint-Médard de Soissons une couronne gravée sur le tombeau de Frédégonde, seule remarquable par son authenticité.

Mais ce qui a le plus occupé le père Montfaucon, c'est la découverte du tombeau de Childeric Ier, père de Clovis : « En creusant la terre à la profondeur de sept pieds, on trouva d'abord une boucle d'or, et une espèce de nid pourri, où il y avait plus de cent

1. Plus tard, au moyen âge, on a imité ce genre de couronne au front des saints.

monnaies d'or ou médailles d'or; deux cent d'argent, des pièces de fer rouillées, deux crânes, un squelette étendu, une épée, le pommeau, le fourreau, la poignée, des parties d'un baudrier, une petite tête de bœuf, plus de trois cent figurines d'or[1], une aiguille, des boucles, un croc, ornés de pierres précieuses : la bague d'or portait en creux l'inscription Childerici regis; on trouva le fer de la hache sous la tête de Childeric, un des fers de son cheval. Les médailles étaient ainsi composées : sept de Marcien, cinquante-six de Léon, quatorze de Zénon, une de Basile, et une autre de Marc; deux plus grandes de Valentinien et une de Léon, ce qui constate les rapports des rois Francs avec les empereurs. »

La tombe de Frédégonde, à Saint-Médard de Soissons (plus tard à Saint-Dénis), est la seule originale qui reste. Elle y est représentée en mosaïque, ce qui était en usage en ces temps-là. Les monuments de Dagobert sont en plus grand nombre, et le plus authentique est la statue qu'on voyait au bas de l'église de Saint-Denis. près de la porte, en entrant à gauche. Le sceau et le monogramme de Dagobert se trouvent dans les Archives de Saint-Maximin de Trèves. On trouva, en 1656, dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, les tombeaux du roi Childeric, de Blichilde, sa femme, et du petit Dagobert, leur fils. On reconnut dans celui du roi Cherebert un bâton de coudre et une canne, une épée rompue et mangée par la rouille. La boucle du baudrier, composée de trois pièces d'or; quelques plaques d'argent fort minces, où était gravé un serpent à deux têtes, et qui semblait mordre par la tête et par la queue; ces plaques avaient à chaque angle un petit clou pour les attacher à la ceinture.

Les derniers rois Mérovingiens n'étaient représentés que sur des sceaux en fort petit nombre, et les statues du grand portail de Saint-Denis. Il y a quatre sceaux de la même forme : le premier est de Thierri Ier, fils de Clovis II; le deuxième de Clovis III, fils de Thierri Ier; le troisième de Childebert II, frère de Clovis III; le quatrième de Chilperic II, fils de Childéric II. Le cinquième, qui est de Childeric III, dernier roi, est un ovale de bon goût.

1. Il s'est fait beaucoup de dissertations sur ces figurines; elles ont la forme d'abeilles : elles étaient sans doute les ornements des harnais de cheval.

Ainsi le père Montfaucon décrit les monuments de la race Mérovingienne; ils sont peu nombreux et sans importance; plusieurs sont détruits, d'autres ont été déplacés. La tendance iconoclaste de la Révolution française a fait plus de ruines encore que le temps. On cherche aujourd'hui à recueillir avec soin les débris de notre histoire.

DISSERTATION

SUR LA SOCIÉTÉ GALLO-FRANQUE

RECONSTITUÉE PAR LES ÉVÊQUES ET LES LÉGENDES

Saint Germain d'Auxerre. — Saint Loup de Troyes. — Saint Aignan d'Orléans.— Sainte Geneviève de Paris.— Saint Waast d'Arras.— Saint Remi. —Saint Avite de Vienne.—Saint Césaire d'Arles.—Saint Germain de Paris. —Saint Médard de Soissons.—Saint Severin.—Saint Grégoire de Tours.— Saint Arnoux de Metz. — Saint Éloi de Noyon. — Saint Ouen de Rouen. — Saint Léger d'Autun, etc.

(Du ve au viiie siècle[1].)

Si l'histoire, nous l'avons dejà dit, ne doit pas s'imposer l'esprit absolu de système, elle accepte certains résultats constatés par les documents contemporains. Ainsi, il nous paraît évident que la société gauloise, un moment troublée par la conquête des Francs, se releva après le premier effroi de la conquête et parvint bientôt à dominer les vainqueurs. On n'efface pas une civilisation antérieure; elle garde sa puissance; l'esprit de la vieille société, en possession des faits, pénètre partout; elle force les conquérants à la respecter : ceux-ci ne créent quelque chose de stable qu'à la condition de vivre avec les habitudes et les lois de la civilisation antérieure.

Ce fait est constaté par les chroniques et les chartes. Clovis, à peine roi, s'entoura de tous les hommes considérables de la société gallo-romaine, et les employa dans toutes les négociations. Les

1. Extrait des Bollandistes, collection supérieure aux « Acta Sanct. ord. S. Benedict. »

hommes de force et des forêts de la Germanie accomplissaient la conquête matérielle, rien au delà. « Les Francs, dit Agathias[1], ont adopté la plus grande partie du gouvernement romain ; ils sont régis par les mêmes lois ; ils contractent et se marient à la manière des Romains, dont ils ont aussi adopté la religion, car tous les Francs sont chrétiens et catholiques ; ils ont dans leurs villes des magistrats, des évêques.... Ils ne diffèrent en rien des Romains que par leurs habits et par le langage. »

M. Raynouard, dans son exacte *Histoire du droit municipal*, fait la remarque que, sous Clovis et sous ses successeurs, les anciens habitants des Gaules furent élevés aux premiers emplois, aux plus hautes dignités. Clovis, avec son instinct très-remarquable, jugea aisément combien les Romains pouvaient lui devenir utiles : « Aucun ne le trahit, tous le servirent avec zèle et avec dévouement. Il nomme Aurélien au duché de Melun, pour le récompenser de son ambassade à l'occasion du mariage avec Clotilde. Le Romain Segundinus, très-instruit dans les arts libéraux, fut envoyé par Clovis à l'empereur comme ambassadeur. Clovis veut-il adresser à Alaric un homme adroit et respectable pour lui demander son amitié, c'est le Romain Paterne à qui il se confie. Il choisit pour médecin un Romain nommé Tranquilinus. Les anciens habitants des Gaules s'estimaient beaucoup plus que les Francs ; en voici la preuve : le duc d'Aquitaine demande en mariage Rictrude, née d'une illustre famille de Gascogne et de la plus haute race des sénateurs ; le duc était lui-même de la race royale des Francs. La famille de Rictrude s'indignait qu'elle devînt l'épouse d'un Franc : toutefois Adalbaud épousa Rictrude, mais les parents, regardant cette alliance comme une honte pour leur famille, assassinèrent le duc[2]. »

Le gouvernement des Gaules fut donc établi sur les bases de l'administration romaine ; la loi civile domine les désordres et la violence, et à la tête de cette administration civile se trouvent les évêques, que Clovis combla de dignités parce qu'ils étaient les représentants de la civilisation des Gaules, et presque tous de familles gallo-romaines, supérieurs par leurs lumières, leur habileté et leur tradition. Bien avant que les Francs n'eussent envahi les Gaules, la

1. Agathias, *de Bello Goth.*, lib. I, cap. IV.
2. *Vita S. Adalbaldi*; Acta SS., 2 febr., t. I, p. 302-303.

puissance de ces grands citoyens (les évêques) était déjà reconnue, et l'on peut s'en convaincre par la Vie de saint Martin de Tours, dont le tombeau était comme le palladium des Gallo-Romains. Au moment des invasions dans les Gaules, on trouve aussi saint Germain, une des grandes figures de cette époque : il était né à Auxerre, d'une de ces races gauloises répandues dans les cités et qui dirigeaient l'administration. Rustique, son père, et Germanille, sa mère, possesseurs de grandes terres, lui donnèrent une forte éducation; déjà distingué dans les plus célèbres écoles des Gaules, il vint se perfectionner à Rome pour l'éloquence. Germain acquit une haute célèbrité par ses plaidoyers à la manière de Cicéron, au tribunal du préfet; il épousa ensuite la Romaine Eustechia. L'empereur Honorius le fit duc de l'Auxerrois, c'est-à-dire lui donna le commandement des légions de la province; charge importante dans ce temps où la Gaule était foulée par les Barbares.

Avec les études sérieuses, Germain aimait la chasse de passion; fier de ses succès, entouré de dépouilles de cerfs et de sangliers, il se plaisait à suspendre en trophée à un poirier, au milieu d'Auxerre, les têtes de bêtes fauves, selon les coutumes païennes[1]. Comme la Gaule était chrétienne, le pieux évêque d'Auxerre, du nom d'Amateur, souvent avait repris Germain, qui l'écoutait à peine; l'évêque ne se découragea pas, car il avait le pressentiment d'un grand retour à la foi. Il annonçait même tout haut que Germain était destiné à le remplacer comme évêque; il fallait lui imposer la tonsure cléricale par ruse ou par force. Germain, revêtu d'une charge importante, ne pouvait l'abdiquer sans le consentement de l'empereur; saint Amateur alla donc trouver Jules, préfet des Gaules, à Autun. C'était un immense personnage que l'évêque! Dès que le préfet apprit que saint Amateur arrivait, il vint au-devant de lui avec ses officiers[2] pour lui demander sa bénédiction. Au milieu des flots d'encens et de l'éclat de mille lumières, l'évêque dit de sa voix inspirée : « Ma fin est proche, le duc Germain gouvernera mon Église, et je viens vous demander l'agrément de l'empereur pour

1. La vie de saint Germain a été écrite par un auteur contemporain, Constant. *Vita Germani*, apud Surium, 31 julii.

2. On voit souvent ces marques de respect des premiers magistrats pour les évêques.

imposer la tonsure de clerc à Germain. » Le préfet répondit : « Bien que le duc Germain soit très-utile et même nécessaire à la chose publique (*Res publica*), cependant je ne m'opposerai pas aux desseins de Dieu sur lui. »

De retour à Auxerre, l'évêque assembla les principaux d'entre le peuple ; il leur déclara que, n'ayant que peu de temps à vivre, il lui fallait choisir un successeur. L'évêque sortit pour se rendre à la basilique ; tout le peuple le suivit. Germain et ses amis étaient armés et se disposaient à entrer ainsi dans l'église, selon la coutume des Gaulois qui portaient partout leurs armes ; l'évêque les arrêta à la porte et leur dit : « Mes chers enfants, quittez ces javelots et ces boucliers, car c'est ici une maison de prières et non un champ de Mars. » Ils obéirent ; et l'évêque, voyant Germain sans armes, fit fermer les portes ; puis, le pressant avec son clergé et les principaux citoyens, il lui coupa les cheveux et l'avertit que Dieu l'avait choisi pour son successeur[1]. Le duc n'opposa aucune résistance, car la dignité d'évêque était la première dans l'État, et la voix du peuple était celle de tous. On ne vit jamais un changement plus prompt dans les habitudes d'un grand citoyen. Pour se créer une solitude au milieu du monde même, Germain fit bâtir un monastère près d'Auxerre ; il s'y retira pour vivre en moine. Bientôt il fut envoyé, avec saint Loup de Troyes, pour combattre les Pélagiens, une des hérésies les plus redoutables. Les deux évêques s'embarquèrent pour l'Angleterre, île alors presque sauvage. Une furieuse tempête éclata avec les éclairs et la foudre, tandis que Germain dormait tranquillement. Ici commence la légende : les passagers, à la prière de saint Loup, éveillèrent Germain, le conjurèrent de calmer l'orage. Il prit de l'huile bénite, il en répandit quelques gouttes sur les flots, et aussitôt la mer devint calme.

Les Pictes et les Saxons faisaient alors une guerre cruelle aux Bretons ; ceux-ci appelèrent les deux évêques à leur aide : ils y accoururent, et leur arrivée au camp rassura plus les Bretons que n'aurait pu faire une armée d'auxiliaires. Ils en profitèrent pour disposer les soldats au baptême. On dressa au milieu du camp un oratoire de branchages et de feuillages, où l'on célébra la fête de

1. Constant : *Vita German.*, lib. I, cap. VII, XIX et XXII. Nous donnons ces détails pour peindre l'élection d'un évêque.

Pâques. Durant la cérémonie, les Pictes tâchèrent de surprendre les Bretons. Germain, qui n'avait pas oublié son ancienne charge de duc et de tribun militaire, rangea lui-même l'armée en bataille, avec un détachement en embuscade dans un vallon. A la tête de ce corps de réserve, il ordonna pour signal à tous les légionnaires de crier trois fois *alleluia!* et ce chant jeta une telle épouvante dans l'armée ennemie, que les Bretons remportèrent une victoire complète.

A son retour à Auxerre, Germain apprit qu'on avait surchargé son peuple de nouveaux impôts. Il prit aussitôt la résolution d'aller à Arles demander au préfet suprême des Gaules une diminution des taxes; partout il fut reçu avec enthousiasme : à Lyon, à Arles. Il obtint ce qu'il avait demandé. Au devant de lui, il trouva des députés de l'Armorique qui venaient implorer sa protection [1]. La faiblesse de l'empire avait donné plusieurs fois aux Armoricains l'occasion de secouer le gouvernement des Romains. Aëtius, le chef des légions impériales, se mit en devoir de punir leur révolte. Il envoya Eocharich, roi des Allemands ou Alains, avec une armée de Barbares pour châtier la province en révolte. Les peuples de l'Armorique s'adressèrent à Germain pour détourner la foudre qui les menaçait. L'évêque se mit en chemin à pied, revêtu de ses habits pontificaux, pour aller fléchir le roi barbare, qu'il trouva au milieu de son armée; l'évêque le supplia humblement d'épargner le sang et les terres de ce peuple malheureux. Le roi fut inflexible; le saint le menaça, il se moqua de ses menaces et ne daigna pas même l'écouter. Alors Germain se jette à la bride du cheval du roi et l'arrête; tout à coup un changement s'opère dans le cœur du barbare, qui consentit aux propositions de l'évêque, pourvu qu'on fît accepter les conditions par l'empereur ou par Aëtius, qui commandait dans les Gaules en son nom [2].

Rien n'est plus vivant, plus animé que cette histoire; les sociétés barbare et gallo-romaine y sont toutes vivantes.

Germain, suivi d'une multitude de peuple, prit aussitôt la route d'Italie pour aller trouver l'empereur Valentinien à Ravenne; d'espace en espace on érigeait des croix ou des oratoires. L'évêque

1. Constant : *Vita German.*, lib. I, cap. XXIII.
2. *Ibid.*, lib. II, cap. V.

arriva la nuit à Ravenne pour éviter les honneurs, et néanmoins son entrée fut un triomphe : le peuple, les patriciens, les clercs, lui donnèrent à l'envi des marques de leur vénération. L'impératrice Placide lui envoya un riche bassin d'argent plein de toutes sortes de rafraîchissements ; il distribua ce qu'il contenait à ses serviteurs, et garda le bassin pour le besoin des malheureux; comme leçon de pauvreté et d'humilité, il donna en présent à l'impératrice un pain d'orge sur une assiette de bois. Il eût obtenu la grâce des Armoriques, si ces peuples toujours indisciplinés n'y avaient mis obstacle par une nouvelle révolte[1].

Saint Germain s'alita à Ravenne, l'antique cité impériale; la ville en fut désolée; l'impératrice alla elle-même visiter l'évêque, qui la supplia comme seule grâce de renvoyer ses dépouilles à l'église d'Auxerre[2]. Acholius, préfet du palais, fit embaumer le corps du saint, et l'impératrice le revêtit d'habits précieux. Pendant la route, on aplanissait les chemins, on réparait les ponts : quand on arrivait dans une ville, on déposait le corps dans l'église et on célébrait l'office[3]. La vie de saint Germain d'Auxerre nous peint ce qu'était la puissance d'un évêque dans les Gaules : magistrat et négociateur dont la voix parlait à tous. On conserva longtemps le suaire dont le couvrit l'impératrice : c'était un drap de soie de couleur violette mêlée de jaune, orné de pierres précieuses et parsemé de roses, et de huit aigles à une tête qui portent des colliers, les ailes à demi déployées.

Le compagnon de saint Germain dans ses légations fut toujours saint Loup, de race encore gallo-romaine; né au midi des Gaules, et sénateur, il avait épousé la sœur de saint Hilaire de Poitiers. Un moment retiré dans le monastère de Lérins, il fut élevé à l'évêché de Troyes. De cette ville antique, saint Loup partit pour prêcher l'Évangile en Germanie. A cette époque, les bandes d'Attila traversant le Rhin s'avançaient par Trèves, Tongres, Arras, Cambrai et

1. Constant : *Vita German.*, lib. II, cap. VII, VIII et XVI. Il résulte de ce passage de la vie de saint Germain que les empereurs d'Occident avaient encore une certaine puissance dans les Gaules.

2. Saint Germain mourut le dernier jour de juillet de 448, après trente ans et vingt-cinq jours d'épiscopat.

3. *Histor. Episcop. Altisiodor.* Bibl. Nov. Labb., t. I, p. 417. — *Vita German.*, lib. II, cap. XIV.

Reims, jusque dans les environs de Troyes ; l'invasion était victorieuse. Saint Loup députa vers Attila quelques citoyens du sénat pour le fléchir en faveur des habitants de Troyes ; ce barbare fit massacrer ces envoyés. L'évêque partit lui-même pour le camp des Huns, s'offrit comme une victime expiatoire de tout son peuple. Il parla avec l'autorité qui inspire le respect de tous. Loup toucha Attila, et l'orage, détourné de Troyes, alla fondre sur Auxerre, qui, par la mort de saint Germain, avait perdu sa plus sûre défense. Langres, Besançon, eurent le même sort et furent ravagées. A l'énergie de caractère, saint Loup joignait un grand goût pour les ouvrages d'esprit. Selon Sidoine Apollinaire, on ne redoutait pas moins sa censure savante, que la fermeté de ses résolutions[1]. Arbogaste, un moment empereur, s'étant adressé à Sidoine pour avoir quelques explications de l'Écriture, celui-ci le renvoya à saint Loup comme à la renommée de sagesse et de science parfaite[2]. Attila, par estime pour l'évêque, l'emmena avec lui jusqu'au Rhin. Saint Loup fit ses efforts pour lui donner la lumière et la vérité.

Cette invasion d'Attila révèle donc les évêques comme les plus dévoués citoyens. Voici de nouveaux traits : saint Agnan, à la première nouvelle de l'irruption des Huns, fit le voyage d'Arles pour appeler le secours d'Aëtius, qui commandait pour l'empereur dans la province. L'armée romaine en marche, Agnan revint en toute hâte à Orléans pour diriger la défense de la cité. L'évêque démontra au roi Theodoric (Visigoth) la nécessité de s'unir aux Romains contre le grand Barbare. Les deux armées marchèrent avec un courage héroïque sur Orléans ; les citoyens s'étaient bien défendus ; ils avaient arrêté la marche d'Attila par leur formidable résistance. Saint Agnan, à la tête des clercs, portait des reliques en procession autour des remparts, exemple emprunté des Grecs. L'évêque voulut aussi essayer les négociations ; il vint trouver Attila jusque sous sa tente : le front abaissé, il demanda des conditions favorables. Mais l'héroïque défense d'Orléans avait rendu Attila implacable ; l'évêque fut renvoyé avec mépris. De retour à la ville, il fit mettre son peuple en prière, et saint Agnan, inspiré, s'écria devant la multitude : « Ne voyez-vous rien au loin ? » Deux fois il répéta cette question. A la troisième on lui dit qu'on apercevait

1. Sidon., lib. IX, Ep. 11. — 2. *Ibid.*, lib. IX, Ep. 17.

comme une nuée de poussière. Alors il s'écria plein de joie : « C'est le secours du Seigneur. » Les bandes d'Attila déjà saccageaient la ville ; au milieu de cette confusion, les Romains et les Visigoths, courant sur le camp des Barbares, les dispersèrent comme la paille soulevée par le vent[1].

Quand on lit l'histoire détaillée de ces services rendus au peuple, on s'explique très-bien l'enthousiasme, la vénération que les évêques inspiraient ; on comprend ces splendides basiliques bâties sur leurs tombeaux ; les châsses toutes pleines de reliques faisaient fuir les envahisseurs de la patrie : les reliques étaient de populaires étendards pour repousser les ennemis.

Mêlée à tous ces drames de l'invasion des Huns, voici une jeune fille, du nom de Geneviève, née à Nanterre de race de colons gallo-romains. Déjà saint Germain d'Auxerre l'avait touchée de son anneau. Son père se nommait Sévère, nom essentiellement de race latine. Elle avait à peine neuf ans, lorsque saint Germain, passant par son petit village, la distingua entre toutes les jeunes vierges : l'évêque l'exhorta à la constance et la conduisit à l'église suivi du peuple ; il tenait sa main imposée sur la tête de Geneviève : il la fit manger avec lui et l'invita à venir le voir. La jeune fille revint vers l'évêque, qui lui demanda si elle se souvenait de la promesse qu'elle avait faite de se consacrer à Dieu. Geneviève répondit avec naïveté qu'avec le secours de la prière, elle y serait fidèle toute sa vie. Germain vit à terre une médaille où la croix était empreinte, il la donna à Geneviève : « Recevez ce gage et portez-le toujours suspendu à votre cou. Laissez aux filles mondaines l'éclat de l'or et des pierreries ; pour vous qui avez été mise au nombre des épouses de Jésus-Christ, ne songez qu'à parer votre âme des vertus. » Germain, en quittant le village de Nanterre, la recommanda avec chaleur à ses parents, colons actifs qui faisaient cultiver les champs et élevaient les troupeaux. Dans un second voyage que Germain fit en Bretagne avec saint Sévère évêque de Trèves, il passa par Paris. Les habitants sortirent au-devant de lui et le prièrent de leur donner sa bénédiction. Il leur demanda des nouvelles de Geneviève, qui de Nanterre était venue habiter Paris. La jeune vierge n'avait pu éviter les traits de la médisance. Aussitôt, pour la venger, l'évê-

1. *Vita S. Aniani*, apud Duchesne, t. I, p. 521.

que se fit conduire en son petit ermitage de la Montagne, et lui rendit des honneurs qui la justifièrent aux yeux des habitants[1].

Geneviève, à dix-huit ans à peine, se révéla bientôt tout entière avec son courage et son dévouement. Le bruit de la marche et des cruautés d'Attila avait jeté l'alarme dans Paris. Les habitants désespérant de se défendre, étaient résolus de se retirer dans les cités fortes avec leurs femmes et leurs enfants. Geneviève essaya de leur inspirer plus de patriotisme ; elle assembla un grand nombre de femmes dans le baptistère de l'église, afin de fortifier leur âme. Les hommes montrèrent moins de courage : ils virent dans Geneviève un obstacle à leurs timides conseils et résolurent sa mort. Elle fut sauvée par un diacre de l'église d'Auxerre venu à Paris : « Gardez-vous bien, dit-il, de rien entreprendre contre cette douce fille. J'ai souvent ouï l'évêque Germain faire l'éloge de ses vertus. » Quelques récits disent que sainte Geneviève alla au camp d'Attila, le supplier d'épargner Paris[2] : les paroles des femmes inspirées avaient une grande puissance sur les Barbares : les peuples du nord écoutaient leurs prophétesses sous les vieux chênes.

A ce temps, Paris était menacé d'une grande famine : Geneviève entreprit un long voyage pour ramener des vivres aux Parisiens. Elle acheta du blé, loua de grandes barques pour le transporter. Comme sa famille se composait de colons cultivateurs, les ressources ne manquèrent pas. Touché de ce dévouement, Childéric, encore païen, lui rendit de grands honneurs, et Clovis eut pour elle un vrai culte. Sa réputation ne fut pas même renfermée dans la Gaule : Siméon, le stylite, en Orient, demandait de ses nouvelles aux marchands gaulois qui venaient le visiter, et les chargeait de le recommander à sa prière. Sa vie a été écrite dix-huit ans après sa mort et mérite ainsi une grande attention. On érigea d'abord sur son tombeau un petit oratoire de bois que Clovis choisit pour ériger la basilique de Saint-Pierre et de Saint-Paul, achevée par sainte Clotilde. Il y avait trois portiques à l'entrée, et les murailles étaient peintes des histoires de l'ancien et du nouveau Testament[3]. La lecture de la vie de sainte Geneviève nous initie à l'état du commerce, de l'a-

1. Constant : *Vita German.*, lib. I, cap. xx et xi ; lib. II, cap. II.
2. *Vita Genovef.*, apud Boll. 3 jan., cap. III, p. 144.
3. *Vita Genovef.*, cap. IV, n. 13.

griculture à Paris ; la basilique qui lui fut consacrée était un mélange de l'art gaulois et byzantin : la vénération du peuple de Paris pour sainte Geneviève fut une tradition de reconnaissance développée par la marche des siècles et colorée par les légendes.

Clovis qui passait par Toul après la victoire de Tolbiac, accueillit un prêtre du nom de Waast, et le pria de l'instruire, lui païen et barbare, dans la religion chrétienne. Comme le roi et l'évêque passaient tous deux dans le pays de Vouzi, sur le pont de la rivière d'Aisne, un aveugle s'écria : « Homme de Dieu, ayez pitié de moi : je ne demande ni or, ni argent, rendez-moi la vue[1]. » Waast, dit la légende, prévoyant combien un miracle opéré dans ces circonstances serait efficace sur l'esprit des Francs, fit le signe de la croix sur l'aveugle en disant quelques mots, et l'aveugle recouvra la vue. Après le baptême de Clovis, Waast demeura dans la ville de Reims : l'éclat de ses vertus s'était répandu dans toute la Gaule, et saint Remi l'ordonna évêque d'Arras. Le christianisme y avait disparu depuis l'invasion d'Attila qui partout avait détruit les églises. Clotaire eut en grande estime l'évêque d'Arras. Un chef franc l'invita un jour à dîner chez lui, avec le roi. Saint Waast trouva plusieurs coupes remplies de bière et d'hydromel, boisson des peuples du nord offerte aux idolâtres invités à ce repas, car il y en avait encore beaucoup parmi les Francs établis du côté de Cambrai. Waast fit le signe de la croix et tous les vases se brisèrent en présence du roi et des seigneurs. L'évêque en prit occasion pour prêcher contre le paganisme et il convertit à la foi plusieurs assistants. Ainsi parle un témoin presque oculaire, mais enthousiaste[2]. On bâtit dans la suite, sur le tombeau de l'évêque, la célèbre abbaye qui porta le nom de Saint-Waast.

C'était un beau vieillard qu'Euspice ! Il habitait la ville de Verdun, forte cité qui venait de s'insurger contre Clovis ; le roi marchait avec le dessein de la châtier. Euspice vint le trouver, embrassa ses genoux pour implorer sa pitié ; il parla de Jésus-Christ dont il venait d'adopter la foi. Clovis clément pour la cité rebelle, fit son entrée dans la ville, précédé de l'évêque et des clercs[3]. Il le garda

1. *Vita Vedasti ab Alcuino emendata*, apud Boll., 6 febr.
2. *Vita Vedasti*, apud Boll., 6 febr.
3. *Vita S. Maximini Miciac.*, apud Duchesne, t. I.

auprès de lui jusqu'à Orléans où Clovis signa une charte, d'autant plus remarquable, que les érudits la considèrent comme le seul diplôme authentique, avec le scel et le monogramme de Clovis : « Clovis roi des Français . . . Nous vous donnons, vénérable vieillard Euspice, à vous et à Maximin votre neveu, la terre de Mici, et tout ce qui appartient à notre fisc entre les deux rivières, avec la chênaie, la saussaie et les deux moulins : le tout exempt de charge et de péage, tant au-dessous qu'au-dessus de la Loire et du Loiret, afin que vous et ceux qui vous succéderont imploriez la divine miséricorde pour notre conservation, pour celle de notre chère épouse et de nos enfants. Et vous, Eusèbe[1], ayez soin de la vieillesse d'Euspice : protégez Maximin. Défendez-les, eux et leurs biens, de toute injure dans l'étendue de votre diocèse ; car on ne doit faire aucun tort à des personnes que le roi honore de son affection. Vous tous, évêques de la religion catholique, agissez de la même manière à leur égard. Vous donc, Euspice, et vous, Maximin, cessez de vous regarder comme étrangers parmi les Francs. Habitez comme votre patrie les terres que nous vous donnons au nom de la sainte, individue, égale et consubstantielle Trinité[2] : qu'il soit fait ainsi que moi Clovis l'ai voulu. Moi Eusèbe l'ai confirmé[3]. »

A cette époque saint Remi était dans sa puissance. Il était né dans le territoire de Laon, d'un des plus nobles comtes des Gaules. Emile, son père, qu'on disait issu de la famille Emilienne, et Célinie sa mère avaient déjà eu un fils nommé Principus qui fut évêque de Soissons et père de saint Loup qui lui succéda dans le même évêché. Plusieurs années s'écoulèrent : ils étaient avancés en âge, lorsqu'un ermite du territoire de Luxembourg eut révélation qu'il leur naîtrait encore un fils, et cet enfant fut nommé Remi. Ses études furent merveilleuses, ses vertus éclatantes[4] : il voulut se retirer du monde, et il obtint la permission de vivre reclus à Laon. Remi n'avait que vingt-deux ans lorsqu'il fut subitement élu par le consentement unanime de tout le peuple qui le fit enlever de

1. Évêque d'Orléans.

2. On remarquera le soin que met Clovis à affirmer le symbole de la Trinité ; c'était un gage donné aux évêques contre les ariens.

3. D'Achery, *Spicil.*, t. V, p. 303.

4. Flodoard, *Hist. eccles. Rem.*, lib. I, cap. x.

Laon. Remi déploya toute son éloquence pour qu'un autre clerc lui fût préféré ; il ne réussit point ; l'acclamation devint plus bruyante. Remi à peine était clerc, et néanmoins l'acclamation unanime du peuple le fit évêque.

Déjà saint Waast avait préparé Clovis au baptême; quand le roi vint à Reims, saint Remi l'exhorta encore dans des entretiens particuliers. Ils convinrent des cérémonies du baptême qu'ils fixèrent pour la veille de Noël dans l'église Saint-Martin, hors des portes de la ville de Reims. Les Francs ripuaires campaient dans les environs, sous leurs tentes; car ils avaient d'incessants rapports avec les Gallo-Romains, et ils choisirent l'église de Saint-Martin à cause de la vénération particulière qu'on avait dans toutes les Gaules pour le grand évêque de Tours[1]. Trois mille chefs ou soldats furent baptisés le même jour, sans compter les femmes et les enfants. Alboflède, sœur de Clovis, se consacra à Dieu dans la retraite : elle mourut quelques jours après, et comme le roi franc se désolait, Remi écrivit en ces termes à Clovis : « Je prends beaucoup de part à la douleur que vous ressentez de la mort d'Alboflède, votre sœur de glorieuse mémoire. Mais sa sainte vie, et la sainte mort qui l'a couronnée, doivent faire notre consolation. Jésus-Christ lui a fait la grâce de recevoir la bénédiction des vierges; il ne faut point pleurer ce qui a été consacré au Seigneur. Chassez donc, roi, la tristesse de votre cœur.... et souvenez-vous que vous avez un royaume à gouverner.[2] » A côté de la consolation, le devoir.

Quand Clovis déclara la guerre à Alaric, Remi, qui par sa puissance morale, dirigeait l'épée du roi, lui écrivit : « Roi, il s'est répandu jusqu'à nous un grand bruit que vous entreprenez une expédition militaire. Ce n'est pas une chose nouvelle que vous soyez tel que vos ancêtres ont été; mais vous devez surtout faire en sorte de ne pas vous écarter de la loi du Seigneur; parce que c'est par la fin qu'on juge de l'action. Choisissez des conseillers dont la sagesse donne un nouvel éclat à votre gloire. Honorez vos évêques, et recourez en tout à leurs sages avis. La bonne intelligence entre le sacerdoce et l'empire rendra votre règne plus heureux et affermira votre trône. Soulagez vos peuples, consolez

1. Fortunat, *Vita S. Rem.*, apud Boll. 17 maii.
2. *Epist. Rem. ad Clod.; Concil. gall.*, t. I, p. 170.

les affligés, protégez les veuves et nourrissez les orphelins. Faites en sorte que tous vous craignent et vous aiment. Rendez exactement la justice ; ne recevez rien des pauvres ni des voyageurs. En un mot, si vous voulez régner avec gloire, montrez-vous agréable avec les jeunes gens, mais ne traitez d'affaires qu'avec les vieillards[1]. » Cette lettre de Remi à Clovis constate la salutaire influence des évêques sur les conseils des rois barbares dont ils faisaient la grande éducation morale et politique. Remi fut attaché à Clovis jusqu'à la mort ; il écrivit même l'épitaphe de son tombeau dans l'église des Apôtres :

« Dives opum, virtute potens, clarusque triumpho
« Condidit hanc sedem Rex Clodovæus, et idem
« Patricius magno sublimis fulsit honore, etc. »

Saint Remi mourut après le roi dans une vénérable vieillesse, après soixante-quatorze ans d'épiscopat[2] plein d'une belle renommée. Sidoine Apollinaire lui écrit en style de rhéteur : « On trouve en vos œuvres de l'élégance, dans les termes et les épithètes de l'exactitude, de la force dans les pensées, de l'abondance dans les figures. C'est un fleuve qui coule : de la véhémence dans les péroraisons, c'est la foudre qui frappe. Ajoutez que tout le discours forme un corps dont les parties proportionnées se tiennent, et sont liées par de belles transitions : ce qui rend votre style poli comme une glace de cristal[3].... » Le mauvais goût commençait à régner dans les Gaules.

L'an 490, sur le siége épiscopal de Vienne, était Avitus, fort dévoué à Clovis. Né d'une des plus illustres familles sénatoriales du Midi, sous la domination du roi de Bourgogne, il s'était prononcé pour les Francs. Avitus écrivit à Clovis pour le féliciter sur son baptême : « Votre conversion devient notre victoire. La plupart de ceux que nous pressons d'embrasser la vraie foi, nous opposent les coutumes et les usages de leurs ancêtres, qu'ils ont honte de condamner[4] ; et par un prétendu respect pour leurs pères, ils de-

1. *Epist. Rem. ad Clod.; Conc. Gall.*, t. I, p. 175.
2. Le 13 janvier 533, à l'âge de 96 ans.
3. Sidon., lib. IX, Epist. 7.
4. Aviti Epist. 41.

meurent dans leur infidélité.... Vous n'avez voulu hériter de vos ancêtres que de la noblesse : tout le reste de ce qui fait la gloire d'un grand prince vient de vous-même, et rejaillit de vous sur vos pères. S'ils ont fait de grandes choses, vous en avez fait de plus grandes. Vous avez appris de vos aïeux à régner sur la terre, vous apprendrez à vos descendants à régner dans le ciel. Il était convenable que vous fussiez régénéré dans l'eau le même jour que le Seigneur du ciel était né sur la terre pour le salut du monde[1]. Que dirai-je de la solennité de votre baptême? Quoique je n'y aie pas assisté, j'y ai été présent en esprit, et j'ai pris part à la joie commune. Oh! que cette nuit sacrée a fourni de matière à nos réflexions et à nos entretiens! Quel spectacle, disions-nous, de voir une troupe de pontifes assemblés assister avec empressement au baptême de ce grand roi, de voir cette tête redoutée des nations se courber devant les serviteurs de Dieu; cette chevelure nourrie sous le casque, recevoir par l'onction sainte un casque de salut : qu'il était beau de voir ce guerrier quitter la cuirasse pour se revêtir de l'habit blanc!... Ces nouveaux habits donneront une nouvelle force à vos armes. Je voudrais mêler à vos éloges quelques mots d'avis et d'exhortation. Mais prêcherais-je l'humilité à celui qui nous en a donné tant de marques? Exhorterais-je à la clémence, celui dont un peuple de captifs mis en liberté annonce la miséricorde? Il n'y a qu'une chose que je voudrais augmenter, c'est, puisque le Seigneur veut bien se servir de votre ministère pour gagner toute votre nation, d'étendre votre zele aux autres peuples de la Germanie. N'ayez pas de honte de leur envoyer des ambassadeurs pour les intérêts d'un Dieu qui a eu tant de soin des vôtres.... »

Ainsi les évêques caressent, entourent Clovis, et le roi, à son tour, aime à écouter les évêques catholiques, résultat d'une alliance politique qui date de l'invasion. Clovis est surtout aidé dans le Midi par les évêques qui luttent contre l'arianisme; le roi des Francs accomplit facilement la conquête de ces provinces qui autrefois avaient obéi aux Visigoths. Au milieu d'elles vivait saint Severin, d'une grande science, plus que d'une famille élevée, qui avait conquis dans le Midi une célébrité par ses cures merveilleuses. Clovis fut attaqué d'une fièvre, dans les grandes chasses, sous les arbres sé-

1. Le jour de Noël.

culaires. Tranquilinus, son médecin, lui conseilla de s'adresser à Severin, abbé du monastère d'Agaune. Clovis lui députa aussitôt Transvaire, son chambellan, pour le prier de lui rendre la santé. Severin vint à Paris; la légende dit que s'étant rendu au palais des Thermes, il se prosterna en prières au pied du lit, et se dépouillant de sa robe, il en couvrit le malade. Le roi guérit : « Mon père, s'écria-t-il, prenez, je vous en conjure, pour les pauvres, tout l'argent de mon trésor qu'il vous plaira. » Severin refusa. Clovis éleva une église en son nom comme signe de vénération et d'honneur.

Partout agissent les évêques; saint Médard, né à Salenci, proche de Noyon, avait pour père un leude franc, nommé Nectard, et pour mère une Gallo-Romaine, mariages mixtes qui fusionnaient les deux sangs. Tout jeune homme, Médard fut élu évêque de Vermandois (Saint-Quentin), puis l'évêché fut transféré à Noyon, ville mieux fortifiée; l'ancienne Augusta avait été ruinée par les Barbares[1]. Par le consentement du roi, du peuple et des clercs, Médard fut élu évêque de Tournay, le berceau des Francs où il y avait bien des païens encore. Le roi Clotaire conçut une si grande vénération pour Médard, qu'à sa mort il fit bâtir une église et un monastère sur son tombeau. Quelques années après, on vit s'élever la belle basilique de Saint-Médard, sépulture des rois mérovingiens de Soissons. Leur tombe était couverte de statues, comme celles des rois de Paris, dans la basilique de Saint-Vincent ou Saint-Germain-des-Prés.

Césaire eut une vie très-accidentée; né à Châlons, il fut élu évêque d'Arles. On l'accusa d'avoir abandonné les Goths pour les Francs, comme tous les évêques du Midi. Conduit auprès de Théodoric, roi des Goths d'Italie, à Ravenne, pour se défendre des accusations, Théodoric fut si frappé de la majesté de son regard, qu'il se leva de son trône pour le saluer respectueusement, et sans lui parler de l'accusation, il se contenta de lui demander des nouvelles de son voyage : Césaire le satisfit et se retira[2]. Théodoric lui envoya trois cents sous d'or avec un grand bassin d'argent pesant environ soixante livres, et lui fit dire : « Très-saint évêque, recevez ce pré-

1. Fortunat., *Vita Medardi*, cap. VII, tom. VIII. *Spicileg.*, t. II, p. 394.
2. Cyprian., *Vita Cæsarii*, lib. I, cap. 1.

sent ; le roi vous prie de réserver ce vase pour votre usage, et pour vous souvenir de lui[1]. » Césaire, en traversant la Gaule méridionale, remarqua partout les vestiges du paganisme, bien difficile à extirper parmi les paysans : ses sermons[2] nous apprennent qu'on dansait devant les temples ; on jetait de grands cris pendant l'éclipse de la lune comme au temps mythologique pour délivrer Lucine ; on faisait des sacrifices aux arbres et aux fontaines ; on fêtait le jeudi en l'honneur de Jupiter (*Dies Jovis*), on avait recours aux devins dans les maladies, et l'on portait sur soi certains caractères pour recouvrer la santé. Césaire vit des chrétiens qui, au commencement de janvier, se déguisaient sous des figures obscènes ou monstrueuses, et couraient les rues déguisés en bêtes ou en femmes comme les idolâtres[3].

Saint Nicet, nature forte, hardie, n'hésita jamais devant la vérité. Évêque de Trèves, de race francque, il reprenait le roi Thierri dans ses passions, et c'était pourtant ce roi qui l'avait fait élire à son évêché. Il ne cessa de s'élever contre les désordres du roi Théodebert, fils de Thierri, et de ses leudes sans frein qui vivaient dans la polygamie et l'inceste. L'évêque Nicet n'hésita pas à excommunier le roi et ses leudes. Un jour de dimanche, accompagné de ses ducs et comtes, le roi était entré à l'église, Nicet se tourna vers le peuple et dit à haute voix : « Nous ne célébrons pas ici la messe aujourd'hui à moins que les excommuniés ne sortent, » et le peuple accabla d'injures les grands débauchés, flétris par l'évêque.

A un siècle écoulé du grand saint Germain d'Auxerre, naquit un autre Germain dont la renommée retentit avec non moins d'éclat. Né à Auxerre, il fut envoyé simple clerc auprès du roi Childebert ; la foule l'acclama évêque[4]. A cette époque, Paris, loin d'être une grande cité, n'allait pas au delà de l'île, car le palais des Thermes était même éloigné de ses murailles. Germain y brilla par ses cures merveilleuses ; le roi lui scella une charte : « Notre père et seigneur Germain, évêque de Paris, homme vraiment apostolique, nous a fait connaître par ses prédications que, tandis que nous

1. Cyprian., *Vit. Cæs.*, cap. XVI.
2. In app. serm. Aug., p. 474.
3. Cette coutume s'est conservée dans le carnaval jusqu'à nos jours.
4. Greg. Tur., *In vit. PP.*, cap. XVII.

sommes en ce monde, nous devons penser à l'autre.... Or ce saint évêque m'ayant trouvé dangereusement malade dans ma maison de Celles, qui est située dans le territoire de Melun, et voyant que le médecin avait épuisé en vain les secrets de son art, m'imposa les mains, le lendemain matin je recouvrai la santé. C'est pourquoi nous donnons à notre mère l'église de Paris, dont le seigneur Germain est évêque, notre dite maison de Celles, sur le bord de la Seine, au confluent de l'Yonne[1]. »

On lit dans le troisième concile de Paris, sous la direction de Germain : « Que personne ne soit ordonné évêque d'une église malgré les citoyens, et sans avoir été élu par le suffrage libre du clergé et du peuple. Si quelqu'un ose usurper cette dignité en vertu d'un ordre du roi, qu'il ne soit pas reçu des évêques[2]. » Ainsi s'élevaient les pouvoirs des évêques en face du roi. Ce fut Germain qui fit la dédicace de l'église de Saint-Vincent, que Childebert avait fait bâtir près de Paris, pour y placer la tunique du martyr saint Denis et une belle croix d'or ornée de pierreries enlevées aux Goths. L'église, en forme de croix aussi, était alors une des plus riches des Gaules[3]; les colonnes étaient de marbre et le pavé de pièces colorées en forme de mosaïque. La voûte était ornée de lambris dorés, et les murailles de peintures à fond d'or ; un clerc contemporain en loue particulièrement les beaux vitraux[4]. L'origine de cet art était byzantine et avait été transmise par Rome aux Gaulois.

Grand et populaire, l'évêque de Paris écrivait à Brunehaut : « A la très-débonnaire, très-excellente dame, la reine Brunehaut, fille de l'Église catholique, Germain, pécheur.... Si l'on en croit les bruits publics, c'est par votre conseil et à votre instigation que le très-glorieux seigneur Sigebert a résolu de porter la désolation et le ravage dans cette province. Ce n'est pas que nous ajoutions foi à ces bruits, mais nous vous supplions de n'y donner aucune occasion.... N'est-ce pas, en effet, une victoire bien honteuse que de vaincre un frère, que de ruiner sa propre famille et détruire l'héri-

1. Coll. I, ex archivis eccles. Parisiens.
2. *Conc. Gall.*, p. 303, art. VIII.
3. *Vita S. Droctovei*, apud Boll., 10 mart.
4. Fortunat, lib. II, cap. II.

tage de ses pères[1] ? » Dans les sanglantes dissensions des Mérovingiens, les évêques étaient toujours les arbitres; aussi gagnaient-ils une immense renommée. A la mort de Germain de Paris, on lui bâtit une église comme à saint Germain l'Auxerrois. Plus tard, les deux basiliques que Childebert avait fait construire au bord de la Seine changèrent de nom : l'une fut sous l'invocation de saint Germain des Prés, parce qu'elle était entourée de prairies; l'autre de saint Germain l'Auxerrois, à cause de l'origine du saint évêque, né à Auxerre.

Dans une de ces basiliques, vint un moment se retirer le chroniqueur national, Grégoire de Tours, issu d'une des plus anciennes familles de l'Auvergne, le pays essentiellement romain. Grégoire fut élu à l'épiscopat de Tours, selon l'usage, par les leudes, les clercs et le peuple, qui envoyèrent à Sigebert le décret d'élection; choix au reste très-agréable au roi. Grégoire ne voulait pas accepter l'épiscopat, mais le roi et la reine Brunehaut l'y obligèrent.

Grégoire assista au cinquième concile de Paris, assemblé pour condamner Prétextat, évêque de Rouen, qui avait marié Brunehaut à Mérovée, fils de Chilperic; lui seul, de tous les évêques, prit la défense de l'évêque accusé. Le roi, très-irrité, manda Grégoire, qui trouva Chilperic dans son jardin, auprès d'une maisonnette faite de branches d'arbres, devant un banc couvert de pain et de ragoûts barbares : « Évêque, vous devez la justice à tous, et vous me la refusez! Je vois bien que vous êtes complice de l'iniquité, et vous vérifiez le proverbe que « jamais corbeau n'arrache l'œil d'un autre « corbeau. » Grégoire répondit : « Roi, si quelqu'un de nous s'écarte des voies de la justice, vous pouvez le corriger; mais si vous vous en écartez vous-même, qui vous corrigera? » Chilpéric, prenant un ton modéré, pressa l'évêque de manger des mets qu'on lui avait servis : « C'est pour vous, lui dit-il, que je l'ai fait préparer; il n'y a que de la volaille, et un peu de pois chiches. » Grégoire répondit : « Notre nourriture est la volonté de Dieu. » Le roi étendit la main et jura qu'il s'en tiendrait à ce que les canons ordonnent. Alors Grégoire prit du pain et du vin, et se retira[2].

Cette histoire des mœurs bizarres des Mérovingiens se continue

1. Tom I, *Conc. Gall.*, p. 355.
2. Greg. Tur., lib. V, cap. XIX.

dans des formes pittoresques. La nuit suivante, les gens de Frédégonde frappèrent rudement à la porte de Grégoire de Tours; ils venaient lui offrir deux cents livres d'argent s'il voulait se déclarer contre Prétextat. Grégoire répondit : « On me donnerait mille livres d'or et d'argent que je ne le ferais pas; je me conformerai à ce que feront les autres, selon les canons. » Au jour, le concile rassemblé pour la seconde fois, le roi y vint dès le matin et dit avec sa rude voix : « Les canons ordonnent de déposer un évêque convaincu de larcin, or vous avez vu ce que Prétextat nous a volé. » Le roi avait montré trois jours auparavant deux ballots pleins de bijoux précieux, estimés plus de trois mille sous d'or, et un sac qui en contenait bien deux mille tout reluisants. Prétextat répondit : « Je crois, roi, que vous vous souvenez qu'après que la reine Brunehaut eut quitté Rouen, je vous dis qu'elle m'avait laissé en dépôt cinq ballots, et qu'elle m'envoyait souvent de ses gens pour me les redemander; je ne voulais pas m'en dessaisir sans votre agrément. Vous me dîtes : Défaites-vous de cela; rendez à cette femme ce qui lui appartient. Ainsi étant retourné à Rouen, je délivrai aux gens de Brunehaut un ballot. Étant revenus, ils demandèrent les autres. Je voulus avoir encore votre consentement, et vous me dîtes : Défaites-vous de tout cela. Je leur donnai encore deux ballots. Ainsi deux sont restés chez moi. Pourquoi nommez-vous larcin ce qui est un dépôt? » Le roi répliqua : « Si c'était un dépôt, pourquoi avez-vous ouvert un de ces ballots et partagé un drap d'or à des gens que vous vouliez engager à me chasser de mon royaume? » Ces détails sur la vie privée disent bien l'état des personnes et des mœurs dans la société mérovingienne.

Une autre fois, Grégoire fut accusé par le comte Leudaste d'avoir fait répandre des bruits injurieux contre l'honneur de Frédégonde. Leudaste était un serf, qui de l'esclavage s'était élevé à la dignité de comte de Tours, avec juridiction sur les Francs tributaires. Il vint trouver Chilperic, et lui dit que Grégoire racontait le commerce adultère de Frédégonde. Le roi ne put retenir son indignation, frappa Leudaste des pieds et des poings, et le fit mettre en prison. Tout en colère, Chilperic envoya ses leudes et ses clercs à Braine, maison royale sur la Verle, à trois lieues de Soissons. Grégoire y fut cité; il se défendit, se justifia pleinement de ce bruit calomnieux; l'évêque obtint la vie, mais il fut appliqué à de cruel-

les épreuves. Pour Leudaste, après s'être réfugié dans diverses églises, Frédégonde le fit mourir [1].

A cette époque la coutume barbare, on le voit, a envahi l'épiscopat; les clercs ne sont plus exclusivement de la race gallo-romaine; il y a des Francs et des Austrasiens, violents, colères, autorisant les désordres. Après la mort de Radegonde, Chrodielde, fille de Charibert, et Basine, fille de Chilperic, voulurent être abbesses du monastère de la Sainte-Croix. Après l'élection de Leubovère, elles se révoltèrent et sortirent du couvent avec quarante religieuses. Cette troupe de vierges folles se rendit de Poitiers à Tours, malgré les mauvais chemins et la pluie. Grégoire en vain les sermonna; il ne put parvenir à les faire rentrer au monastère. Elles répondirent que « rien ne pourrait les empêcher de porter plainte aux rois leurs parents. » Les évêques les excommunièrent, mais elles avaient pris à leur gage une troupe de voleurs qui traînèrent les évêques sur le sol et les chargèrent à coups de pieds et de poings.

Il ne faut pas s'étonner de ces désordres, c'était l'époque des grandes querelles de Frédégonde et de Brunehaut. Childebert, roi d'Austrasie, envoya Grégoire de Tours en ambassade vers Gontran, son oncle. Il trouva le roi à Châlon-sur-Saône et lui dit en l'abordant : « Le roi Childebert, votre neveu, vous salue et vous rend grâce de ce que vous continuez à lui donner des avis salutaires pour le bien de ses peuples. — Et moi, dit Gontran, je n'ai pas lieu de le remercier, car on ne garde pas ce qu'on m'a promis. Êtes-vous venu à bout d'établir une amitié solide entre ma sœur Brunehaut et Frédégonde, l'ennemie de Dieu et des hommes? » Grégoire répondit : « Jamais ces deux femmes ne seront amies, je veux dire qu'elles se détesteront toujours [2]. Nous souhaiterions, nous, que vous eussiez moins d'amitié pour Frédégonde; car vous faites plus d'honneur à ses envoyés qu'aux nôtres. » Gontran dit : « Sachez que je ne puis donner mon amitié à une femme qui a envoyé des assassins pour m'ôter la vie. » Grégoire ne répondit pas à ce grief : « Vous avez souhaité que le roi Childebert, votre neveu, fît assembler un concile de tous les évêques de son royaume avec ceux du vôtre? — Oui, répondit Gontran, le concile devra

1. Greg. Tur., *Hist.*, lib. V, cap. XXXII.
2. Greg. Tur., *Hist.*, lib. IX, cap. XX.

discuter bien des injustices, des mariages incestueux et des crimes horribles du temps[1]. »

L'élément franc-austrasien, on le répète, a violemment pénétré dans l'Église. L'évêque Licinius, qui joue un grand rôle dans les conseils, parent de Clotaire, avait été comte de l'écurie, puis maire du palais[2]. L'évêque Arnould, illustre dans la famille mérovingienne, avait fait la guerre, puis administré les provinces avant d'être élu à l'église de Metz. Dans un accès de colère, le jeune roi Dagobert l'avait battu à coups de sceptre, puis s'était précipité à ses genoux pour obtenir son pardon; l'évêque Arnould mourut dans une solitude monastique[3].

Saint Éloi était né à Cadillac, près de Limoges, l'atelier central des monnaies. C'était moins un simple ouvrier qu'un jeune leude très-habile de ses mains; son père l'avait placé auprès d'Abbon, préfet de la monnaie de Limoges et fort habile orfévre; Éloi s'était attaché à Bobbon, trésorier de Clotaire II. Le roi Dagobert désirant avoir un siége d'or et de pierreries, ne pouvait trouver un ouvrier assez habile pour le travail. Bobbon en parla à Éloi, qui promit d'accomplir l'ouvrage. Le roi y consentit et lui donna une grande quantité d'or, très-abondant dans les Gaules, pays fort riche en mines. Éloi employa si délicatement l'or, qu'il fit deux siéges au lieu d'un seul. Le roi en admira le travail, et fut encore plus surpris, lorsqu'Éloi lui présenta un second siége; il fit publiquement son éloge, très-applaudi par tous[4]. Éloi était un élégant jeune homme. Saint Ouen, son ami, qui a écrit sa vie, dit qu'il avait une taille avantageuse, le teint vif, la chevelure belle et frisée; son visage était d'une beauté céleste. Il portait de riches vêtements, des ceintures tissues d'or et de pierres précieuses, des bourses pendantes, des manteaux brodés d'or, du linge tissu d'or et des étoffes de soie, et au milieu de ces splendeurs, Éloi s'était passionné pour le rachat des esclaves, à cette époque de servage. Aussitôt qu'il savait un serf exposé en vente sur les bords du rivage, il y courait; il en achetait jusqu'à quarante ou cinquante à la fois,

1. Ce concile n'eut pas lieu, car on n'en voit aucun vestige.
2. *Vita Licinii ab auct. coævo*, apud Boll., 13 febr.
3. *Vita Arnulfi ab auct. coævo*, apud Boll, 18 julii.
4. *Vita Eligii ab Audoeno*, lib. I, cap. II. *Spicil.*, t. V.

surtout des Saxons qu'on vendait comme des troupeaux. Il allait les attendre à la descente du bateau, et conduisant ces esclaves en présence du roi, il leur faisait jeter par terre chacun un denier pour les affranchir solennellement, suivant l'usage reçu parmi les Francs [1]. Il aimait beaucoup lire, et même en travaillant de son art, il se faisait mettre un volume ouvert devant lui pour le parcourir des yeux.

Le roi Dagobert fit à l'église de Saint-Denis de grands présents, et surtout une belle croix d'or, œuvre de saint Éloi; puis les ornements du tombeau et de l'autel. Il fit orner avec une pareille magnificence le tombeau de saint Martin de Tours, de saint Brice, de saint Germain, de saint Severin, de saint Quentin, de sainte Geneviève, de sainte Colombe. Dans tous ces riches ouvrages, on n'admira pas moins l'habileté d'Éloi que la libéralité du roi [2]. Saint Éloi et saint Ouen furent élus le même jour, l'un évêque de Noyon et l'autre évêque de Rouen. Saint Éloi alla prêcher l'Évangile à Gand, à Anvers, qui dépendaient de son église. Saint Ouen ne le quittait pas; on ne savait pas son origine; Dagobert le fit son référendaire pour rédiger les diplômes : on voit sa souscription sur plusieurs chartes. A sa prière furent fondées les grandes abbayes de Wandrille, de Jumiége. Dans les violentes guerres entre les Austrasiens et les Neustriens, saint Ouen se retira auprès du roi Thierri. Passant sa vie à rapprocher les esprits, il fit un voyage à Cologne pour ménager un accommodement avec les Austrasiens. A son retour, il se rendait auprès du roi à Clichy pour lui rendre compte du succès de sa mission, lorsqu'il mourut le 24 août 683. Le roi accompagna le corps saint jusqu'à Pontoise, où saint Ouen avait voué sa vie à écrire la vie de saint Éloi, son ami.

Saint Léger, en latin *Leodgegarius*, leude franc d'origine, était né près de Poitiers et confié à l'évêque, son oncle, qui le fit clerc. Childeric, roi de Neustrie, l'appela dans son conseil; il fut le réformateur des mauvaises coutumes. Comme saint Éloi, il était agréable de sa personne; la beauté de son visage donnait de nouveaux agréments à son esprit, tandis que la connaissance des lois le ren-

1. *Vita Elig.*, etc., lib. I, cap. x. C'est par ce texte que nous apprenons la formule d'affranchissement des serfs.

2. Audoen., *Vita Eligii*, cap. xxxii.

dait apte aux premières dignités de l'État : c'est le jugement qu'en porte la reine Bathilde[1]. Léger excitait la jalousie des leudes : il fut accusé de tramer, avec le patrice[2] Hector, une conjuration[3] contre le roi. Tous deux résolurent de s'enfuir. On ne tarda pas à les atteindre. Hector fut tué, et Léger relégué dans le monastère de Luxeu. Après le meurtre de Childeric, l'évêque sortit de Luxeu, et, de concert avec quelques ducs, ils voulurent mettre Thierri, frère de Childeric, sur le trône.

Nous avons raconté, dans le texte de ce livre, le drame de saint Léger et de son frère. A cette époque commence l'action des évêques guerriers sous le maire du palais Pepin d'Héristal. Savaric, évêque d'Auxerre, s'empare de l'Orléanais, du Nivernais, du territoire d'Avallon, de Tonnerre. Il marcha même sur Lyon, où il mourut avec toute son ambition[4]. Son successeur, vaillant évêque, déploya son courage contre les Sarrasins qui commençaient à pénétrer en France. Les abbés, avec le casque et l'épée, parurent aux cours plénières : ils furent personnifiés dans le Turpin des Chroniques de Saint-Denis. On voit poindre l'époque de Charlemagne et de ses évêques qui devinrent ensuite les pairs ecclésiastiques. Une époque se reflète toujours dans certains types que l'histoire grandit.

1. Anonym., *Vita Leodgeg.*, apud Duchesne, t. I.
2. Office grec, ou romain ou même visigoth.
3. Voir le texte de ce volume où nous avons détaillé cet événement.
4. *Histor. Episcop. Altissiodor.*, cap. XXVI, t. II, Labb. 429.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE I.

L'EUROPE BARBARE. — LES GAULES CELTIQUES ET ROMAINES.

LIVRE II.

LA GAULE ROMAINE ET CHRÉTIENNE.

LIVRE III.

LES IRRUPTIONS DES BARBARES. — LES ORIGINES DES FRANCS. LEURS PREMIERS ROIS OU CHEFS.

LIVRE IV.

RÈGNE DE CLOVIS.

LIVRE V.

ENFANTS DE CLOVIS.

LIVRE VI.

LES TROIS SOCIÉTÉS : ROMAINE, GAULOISE ET BARBARE.

LIVRE VII.

HISTOIRE DES ROIS OU CHEFS FRANCS, DEPUIS CLOTAIRE Ier JUSQU'A DAGOBERT.

LIVRE VIII.

LE RÈGNE ET LA LÉGENDE DE DAGOBERT.

LIVRE IX.

DÉCADENCE ET FIN DE LA RACE MÉROVINGIENNE.

LIVRE X.

ÉTAT DES SCIENCES ET DES LETTRES SOUS LA PREMIÈRE RACE.

LIVRE XI.

LES PEUPLES ET LES EMPIRES AVEC LESQUELS LES FRANCS FURENT EN RAPPORT.

PIÈCES JUSTIFICATIVES ET ADDITIONS.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

10 391. — Imp. générale de Ch. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

